BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

*S
J
103
H44
1964/65
v.2
ex.2

71 - 135

N° 71

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 27 MAI 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Les membres de la Chambre se lèvent et observent une minute de silence en hommage à la mémoire du premier ministre de l'Inde, le pandit Jawaharlal Nehru.

M. l'Orateur présente le huitième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, dont voici la teneur:

1. Votre Comité, par l'intermédiaire de son sous-comité de l'organisation, a étudié les divers documents parlementaires afin de déterminer si leur présentation et leur utilité étaient satisfaisantes. Tels qu'ils sont présentement publiés, les *Procès-verbaux* répondent bien, nous semble-t-il, à ce que les députés et les hauts fonctionnaires de la Chambre attendent avant tout d'une telle publication et, par conséquent, on n'en est venu à aucune conclusion à cet égard. En ce qui concerne le *Hansard* et le *Feuilleton* (Ordre du jour), on est parvenu toutefois à certaines conclusions dont traite le présent rapport.

2. Quant au *Hansard,* on expérimente à l'heure actuelle la pagination uniforme pour les versions française et anglaise de l'édition du mercredi et du vendredi. Le Comité recommande qu'on fasse, dans les plus brefs délais, tout ce qui est possible pour généraliser ces essais et les étendre aux autres jours de séance.

3. Pour ce qui est du *Feuilleton,* les éditions anglaise et française de l'Ordre du jour omettent, selon la formule présentement en usage, la publication des questions dont l'examen n'est pas prévu pour le jour auquel s'applique l'Ordre du jour et disposent les autres selon l'ordre que prévoit l'article 15 du Règlement.

4. L'omission des questions dont l'examen n'était pas prévu pour certains jours a été mise de l'avant par souci d'économie lorsque les bills de divorce ont

commencé à se chiffrer par plusieurs centaines sous la rubrique Bills d'intérêt privé. Cependant, la liste des bills de divorce n'apparaît plus à *l'Ordre du jour* et le Comité est d'avis que *l'Ordre du jour* pourrait être disposé de façon plus commode et plus utile à bien peu de frais supplémentaires ou sans qu'il en coûte davantage. Les hauts fonctionnaires de la Chambre, notamment ceux qui sont à la Table, ont été consultés à cet égard et sont d'accord sur la possibilité et l'utilité d'innovations de cet ordre.

5. Nous recommandons que l'ordre selon lequel sont disposés les divers groupes de questions à l'étude dans *l'Ordre du jour* ne soit pas modifié quelles que soient les affaires du jour en ce qui concerne une séance particulière. On épargnera ainsi du temps et du travail, non seulement à l'Imprimerie mais aussi aux divers bureaux en cause de la Chambre des communes, et on facilitera pour les députés la consultation de cette publication. Chaque fois que des questions s'inscrivent sous chacune des rubriques, les groupes de sujets seraient disposés dans l'ordre suivant:

1. Ordres du jour inscrits au nom du Gouvernement
2. Bills publics
3. Bills privés
4. Avis de motions émanant de simples députés
5. Avis de motions portant production de documents
6. Avis de motions (documents)
7. Questions

6. Nous recommandons également que, compte tenu de l'article 18(2) du Règlement, les Ordres du jour inscrits au nom du gouvernement conservent, leur numéro d'ordre initial jusqu'à ce qu'il en ait été disposé et que l'application de l'article 20(1) du Règlement soit provisoirement suspendue.

7. En outre, les «Affaires du jour» figurant habituellement en haut de la page 3 du *Feuilleton* seraient arrêtées pour le jour en cause, avec les numéros de page applicables comme la chose se fait présentement. De plus, on inscrirait sur la même page les rubriques des «Affaires du jour» prévues pour chaque jour de la semaine à venir. Cette façon de procéder dispenserait de la consultation du Règlement pour savoir ce que comporteront les «Affaires du jour» des deux ou trois jours suivants. Ainsi, sur le *Feuilleton* du mercredi, les «Affaires du jour» figureraient comme pour une séance du mercredi, mais au-dessous il y aurait les «Affaires du jour» de chacun des jours à venir jusqu'au mardi suivant inclusivement. Cette liste serait—cela va de soi—modifiée d'un jour à l'autre, selon le cas.

8. Le Comité recommande que les changements précédents du format du *Feuilleton* (Ordre du Jour) soient introduits à titre d'essai jusqu'à la fin de la session actuelle.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Drouin, Prud'homme et Rhéaume soient substitués à ceux de MM. Mullally, Lessard (Saint-Henri) et Fairweather sur la liste des membres du comité permanent des privilèges et des élections.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Basford soit substitué à celui de M. Macdonald sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les quatre questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 945—*M. McCutcheon*

Quels sont les emplois antérieurs, l'expérience et la compétence, ainsi que le lieu de résidence, des employés de l'Exposition universelle de Montréal recevant un traitement supérieur à $10,000 de cet organisme?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*N° 952—*M. Côté* (Chicoutimi)

1. A quel montant s'élève actuellement le Fonds des rentes viagères du gouvernement canadien et le nombre des bénéficiaires?

2. Quel est le total du Fonds de retraite des fonctionnaires fédéraux et combien compte-t-il de bénéficiaires?

3. Où ces fonds sont-ils déposés?

4. Fait-on des placements avec ces fonds? Dans le cas de l'affirmative, quels genres de valeurs mobilières achète-t-on?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*N° 985—*M. Southam*

1. Depuis que le gouvernement actuel est entré au pouvoir, en avril 1963, combien de demandes la Commission des transports a-t-elle reçues de la part du chemin de fer Pacifique-Canadien pour l'abandon de voies ferrées dans la province de la Saskatchewan, de la province du Manitoba et de la province de l'Alberta?

2. Quelles sont les désignations subdivisionnaires de chaque demande dans chaque cas et les divers parcours milliaires en cause?

3. Quel est le revenu brut décennal du chemin de fer dans chaque cas et sa perte brute d'exploitation, s'il y en a, dans chaque cas?

4. Combien d'élévateurs à grain sont impliqués dans chaque subdivision et quelle est leur capacité totale?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1048—*M. Fisher*

1. Quels sont les noms et adresses de chaque personne nommée depuis le 1er janvier 1963 au poste de directeur d'aéroport de la classe 1 ou d'un échelon supérieur à chaque endroit en cause au Canada?

2. Où se trouvait chacun de ces titulaires avant la nomination indiquée dans la première question et quel a été ou sera le coût du transport pour lui, ses personnes à charge et ses effets personnels au nouvel endroit?

3. Un employé du ministère des Transports aux endroits respectivement mentionnés dans la première question a-t-il rempli le poste à titre permanent ou provisoire depuis cinq ans? Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms de chacune de ces personnes, le temps que la position a été remplie et avec quel degré de satisfaction et reste-t-il certaines de ces personnes à ces endroits?

4. A-t-on songé à remplir les postes en puisant dans le personnel du ministère des Transports dans les régions en cause? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on trouvé ces personnes compétentes pour les postes? Pourquoi n'a-t-on pas rempli les postes en ayant recours à ces personnes?

5. A quelle classe les nominations sont-elles normalement accessibles aux habitants *a*) de la localité, *b*) de la région et, *c*) de tout le Canada?

6. Si des zones sont établies pour les aspirants à ces postes et qu'elles dépendent de la classe des postes en question, s'en tient-on à ces règles? Sinon,

dans quels cas, depuis le 1er janvier 1963, a-t-on passé outre à ces règles et pourquoi ici ne les a-t-on pas suivies dans chaque cas?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

L'avis de motion portant production de documents n° 121 est réservé à la demande du gouvernement.

M. Smallwood, appuyé par M. Stefanson, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de tous les dessins ou modèles de drapeau que le premier ministre, les membres du Cabinet ou le gouvernement se sont vu proposer comme drapeau du Canada.—(Avis de motion portant production de documents n° 122)

La question est mise en délibération;

L'honorable représentant de Battle-River-Camrose (M. Smallwood) fait connaître qu'il désire un débat sur ladite motion.

Il est ordonné,—Que le greffier reporte ladite motion à l'ordre relatif aux *Avis de motions* (*documents*), conformément à l'article 47 du Règlement, provisoirement modifié le 20 avril 1964.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Robichaud: Que le Bill S-17, Loi concernant la mer territoriale et les zones de pêche au Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion de M. Barnett, appuyé par M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Que ledit Bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déféré au comité permanent de la marine et des pêcheries, afin que ledit comité en fasse l'examen et rapport.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Pilon, il est ordonné,—Que les noms de MM. Kelly et Brown soient substitués à ceux de MM. Pennell et Matheson sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Avis de motions*)

Il est fait appel de l'article n° 17 et comme il n'est pas abordé, il est supprimé, suivant les dispositions du paragraphe (1) de l'article 48 du Règlement.

M. Rapp, appuyé par M. More, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la Loi sur la stabilisation des prix agricoles afin

1. de prévoir des versements d'appoint, à l'égard des œufs, des porcs, etc., établis en tenant compte des prix régionaux cumulés plutôt que de la moyenne nationale pondérée des prix;
2. de prévoir le versement semestriel de ces paiements d'appoint plutôt que le versement annuel comme c'est le cas présentement.—(*Avis de motion n° 20*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le bill suivant: Bill C-99, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 1168—*M. Fisher*—27 mai

1. Quel a été le coût total de la mise en service du N.C.S.M. *Provider?*

2. La Marine royale du Canada tient-elle une comptabilité distincte pour les frais de mise en service du navire et pour les dépenses nécessitées par la correction des défectuosités? Dans l'affirmative, quel est le total estimatif de ces dépenses?

3. Le *Provider* fait-il un voyage d'initiation dans l'Atlantique; dans l'affirmative, hormis le but général d'instruction, quel autre but a motivé cet exercice?

*N° 1169—*M. Fisher*—27 mai

1. Le gouvernement se propose-t-il de moderniser, d'ici deux ans, le porte-avions N.C.S.M. *Bonaventure?* Dans l'affirmative, à combien estime-t-on le coût de la modernisation?

2. Durant la période précédant une modernisation complète, a-t-on l'intention de consacrer quelque argent à la réparation des défectuosités actuelles du navire, à la réduction des travaux d'entretien accumulés ou à la préparation de plans en vue de la modernisation? Dans l'affirmative, à combien estime-t-on ces dépenses?

3. Pendant combien de temps le *Bonaventure* sera-t-il hors de service avant que la modernisation commence?

4. Y a-t-il eu sur le N.C.S.M. *Bonaventure* une pénurie de personnel, au cours des deux dernières années, en ce qui concerne l'effectif de techniciens? Dans l'affirmative, pourrait-on donner les détails?

5. Depuis que la Marine a acheté le *Bonaventure,* quels ont été, d'année en année, les frais de réparations et d'entretien du navire?

6. Pendant combien d'années estime-t-on que le *Bonaventure* sera utilisable?

*N° 1170—*M. Marcoux*—27 mai

1. Quels sont les montants, s'il en est, des subventions octroyées à la *Polaris Shipping Co.,* par les ministères des Transports et des Pêcheries, pour la construction du navire *Cacouna* par la *Geo. T. Davie & Sons Ltd.*? Dans l'affirmative, quels sont les noms et adresses des directeurs?

2. Quels sont les montants des subventions octroyées à cette compagnie, par les ministères des Transports et des Pêcheries, pour la construction du navire *Sillery* par la *Geo. T. Davie & Sons Ltd.*?

*N° 1171—*M. Marcoux*—27 mai

1. A quelle date les Chemins de fer nationaux ont-ils accordé à *Transol Inc.* une concession de territoire à desservir entre Lévis et Rivière-du-Loup, Qué.?

2. Des appels d'offre ont-ils été faits? Dans l'affirmative, quels sont les noms des soumissionnaires et le montant de chacune des soumissions?

3. Quels sont les noms et adresses des directeurs de *Transol Inc.*?

4. Quel est le nombre de stations desservies par cette compagnie de transport?

N° 1172—*M. Latulippe*—27 mai

1. Combien le Canada a-t-il de contingents militaires à l'extérieur du pays?

2. Quel est le nombre de soldats de chacun de ces contingents et *a*) quels sont les commandants, *b*) à quel endroit chacun d'eux est-il stationné, *c*) depuis quand, *d*) depuis leur envoi dans ces endroits, quelles ont été les dépenses encourues par le Canada depuis que chacun de ces contingents sont stationnés à ces endroits?

3. Quelle est la mission exacte de chacun de ces contingents?

4. Combien de représentants militaires le Canada a-t-il dans son service diplomatique?

5. Combien y a-t-il de militaires canadiens qui sont en stage d'étude, ou font partie d'un échange de soldats avec d'autres pays, et *a*) où sont-ils, *b*) que font-ils, *c*) combien en coûte-t-il dans chaque cas au gouvernement?

6. Le gouvernement possède-t-il des statistiques démontrant quel est le nombre des Canadiens qui font partie des forces armées américaines?

7. Y a-t-il des Canadiens qui font partie des forces armées de quelque autre pays au monde?

8. Combien y a-t-il de programmes d'échanges ou de collaboration directe au sein de programmes définis entre les forces armées canadiennes et les forces armées d'autres pays?

9. Les forces armées canadiennes font-elles partie par leurs représentants, d'organismes internationaux ou interarmes de recherches? Dans l'affirmative, *a*) quels sont ces organismes, *b*) de quelle façon le Canada a-t-il participé, *c*) quelles sont les dépenses qui ont été faites à cet égard?

10. Combien de professeurs de science politique sont à l'emploi du ministère de la Défense?

N° 1173—*M. Armstrong*—27 mai

1. En vertu de quelles lois accorde-t-on une aide financière à la province de la Nouvelle-Écosse pour fins de formation technique et professionnelle?

2. Quels montants ont été fournis en vertu de chacune de ces lois au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1964?

3. Quelles sont, dans la province, les écoles techniques ou de formation professionnelle que l'on a construites ou dont on a fait l'acquisition au moyen de cet argent?

4. Quels sont les sujets enseignés et à quelles écoles donne-t-on les cours de formation à l'égard de chaque sujet?

Avis de motions émanant des députés—Lundi prochain

N° 52—*M. Leblanc*—27 mai

La Chambre est d'avis que le gouvernement ne devrait pas donner suite aux recommandations de la Commission d'enquête sur les transports, mieux connue sous le nom de la Commission MacPherson, qui suggère entre autres que les compagnies de chemins de fer aient la liberté de bâtir un système de transport par camion.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 28 mai	
308 Édifice de l'Ouest	Agriculture et colonisation.....	9 h. 30 a.m.
200 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*).....	10 h. 30 a.m.
	Le vendredi 29 mai	
308 Édifice de l'Ouest	Privilèges et élections (*Questions soulevées en Chambre par le député de Labelle (M. Girouard) le 27 avril*)....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 72

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 28 MAI 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 28 mai 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Robert Taschereau, C.P., juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 28 mai, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes.

M. Matheson, du comité permanent des affaires extérieures, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

1. Conformément à son Ordre de renvoi du 9 mars 1964, votre Comité avait pour mandat l'étude du Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à l'aménagement coopératif des ressources hydrauliques du Bassin du

fleuve Columbia, signé à Washington le 17 janvier 1961, ainsi que du Protocole contenant des modifications et des éclaircissements au Traité, annexé à un Échange de notes entre les gouvernements du Canada et des États-Unis signé le 22 janvier 1964.

2. Le 11 mars 1964, la Chambre des communes a désigné trente-cinq membres du Comité:

Mme Casselman et MM. Brewin, Byrne, Cadieux (Terrebonne), Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles), Cashin, Chatterton, Coates, Davis, Deachman, Dinsdale, Fairweather, Fleming (Okanagan-Revelstoke), Forest, Gelber, Groos, Haidasz, Herridge, Kindt, Laprise, Leboe, Macdonald, MacEwan, Macquarrie, Martineau, Matheson, Monteith, Nesbitt, Patterson, Pennell, Plourde, Regan, Ryan, Stewart, Turner.

Au cours de ses séances, ceux dont les noms suivent ont été nommés aussi à différents moments au Comité:

Mme Konantz et MM. Pugh, Willoughby, Scott, Klein, Langlois, Nielsen et Basford.

Parmi les susnommés, tous sauf M. Scott sont encore membres du Comité.

Pour assurer la préparation de ses séances, le Comité a nommé un sous-comité du programme et de la procédure composé de MM. Matheson, Nesbitt, Fleming (Okanagan-Revelstoke), Herridge, Patterson, Turner et Plourde (plus tard M. Langlois).

3. Du 7 avril 1964 au 21 mai 1964, votre Comité a tenu cinquante réunions pour recevoir des renseignements et entendre les témoignages.

4. Votre Comité a entendu les témoins suivants:

Du gouvernement du Canada:

L'honorable Paul Martin, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures; MM. G. M. MacNabb, Direction des ressources hydrauliques, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales; E. R. Olson, ministère de la Justice; M. E. Andal, Directeur associé de l'économique, ministère de l'Agriculture; A. Leahey, Coordonnateur de l'étude des sols, ministère de l'Agriculture; J. F. Parkinson, ministère des Finances.

Du gouvernement de la Colombie-Britannique:

L'honorable R. G. Williston, ministre des Terres, Forêts et Ressources hydrauliques; l'honorable R. W. Bonner, C.R., Procureur général; MM. A. F. Paget, sous-ministre des Ressources hydrauliques et Gordon Kidd, Sous-contrôleur des droits hydrauliques.

Du gouvernement de la Saskatchewan:

MM. David Cass-Beggs, Directeur général, Corporation de l'énergie de la Saskatchewan; J. W. MacNeill, Directeur exécutif, Commission de l'aménagement de la rivière Saskatchewan-sud; Barry Strayer, Professeur associé, Collège de droit, Université de la Saskatchewan.

De l'Administration hydro-électrique de la Colombie-Britannique:

MM. H. L. Keenleyside, président; W. D. Kennedy, directeur de division, Services économiques et commerciaux; J. W. Milligan, Ingénieur des réservoirs.

Témoins spéciaux:

L'honorable général A. G. L. McNaughton, C.H., C.B., CMG, DSO, ci-devant président de la section canadienne de la Commission conjointe internationale.

L'honorable E. D. Fulton, C.P., C.R., ci-devant ministre de la Justice et négociateur en chef du Traité du fleuve Columbia.

Les sociétés ou conseillers techniques dont les noms suivent:

MM. J. K. Sexton, directeur du génie civil, *Montreal Engineering Company Limited;* C. N. Simpson, président et H. J. Saaltink, ingénieur exécutif,

H. G. Acres and Company Limited; J. W. Libby, vice-président et ingénieur en chef adjoint, *G. E. Crippen and Associates Limited,* et représentant aussi la *Caseco Consultants Limited;* R. L. Hearn, président, *C. B. A. Engineering Company Limited;* MM. H. Q. Golder, ingénieur conseil; Arthur Casagrande, Professeur de la mécanique des sols et du génie des fondations, Université Harvard.

Et aussi les suivants:

MM. Richard Deane, Ing. prof.; Larratt Higgins, économiste; F. J. Bartholomew, Ing. prof.; E. P. O'Neal, secrétaire-trésorier, Fédération du travail de la Colombie-Britannique; Leslie Morris, Secrétaire et chef national du parti communiste du Canada; John Hayward, représentant le Comité du fleuve Columbia pour le Canada; T. E. Parkin, directeur des relations publiques et organisateur général, *United Fishermen and Allied Workers Union;* Bruce Yorke, conseiller, et William Kennedy, membre de la Commission exécutive nationale de l'*International Union of Mine, Mill and Smelter Workers;* C. S. Jackson, président, *United Electrical, Radio and Machine Workers of America,* Conseil du district cinq; et représentant la *Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Limited:* MM. C. H. B. Frere, avocat général, R. G. Anderson, président, et W. W. Wadeson, hydrologiste, *West Kootenay Power and Light Company Limited.*

5. En plus des exposés présentés par les témoins susdits, le comité en a reçu d'autres de: MM. J. D. McDonald, Ing. prof.; l'Association de la faune de Kootenay-Est; le Syndicat national des cultivateurs; Comité du fleuve Columbia pour le Canada, succursale de Victoria.

6. Au cours de ses délibérations, votre Comité a étudié les matières suivantes, *entre autres:*

Le Comité a examiné le Traité et le Protocole, article par article et clause par clause. Le Comité a donné une attention particulière aux sujets suivants:

a) Le plan proposé pour l'aménagement d'emplacements de réservoir et d'énergie dans la partie canadienne du Bassin du fleuve Columbia par comparaison aux autres projets d'aménagement;

b) Divers aspects des projets individuels, comme l'ampleur du bouleversement prévu, le bien-être et l'indemnisation des gens des localités affectées, la sécurité des ouvrages et les plans des autorités provinciales en ce qui concerne les régions des réservoirs, y compris le nettoyage des bassins hydrographiques;

c) La méthode permettant de créer, de mesurer et de répartir les avantages de l'énergie d'aval et la manière dont le Canada recevra ou utilisera sa part;

d) Les arrangements visant à déterminer quand la prévention des inondations sera prévue et la manière dont le Canada sera indemnisé;

e) Les possibilités de production de l'énergie électrique au Canada à la suite du Traité et du Protocole;

f) La valeur pour le Canada des avantages produits dans les rivières Kootenay par le réservoir de Libby;

g) Les droits et les possibilités des dérivations de l'eau, y compris les dérivations possibles vers les Prairies si elles en ont besoin pour la consommation;

h) Les droits constitutionnels respectifs des gouvernements fédéral et provincial relativement à l'aménagement du Columbia en tant que fleuve international.

7. Votre Comité, à la fin de ses audiences et après mûres délibérations, a adopté la résolution suivante:

Votre Comité a étudié et approuvé le Traité et le Protocole mentionnés ci-dessus.

Le Comité désire exprimer sa profonde reconnaissance à sa secrétaire, Mlle D. F. Ballantine, au personnel de la Direction des comités, aux autres membres du personnel de la Chambre des communes et à toutes les personnes qui ont témoigné devant le Comité ou qui ont aidé autrement au Comité dans son travail.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages (fascicules n°s 1 à 29) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 1 aux Journaux*)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Howard soit substitué à celui de M. Prittie sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Les avis de motions qui suivent sont appelés, reportés aux ordres inscrits au nom du gouvernement et font l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921, —trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau, et pour décréter que le «Royal Union Flag», communément appelé l'Union Jack, peut continuer à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des Nations et de notre allégeance à la Couronne. —*Le premier ministre.*

Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour décréter que «O Canada» est l'hymne national du Canada et que «Dieu protège la Reine» est reconnu comme hymne royal au Canada.—*Le premier ministre.*

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Robichaud: Que le Bill S-17, Loi concernant la mer territoriale et les zones de pêche au Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion de M. Barnett, appuyé par M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déférée au comité permanent de la marine et des pêcheries, afin que ledit comité en fasse l'examen et rapport.

Le débat se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (documents)

M. Smallwood, appuyé par M. Stefanson, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de tous les dessins ou modèles de

drapeau que le premier ministre, les membres du cabinet ou le gouvernement se sont vu proposer comme drapeau du Canada.—(*Avis de motion portant production de documents n° 122*)

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à 5 h. 52 du soir.

Un message est reçu de l'honorable Robert Taschereau, juge en chef du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement à la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

«QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

«Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

«Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

«Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.»

«Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Robichaud: Que le Bill S-17, Loi concernant la mer territoriale et les zones de pêche au Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion de M. Barnett, appuyé par M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Que ledit Bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déférée au comité permanent de la marine et des pêcheries, afin que ledit comité en fasse l'examen et rapport.

Après plus ample discussion, ladite proposition de motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Barnett,	Dionne,	Knowles,	Orlikow,
Beaulé,	Douglas,	Laprise,	Peters,
Bélanger,	Fisher,	Latulippe,	Prittie,
Boutin,	Herridge,	Martin (Timmins),	Rondeau,
Brewin,	Howard,	Mather,	Winch—21.
Chatterton,			

CONTRE

Messieurs

Addison,
Aiken,
Alkenbrack,
Armstrong,
Badanai,
Baldwin,
Basford,
Batten,
Béchard,
Beer,
Benidickson,
Berger,
Blouin,
Boulanger,
Byrne,
Cadieu,
Cadieux,
Cameron (High Park),
Cantin,
Cardiff,
Caron,
Carter,
Cashin,
Choquette,
Chrétien,
Churchill,
Côté (Chicoutimi),
Cowan,
Crossman,
Crouse,
Cyr,
Danforth,
Deachman,
Deschatelets,
Dinsdale,
Doucett,
Drouin,
Drury,
Dubé,
Dupuis,
Émard,
Éthier,
Eudes,
Fairweather,
Fane,
Favreau,
Fleming,
Forbes,
Francis,
Frenette,
Gelber,
Gendron,
Godin,
Gordon,
Gray,
Greene,
Groos,
Gundlock,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Hales,
Hamilton,
Honey,
Horner (Acadia),
Horner (Jasper-Edson),
Howe (Wellington-Huron),
Irvine,
Jorgenson,
Kelly,
Kennedy,
Klein,
Konantz (Mme),
Lachance,
Lamb,
Laniel,
Laverdière,
Leboe,
Lessard (Saint-Henri),
Loiselle,
Loney,
Macaluso,
MacEachen,
MacEwan,
MacInnis,
MacNaught,
Macquarrie,
MacRae,
McIlraith,
McIntosh,
McLean (Charlotte),
McMillan,
McNulty,
McWilliam,
Madill,
Martin (Essex-Est),
Matheson,
Matte,
Monteith,
Moore,
More,
Moreau,
Mullally,
Munro,
Nasserden,
Nesbitt,
Nicholson,
Nielsen,
Nixon,
O'Keefe,
Olson,
Ormiston,
Ouellet,
Pascoe,
Paul,
Pennell,
Pépin,
Pigeon,
Pilon,
Pugh,
Rapp,
Regan,
Ricard,
Rinfret,
Robichaud,
Rochon,
Rock,
Rouleau,
Ryan,
Simpson,
Skoreyko,
Smallwood,
Southam,
Stefanson,
Stenson,
Tardif,
Temple,
Thomas,
Tremblay,
Tucker,
Vincent,
Wahn,
Walker,
Watson (Assiniboïa),
Webb,
Weichel,
Winkler,
Woolliams—148.

Après plus ample discussion, la motion principale: Que le Bill S-17, Loi concernant la mer territoriale et les zones de pêche au Canada, soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois et déféré au comité permanent de la marine et des pêcheries.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Lessard (Saint-Henri) et Mullally soient substitués à ceux de MM. Prud'homme et Crossman sur la liste des membres du comité permanent des privilèges et des élections.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

A dix heures trente minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1174—*M. Loney*—28 mai

En vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités, quelles sommes a-t-on attribuées en 1963-1964 à la circonscription de Bruce pour les travaux suivants: Ont. 798, Ont. 277, Ont. 1264, Ont. 1265, Ont. 901, Ont. 954, Ont. 955, Ont. 1037, Ont. 928, Ont. 1134?

N° 1175—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—28 mai

1. Quel est le résultat du concours n° 63 H-664, Agent de pisciculture, que la Commission du service civil a tenu récemment?

2. Quelle était la date-limite pour la réception des inscriptions?

3. Qui a été le candidat heureux?

4. Quels sont les noms et adresses de tous les autres candidats qui se sont présentés à l'examen?

N° 1176—*M. Latulippe*—28 mai

1. Le ministre de la Justice a-t-il reçu des plaintes de qui que ce soit établissant que des universités canadiennes encourageraient directement ou indirectement la discrimination raciale?

2. Le ministère de la Justice étudie-t-il la possibilité d'exiger des universités qui reçoivent une aide financière ou des prêts du gouvernement qu'elles s'assurent qu'aucune discrimination raciale ne sera faite au préjudice d'étudiants qui se cherchent un loyer près de l'université fréquentée?

N° 1177—*M. Latulippe*—28 mai

1. Le gouvernement a-t-il aidé la Canadian Geographical Society ou le Canadian Geographical Journal depuis 1960, *a*) par ses services de consultation technique de l'un quelconque de ses ministères, *b*) par les facilités de recherches de l'un quelconque de ses ministères, *c*) par la collaboration directe de l'un ou l'autre des fonctionnaires de ses ministères, *d*) par des crédits, des subventions, des bourses pour voyages d'étude ou autres *e*) par une participation au sein d'organismes internationaux de géographie?

2. Quels sont ces organismes dont le Canada fait partie et quels sont les crédits que le gouvernement prévoit cette année pour sa participation de même que la cotisation canadienne au sein de ces organismes?

N° 1178—*M. Latulippe*—28 mai

1. Quels sont les différents travaux de l'Exposition de 1967 qui sont en cours sous contrat pour la compagnie de l'Exposition?

2. Est-ce que tous ces travaux ont fait l'objet de soumissions?

3. Qui a soumissionné pour chacun de ces travaux, quels étaient les montants de ces soumissions et à qui chacun de ces contrats furent-ils accordés?

4. Quand prévoit-on la finition de chacun de ces contrats?

5. Combien de contrats, au 31 mai 1964, étaient offerts par soumission et pour lesquels aucune décision quant à l'heureux soumissionnaires n'avait été prise?

N° 1179—*M. Latulippe*—28 mai

1. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration envisage-t-il des mesures afin d'en arriver à l'élimination graduelle des réserves indiennes au Canada?

2. La Commission des affaires indiennes a-t-elle présenté des intances au gouvernement à cet effet? Dans l'affirmative, quelle était la nature générale de ces représentations?

3. Lorsque le révérend Père J. Mulvihill, O.M.I., a préconisé l'élimination graduelle des réserves indiennes au Canada au cours d'une séance du colloque de «formations de chefs» de l'Association canadienne étudiante des Nations Unies, à Ottawa, parlait-il au nom de la Commission des affaires indiennes dont il est un membre, ou en son nom personnel?

N° 1180—*M. Latulippe*—28 mai

1. Combien de représentants régionaux de l'Exposition universelle de 1967 ont été nommés à date?

2. Qui sont ces représentants?

3. Quelles régions représentent-ils?

4. Quelles sont leurs fonctions en général?

5. Combien de bureaux seront ouverts pour ces représentants?

6. Où et quand ces bureaux seront-ils ouverts?

7. Quels sont les crédits prévus pour l'administration de ces bureaux?

8. Prévoit-on un mode spécial de représentation auprès des conseils municipaux par ces bureaux régionaux, en vue de la participation des municipalités à tout programme relatif à l'Exposition?

9. Est-ce que des ambassades canadiennes ont, parmi leur personnel, un employé spécialement assigné à faire connaître l'Exposition à l'étranger?

10. Les administrateurs de la Compagnie de l'Exposition de 1967 ont-ils étudié ou étudient-ils la possibilité de créer des comités régionaux, par exemple, un pour les Cantons de l'Est, un pour le Nord-Ouest du Québec, etc., dans chacune des provinces du Canada afin que la population canadienne dans son ensemble participe à l'Exposition?

N° 1181—*M. Starr*—28 mai

1. Combien de personnes ont établi leur droit à un boni de $500 en vertu du Programme de construction des maisons en hiver jusqu'au 15 avril 1964, alors que ce programme a pris fin?

2. Quel est le coût total de ce programme, y compris le boni de $500.

N° 1182—*M. Caouette*—28 mai

1. Le ministère des Postes a-t-il demandé des soumissions pour le poste de concierge pour le bureau de poste de Cadillac? Dans l'affirmative, quel est le nom des soumissionnaires et quel est le montant de la soumission de chacun?

2. La fonction a-t-elle été octroyée à l'un des soumissionnaires? Dans l'affirmative, quel est le nom de l'heureux soumissionnaire?

3. Sinon, quand le ministère prendra-t-il une décision?

N° 1183—*M. Laprise*—28 mai

Combien de demandes initiales ont été faites par des réclamants auprès de la Commission d'assurance-chômage, au cours de chaque année depuis 1957?

*N° 1184—*M. Rynard*—28 mai

A-t-on étudié la possibilité d'utiliser la base Edgar de l'A.R.C., qui a été fermée définitivement, à des fins universitaires et, le cas échéant, à quelles conclusions en est-on arrivé?

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Lundi prochain

28 mai—*M. Walker* (*au nom du comité spécial de la procédure et de l'organisation*):

Que le huitième rapport du comité spécial de la procédure et de l'organisation, présenté le 27 mai 1964, soit maintenant agréé.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le vendredi 29 mai	
308 Édifice de l'Ouest	Privilèges et élections (*Questions soulevées en Chambre par le député de Labelle (M. Girouard) le 27 avril*)....	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 73

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 29 MAI 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Honey, du comité permanent de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont il ordonnera la publication et que l'application de l'article 66 du Règlement soit suspendue à cet égard;

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre s'il le faut pour la commodité des témoins.

Du consentement unanime, sur motion de M. Honey, appuyé par M. Roxburgh, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Groos soit substitué à celui de M. Cashin sur la liste des membres du comité permanent des privilèges et des élections.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur le crédit agricole.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur le crédit agricole en vue de porter le capital autorisé de la Société du crédit agricole de seize millions de dollars à vingt-quatre millions de dollars, majorant

ainsi sa capacité-limite d'emprunt de quatre cents millions de dollars à six cents millions de dollars; de porter le maximum des prêts prévus par la Partie II de ladite loi de vingt mille dollars à quarante mille dollars; de majorer le maximum des prêts prévus par la Partie III de ladite loi de vingt-sept mille cinq cents dollars à cinquante-cinq mille dollars; et de prévoir en outre certaines autres modifications en ce qui concerne l'application et la mise en œuvre de ladite loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Hays, appuyé par M. Sharp, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation en vue de porter de quatre cents millions de dollars à six cents millions de dollars la responsabilité maximum de la Société d'assurance des crédits à l'exportation aux termes des contrats d'assurance conclus sous le régime de l'article 21 de la loi; de permettre que la responsabilité globale des importateurs aux termes de tous les instruments garantis par ladite Société ou payables à celle-ci soit portée de trois cents millions de dollars à quatre cents millions de dollars; de permettre que ladite Société conclue des arrangements réciproques avec des assureurs de crédits à l'exportation dans d'autres pays tendant à la réassurance des engagements découlant de contrats d'assurance avec les exportateurs; et de prévoir, en outre, certaines modifications corrélatives en ce qui concerne l'application de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Sharp, appuyé par M. Favreau, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-101, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger plus tard aujourd'hui.

Après quoi, le premier ministre suppléant (M. Martin (Essex-Est)), le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) et d'autres membres de la Chambre rendent hommage à la mémoire de M. Sherwood H. Rideout, député du district électoral de Westmorland (N.-B.).

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL 1964-1965

AGRICULTURE

ADMINISTRATION

1 Administration centrale, y compris le Comité national de coordination des services agricoles, des contributions aux «Commonwealth Agricultural Bureaux» et une contribution au Conseil de recherches en économie agricole d'un montant égal aux contributions des provinces mais n'excédant pas $50,000 .. ..$ 3,368,900 00

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill S-26, Loi concernant la Commission créée pour administrer le parc international Roosevelt de Campobello, qu'il soumet à son assentiment.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 5 inclusivement sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-32, Loi visant à restreindre l'usage du tabac;

M. Mather, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur les opérations du Compte du fonds des changes pour l'année close le 31 décembre 1963, ainsi que les relevés financiers pour l'année prenant fin le 31 décembre

1963, conformément à l'article 26 de la Loi sur la monnaie, l'Hôtel des monnaies et le Fonds des changes, chapitre 315, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise).

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 avril 1964, demandant copie de toute la correspondance et des lettres, télégrammes ou documents échangés entre Me Luc-Gilbert Lessard, de Black-Lake, Mégantic, d'une part et, d'autre part, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou les sous-ministres ou les fonctionnaires de ce ministère depuis le 1er mars 1963.—(*Avis de motion portant production de documents n° 37*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 avril 1964, demandant copie de toute la correspondance et des lettres, télégrammes ou documents échangés entre M. Albert Garant de Roberval, comté de Roberval, d'une part et, d'autre part, le ministre des Travaux publics ou le sous-ministre ou les fonctionnaires de ce ministère, depuis le 1er mars 1963. —(*Avis de motion portant production de documents n° 93*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 avril 1964, demandant copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes, rapports, résumés et mémoires, ainsi que toute réponse reçue, échangés depuis le 22 avril 1963, entre le gouvernement fédéral et un de ses ministères et la province de Saskatchewan au sujet de l'A.R.D.A. (Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles).—(*Avis de motion portant production de documents n° 96*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 avril 1964, demandant une liste, par nom ou par numéro, de toutes les libérations conditionnelles révoquées dans la ville de Montréal durant l'année 1963, en mentionnant dans chaque cas les raisons de la révocation de chacune et le nom du juge.—(*Avis de motion portant production de documents n° 113*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 20 novembre 1963, demandant copie de toute la correspondance échangée depuis 1955 entre le ministre des Transports ou un fonctionnaire de ce ministère et, d'une part, les directeurs du National-Canadien et du Pacifique-Canadien et, d'autre part, la ville de Lac-Mégantic au sujet de la suppression des passages à niveau dans cette ville et le remaniement des voies ferrées.—(*Avis de motion portant production de documents n° 166*)

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1185—*M. Latulippe*—29 mai

1. Combien de projets de travaux ont été effectués dans Compton-Frontenac depuis le 18 juin 1962?

2. Quels sont chacun de ces travaux, quels furent les soumissionnaires, à combien se montait chacune de ces soumissions et laquelle fut acceptée?

3. Combien de travaux furent effectués depuis cette date dans Compton-Frontenac, sans appel de soumissions?

4. Dans chaque cas, combien ont coûté les travaux, quelle en était la nature et qui les a exécutés?

N° 1186—*M. Latulippe*—29 mai

1. Quels sont les noms de tous ceux qui sont maîtres de poste ou qui ont des contrats pour la livraison de la malle rurale, et l'endroit dans chaque cas, de même que les salaires ou le montant du contrat dans Compton-Frontenac?

2. Combien de personnes employées par le ministère des Postes ne sont à son emploi que depuis le 18 juin 1962 et *a*) de qui s'agit-il et à quel endroit travaillent-elles, *b*) quels étaient les vacances ou les nouveaux emplois en cause?

3. Combien de personnes ont été remerciées de leurs services dans Compton-Frontenac, par le ministère des Postes depuis le 18 juin 1962 et *a*) de qui s'agit-il dans chaque cas, *b*) quelles étaient les raisons dans chaque cas pour le renvoi?

4. Combien de changements de locaux ou d'administration sont prévus par le ministère des Postes dans Compton-Frontenac pour la prochaine année, à la suite d'enquêtes ou de recommandations qui sont déjà faites et de quel endroit ou de qui s'agit-il dans chaque cas et quelles sont les raisons évoquées?

N° 1187—*M. Latulippe*—29 mai

1. Combien y a-t-il eu de congédiements ou de remplacements chez les préposés aux douanes ou les autres employés du ministère du Revenu national dans Compton-Frontenac depuis le 18 juin 1962 et *a*) de qui s'agissait-il, *b*) quelles étaient les raisons?

2. Combien de personnes ont été employées par le ministère du Revenu national dans Compton-Frontenac depuis le 18 juin 1962 et *a*) quels sont leurs noms, *b*) quelles sont leurs fonctions, *c*) quels sont leurs traitements?

N° 1188—*M. Latulippe*—29 mai

1. Quels sont les officiels ou médecins ou autres employés du ministère des Affaires des anciens combattants dans Compton-Frontenac?

2. Depuis quand chacun de ces employés du ministère sont-ils en fonction et quels sont les salaires dans chaque cas?

N° 1189—*M. Latulippe*—29 mai

Quels sont les noms de tous ceux qui travaillent pour le ministère de la Justice dans Compton-Frontenac et *a*) depuis quand y travaillent-ils, *b*) combien ont-ils reçu depuis le 18 juin 1962?

N° 1190—*M. Latulippe*—29 mai

Le ministère des Mines et des Relevés techniques compte-t-il des employés dans Compton-Frontenac? Dans l'affirmative, *a*) quels sont leurs noms, *b*) où travaillent-ils, *c*) depuis quand sont-ils à l'emploi du ministère, *d*) quels sont leurs traitements?

N° 1191—*M. Stenson*—29 mai

1. Combien de nouvelles industries ont été établies dans des régions désignées et ont profité du programme fiscal d'encouragement?
2. Combien de personnes sont employées par ces industries?
3. Dans quelle province chacune de ces industries est-elle établie?

*N° 1192—*M. Ricard*—29 mai

Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour renflouer la caisse d'assurance-chômage qui était déficitaire de près de $26,000,000 en avril 1964?

N° 1193—*M. Côté* (Chicoutimi)—29 mai

Le premier ministre a-t-il déclaré à Montréal le 26 mai dernier que la décentralisation requiert des moyens financiers qu'il faut trouver dans les dispositions constitutionnelles et, dans l'affirmative, cela veut-il dire que les droits réguliers de l'émission du crédit concédés aux banques commerciales seront repris par l'État fédéral?

N° 1194—*M. Brewin*—29 mai

Depuis le 1er janvier 1963, combien de personnes ont-elles été détenues dans des prisons et à des stations d'immigration pour une période de plus de deux semaines en vertu des articles 15 à 18 de la Loi sur l'immigration? Dans chacun de ces cas, pendant combien de temps et à quel endroit la personne en cause a-t-elle été détenue, et cette détention a-t-elle eu lieu pendant que les autorités préparaient une ordonnance d'expulsion ou après qu'une ordonnance d'expulsion eût été rendue?

N° 1195—*M. Côté* (Chicoutimi)—29 mai

1. Quel est le nombre des matelas achetés par le ministère de la Production de défense pour nos trois Armes en 1962-1963?
2. Quelles étaient la grandeur et les spécifications requises?
3. Quel a été le prix payé pour chaque catégorie de matelas; ont-ils été achetés après soumissions ou autrement?
4. Quels ont été les fabricants de ces matelas?

N° 1196—*M. Cowan*—29 mai

Quel est le nom des journalistes attachés à des journaux ou (et) à des revues, des commentateurs et des photographes qui ont pris part de quelque façon que ce soit à des émissions de nouvelles, de commentaires au sujet de nouvelles ou à d'autres émissions du même genre diffusées par la Société Radio-Canada entre le 1er janvier 1964 et le 31 mars 1964?

N° 1197—*M. Horner* (Jasper-Edson)—29 mai

1. Quand le gouvernement a-t-il acheté la propriété désignée sous le nom de Palisades à Jasper?

2. Combien a-t-il payé cette propriété?

3. A-t-on fait des observations au gouvernement en vue d'affecter cette propriété à des fins de formation de la jeunesse?

4. Quelle a été la réaction du gouvernement à ces observations?

N° 1198—*M. Orlikow*—29 mai

1. Quel déficit le ministère des Postes a-t-il accusé pour le transport du courrier de deuxième classe pendant chacune des cinq dernières années?

2. Sur ces chiffres, quelles proportions sont imputables à la livraison de journaux et à la livraison de revues?

3. Sur le déficit pour le transport des journaux, quelles proportions sont imputables à la livraison des quotidiens et à la livraison des hebdomadaires?

4. Sur le déficit pour le transport des revues, quelles proportions sont imputables au transport des revues canadiennes et au transport des revues américaines?

5. Sur le déficit pour le transport de revues, quelles proportions sont imputables aux livraisons de publications institutionnelles et commerciales?

Avis de motions émanant des députés—Lundi prochain

N° 53—*M. Alkenbrack*—29 mai

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'opportunité de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de pourvoir à une augmentation de l'allocation aux frais d'installation de tous les systèmes d'écoulement à tuiles à des fins agricoles du taux actuel de deux et demi pour cent à dix pour cent par an.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mardi 2 juin	
307 Édifice de l'Ouest	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 Édifice de l'Ouest	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	10 h. a.m.
208 Édifice de l'Ouest	Bills privés en général (*Bill S–11*)	10 h. a.m.
308 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 3 juin	
308 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*)	3 h. 30 p.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 4 juin	
371 Édifice de l'Ouest	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	10 h. a.m.
308 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 5 juin	
307 Édifice de l'Ouest	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 74

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 1er JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Baldwin, le huitième rapport du comité spécial de la procédure et de l'organisation présenté à la Chambre le 27 mai 1964 est agréé, et en voici le texte:

1. Votre Comité, par l'intermédiaire de son sous-comité de l'organisation, a étudié les divers documents parlementaires afin de déterminer si leur présentation et leur utilité étaient satisfaisantes. Tels qu'ils sont présentement publiés, les *Procès-verbaux* répondent bien, nous semble-t-il, à ce que les députés et les hauts fonctionnaires de la Chambre attendent avant tout d'une telle publication et, par conséquent, on n'en est venu à aucune conclusion à cet égard. En ce qui concerne le *Hansard* et le *Feuilleton* (Ordre du jour), on est parvenu toutefois à certaines conclusions dont traite le présent rapport.

2. Quant au *Hansard,* on expérimente à l'heure actuelle la pagination uniforme pour les versions française et anglaise de l'édition du mercredi et du vendredi. Le Comité recommande qu'on fasse, dans les plus brefs délais, tout ce qui est possible pour généraliser ces essais et les étendre aux autres jours de séance.

3. Pour ce qui est du *Feuilleton,* les éditions anglaise et française de l'Ordre du jour omettent, selon la formule présentement en usage, la publication des questions dont l'examen n'est pas prévu pour le jour auquel s'applique l'Ordre du jour et disposent les autres selon l'ordre que prévoit l'article 15 du Règlement.

4. L'omission des questions dont l'examen n'était pas prévu pour certains jours a été mise de l'avant par souci d'économie lorsque les bills de divorce ont

commencé à se chiffrer par plusieurs centaines sous la rubrique Bills d'intérêt privé. Cependant la liste des bills de divorce n'apparaît plus à *l'Ordre du jour* et le Comité est d'avis que *l'Ordre du jour* pourrait être disposé de façon plus commode et plus utile à bien peu de frais supplémentaires ou sans qu'il en coûte davantage. Les hauts fonctionnaires de la Chambre, notamment ceux qui sont à la Table, ont été consultés à cet égard et sont d'accord sur la possibilité et l'utilité d'innovations de cet ordre.

5. Nous recommandons que l'ordre selon lequel sont disposés les divers groupes de questions à l'étude dans *l'Ordre du jour* ne soit pas modifié quelles que soient les affaires du jour en ce qui concerne une séance particulière. On épargnera ainsi du temps et du travail, non seulement à l'Imprimerie mais aussi aux divers bureaux en cause de la Chambre des communes, et on facilitera pour les députés la consultation de cette publication. Chaque fois que des questions s'inscrivent sous chacune des rubriques, les groupes de sujets seraient disposés dans l'ordre suivant:

1. Ordres du jour inscrits au nom du Gouvernement
2. Bills publics
3. Bills privés
4. Avis de motions émanant de simples députés
5. Avis de motions portant production de documents
6. Avis de motions (documents)
7. Questions

6. Nous recommandons également que, compte tenu de l'article 18(2) du Règlement, les Ordres du jour inscrits au nom du gouvernement conservent, leur numéro d'ordre initial jusqu'à ce qu'il en ait été disposé et que l'application de l'article 20(1) du Règlement soit provisoirement suspendue.

7. En outre, les «Affaires du jour» figurant habituellement en haut de la page 3 du *Feuilleton* seraient arrêtées pour le jour en cause, avec les numéros de page applicables comme la chose se fait présentement. De plus, on inscrirait sur la même page les rubriques des «Affaires du jour» prévues pour chaque jour de la semaine à venir. Cette façon de procéder dispenserait de la consultation du Règlement pour savoir ce que comporteront les «Affaires du jour» des deux ou trois jours suivants. Ainsi, sur le *Feuilleton* du mercredi, les «Affaires du jour» figureraient comme pour une séance du mercredi, mais au-dessous il y aurait les «Affaires du jour» de chacun des jours à venir jusqu'au mardi suivant inclusivement. Cette liste serait—cela va de soi—modifiée d'un jour à l'autre, selon le cas.

8. Le Comité recommande que les changements précédents du format du *Feuilleton* (Ordre du Jour) soient introduits à titre d'essai jusqu'à la fin de la session actuelle.

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-26, Loi concernant la Commission créée pour administrer le parc international Roosevelt de Campobello.—*M. Pearson.*

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Avis de motions*)

M. McBain, appuyé par M. Bigg, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait donner son attention immédiate à l'introduction d'une loi qui reconnaîtrait le pavillon rouge canadien comme le drapeau national distinctif du Canada comme le favorisent la Légion royale canadienne et l'Ordre indépendant des filles de l'Epire.—(*Avis de motion n° 21*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il y a lieu de présenter une mesure modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation en vue

a) de prévoir une assistance plus considérable aux provinces et aux municipalités qui mettent en œuvre des programmes de réaménagement urbain, en autorisant la Société centrale d'hypothèques et de logement (ci-après appelée la Société) à verser des contributions et à consentir des prêts aux provinces ou aux municipalités pour leur aider à faire face au coût de semblables programmes et, à cette fin, à pourvoir au paiement sur le Fonds du revenu consolidé de montants n'excédant pas dans l'ensemble cent millions de dollars;

b) d'autoriser la Société à faire des prêts et à assurer ceux que des prêteurs agréés ont consentis à des propriétaires de maisons existantes dans des régions visées par les programmes de réaménagement urbain;

c) d'autoriser la Société à faire des prêts et des contributions à des organismes provinciaux ou municipaux de logement pour la construction ou l'acquisition d'habitations collectives et l'exploitation de semblables habitations, et de permettre à la Société de verser sous forme de contribution une partie des pertes d'exploitation de semblables immeubles qui offrent des facilités de logement subventionnées aux particuliers ou aux familles à faible revenu;

d) de permettre que soient englobées dans des entreprises fédérales-provinciales d'habitations collectives des facilités existantes de logement ainsi que des maisons du type «foyer» ou «pension»;

e) d'autoriser la Société à consentir des prêts à des organisations à but non lucratif pour faciliter l'acquisition ou la construction de logements pour des particuliers ou des familles à faible revenu;

f) d'autoriser la Société à consentir à des associations coopératives et des corporations de charité des prêts destinés à aider la construction de logements pour des étudiants d'université et leur famille et de porter de cent millions de dollars à cent cinquante millions de dollars le montant maximum qui peut être prélevé à cette fin sur le Fonds du revenu consolidé;

g) d'autoriser la Société à consentir aux provinces des prêts destinés à aider la construction ou l'agrandissement des usines de traitement des eaux-vannes et de permettre à la Société de renoncer au remboursement de vingt-cinq pour cent du principal et de l'intérêt des prêts consentis à cette fin aux

provinces ou aux municipalités à l'égard des travaux terminés le 31 mars 1967;

h) d'augmenter de deux milliards de dollars à deux milliards et demi de dollars l'imputation maximum permise sur le Fonds du revenu consolidé au titre des prêts directs consentis par la Société;

i) de prévoir l'établissement, au Fonds du revenu consolidé, d'un compte spécial sur lequel des montants n'excédant pas au total cent millions de dollars pourront être avancés à la Société pour lui permettre de consentir des prêts aux détenteurs d'hypothèques souscrites à l'égard de prêts assurés en vertu de la loi et pour lui permettre d'acheter des hypothèques souscrites pour garantir de semblables prêts;

j) d'augmenter la proportion du prêt en ce qui concerne les prêts assurés consentis à des propriétaires et à des constructeurs de maisons; et

k) de prévoir en outre certains changements dans l'application de la loi.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Nicholson, appuyé par M. Laing, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-102, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Robichaud, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1964-373, en date du 12 mars 1964, autorisant le mode d'affectation des primes de pêche à verser pour l'année terminée le 31 mars 1964, et exposé de la manière dont les versements ont été effectués durant ladite année, conformément à l'article 4 de la Loi sur les pêches Maritimes, chapitre 61, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise)

A dix heures vingt-cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1199—*M. Bell*—1er juin

Relativement au projet d'aménagement d'un parc historique national à Fort LaTour, Portlant Point, Saint-Jean (N.-B.), *a*) quels résultats ont donné les fouilles qui ont été faites l'été dernier, *b*) a-t-on fait des démarches auprès des autorités françaises quant aux vieilles archives et, dans le cas de l'affirmative, à quoi les démarches ont-elles abouti; *c*) dans quelle mesure le présent gouvernement entend-il contribuer au projet?

*N° 1200—*M. Woolliams*—1er juin

1. Quand le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales entend-il modifier le règlement et les lois régissant les parcs afin que les touristes qui enfreignent les règlements du stationnement dans le parc national de Banff n'aient pas à comparaître en cour comme s'ils avaient commis un quasi-délit et/ou un délit criminel?

2. Le gouvernement entend-il abolir le péage exigé des gens qui utilisent la route transcanadienne et doivent traverser les parcs en route vers leur destination, bien qu'ils ne désirent pas rester dans les parcs?

3. Quels taux sont exigés des gens utilisant des voitures particulières ou des camions de transport quand ils doivent traverser les parcs?

4. En vertu de quelle autorité exige-t-on des droits d'une personne utilisant la route transcanadienne lorsque cette personne n'entend pas rester dans les parcs ni les visiter?

N° 1201—*M. Mather*—1er juin

1. Quel est le coût, en dollars, des œuvres d'art abstrait que l'on voit dans les nouvelles aérogares de Winnipeg, d'Edmonton et de Toronto?

2. A-t-on l'intention de recourir à la même forme d'art pour la décoration de l'aéroport international de Vancouver?

N° 1202—*M. Mather*—1er juin

A quoi faut-il attribuer l'augmentation sensible des importations canadiennes en provenance des États-Unis dans le premier trimestre de 1964?

N° 1203—*M. Woolliams*—1er juin

1. Combien y a-t-il de motels, d'hôtels ou d'autres installations de ce genre présentement en voie de construction à Banff?

2. Qui construit ces motels, quels en sont les propriétaires et quels appels d'offre le gouvernement a-t-il faits, s'il y en a eus?

N° 1204—*M. Orlikow*—1er juin

La Direction des poids et mesures du ministère du Commerce et la Direction des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ont-ils été en mesure de décider à quel ministère il incombe de s'assurer que le contenu des récipients cirés correspond aux indications inscrites sur les récipients?

N° 1205—*M. Orlikow*—1er juin

Le gouvernement envisage-t-il la possibilité d'adopter une méthode visant à dédommager les victimes d'un attentat en leur versant des paiements en espèces, à l'instar de certains pays, comme la Grande-Bretagne?

N° 1206—*M. Orlikow*—1er juin

Le Canada fait-il encore usage des antiparasitaires aldrine, dieldrine et endrine? Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il de tenir compte des nouvelles portant que leur emploi a causé la mort de millions de poissons dans le Mississippi, aux États-Unis?

Avis de motion portant production de documents—Mercredi prochain

N° 123—*M. Orlikow*—1er juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les déclarations et directives émanant du gouvernement et transmises aux ministères de l'État, au cours de l'année écoulée, relativement aux recherches et enquêtes visant la sécurité.

Avis de motions émanant du gouvernement—Mercredi prochain

1er juin—*Le secrétaire d'État aux affaires extérieures:*

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la ratification du Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la mise en valeur, entreprise conjointement, des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, signé à Washington le 17 janvier 1961, et l'entrée en vigueur, par voie de conséquence, du Protocole y annexé, joint à un Échange de notes, signé à Washington le 22 janvier 1964, et que cette Chambre donne à cet égard son assentiment.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 2 juin	
307 Édifice de l'Ouest	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 Édifice de l'Ouest	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	10 h. a.m.
208 Édifice de l'Ouest	Bills privés en général (*Bill S–11*)	10 h. a.m.
356–S	Crédit au consommateur (*mixte*)	10 h. a.m.
308 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 3 juin	
308 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*)	3 h. 30 p.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 4 juin	
208 Édifice de l'Ouest	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	9 h. 30 a.m.
371 Édifice de l'Ouest	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	10 h. a.m.
308 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m.

Salle	Comité	Heure
	Le vendredi 5 juin	
307 Édifice de l'Ouest	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 75

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 2 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-21, Loi autorisant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre la cité de Sainte-Foy, comté de Québec, et la municipalité de Saint-Nicolas, comté de Lévis, toutes deux dans la province de Québec;

M. Deschatelets, appuyé par M. MacNaught, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-18, Loi concernant le Bureau de Commerce de Montréal;

M. Mackasey, appuyé par M. Greene, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 4 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-31, Loi concernant la fête de sir John A. Macdonald;

M. Macquarrie, appuyé par Mme Casselman, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole;

M. Hays, appuyé par M. Tremblay, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 avril 1964, demandant copie des lettres, mémoires ou autres documents échangés depuis le 22 avril 1963 par le gouvernement et toute municipalité comprise dans la région de la Capitale nationale, relativement à la création possible d'un district de la Capitale nationale.—(*Avis de motion portant production de documents n° 107*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 29 avril 1964, demandant copie des lettres, mémoires ou autres documents échangés depuis le 22 avril 1963 par le gouvernement canadien, d'une part, et les gouvernements des provinces de Québec et d'Ontario, d'autre part, relativement à la création d'un district de la Capitale nationale.—(*Avis de motion portant production de documents n° 108*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 275*), en date du 29 avril 1964, demandant l'état suivant: 1. Depuis le 1er janvier 1962, a-t-on adjugé des contrats à la Canadair Limited et, dans le cas de l'affirmative, à l'égard de chacun de ces contrats, quelle en est *a*) la nature, *b*) la date d'achèvement des travaux, *c*) le montant en cause, *d*) le nombre d'employés

(i) réel ou (ii) estimatif engagés à l'exécution du contrat, *e*) le nombre d'heures-homme de travail (i) réel ou (ii) estimatif employées dans l'exécution du contrat, *f*) le rapport qui existe entre le nombre (i) d'employés ou (ii) d'heures-homme de travail et le nombre total d'employés à Canadair ou d'heures-homme de travail accomplies à Canadair?

2. Grâce à l'activité attribuable au gouvernement, prévoit-on que la Canadair fournira plus d'emploi au cours des six prochains mois et, dans le cas de l'affirmative, combien d'employés et d'heures-homme de travail cela représentera-t-il au juste et par rapport à l'effectif total de la main-d'œuvre?

3. Le gouvernement songe-t-il à prendre d'autres dispositions pour faire en sorte que le nombre des employés de Canadair rémunérés à l'heure s'accroisse et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont précisément ces dispositions?

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 278*), en date du 29 avril 1964, demandant l'état suivant: 1. Depuis le 1er janvier 1962, un ministère ou une agence du gouvernement ont-ils adjugé à la Fairey Aviation Ltd., Darthmouth (N.-É) ou Pat Bay (C.-B.), des contrats en régie intéressée? Dans le cas de l'affirmative, quels étaient la teneur, le montant et la date de chaque contrat ainsi accordé?

2. Quels contrats autres que ceux dont il est question à la 1re partie ont été adjugés par un ministère ou une agence du gouvernement à la Fairey Aviation Ltd., Darthmouth (N.-É.) ou Pat Bay (C.-B.), depuis le 1er janvier 1962, en indiquant la teneur, le montant et la date de chaque contrat?

3. Si des demandes de soumissions ont été faites, quels étaient le nom des sociétés qui n'ont pas obtenu le contrat et le montant de chacune de leur soumission?

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Copies des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie de II de la *Gazette du Canada,* du mercredi 27 mai 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise).

État financier de la Société royale du Canada, certifié par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 mars 1964. (Texte anglais).

Procès-verbaux (en français et en anglais) de la Société royale du Canada pour l'année 1963, conformément à l'article 9 de la Loi constituant en corporation la Société royale du Canada, chapitre 46, Statuts du Canada, 1883.

Neuvième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants dont les noms suivent, déposée après le 1er avril 1964, et présentée le 1er juin, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement.

John William Blain, John Barker Lawson, Thomas Albert Boyles et plusieurs autres personnes, toutes de Toronto (Ontario), en vue d'obtenir une loi constituant en société *World Mortgage Corporation* et/ou «La Corporation Mondiale d'Hypothèques», et pour d'autres fins.—*M. Wahn.*

A dix heures huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 1207—*M. Fairweather*—2 juin

1. Quels sont les membres du Conseil privé qui ont vu une partie quelconque du film de Richard Ballentine, de l'*Inter Video Productions,* sur l'honorable Lester B. Pearson?

2. A quelles occasions le premier ministre a-t-il vu des parties du film?

3. Pour quelles raisons la Société Radio-Canada a-t-elle décidé de ne pas diffuser le film sur son réseau de télévision?

4. Les membres du Parlement auront-ils l'occasion de voir le film qui a coûté $35,000 à Radio-Canada?

N° 1208—*M. Martineau*—2 juin

1. Le premier ministre a-t-il choisi personnellement, comme emblème officiel du Canada, le drapeau rouge et blanc portant trois feuilles d'érable réunies sur une seule tige?

2. Quels conseillers le premier ministre a-t-il consultés avant de proposer ce drapeau comme drapeau officiel du Canada?

3. Quel est le nom des experts en science héraldique qui ont été consultés à ce sujet?

4. Les conseillers du premier ministre et les experts ont-ils proposé d'autres modèles qui pourraient devenir le nouveau drapeau du Canada?

5. Quelle est la signification héraldique du nouveau drapeau?

6. Le premier ministre ou le gouvernement ont-ils reçu, de certains particuliers ou d'associations, d'autres propositions concernant le drapeau national?

7. De qui ont-ils reçu ces suggestions?

N° 1209—*M. Martineau*—2 juin

1. Au sujet de la réponse donnée à la question n° 219 concernant la construction d'un bureau de poste à Messines, comté de Gatineau, province de Québec, le ministre des Travaux publics se propose-t-il maintenant de construire un bureau de poste à cet endroit?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) a-t-il acquis un terrain à cette fin ou s'il ne l'a pas encore acquis, a-t-il fait un choix définitif au sujet du terrain, *b*) à qui appartient ce terrain, *c*) quel a été le prix d'acquisition, *d*) ce terrain est-il situé au centre du village, *e*) y a-t-il d'autres terrains disponibles au centre du village, *f*) ces autres terrains ont-ils été considérés, *g*) qui a recommandé l'acquisition de ce terrain par le gouvernement?

*N° 1210—*M. Coates*—2 juin

1. Qui est l'auteur du drapeau «aux trois feuilles d'érable» qui flottait au mât de la résidence officielle du premier ministre, au lac Harrington, les samedi 30 mai et dimanche 31 mai?

2. Pendant combien d'heures ce drapeau a-t-il flotté au mât durant les deux jours mentionnés?

N° 1211—*M. Winkler*—2 juin

1. Quelle diminution du personnel *a*) civil, *b*) militaire de chacune des trois armes du ministère de la Défense nationale a-t-on réalisée depuis le 21 avril 1963?

2. Combien d'officiers de chaque grade de chaque arme ont été rayés des cadres pendant la même période de temps?

3. Quelle est la diminution du personnel proposée pour chacune des trois armes pendant les douze prochains mois?

N° 1212—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—2 juin

1. Quels sont les détails relatifs aux projets suivants en exécution de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles dans la province du Nouveau-Brunswick:

4001—Services de conseils aux agriculteurs en matière de gestion de lots forestiers;

4002—Conservation des sols et des eaux—en vertu du programme du Nouveau-Brunswick pour l'amélioration des terres afin de promouvoir l'expansion de l'agriculture dans les régions où il existe un bon potentiel d'expansion au sein des zones-pilotes pour l'exercice 1962-1963;

4004—Usage des terres à d'autres fins—par l'acquisition de terres marginales pour des fins forestières à Lincour et pour le réétablissement de 15 familles;

4005—Conservation des sols et des eaux—en vertu du programme du Nouveau-Brunswick pour l'amélioration des terres, tel que décrit dans le projet 4002, au sein des zones-pilotes durant l'exercice 1963-1964?

2. Quel est le coût estimatif de chacun de ces projets?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi le 10 juin

N° 124—*M. Winkler*—2 juin

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copies conformes des premières chartes d'armoiries octroyées au Canada et aux provinces de l'Ontario et du Québec.

Dépôt de bills—Jeudi prochain

2 juin—*M. Pennell*—Bill intitulé: «Loi modifiant le Code criminel (Captation de messages télégraphiques, etc.)».

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

LE COMITÉ PERMANENT DE LA BANQUE ET DU COMMERCE

étudiera,

le ou après le JEUDI 4 JUIN

Bill S-18, Loi concernant le Bureau de Commerce de Montréal.—*M. Mackasey.*

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 3 juin	
308 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*)	3 h. 30 p.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 4 juin	
208 Édifice de l'Ouest	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	9 h. 30 a.m.
371 Édifice de l'Ouest	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 5 juin	
307 Édifice de l'Ouest	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 76

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 3 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Loiselle, du comité permanent des bills privés en général, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le Bill S-11, Loi constituant en société la Canadian Conference of the Brethren in Christ Church, et est convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes:

Article 4 du bill:

Alinéa *a*), page 2, ligne 7, ajouter après le mot «foi» le mot «chrétienne».

Alinéa *b*), page 2, ligne 11, ajouter après le mot «foi» le mot «chrétienne».

Alinéa c), page 2, ligne 18, ajouter après le mot «foi» le mot «chrétienne».

Ajouter, à la page 5, le nouvel article 18 qui suit:

Application. 18. Les dispositions du paragraphe (3) de l'article 147 de la Loi sur les compagnies s'appliquent à la Corporation.

Renuméroter l'article 18 du bill, à la page 5, en y attribuant le numéro 19.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages (fascicule n° 1) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 2 aux Journaux*)

M. Baldwin, du comité permanent des comptes publics, présente le deuxième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre;

2. Qu'il soit autorisé à instituer des sous-comités, à en fixer le quorum et à leur confier l'examen de toute question renvoyée au Comité; que les sous-comités ainsi institués soient autorisés à mander des personnes, à acquérir la production de documents et archives et à interroger des témoins; à siéger pendant les séances de la Chambre et à faire rapport de temps à autre au Comité.

Du consentement unanime, sur motion de M. Baldwin, appuyé par M. Tardif, ledit rapport est agréé.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie d'un télégramme envoyé, le 27 mai 1964, au premier ministre de la province de Terre-Neuve par le premier ministre du Canada au sujet du drapeau national et du *Royal Union Flag*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Stewart soit substitué à celui de M. Foy sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Francis soit substitué à celui de M. Eudes sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Hales soit substitué à celui de M. Lambert sur la liste des membres du comité spécial de la procédure et de l'organisation.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Loiselle, appuyé par M. Béchard, il est ordonné,—Que les pétitions de La Compagnie de Téléphone Bell du Canada, La Casualty, Compagnie d'Assurance du Canada, Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance Générale, Stan Reesor Kaufman et plusieurs autres personnes, en vue d'obtenir une loi constituant en société *Meota Pipe Lines Ltd.*, et de John William Blain et plusieurs autres personnes, en vue d'obtenir une loi constituant en société La Corporation Mondiale d'Hypothèques, déposées après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement, soient déférées au Comité permanent du Règlement avec les septième et neuvième rapports s'y rapportant du greffier des pétitions les jeudi 21 mai et mardi 2 juin 1964 respectivement, afin que le Comité avise à la présentation des recommandations qu'il jugera utiles.

L'avis de motion suivant est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen plus tard aujourd'hui, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la ratification du Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la mise en valeur, entreprise conjointement, des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, signé à Washington le 17 janvier 1961, et l'entrée en vigueur, par voie de conséquence, du Protocole y annexé, joint à un Échange de notes, signé à Washington le 22 janvier 1964, et que cette Chambre donne à cet égard son assentiment.—*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.*

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les quatre questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 182—*M. Pigeon*

A quelle somme s'élèvent, pour chaque ministère de l'État ou chaque société de la Couronne, tous les contrats adjugés ou toutes les commandes placées sans appel de soumissions publiques depuis le 22 avril 1963?

N° 687—*M. Smith*

1. Quelles directives, instructions, ordres donne-t-on et quels règlements impose-t-on aux équipes de recherches pour *a*) l'achat des matériaux et fournitures qu'elles utilisent dans l'exercice de leurs fonctions, *b*) l'embauchage de la main-d'œuvre?

2. A-t-on apporté des changements à ces règlements depuis un an et, dans le cas de l'affirmative, quels sont ces changements?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 968—*M. MacRae*

1. Quels contrats de service le ministère de la Production de défense a-t-il adjugés à l'égard du camp Gagetown, pour l'année financière allant du 1er avril 1964 au 31 mars 1965?

2. Qui a présenté des soumissions et quel était le montant de chaque offre?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1195—*M. Côté* (Chicoutimi)

1. Quel est le nombre des matelas achetés par le ministère de la Production de défense pour nos trois Armes en 1962-1963?

2. Quelles étaient la grandeur et les spécifications requises?

3. Quel a été le prix payé pour chaque catégorie de matelas; ont-ils été achetés après soumissions ou autrement?

4. Quels ont été les fabricants de ces matelas?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Les avis de motions portant production de documents *nos 121 et 123* sont réservés à la demande du gouvernement.

M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Favreau, propose,—Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la ratification du Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la mise en valeur, entreprise conjointement, des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, signé à Washington le 17 janvier 1961, et l'entrée en vigueur, par voie de conséquence, du Protocole y annexé, joint à un Échange de notes, signé à Washington le 22 janvier 1964, et que cette Chambre donne à cet égard son assentiment.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le Bill C-91, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, sans amendement.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de Webster soit substitué à celui de M. Mather sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Avis de motions*)

M. Macquarrie, appuyé par M. Howe (Wellington-Huron), propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'établir un régime de libre-échange entre le Canada et les îles des Antilles comprises dans la fédération proposée des Antilles de l'Est.—(*Avis de motion n° 22*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 1213—*M. Woolliams*—3 juin

1. Durant la période de 90 à 100 jours où le dénommé Hooper était détenu en prison, de quel délit, s'il y a lieu, l'accusait-on autre que d'avoir refusé de répondre à certaines questions censément conformes aux règlements et à la loi?

2. Durant la période de 90 à 100 jours où Hooper était emprisonné, combien de fois a-t-il comparu devant les tribunaux pour renvoi de cause, conformément aux articles et dispositions du Code criminel du Canada?

3. Durant la période de 90 à 100 jours où le dénommé Hooper était en prison, avant d'être expulsé, combien de fois les autorités compétentes ou les tribunaux lui ont-ils demandé s'il était disposé à répondre aux questions auxquelles, dit-on, il refusait de répondre?

4. Quel est le nombre des personnes qui sont présentement emprisonnées, au Canada, pour des raisons semblables à celles qui ont motivé la détention du dénommé Hooper?

5. Combien de personnes étaient détenues durant la période de 90 à 100 jours où Hooper était en prison?

N° 1214—*M. Orlikow*—3 juin

1. Quel est le montant global des sommes d'argent dépensées par la Société Radio-Canada pour la réalisation de programmes *a*) sur son réseau de langue française, *b*) sur son réseau de langue anglaise, *c*) à Toronto, *d*) à Montréal?

2. Quel est le montant global des sommes d'argent dépensées par la Société Radio-Canada pour la diffusion de ses programmes *a*) par son réseau français, *b*) par son réseau anglais, *c*) à Toronto, *d*) à Montréal?

N° 1215—*M. Howard*—3 juin

Depuis que M. A. E. Fry est surintendant de l'agence indienne du Yukon, à quelles dates précises a-t-il visité Telegraph Creek (C.-B.) et à l'égard de chacune de ses visites à cet endroit *a*) par quel moyen de transport s'y est-il rendu, *b*) quelle a été la durée de son séjour en minutes, heures, jours ou semaines, selon le cas, *c*) s'est-il réuni avec des Indiens et, dans le cas de l'affirmative, qui étaient ces Indiens et quelle a été la durée de la réunion ou des réunions, *d*) s'est-il réuni avec d'autres personnes et, dans le cas de l'affirmative, qui étaient-elles et quelle a été la durée de la réunion ou des réunions, *e*) par quel moyen de transport est-il revenu?

N° 1216—*M. Howard*—3 juin

Quelles sommes la Direction des affaires indiennes a-t-elle dépensées au cours de chacune des années financières 1961-1962, 1962-1963 et 1963-1964, à l'égard de chacune des localités indiennes suivantes: Atlin, Lower Post, Telegraph Creek et Iskut en Colombie-Britannique?

N° 1217—*M. Bell*—3 juin

1. Depuis le 1er janvier 1964, combien de marins grecs ont été déportés, ou le seront, après avoir purgé les peines d'emprisonnement qui leur ont été imposées pour entrée illégale au Canada?

2. Quels sont les noms de ces personnes, les lieux de condamnation, les peines et les amendes qui leur ont été imposées?

3. Les marins des autres nationalités sont-ils poursuivis de la même manière que les marins grecs lorsqu'ils entrent au Canada illégalement?

N° 1218—*M. Rhéaume*—3 juin

1. Pour chaque année depuis 1953, combien de malades indiens et esquimaux des Territoires du Nord-Ouest ont été admis à l'hôpital Charles Camsell à Edmonton pour y être traités pour des maladies aiguës ou des maladies autres que la tuberculose?

2. Quel a été le coût approximatif de tous ces soins pour chaque année depuis 1953, y compris les frais de déplacement de ces malades?

N° 1219—*M. Gundlock*—3 juin

1. La société Radio-Canada possède-t-elle des renseignements sur la citoyenneté de M. Minifie, commentateur de Radio-Canada à Washington?

2. M. Minifie a-t-il renoncé à la citoyenneté canadienne et, dans le cas de l'affirmative, quand l'a-t-il fait?

N° 1220—*M. Smith*—3 juin

1. En quoi consiste la formule d'immigration n° 1000 et quel est son objet?

2. Les citoyens canadiens de naissance ou naturalisés doivent-ils remplir ces formules quand ils rentrent au Canada à la suite de visites à l'étranger? Dans le cas de l'affirmative, quelles catégories de citoyens canadiens doivent le faire?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 4 juin	
208 Édifice de l'Ouest	Marine et pêcheries (*Bill S–17*).....	9 h. 30 a.m.
371 Édifice de l'Ouest	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
371 Édifice de l'Ouest	Défense (*Bill C–90*).....	11 h. a.m.
	Le vendredi 5 juin	
307 Édifice de l'Ouest	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 77

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 4 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. McNulty soit substitué à celui de M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce) sur la liste des membres du comité spécial de la défense.

M. Pennell, appuyé par M. Beer, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-103, Loi modifiant le Code criminel (Captation de messages télégraphiques, etc.), qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochane séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Favreau: Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la ratification du Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la mise en valeur, entreprise conjointement, des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, signé à Washington le 17 janvier 1961, et l'entrée en vigueur, par voie de conséquence, du Protocole y annexé, joint à un Échange de notes, signé à Washington le 22 janvier 1964, et que cette Chambre donne à cet égard son assentiment.

Le débat se poursuit;

M. Brewin, appuyé par M. Herridge, présente l'amendement suivant: Que la Résolution dont la Chambre est saisie soit modifiée par l'adjonction des mots suivants: «sous réserve de la négociation d'un nouveau protocole ou d'un échange de lettres élucidant le droit, pour le Canada, de détourner jusqu'à concurrence de 6,000 pieds cubes par seconde ou 5 millions de pieds-acre par année du fleuve Columbia à l'avantage des régions de la Prairie et en vue des multiples usages auxquels se prête l'eau ainsi détournée.»

L'honorable représentant de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Turner) formule une objection concernant l'admissibilité de l'amendement.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'un débat;

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement)

(Bills privés)

Le Bill S-11, Loi constituant en société la Canadian Conference of the Brethren in Christ Church, est étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements *(émanant du comité permanent des bills privés en général)* et étudié dans sa forme modifiée.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Avis de motions (documents)

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Smallwood, appuyé par M. Stefanson: Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de tous les dessins ou modèles de drapeau que le premier ministre, les membres du cabinet ou le gouvernement se sont vu proposer comme drapeau du Canada.—*(Avis de motion portant production de documents n° 122)*

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le Bill S-25, Loi concernant les Conventions de Genève (1949), qu'il soumet à son assentiment.

Le débat reprend sur le rappel au Règlement concernant l'admissibilité de l'amendement soumis par M. Brewin à la motion portant approbation de la ratification du Traité du fleuve Columbia.

Après plus ample débat;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

M. l'ORATEUR SUPPLÉANT: La question très restreinte et très limitée dont la Chambre est saisie, ce n'est pas l'approbation ou la désapprobation des termes de l'entente, mais bien l'approbation ou la désapprobation de la ratification du traité. J'hésiterais à statuer qu'en cherchant à obtenir cette approbation, et en saisissant la Chambre de cette question très limitée, le gouvernement abdique, par ce fait même, ses prérogatives dans le domaine des traités, prérogatives sur lesquelles semble empiéter l'amendement proposé.

En tout cas, s'il peut y avoir quelque doute au sujet de la possibilité d'admettre cet argument constitutionnel, il semble que la validité de l'amendement proposé par le député de Greenwood (M. Brewin) peut être mis en doute pour d'autres raisons plus concrètes. Comme l'a signalé le député de Peace-River (M. Baldwin), il est extrêmement difficile de produire une motion acceptable dans une situation comme celle-ci. D'abord, il y a les restrictions imposées par l'article 44 du Règlement que connaissent, évidemment, les députés. Mais je

devrais peut-être citer cet article: «Lorsqu'une question est en débat, nulle motion n'est accueillie, si ce n'est en vue de l'amender, de la renvoyer à une date déterminée, de proposer la question préalable, de faire lire les ordres du jour, de procéder à une autre affaire inscrite au *Feuilleton,* d'ajourner le débat ou d'ajourner la Chambre.»

En outre, la règle de la pertinence impose aussi des limites à l'amendement. Je citerai, à ce propos, le passage suivant qui figure à la page 421 de la 16e édition de May: «La règle fondamentale selon laquelle le débat doit se rapporter à une question implique nécessairement l'autre règle qui veut que tout amendement se rapporte à la question au sujet de laquelle il est proposé. De façon générale, on ne peut soulever, dans un débat, une question qui ne serait pas pertinente si elle était proposée à titre d'amendement, et un amendement ne peut être proposé aux fins d'exposer des arguments qui ne se rapportent pas à la question principale.»

Voici donc le problème: si un amendement ne propose pas quelque chose de nouveau, il est nul, et s'il propose quelque chose de nouveau dont il n'est pas question dans la motion, il n'est pas pertinent. Dans ce cas-ci, l'amendement proposé introduit un argument nouveau et enfreint donc la règle de la pertinence.

Un autre point soulevé par les honorables députés de Peace-River et Saint-Laurent-Saint-Georges, c'est que l'amendement est un rejet amplifié. Il me semble qu'accepter l'amendement, c'est s'opposer à la ratification du traité, car il propose la réouverture des négociations afin de modifier les modalités du traité lui-même. Le Règlement de la Chambre prévoit une façon de rejeter une question, non en proposant un amendement, mais simplement en votant contre la proposition principale.

En outre, la présidence est d'accord avec l'argument invoqué au cours du débat cet après-midi, selon lequel on ne peut proposer un amendement qui ne s'oppose pas à la motion principale ou ne la modifie pas, mais qui tente seulement de l'approuver conditionnellement. La référence de cet après-midi avait trait au commentaire 201 de la 4e édition de Beauchesne.

Enfin, la présidence estime que l'amendement proposé par le député de Greenwood équivaut à une motion de fond exigeant un préavis.

Comme on a prétendu ce soir que nous sommes en présence d'un précédent, je pourrais peut-être, en terminant, appeler l'attention des députés sur une situation semblable qui est consignée à la page 132 des *Journaux* de la Chambre des communes, livraison du 11 juin 1958. A l'époque, la Chambre était saisie de la motion suivante: «La Chambre décide qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'échange de notes constituant un accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique . . . et que cette Chambre approuve ledit échange de notes.»

M. Howard, appuyé par M. Martin (Timmins), avait alors proposé l'amendement suivant: «Que la motion soit modifiée par l'adjonction des mots suivants: «Et, que, de l'avis de cette Chambre, en considération des intérêts de la sécurité collective et des principes des Nations Unies, le gouvernement devrait étudier les mesures nécessaires pour incorporer ces accords dans la structure de l'OTAN».

M. Michener, alors Orateur, a rendu la décision suivante: «Je souscris à l'opinion qu'il» . . .

L'Orateur suppléant, . . . «a exprimée sous réserve quant à l'irrecevabilité de la proposition qui ressort, je crois, d'un examen de la motion même. Elle comporte deux choses: d'abord, qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent l'accord, et, en second lieu, que la Chambre approuve l'accord. C'est tout ce que la motion propose. De fait, l'adoption de la motion constituera l'approbation de l'accord, et son rejet une désapprobation de l'accord. Si l'amen-

dement a pour effet de refuser la motion, il est inutile et non pertinent, car les députés désireux de désapprouver l'accord n'ont qu'à voter contre la motion actuelle. Si l'amendement ajoute quelque chose de positif à la motion, c'est une déclaration de principe.»

Puis, on trouve quelques lignes plus loin: «L'acceptation éventuelle de l'amendement et de la motion constituerait une approbation de l'accord, mais on y aurait ajouté une déclaration de ce principe distinct, étranger à la motion, qui n'est pas nécessaire pour qu'on décide de la motion en question.»

«Cette vue se confirme par l'examen du nombre limité de cas où l'on peut introduire un principe par un amendement.»

M. l'Orateur Michener se reporte ici à une décision d'un de ses prédécesseurs, qu'a mentionnée cet après-midi l'honorable député de Saint-Laurent-Saint-Georges, dans laquelle il disait: «May, Bourinot et Redlich disent que les seules motions au sujet desquelles on peut proposer des amendements contenant une déclaration de principe sont les motions tendant à voter une adresse en réponse au discours du trône, les motions demandant que la Chambre se forme en comité des voies et moyens ou des subsides, ou la deuxième lecture des bills publics.»

C'est pour ces raisons et en me fondant sur ces précédents que je dois déclarer l'amendement irrecevable.

Sur ce, l'honorable représentant de Greenwood (M. Brewin) en appelle à la Chambre de la décision de la présidence.

M. l'Orateur suppléant met aux voix la question suivante: «La décision de la présidence est-elle maintenue?»—Et la décision est maintenue par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Alkenbrack,
Armstrong,
Badanai,
Baldwin,
Basford,
Batten,
Beaulé,
Béchard,
Beer,
Berger,
Bigg,
Blouin,
Boulanger,
Boutin,
Brown,
Byrne,
Cadieux,
Cameron (High Park),
Cantelon,
Cantin,
Cardiff,
Carter,
Cashin,
Choquette,
Chrétien,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Cooper,
Côté (Chicoutimi),
Côté (Longueuil),
Cowan,
Crossman,
Crouse,
Cyr,
Danforth,
Davis,
Deachman,
Deschatelets,
Dinsdale,
Dionne,
Doucett,
Émard,
Enns,
Éthier,
Eudes,
Fane,
Fleming,
Flemming,
Forbes,
Francis,
Gauthier,
Gelber,
Godin,
Gordon,
Grafftey,
Granger,
Gray,
Greene,
Groos,
Gundlock,
Habel,
Hahn,
Haidasz,
Hamilton,
Harley,
Hellyer,
Honey,
Howe (Wellington-Huron),
Jewett (Mlle),
Korchinski,
Lachance,
Laing,
Lamb,
Langlois,
Lanjel,
Laprise,
Latulippe,
Leblanc,
Leboe,
Macaluso,
Macdonald,
MacEwan,
MacNaught,
Macquarrie,
McCutcheon,
McLean (Charlotte),
McWilliam,
Madill,
Mandziuk,
Marcoux,
Martin (Essex-Est),
Matheson,
Matte,
Millar,
Monteith,
Moore,
Moreau,
Morison,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Mullally,
Nicholson,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Keefe,
Olson,
Ormiston,
Ouellet,
Pascoe,
Paul,
Pepin,

Perron,
Pickersgill,
Pigeon,
Pilon,
Prud'homme,
Ricard,
Richard,
Rinfret,
Rochon,
Rock,
Rouleau,
Ryan,
Rynard,
Sharp,
Southam,
Starr,
Stefanson,
Stenson,
Tardif,
Temple,
Thomas,
Tremblay,
Tucker,
Turner,
Valade,
Vincent,
Wahn,
Walker,
Watson (Assiniboïa),
Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Webb,
Whelan,
Willoughby,
Winkler—147.

CONTRE

Messieurs

Barnett,
Brewin,
Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),
Douglas,
Fisher,
Herridge,
Howard,
Howe (Hamilton-Sud),
Knowles,
Orlikow,
Scott,
Webster,
Winch—13.

Le débat reprend sur la motion: Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la ratification du Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la mise en valeur, entreprise conjointement, des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, signé à Washington le 17 janvier 1961, et l'entrée en vigueur, par voie de conséquence, du Protocole y annexé, joint à un Échange de notes, signé à Washington le 22 janvier 1964, et que cette Chambre donne à cet égard son assentiment.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

(Délibération sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus durant le mois d'avril 1964. (Versions française et anglaise).

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 29 avril 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée du 21 juin 1957 au 22 avril 1963 entre tout membre du gouvernement de Terre-Neuve et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration relativement à une aide fédérale supplémentaire destinée aux Indiens et aux Esquimaux du Labrador.—(*Avis de motion portant production de documents n° 105*)

Par M. Tremblay, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant le nombre et le montant des prêts consentis aux immigrants en vertu de l'article 69(1) de la Loi sur l'Immigration pendant l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 69(6) de ladite loi, chapitre 325, S.R.C., 1952.

A dix heures vingt-sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1221—*M. Simpson*—4 juin

1. Le gouvernement songe-t-il à accorder une aide financière aux résidents de Cranberry Portage (Manitoba), par suite des lourdes dettes qui les ont accablés lorsqu'il ont émis des débentures scolaires qui ont été négociées de bonne foi vu l'exploitation continue du centre de radar Mid-Canada dans cette localité?

2. Sinon, le gouvernement assurera-t-il la Chambre que cette question sera attentivement étudiée dans un avenir rapproché?

*N° 1222—*M. Fairweather*—4 juin

Un Canadien de descendance chinoise doit-il entrer aux États-Unis en vertu d'un prétendu contingent oriental? Dans l'affirmative, *a*) par quelle autorisation des citoyens canadiens peuvent-ils être ainsi soumis au «triage», *b*) quelles dispositions le Canada a-t-il prises en vue de s'assurer que les États-Unis d'Amérique n'établiront pas de distinction à l'égard des passeports appartenant à des Canadiens qui sont nés au Canada?

*N° 1223—*M. Rynard*—4 juin

Maintenant que le pont Jake Gaudaur Memorial est presque terminé, le ministre des Transports a-t-il des plans de modernisation du pont tournant, opéré manuellement, du Canadien National sur les Narrows, entre le lac Simcoe et le lac Couchiching, en vue d'activer la navigation maritime sur cette étendue d'eau?

*N° 1224—*M. Rynard*—4 juin

1. A quelle période de l'hiver 1963-1964 le boni d'encouragement de $500 pour la construction en hiver de maisons d'habitation était-il payable?

2. Durant la même période de l'hiver 1962-1963, combien de maisons d'habitation a-t-on commencées à construire au Canada?

*N° 1225—*M. Rynard*—4 juin

1. Quels sont les noms et quelle est l'adresse du siège social des soixante industries qui ont signifié leur intention de s'établir dans les régions de chômage élevé par suite de concessions fiscales spéciales accordées dans ces régions?

2. Quels sont *a*) l'emplacement projeté de chacune de ces nouvelles industries, *b*) la date projetée pour le début des opérations, *c*) le nombre d'employés projeté dans chacune de ces industries?

3. De ces soixante industries, combien sont actuellement exploitées au Canada, et *a*) établissent des usines filiales dans les régions où le chômage est élevé ou *b*) transportent la totalité de leurs opérations actuelles dans ces nouveaux emplacements?

4. Quels sont le nom et l'adresse au Canada de celles parmi ces soixante industries, mentionnées ci-haut, qui pratiquent déjà des opérations au Canada?

*N° 1226—*M. Fairweather*—4 juin

Est-il proposé d'assujétir à l'impôt sur le revenu les primes d'assurance-hospitalisation payées par l'employeur? Dans l'affirmative, *a*) quelles sont les provinces qui seront affectées par ce changement de politique, *b*) quelles sont les considérations qui justifient une politique qui permettrait des dispositions différentes dans la loi fédérale de l'impôt sur le revenu par rapport aux différentes provinces?

N° 1227—*M. Armstrong*—4 juin

1. Quels contrats le gouvernement fédéral a-t-il approuvés, en aucun temps, relativement à la construction et au pavage de routes dans le comté de Guysborough, en Nouvelle-Écosse, en vertu du programme des routes d'accès aux ressources?

2. Pour chacun des contrats, quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il, ou prévoit-il contribuer?

N° 1228—*M. Armstrong*—4 juin

Quels contrats le gouvernement fédéral a-t-il approuvés en vue de la construction de la route transcanadienne entre Antigonish et Sutherland's River et, dans le cas de chaque contrat, quelles sections de la route doit-on construire et quelle est la contribution fédérale prévue?

N° 1229—*M. Armstrong*—4 juin

Compte-t-on construire des passages élevés entre Antigonish et Westville?

N° 1230—*M. Armstrong*—4 juin

A-t-on proposé la construction d'un passage supérieur au point de rencontre de la route n° 7 et de l'évitement d'Antigonish?

Dépôt de bills—Lundi prochain

4 juin—*Le ministre du Commerce*—Bill intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers».

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

4 juin—*Le ministre de l'Agriculture:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur l'assurance-récolte en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords con-

cernant l'établissement d'un programme de réassurance-récolte pour suppléer aux régimes provinciaux d'assurance-récolte; de prévoir la création au Fonds du revenu consolidé d'une caisse spéciale, connue sous le nom de Caisse de réassurance-récolte, à laquelle seront crédités les montants payés par une province sous le régime d'un accord de réassurance-récolte et sur laquelle seront imputés les montants requis pour le paiement des réclamations de réassurance; d'autoriser à l'occasion des avances faites sur le Fonds du revenu consolidé sous forme de prêts sans intérêt consentis à la Caisse de réassurance-récolte; et d'autoriser la remise, aux producteurs de grain dont le grain est produit sur des terres assurées, de sommes payées au moyen de perceptions que permet la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 5 juin	
307 Édifice de l'Ouest	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 78

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 5 JUIN 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu une première fois et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-25, Loi concernant les Conventions de Genève (1949).—*M. Martin* (Essex-Est).

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Favreau: Qu'il est opportun que les Chambres du Parlement approuvent la ratification du Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant la mise en valeur, entreprise conjointement, des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, signé à Washington le 17 janvier 1961, et l'entrée en vigueur, par voie de conséquence, du Protocole y annexé, joint à un Échange de notes, signé à Washington le 22 janvier 1964, et que cette Chambre donne à cet égard son assentiment.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Blouin,	Clancy,	Éthier,
Basford,	Brown,	Coates,	Fane,
Batten,	Cantelon,	Crouse,	Fleming,
Beaulé,	Cardiff,	Danforth,	Forbes,
Béchard,	Caron,	Deachman,	Foy,
Beer,	Carter,	Diefenbaker,	Francis,
Bell,	Casselman (Mme),	Dinsdale,	Gelber,
Benidickson,	Chatterton,	Doucett,	Girouard,
Berger,	Churchill,	Enns,	Granger,

Gray,
Greene,
Grégoire,
Groos,
Gundlock,
Habel,
Haidasz,
Hamilton,
Harkness,
Harley,
Hellyer,
Kennedy,
Konantz (Mme),
Korchinski,
Lachance,
Laing,
Leboe,
Lloyd,
Loney,
Macdonald,
MacEwan,
MacLean (Queens),
McBain,
McCutcheon,
McIlraith,
McLean (Charlotte),
McMillan,
McWilliam,
Mandziuk,
Martin (Essex-Est),
Matheson,
Morison,
Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Mullaly,
Munro,
Nicholson,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
O'Keefe,
Ormiston,
Pascoe,
Pepin,
Perron,
Pickersgill,
Plourde,
Prud'homme,
Richard,
Robichaud,
Rochon,
Rondeau,
Rouleau,
Rynard,
Sharp,
Slogan,
Southam,
Stefanson,
Stewart,
Tardif,
Temple,
Thomas,
Tremblay,
Tucker,
Turner,
Wahn,
Walker,
Watson (Assiniboïa),
Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Whelan,
Willoughby,
Winkler—108.

CONTRE

Messieurs

Barnett,
Brewin,
Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles),
Cooper,
Douglas,
Fisher,
Herridge,
Howard,
Knowles,
Martin (Timmins),
Orlikow,
Peters,
Prittie,
Scott,
Webster,
Winch—16.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-23, Loi constituant en corporation Seicho-No-Ie.—*M. Ryan.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement)

(Bills publics)

Les ordres nos 1 à 4 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-33, Loi modifiant la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions (Peines minimums, coauteurs d'actes dommageables entraînant une responsabilité criminelle, et parts égales);

M. Orlikow, appuyé par M. Scott, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Benidickson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant les opérations découlant de la Loi sur l'aide à la production du charbon pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 173 modifié, S.R.C., 1952.

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—Rapport du surintendant des assurances du Canada, volume III, États annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année close le 31 décembre 1962, conformément à l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70, S.R.C., 1952.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 1231—*M. Irvine*—5 juin

Sous le régime de quelle loi, de quel règlement ou de quel décret du conseil l'édifice du Centre, l'édifice de l'Est, l'édifice de l'Ouest et les terrains contigus sont-ils gérés, surveillés et entretenus?

N° 1232—*M. Madill*—5 juin

1. A-t-on fait des appels d'offres pour la tourbe requise en vue de l'Exposition universelle de 1967 et, dans le cas de l'affirmative, *a*) les producteurs de l'Ontario et du Québec étaient-ils invités à présenter des offres, b) des producteurs de tourbe de haute qualité de l'Ontario ont-ils présenté des offres, c) les offres des producteurs de l'Ontario étaient-elles en mesure de concurrencer les autres?

2. A-t-on décidé d'adjuger les contrats à un ou plusieurs producteurs de la Colombie-Britannique et, dans le cas de l'affirmative, a-t-on établi que la tourbe d'une qualité comparable à celle de l'Ontario peut être expédiée de la Colombie-Britannique à Montréal à un prix qui tienne compte de la concurrence?

N° 1233—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—5 juin

1. Le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales possède-t-il quelque renseignement qui lui permettrait de croire que l'on étudiera, lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune, qui doit être tenue à Charlottetown les 18 et 19 juin prochain, la possibilité d'obtenir un amendement qui supprimerait les dispositions de protection que renferment les règlements relatifs aux oiseaux migrateurs?

2. Le ministère est-il en faveur d'un adoucissement des mesures de protection que renferment les règlements actuels?

3. Le ministère enverra-t-il à cette Conférence un représentant chargé d'exprimer l'intention du ministère de continuer à protéger les oiseaux migrateurs au moyen de règlements?

4. Le ministère sait-il qu'un communiqué, émis d'Ottawa le 30 mai, laissait entendre que l'on étudierait à cette Conférence la possibilité d'obtenir un permis fédéral autorisant la chasse aux oiseaux migrateurs?

*N° 1234—*M. Pigeon*—5 juin

1. Combien de drapeaux à feuilles d'érable et combien d'*Union Jack* le gouvernement a-t-il l'intention d'acheter pour nos forces armées canadiennes et pour placer au mât des propriétés de la Couronne au Canada et à l'étranger?

2. Quel en sera le coût global?

N° 1235—*M. Pigeon*—5 juin

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de permettre aux taxis de Montréal et de la région l'accès à l'aérogare de Dorval, et d'enlever ce monopole à la société Murray Hill?

2. Quelles sont les aérogares du Canada qui confient le transport des voyageurs à une seule agence ou société comme cela existe à l'aérogare de Dorval?

N° 1236—*M. Armstrong*—5 juin

Le gouvernement fédéral exerce-t-il une autorité quelconque sur les normes de sécurité de la route transcanadienne?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 125—*M. Pigeon*—5 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des télégrammes que le premier ministre a reçus depuis que les projets des résolutions n°s 44 et 45 sur les deux drapeaux et les deux hymnes apparaissent au *Feuilleton*.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 9 juin	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	10 h. a.m.
356–S	Crédit au consommateur (*Mixte*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Privilèges et élections (*à huis clos*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 10 juin	
208 É.O.	Règlement (*Pétitions en retard*)	9 h. 30 a.m.
253–D	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Organisation*)	9 h. 30 a.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 11 juin	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 12 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 79

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 8 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Granger, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le deuxième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre;

2. Que le comité soit autorisé à recruter des techniciens et des préposés aux écritures, selon les besoins, personnel qui sera chargé d'apprécier les renseignements dont dispose le comité et d'obtenir une analyse équilibrée de tels renseignements. Que ledit personnel relève du comité et lui fasse rapport.

Du consentement unanime, sur motion de M. Granger, appuyé par M. Basford, ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Macdonald, Brown, Lloyd, Hahn et Cantin soient substitués à ceux de MM. Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Greene, Rideout, Macaluso et Asselin (Notre-Dame-de-Grâce) sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

M. Hays, appuyé par M. Nicholson, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur l'assurance-récolte en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à conclure des accords concernant l'établissement d'un programme de réassurance-récolte pour suppléer aux régimes provinciaux d'assurance-récolte; de prévoir la création au Fonds

du revenu consolidé d'une caisse spéciale, connue sous le nom de Caisse de réassurance-récolte, à laquelle seront crédités les montants payés par une province sous le régime d'un accord de réassurance-récolte et sur laquelle seront imputés les montants requis pour le paiement des réclamations de réassurance; d'autoriser à l'occasion des avances faites sur le Fonds du revenu consolidé sous forme de prêts sans intérêt consentis à la Caisse de réassurance-récolte; et d'autoriser la remise, aux producteurs de grain dont le grain est produit sur des terres assurées, de sommes payées au moyen de perceptions que permet la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les trois questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1046—*M. Nielsen*

1. Quel est le montant total des recettes du ministère des Transports provenant des droits d'atterrissage exigés des *a*) avions de lignes, *b*) avions privés, au cours de la période de six mois allant du 1er mai 1963 au 31 octobre 1963 à chaque aéroport du Canada dont l'exploitation se fait sous la direction du ministère des Transports?

2. Quel est le montant total des recettes provenant du droit de 1c. le gallon à l'égard des concessions pour le carburant, exigé des *a*) avions de lignes, *b*) avions privés, au cours de la période de six mois allant du 1er mai 1963 au 31 octobre 1963 à chaque aéroport du Canada dont l'exploitation se fait sous la direction du ministère des Transports?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1124—*M. Latulippe*

1. Quel est le nombre total d'avions que le gouvernement canadien possède?

2. Quel est le nombre des différents types d'avions que le Canada possède?

3. Quel est le coût moyen de chacun de ces types d'avions?

4. Quels ont été les frais d'entretien moyens de chacun de ces types d'avions, en 1961, 1962 et 1963?

5. Quels sont les dépenses de personnel que chacun de ces types d'avions ont entraîné en moyenne pour ces trois années?

6. Quels ont été les frais d'exploitation (essence, etc.), en moyenne que chacun de ces types d'avions ont entraîné au cours d'une année?

7. Quelles ont été les pertes au cours des trois dernières années concernant chacun de ces types d'avions?

M. Hellyer, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*N° 1200—*M. Woolliams*

1. Quand le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales entend-il modifier le règlement et les lois régissant les parcs afin que les touristes qui enfreignent les règlements du stationnement dans le parc national de Banff n'aient pas à comparaître en cour comme s'ils avaient commis un quasi-délit et/ou un délit criminel?

2. Le gouvernement entend-il abolir le péage exigé des gens qui utilisent la route transcanadienne et doivent traverser les parcs en route vers leur destination, bien qu'ils ne désirent pas rester dans les parcs?

3. Quels taux sont exigés des gens utilisant des voitures particulières ou des camions de transport quand ils doivent traverser les parcs?

4. En vertu de quelle autorité exige-t-on des droits d'une personne utilisant la route transcanadienne lorsque cette personne n'entend pas rester dans les parcs ni les visiter?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-102, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation;

M. Nicholson, appuyé par M. MacNaught, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement)

(Avis de motions)

M. Nielsen, appuyé par M. Rhéaume, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu, de sorte que les contribuables canadiens qui habitent les régions septentrionales du Canada où le coût de la vie est très élevé, puissent jouir d'une exemption personnelle plus élevée que celle qui est actuellement accordée en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, afin;

(1) d'encourager et d'accélérer l'augmentation de la population dans les régions septentrionales du Canada;

(2) d'aider à établir une population permanente dans le Nord canadien;

(3) de supprimer le fardeau de l'impôt actuel qui établit une distinction entre les contribuables du Nord canadien et ceux qui habitent des régions plus au sud au Canada; et

(4) supprimer les difficultés qu'éprouvent actuellement les familles de petits salariés qui habitent et habiteront les régions septentrionales du Canada. —(*Avis de motion n° 23*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Nicholson, appuyé par M. MacNaught: Que le Bill C-102, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. MacInnis soit substitué à celui de M. Lambert sur la liste des membres du comité spécial de la défense.

(Délibération sur la motion d'ajournement)

A dix heures cinq minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Lettres-modèles envoyées en réponse aux personnes exprimant des opinions sur le drapeau et l'hymne. (Versions française et anglaise)

Par M. Hays, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur le fonctionnement des accords conclus et les paiements faits aux provinces en vertu de la Loi sur l'assurance-récolte pendant l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 10 de ladite loi, chapitre 42, Statuts du Canada, 1959.

Par M. Hellyer, membre du conseil privé de la reine,—État concernant les sommes reçues et déboursées dans le fonds spécial affecté au remplacement du matériel pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 11(4) de la Loi sur la défense nationale, chapitre 184, S.R.C., 1952. (Version anglaise)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 22 avril 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée du 21 juin 1957 au 22 avril 1963 entre tout membre du gouvernement de Terre-Neuve et le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales relativement à une aide fédérale supplémentaire destinée aux Indiens et aux Esquimaux du Labrador.—(*Avis de motion portant production de documents n° 106*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 19 juin 1963, demandant copie de toute la correspondance et des lettres, télégrammes ou documents échangés entre le premier ministre ou l'un des ministres du cabinet et le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage ou le ministre de la Jeunesse, M. Gérin-Lajoie, concernant les prêts sans intérêt accordés aux universitaires mentionnés dans le discours du Trône.—(*Avis de motion portant production de documents n° 29*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 4 mars 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux en ce qui concerne les dispositions visant les prêts aux étudiants universitaires par le gouvernement fédéral, comme il est annoncé dans le discours du Trône. —(*Avis de motion portant production de documents n° 5*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1964, demandant copie de toute correspondance et des lettres, télégrammes et documents échangés entre le ministère des Transports, le ministère des Travaux publics, la ville de Trois-Rivières, les entrepreneurs et intermédiaires concernant le dragage du Saint-Maurice, l'aménagement d'un bassin d'amarrage et d'une zone de mouillage, du 1er janvier 1962 jusqu'au 8 avril 1963. —(*Avis de motion portant production de documents n° 54*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 1er avril 1964, demandant copie de toute correspondance, tout télégramme et tous plans et documents entre le gouvernement fédéral ou tout organisme ou division de celui-ci et tout gouvernement provincial, toute personne ou tout organisme, depuis le 1er janvier 1961, en ce qui concerne l'abandon de lignes de chemins de fer.—(*Avis de motion portant production de documents n° 29*)

A dix heures vingt-sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1237—*M. Tucker*—8 juin

Quelle a été la production totale du minerai de fer, exprimée en dollars et en tonnes, dans chacune des provinces du Canada, depuis le 1er janvier 1963 au 31 décembre 1963, inclusivement?

N° 1238—*M. Prittie*—8 juin

1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social fait-il des épreuves afin de déterminer la quantité de parasiticides qui se trouve dans le lait?

2. Le ministère a-t-il établi pour le lait une quantité maximum de parasiticides qui demeure inoffensive?

3. Est-ce que dans quelque région le niveau actuel d'hydrocarbure chloruré dans le lait représente une menace pour les humains?

4. Si dans quelque région, on dépasse les limites d'emploi inoffensif des parasiticides, quelles mesures doit prendre alors le ministère et avertit-on le gouvernement local ou provincial de la région?

N° 1239—*M. Orlikow*—8 juin

Le 1er mai 1964, combien de chômeurs aptes au travail recevaient de l'assistance en vertu de la loi sur l'assistance-chômage dans chacune des provinces du pays?

N° 1240—*M. MacEwan*—8 juin

1. Quels ont été les soumissionnaires et les montants des soumissions à l'égard du renforcement de l'aire de stationnement des aéronefs et de la piste de roulement à l'aéroport de Trenton (Nouvelle-Écosse)?

2. A qui le contrat sera-t-il adjugé?

N° 1241—*M. MacEwan*—8 juin

1. Quel a été le montant total des contrats adjugés par le ministère de la Production de défense, Direction de la construction navale, du 1er janvier au 31 mai 1964?

2. A quelles entreprises ces contrats ont-ils été adjugés et quels étaient les montants de ces contrats pour chacune d'elles?

N° 1242—*M. MacEwan*—8 juin

1. Quel a été, du 1er janvier au 31 mai 1964, le montant total des contrats adjugés par la Direction des aéronefs du ministère de la Production de défense?

2. A quelles entreprises ces contrats ont-ils été adjugés et quel en était le montant dans chaque cas?

N° 1243—*M. Martineau*—8 juin

1. Quels sont les noms des personnes actuellement détenues dans des prisons à travers le pays et qui sont censées être déportées du Canada lorsqu'elles auront purgé leur peine?

2. Dans chaque cas, quel est le nom de l'offense commise?

3. Dans chaque cas, quel est le motif de telle déportation?

N° 1244—*M. Crouse*—8 juin

Le ministre des Pêcheries se propose-t-il d'accorder aux chalutiers en bois d'au moins 75 pieds de longueur les mêmes subventions que dans le cas des chalutiers en acier?

N° 1245—*M. Balcer*—8 juin

1. Depuis 1960, quels sont les montants reçus par chaque province et pour chaque année en vertu de la loi d'assistance à la formation technique et professionnelle?

2. En 1963, un amendement ou un accord a-t-il permis à la province de Québec de récupérer davantage, et de façon comparative à l'Ontario, au sujet de la loi d'assistance à la formation technique et professionnelle?

*N° 1246—*M. Doucett*—8 juin

Combien d'entreprises commerciales ont présenté des déclarations d'impôt sur le revenu des sociétés en 1957, 1958, 1959, 1960, 1961, 1962 et 1963?

N° 1247—*M. Orlikow*—8 juin

1. A-t-on signalé à l'attention du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social l'article qui a paru dans la livraison du mois de mars 1964 du *Canadian Consumer,* dans lequel on rapportait que les vérifications pratiquées par l'Association au sujet des produits laitiers et des jus de fruit vendus dans des récipients parafinés ont révélé que, dans le cas de 13 des 21 sortes de produits examinés, on ne donnait pas la pleine mesure? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le ministère a-t-il prises pour s'assurer, qu'à l'avenir, les entreprises qui vendent des produits dans des récipients cirés livreront la quantité indiquée sur le récipient en carton?

2. Le ministère exerce-t-il une surveillance constante et régulière sur les produits alimentaires qui relèvent de sa compétence, comme l'exige le règlement établi en vertu de la loi sur les aliments et drogues?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 126—*M. Vincent*—8 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport de M. H. W. Lea, ingénieur hydraulicien qui fut chargé par le ministre des Transports de: revoir les plans du pont de Trois-Rivières, d'étudier les appréhensions des ingénieurs fédéraux et qui s'est engagé à faire rapport au

ministre si, en réalité, le pont projeté constituerait un danger pour la formation de glaces ou pour la navigation et, dans le cas de l'affirmative, de proposer le meilleur moyen de parer à un tel danger.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Mercredi prochain

8 juin—*Le ministre de la Justice:*

Que le rapport du comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement, que M. l'Orateur a présenté à la Chambre le lundi 25 mai 1964, soit maintenant agréé.

Avis de motions émanant du gouvernement—Mercredi prochain

8 juin—*Le ministre des Transports:*

Que les rapports annuels pour 1963 des Chemins de fer Nationaux du Canada et du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada et le rapport des vérificateurs au Parlement pour 1963 au sujet des Chemins de fer Nationaux du Canada, qui ont été déposés le 7 avril 1964, que le budget de 1964 des Chemins de fer Nationaux du Canada, déposé le 30 mars 1964, le rapport annuel d'Air Canada pour 1963 et le rapport des vérificateurs au Parlement pour 1963 au sujet d'Air Canada, qui ont été déposés le 6 mars 1964, et le budget de 1964 d'Air Canada, déposé le 28 février 1964, soient déférés au comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 9 juin	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	10 h. a.m.
356–S	Crédit au consommateur (*Mixte*)	10 h. a.m.
307 É.O.	Privilèges et élections (*à huis clos*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 10 juin	
208 É.O.	Règlement (*Pétitions en retard*)	9 h. 30 a.m.
253–D	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Organisation*)	9 h. 30 a.m.
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 11 juin	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Bill C–90*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 12 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 80

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 9 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine, remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, et M. l'Orateur en donne lecture ainsi qu'il suit:

GEORGES-P. VANIER

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget supplémentaire (A) des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1965 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Résidence du Gouverneur général, Ottawa.

Sur motion de M. McIlraith, appuyé par M. Laing, ledit message et ledit budget supplémentaire (A) des dépenses, 1964-1965, sont déférés au comité des subsides.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le Bill C-96, Loi modifiant la Loi sur les juges et la Loi sur la Cour de l'Échiquier, sans amendement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-27, Loi concernant La Compagnie de Téléphone Bell du Canada.—*M. Brown.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, et sa deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

M. l'Orateur fait connaître à la Chambre qu'il a reçu une communication l'informant de la vacance suivante survenue dans la députation:

Sherwood Hayes Rideout, député du district électoral de Westmorland, décédé,

Et qu'il a adressé son mandat au Directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE WESTMORLAND

Dominion du Canada
Savoir: } Chambre des communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes,

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article 10 de la Loi sur la Chambre des communes, qu'une vacance est survenue dans la députation à la Chambre des communes pour le district électoral de Westmorland, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite de la mort de Sherwood Hayes Rideout, député dudit district électoral.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce neuvième jour de juin 1964.

J. CHESTER MACRAE (L.S.)
Député du district électoral de York-Sunbury

H. R. MACEWAN (L.S.)
Député du district électoral de Pictou

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Davis soit substitué à celui de M. Rideout sur la liste des membres du comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau.

Avec l'assentiment unanime, M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose à la Chambre,—Liste des réponses aux Adresses et Ordres de la Chambre des communes, adoptés durant la 1re et la 2e sessions du vingt-sixième Parlement, encore en souffrance le 9 juin 1964. (Texte anglais)

Le Bill C-102, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Hays, appuyé par M. Tremblay: Que le Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement)

(Bills privés)

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-23, Loi constituant en corporation Seicho-No-Ie;

M. Ryan, appuyé par M. Rinfret, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent des bills privés en général.

(Bills publics)

Les ordres nos 1 à 4 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-34, Loi concernant l'emploi de personnes bilingues dans le service public et les corporations de la Couronne;

M. Pigeon, appuyé par M. Paul, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Hays, appuyé par M. Tremblay: Que le Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, et la prise en considération en comité plénier en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures quatre minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Loi sur les arrangements entre

cultivateurs et créanciers durant l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 41(2) de ladite loi, chapitre 111, S.R.C., 1952.

A dix heures vingt-quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1248—*M. Pigeon*—9 juin

1. La Gendarmerie royale du Canada a-t-elle demandé des soumissions dans le comté de Joliette-L'Assomption-Montcalm pour l'achat d'un yatch? Dans l'affirmative, quelles sont les personnes ou entreprises qui ont été appelées à soumissionner?

2. Quels sont les prix des soumissionnaires?

3. Est-ce l'intention du gouvernement d'accepter l'offre du plus bas soumissionnaire?

*N° 1249—*M. Ricard*—9 juin

Quels sont les octrois accordés par le ministère des Transports aux compagnies de navigation Polaris Shipping Company et Navigation du Nord, toutes deux de la cité de Québec, pour les années 1960, 1961, 1962, 1963 et 1964?

N° 1250—*M. Pigeon*—9 juin

Quels sont les noms des personnes qui dans les trois forces armées ont le grade de général, major-général ou brigadier ou le grade équivalent dans la marine ou l'aviation et quels sont leurs salaires?

N° 1251—*M. Doucett*—9 juin

1. Combien de personnes sont employées à l'heure actuelle au ministère de l'Industrie?

2. Combien de personnes affectées à d'autres ministères du gouvernement ont été mutées au ministère fédéral de l'Industrie?

3. Combien d'autres employés ont été engagés en plus de ceux qui ont été mutés?

4. Quel est le chiffre total annuel de la paie du ministère de l'Industrie?

5. Combien le ministère de l'Industrie coûte-t-il au gouvernement?

6. Quelle est la paie totale des employés engagés en plus de ceux qui ont été mutés?

7. Combien de bureaux le ministère de l'Industrie a-t-il à Ottawa et combien d'employés compte-t-il à Ottawa?

8. Combien de bureaux et d'employés le ministère de l'Industrie a-t-il dans chacune des provinces?

9. Où sont situés ces bureaux en dehors d'Ottawa?

10. Combien d'employés du ministère de l'Industrie touchent annuellement moins de $8,000 et plus de $8,000?

11. Quels sont les noms ainsi que les titres et qualités de tous les employés du ministère de l'Industrie dont le revenu annuel dépasse $8,000?

N° 1252—*M. Crouse*—9 juin

1. A-t-on mis publiquement en adjudication la reconstruction du quai public à Blue Rocks, dans le comté de Lunenburg en Nouvelle-Écosse? Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de chaque compagnie qui a présenté une soumission et le montant de sa soumission?

2. Quel est le nom de l'heureux soumissionnaire et le montant de son contrat?

N° 1253—*M. Martineau*—9 juin

1. Y a-t-il des fonctionnaires de l'État qui font partie du personnel particulier des ministres du Cabinet? Dans le cas de l'affirmative, auprès de quels ministres sont-ils détachés?

2. Quelles fonctions sont-ils censés exercer?

3. Sont-ils appelés à travailler dans la circonscription de leur ministre?

N° 1254—*M. Starr*—9 juin

Le gouvernement voudrait-il exposer ses raisons d'adopter au ministère de la Défense nationale un programme visant les militaires et les civils de ce ministère et en vertu duquel les civils font l'objet d'un traitement différent de celui des militaires lors de la cessation de leur emploi?

N° 1255—*M. Gauthier*—9 juin

Quels ont été les montants dépensés pour les travaux d'hiver, pour l'année se terminant le 31 mars 1964, dans chacune des municipalités sous-mentionnées du comté de Roberval: *a*) Saint-André paroisse, *b*) Saint-André village, *c*) Chambord paroisse, *d*) Chambord village, *e*) Lac-Bouchette, *f*) Saint-François-de-Sales, *g*) Roberval ville, *h*) Roberval paroisse, *i*) Sainte-Hedwidge, *j*) Saint-Félicien ville, *k*) Saint-Félicien paroisse, *l*) Saint-Méthode, *m*) Normandin paroisse, *n*) Normandin village, *o*) Saint-Thomas-Didyme, *p*) Saint-Edmond-des-Plaines, *q*) Albanel paroisse, *r*) Albanel village, *s*) Girardville, *t*) Dolbeau, *u*) Mistassini ville, *v*) Mistassini paroisse, *w*) Saint-Eugène, *x*) Saint-Stanislas, *y*) Notre-Dame-de-Lorette?

N° 1256—*M. Gauthier*—9 juin

1. Combien de bureaux de poste ont été construits dans le comté de Roberval durant l'année se terminant le 31 mars 1964, dans les cadres de la lutte contre le chômage et dans quelles municipalités sont-ils situés?

2. Combien de projets demeurent en suspens?

N° 1257—*M. Gauthier*—9 juin

1. Pour la période terminée le 31 mars 1964, au sujet de la Société du crédit agricole, *a*) combien de prêts ont été consentis dans chacune des provinces, *b*) combien y avait-il d'employés de bureau dans chacune des provinces, *c*) combien y avait-il de conseillers en crédit dans chacune des provinces, *d*) combien y avait-il de surveillants de crédit dans chacune des provinces?

2. Combien de prêts ont été acceptés dans chacune des provinces pour l'année 1963-1964?

3. Au 31 mars 1964, combien de prêts *a*) furent demandés dans le comté de Roberval, *b*) furent acceptés dans le comté de Roberval, *c*) furent effectués dans le comté de Roberval?

N° 1258—*M. Horner* (Jasper-Edson)—9 juin

Le ministère du Nord canadien envisage-t-il la possibilité de se porter acquéreur des biens des concessionnaires du lac Maligne et, le cas échéant, pour quelles raisons?

N° 1259—*M. Horner* (Jasper-Edson)—9 juin

1. En ce qui concerne le Palisades Lodge, le gouvernement provincial a-t-il fait des démarches auprès du gouvernement fédéral afin d'établir un centre de formation culturelle dont le bureau principal serait installé au Palisades Lodge?

2. Le ministère du Nord canadien a-t-il échangé des lettres avec un membre du gouvernement de l'Alberta à ce sujet et, le cas échéant, quelle est la nature de cette correspondance?

N° 1260—*M. Horner* (Jasper-Edson)—9 juin

1. Dans le cas de l'aménagement du Marmot Basin, pourquoi a-t-on préféré la proposition de la *Marmot Basin Ski Lift Limited* à celle de la société rivale, la *Marmot Territory Development Company*?

2. Qui sont les directeurs de ces deux sociétés?

3. Quel revenu estimatif chacune de ces soumissions rapporte-t-elle au gouvernement fédéral?

Avis de motions émanant du gouvernement—Jeudi prochain

9 juin—*Le ministre des Finances:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure autorisant la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à faire des dépenses d'établissement et à subvenir aux besoins financiers de sociétés affiliées dans l'année 1964, jusqu'à concurrence de $155,000,000, et à faire certaines dépenses d'établissement ainsi qu'à conclure certains contrats avant le 1er juillet 1965; pourvoyant aux exigences financières d'Air Canada dont le montant ne doit pas excéder $5,000,000, soit sous forme de prêts consentis par Sa Majesté à la Compagnie du National ou sous forme d'émissions de valeurs de la Compagnie du National, autorisées et garanties par Sa Majesté quant à l'intérêt et au principal, le revenu comptant fourni par l'une ou l'autre des deux méthodes ne devant être affecté qu'aux exigences financières d'Air Canada, les besoins en capital de la Compagnie du

National elle-même devant être satisfaits entièrement par la vente d'actions privilégiées à Sa Majesté et au moyen des réserves pour amortissement et escompte sur dettes; autorisant Sa Majesté à continuer d'acheter jusqu'au 31 décembre 1964 les actions privilégiées (4%) de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à concurrence d'un montant annuel de 3 pour cent des revenus bruts de la Compagnie; reportant jusqu'au 31 décembre 1964 le maintien en vigueur du moratoire applicable à l'intérêt sur le prêt de $100,000,000, consenti à la Compagnie aux termes de la Loi de 1952 sur la revision du capital des chemins de fer nationaux du Canada; autorisant Sa Majesté à consentir des prêts à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et à Air Canada pour combler le déficit d'exploitation jusqu'au 30 juin 1965, le remboursement de ces prêts devant être prélevé sur les revenus de la compagnie ferroviaire et d'Air Canada ou, si ces revenus sont insuffisants, effectué au moyen d'un crédit subséquent du Parlement à cette fin; et autorisant la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à porter de $480,000,000, limite présentement permise, à $680,000,000 le montant maximum des valeurs échues ou à échoir, ou des valeurs remboursables par anticipation, qu'il lui est loisible de racheter.

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

LE COMITÉ PERMANENT DES BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL

étudiera,

le ou après le JEUDI 11 JUIN

Bill S-23, Loi constituant en corporation Seicho-No-Ie.—*M. Ryan.*

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mercredi 10 juin	
208 É.O.	Règlement (*Pétitions en retard*)	9 h. 30 a.m.
253–D	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Organisation*)	9 h. 30 a.m.
16	Procédure et organisation	
218 É.O.	Privilèges et élections (*à huis clos*)	10 h. 30 a.m.
	Le jeudi 11 juin	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
	Le vendredi 12 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 81

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 10 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a agréé les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-11, Loi constituant en corporation la Canadian Conference of the Brethren in Christ Church, sans amendement.

M. Richard, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le premier rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à faire imprimer les documents et témoignages dont il ordonnera la publication, et, qu'à cet égard, soit suspendue l'application de l'article 66 du Règlement;

2. Qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre;

3. Que son quorum soit réduit de 20 à 12 membres et que l'application de l'article 65(1)*b*) soit suspendue à cet égard.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Richard, appuyé par M. Tardif, ledit rapport est agréé.

M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce), du comité permanent du Règlement, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Conformément à son ordre de renvoi du 3 juin 1964, le Comité a étudié les pétitions suivantes en faveur de bills d'intérêt privé, déposées après le délai prévu à l'article 93 du Règlement, ainsi que les rapports du greffier des pétitions déposés les 21 mai et 2 juin 1964.

1. *Pétition de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.*

Le conseiller juridique de la Compagnie a déclaré que le retard apporté au dépôt de la pétition a été occasionné par la nécessité, pour le Conseil d'administration, d'étudier et d'approuver la forme du projet de loi et de la pétition, à sa réunion régulière du 22 avril 1964.

Le conseiller juridique a demandé que la pétition soit reçue.

2. *Pétition de La Casualty, Compagnie d'Assurance du Canada.*

Le conseiller juridique du pétitionnaire a déclaré que le retard apporté au dépôt de la pétition est dû à une mésentente entre le pétitionnaire et l'avocat intéressé. Il a demandé que la pétition soit reçue sans imposition de frais.

3. *Pétition de Dominion of Canada General Insurance Company.*

Le conseiller juridique du pétitionnaire a déclaré que le retard apporté au dépôt de la pétition est dû à une mésentente entre le pétitionnaire et l'avocat intéressé. Il a demandé que la pétition soit reçue sans imposition de frais.

4. *Pétition visant à l'institution en corporation de la Meota Pipe Lines Ltd.*

Le parrain de la pétition a expliqué que les pétitionnaires qui demandent l'institution en corporation de cette nouvelle compagnie n'étaient pas au courant du délai pour la présentation des pétitions en faveur des bills privés. Il a fait remarquer que les pétitionnaires désirent obtenir l'institution en corporation à la présente session du Parlement.

5. *Pétition visant à l'institution en corporation de La Corporation Mondiale d'Hypothèques.*

Le conseiller juridique a déclaré que ni la pétition ni l'avant-projet de loi n'étaient de forme convenable pour présentation dans le délai prévu par l'article 93 du Règlement. Il a demandé que la pétition soit reçue.

Après examen de la pétition en faveur du bill d'intérêt privé numéroté ci-dessus 1, votre Comité recommande que l'application de l'article 93 du Règlement de la Chambre soit suspendue et que cette pétition soit reçue. Les frais imposables, ainsi qu'il est prévu aux alinéas *a*) et *c*) du paragraphe (3) de l'article 94, s'élèvent à $300.

En ce qui a trait aux pétitions numérotées ci-dessus 2 à 5 inclusivement, votre Comité recommande que l'application de l'article 93 et des alinéa *a*) et c) du paragraphe (3) de l'article 94 du Règlement de la Chambre soit suspendue et que les pétitions soient reçues. Ceci résulte en l'abandon des frais prescrits.

Les pétitions susmentionnées et les rapports du greffier des pétitions s'y rapportant sont retournés avec le présent rapport.

M. Hahn, du comité spécial de la défense, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le Bill C-90, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale, et est convenu d'en faire rapport sans modifications.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages (*fascicules n°s 1 à 6*) relatifs audit bill est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 3 aux Journaux*)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Irvine soit substitué à celui de M. Coates sur la liste des membres du comité mixte du crédit de consommation, et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Nugent soit substitué à celui de M. Willoughby sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Sur motion de M. Favreau, appuyé par M. MacNaught, le rapport du comité mixte des deux Chambres pour la Bibliothèque du Parlement, que M. l'Orateur a présenté à la Chambre le lundi 25 mai 1964, est agréé.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Pickersgill, appuyé par M. MacNaught, il est résolu,—Que les rapports annuels pour 1963 des Chemins de fer Nationaux du Canada et du Trust des titres des Chemins de fer Nationaux du Canada et le rapport des vérificateurs au Parlement pour 1963 au sujet des Chemins de fer Nationaux du Canada, qui ont été déposés le 7 avril 1964, que le budget de 1964 des Chemins de fer Nationaux du Canada, déposé le 30 mars 1964, le rapport annuel d'Air Canada pour 1963 et le rapport des vérificateurs au Parlement pour 1963 au sujet d'Air Canada, qui ont été déposés le 6 mars 1964, et le budget de 1964 d'Air Canada, déposé le 28 février 1964, soient déférés au comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 970—*M. Pascoe*

1. Combien de contrats d'imprimerie ont été accordés par *a*) l'Imprimerie nationale, *b*) le ministère de l'Industrie depuis le 22 avril 1963?

2. Combien desdits contrats dépassaient $500?

3. Quels sont les noms de toutes les compagnies ou personnes qui ont exécuté ces travaux d'impression et quel est le chiffre de chaque contrat?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et des autres documents échangés, depuis le 8 avril 1963, entre le gouvernement ou tout autre organisme ou direction du gouvernement et toute autre personne ou organisation de la Colombie-Britannique, au sujet de la question de l'immigration au Canada de personnes d'origine chinoise, à l'exception de la correspondance émanant de futurs émigrants ou de leurs répondants, pour autant que cette correspondance concerne les futurs émigrants.—(*Avis de motion portant production de documents n° 121—M. Howard*)

L'avis de motion portant production de documents *n° 123* est réservé à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copies conformes des premières chartes d'armoiries octroyées au Canada et aux provinces de l'Ontario et du Québec.—(*Avis de motion portant production de documents n° 124—M. Winkler*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie des télégrammes que le premier ministre a reçus depuis que les projets des résolutions n°s 44 et 45 sur les deux drapeaux et les deux hymnes apparaissent au *Feuilleton*.—(*Avis de motion portant production de documents n° 125—M. Pigeon*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie du rapport de M. H. W. Lea, ingénieur hydraulicien qui fut chargé par le ministre des Transports de: revoir les plans du pont de Trois-Rivières, d'étudier les appréhensions des ingénieurs fédéraux et qui s'est engagé à faire rapport au ministre si, en réalité, le pont projeté constituerait un danger pour la formation de glaces ou pour la navigation et, dans le cas de l'affirmative, de proposer le meilleur moyen de parer à un tel danger.—(*Avis de motion portant production de documents n° 126—M. Vincent*)

Le Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Avis de motions*)

M. Hales, appuyé par M. Rapp, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'étendre la discrétion ministérielle déléguée par l'article 16 de la *Loi de l'impôt sur les biens transmis par décès* au delà des limites exprimées par les mots «sans privation indue ou sacrifice excessif» afin que le ministre puisse avoir un plus grand pouvoir d'accepter un versement d'impôt sur les biens transmis par décès et réduire ainsi le nombre de «ventes forcées» qui, dans bien des cas, ont eu pour résultat la perte pour le Canada d'une propriété canadienne ou de la direction d'entreprises commerciales canadiennes.—(*Avis de motion n° 24*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Copie de la lettre datée du 4 juin et du 5 juin 1964, que le premier ministre du Canada a envoyée à tous les premiers ministres des provinces relativement au projet de Régime de pension.

Par M. Laing, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 12 inclusivement, 15 et 16, sanctionnées le 30 avril 1964, et chapitres 14 et 17, sanctionnées le 22 avril 1964, rendues par le Con-

seil du Territoire du Yukon, conformément à l'article 20 de la Loi sur le Yukon, chapitre 53, Statuts du Canada, 1952-1953, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-849 du 4 juin 1964, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais)

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1261—*M. Douglas*—10 juin

1. Combien d'employés de toutes catégories comptaient les services administratifs des Postes le 1er janvier 1959?

2. *a*) Quel était, le 1er janvier 1959, le nombre total d'employés à la Division des méthodes et normes, *b*) comment se composait le personnel, par catégorie et par classe?

3. Le 1er janvier 1959, combien d'employés les services d'exploitation des Postes comptaient-ils *a*) en service continu, *b*) à mi-temps, *c*) occasionnels?

4. Quel est actuellement le nombre d'employés dans les services administratifs?

5. Dans les services autres que les services d'exploitation, quel est actuellement le nombre d'employés *a*) en service continu, *b*) à mi-temps, *c*) occasionnels?

6. Dans les services d'exploitation, quel est actuellement le nombre d'employés *a*) en service continu, *b*) à mi-temps, *c*) occasionnels?

7. Combien d'employés à mi-temps et d'employés occasionnels reçoivent actuellement un salaire horaire de *a*) $1.75, *b*) $1.72, *c*) $1.57, *d*) $1.43, *e*) $1.58, *f*) $1.55, *g*) $1.40, *h*) $1.13?

8. Pour l'année 1958-1959, quel a été le volume du courrier *a*) de première classe, *b*) de deuxième classe, *c*) de troisième classe, *d*) de quatrième classe?

N° 1262—*M. Matte*—10 juin

Quels sont tous les avantages que le ministère de l'Agriculture accorde directement ou indirectement aux cultivateurs de l'Est?

N° 1263—*M. Matte*—10 juin

Quels sont tous les avantages que le ministère de l'Agriculture accorde directement ou indirectement aux cultivateurs de l'Ouest?

N° 1264—*M. Knowles*—10 juin

1. Combien de conseils et de comités consultatifs compte l'Administration fédérale, et quels sont les noms de tous ces conseils, comités, etc.?

2. Combien souvent chacun de ces conseils ou comités consultatifs doit-il se réunir?

3. Combien de fois par année chacun de ces conseils ou comités consultatifs s'est-t-il, en fait, réuni durant chacune des dix dernières années?

N° 1265—*M. Knowles*—10 juin

Existe-t-il en vigueur des règlements ou des décrets du conseil, publiés ou non concernant la captation des communications téléphoniques ou télégraphiques? Dans l'affirmative, quels sont leurs numéros et leurs dates?

N° 1266—*M. Knowles*—10 juin

1. Quel est le montant de l'allocation de subsistance per diem payée aux juges nommés par le gouvernement fédéral et qui sont appelés à siéger au sein de conseils d'arbitrage ou de conciliation? Ce montant est-il en supplément du traitement et des frais de déplacement?

2. En vertu de quelle autorisation ces allocations de subsistance sont-elles payées?

3. Qu'a répondu le gouvernement à la remarque de l'Auditeur général à l'effet que le paiement de pareilles allocations est invalide?

N° 1267—*M. Nesbitt*—10 juin

Le ministère des Postes a-t-il l'intention d'émettre un timbre commémorant le centième anniversaire de la production commerciale du fromage de Cheddar au Canada, laquelle industrie a été fondée par M. Harvey Farrington près du village de Norwich dans le comté d'Oxford en 1864?

N° 1268—*M. Marcoux*—10 juin

1. A quelle date a été octroyé le contrat pour la construction d'un brise-glace canadien?

2. Quelles sont les compagnies qui ont présenté des offres et quels ont été les montants de leurs soumissions respectives?

3. A quelle compagnie le contrat a-t-il été octroyé et quel était le montant de sa soumission?

N° 1269—*M. Coates*—10 juin

1. A quelle date est-il proposé de faire l'appel de soumissions relativement à la construction d'une institution pour jeunes délinquants à Springhill?

2. Quel délai sera accordé aux soumissionnaires?

3. La demande de soumissions visera-t-elle l'ensemble des travaux de construction ou y aura-t-il plusieurs demandes de soumissions?

*N° 1270—*M. Marcoux*—10 juin

1. A quelle date la ville de Montréal doit-elle remettre à l'administration de l'Exposition universelle l'emplacement qui constituera le site de l'exposition? Est-ce que cette date correspond à celle qui était spécifiée dans le texte de la Loi?

2. Est-ce que l'emplacement au complet sera remis à cette occasion?

3. Une réception aura-t-elle lieu pour célébrer la circonstance? Dans l'affirmative, combien y aura-t-il d'invités et quel sera le coût total de cette réception?

N° 1271—*M. Marcoux*—10 juin

1. A quelle date a été octroyé le contrat pour la réparation du *Sackville*?

2. Quelles sont les compagnies qui ont présenté des offres et quels ont été les montants de leurs soumissions respectives?

3. A quelle compagnie le contrat a-t-il été octroyé et quel était le montant de sa soumission?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 127—*M. Pigeon*—10 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des résolutions des autorités municipales canadiennes que le premier ministre a reçues depuis que les projets de résolutions n°s 44 et 45 sur les deux drapeaux et les deux hymnes apparaissent au *Feuilleton*?

Avis de motions émanant des députés—Lundi prochain

N° 54—*M. Asselin* (Notre-Dame-de-Grâce)—10 juin

Qu'un comité spécial soit nommé en vue d'étudier les questions relatives à la constitution du Canada, les changements opportuns y afférents et, en particulier, la séparation appropriée des fonctions législatives entre les divers paliers de gouvernement; que ledit comité soit autorisé à assigner des témoins et à ordonner la production de pièces et de dossiers; qu'il soit autorisé de faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues; que l'application de l'article 67 du Règlement soit suspendue en ce qui concerne ledit comité; et que ledit comité se compose de 25 membres que la Chambre désignera à une date ultérieure.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Vendredi prochain

10 juin—*M. Temple* (*au nom du président du comité permanent du Règlement de la Chambre*):

Que le deuxième rapport du comité permanent du Règlement de la Chambre, présenté à la Chambre le mercredi 10 juin 1964, soit maintenant agréé.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 11 juin	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
	Le vendredi 12 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 82

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 11 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le Bill S-24, Loi modifiant la Loi sur les privilèges et immunités des Nations Unies, qu'il soumet à son assentiment.

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Échange de lettres entre le Canada et la République populaire de Hongrie concernant les affaires diplomatiques et consulaires ainsi que les négociations en vue du règlement des réclamations, en date du 11 juin 1964. (Versions française et anglaise)

M. Sharp, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie de l'accord de commerce entre le Canada et la République populaire de Hongrie, signé à Ottawa le 11 juin 1964, et de la correspondance échangée à ce sujet. (Versions française et anglaise)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Rhéaume soit substitué à celui de M. Willoughby sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

M. Gordon, appuyé par M. Pickersgill, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure autorisant la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à faire des dépenses d'établissement et à subvenir

aux besoins financiers de sociétés affiliées dans l'année 1964, jusqu'à concurrence de $155,000,000, et à faire certaines dépenses d'établissement ainsi qu'à conclure certains contrats avant le 1er juillet 1965; pourvoyant aux exigences financières d'Air Canada dont le montant ne doit pas excéder $5,000,000, soit sous forme de prêts consentis par Sa Majesté à la Compagnie du National ou sous forme d'émissions de valeurs de la Compagnie du National, autorisées et garanties par Sa Majesté quant à l'intérêt et au principal, le revenu comptant fourni par l'une ou l'autre des deux méthodes ne devant être affecté qu'aux exigences financières d'Air Canada, les besoins en capital de la Compagnie du National elle-même devant être satisfaits entièrement par la vente d'actions privilégiées à Sa Majesté et au moyen des réserves pour amortissement et escompte sur dettes; autorisant Sa Majesté à continuer d'acheter jusqu'au 31 décembre 1964 les actions privilégiées (4%) de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada jusqu'à concurrence d'un montant annuel de 3 pour cent des revenus bruts de la Compagnie; reportant jusqu'au 31 décembre 1964 le maintien en vigueur du moratoire applicable à l'intérêt sur le prêt de $100,000,000, consenti à la Compagnie aux termes de la Loi de 1952 sur la revision du capital des chemins de fer nationaux du Canada; autorisant Sa Majesté à consentir des prêts à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et à Air Canada pour combler le déficit d'exploitation jusqu'au 30 juin 1965, le remboursement de ces prêts devant être prélevé sur les revenus de la compagnie ferroviaire et d'Air Canada ou, si ces revenus sont insuffisants, effectué au moyen d'un crédit subséquent du Parlement à cette fin; et autorisant la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à porter de $480,000,000, limite présentement permise, à $680,000,000 le montant maximum des valeurs échues ou à échoir, ou des valeurs remboursables par anticipation, qu'il lui est loisible de racheter.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Le Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole, est étudié de nouveau en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (documents)

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Smallwood, appuyé par M. Stefanson: Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de tous les dessins ou modèles de drapeau que le premier ministre, les membres du cabinet ou le gouvernement se sont vu proposer comme drapeau du Canada.—(*Avis de motion portant production de documents n° 122*)

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée sur division.

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer que les bills suivants ont été adoptés sans amendement:

Bill C-95, Loi concernant le paiement de certains droits et taxes provinciaux par les corporations de la Couronne.

Bill C-98, Loi modifiant la Loi sur les banques et la Loi sur les banques d'épargne de Québec.

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 12 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-45, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage (Main-d'œuvre agricole assurable);

M. Rapp, appuyé par M. Southam, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole, et après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

A dix heures vingt-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1272—*M. MacEwan*—11 juin

Quand a-t-on commencé les travaux de la route transcanadienne à New-Glasgow en Nouvelle-Écosse et, quelle est la contribution du gouvernement fédéral aux travaux?

N° 1273—*M. MacEwan*—11 juin

Quels sont les détails qui se rattachent à la réparation d'un quai à Bailey's Brook, en Nouvelle-Écosse, ainsi que le mentionne le Budget supplémentaire (A) 1964-1965?

N° 1274—*M. MacEwan*—11 juin

Quelles sont les entreprises de déménagement et de camionnage inscrites dans la circonscription électorale de Pictou (Nouvelle-Écosse) lorsqu'il s'agit de déménager le personnel de la Gendarmerie royale du Canada?

N° 1275—*M. MacEwan*—11 juin

Quelles sont les entreprises de déménagement et de camionnage inscrites dans la circonscription électorale de Pictou (Nouvelle-Écosse) lorsqu'il s'agit de déménager le personnel du ministère de la Défense nationale?

N° 1276—*M. MacEwan*—11 juin

Quelles sont les entreprises de déménagement et de camionnage inscrites dans la circonscription électorale de Pictou (Nouvelle-Écosse) lorsqu'il s'agit de déménager le personnel du ministère des Pêcheries.

N° 1277—*M. Knowles*—11 juin

A combien s'élèvent en totalité les achats de produits pétroliers effectués par tous les services du gouvernement fédéral en Saskatchewan dans les années financières terminées en 1956, 1957, 1963 et 1964 chez chacun des fournisseurs suivants: *a*) Federated Co-operatives, *b*) Imperial Oil Limited, *c*) British American Oil Company Limited, *d*) Royalite Oil Limited?

N° 1278—*M. Marcoux*—11 juin

Combien de fonctionnaires ont été au service personnel de ministres dans leur propre circonscription, quels sont leurs noms et quel a été le traitement de chacun d'eux, *a*) de 1935 à 1957, *b*) de 1957 à 1963, *c*) de 1963 à 1964?

N° 1279—*M. Kennedy*—11 juin

Le gouvernement s'est-il engagé à améliorer des terres additionnelles dans le voisinage du poste récepteur au Mont Uniacke, en Nouvelle-Écosse et, dans l'affirmative, *a*) a-t-on demandé des soumissions publiques, et, dans l'affirmative, *b*) quel est le nom de chacun des soumissionnaires, le montant de chaque soumission et à qui le contrat a-t-il été adjugé?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 128—*M. Orlikow*—11 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'un rapport indiquant les noms et adresses de tous les administrateurs des banques à charte au Canada au 11 juin 1964.

N° 129—*M. Pascoe*—11 juin

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toutes lettres et de tous télégrammes et documents adressés au Premier ministre et à l'honorable J. W. Pickersgill, ministre des Transports, par le premier ministre Smallwood, de Terre-Neuve, au sujet du drapeau.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 12 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 83

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 12 JUIN 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Crossman soit substitué à celui de M. Lachance sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-4, Loi modifiant la Loi sur les privilèges et immunités des Nations Unies.—*M. Martin* (Essex-Est).

Le Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Grégoire soit substitué à celui de M. Bélanger sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-28, Loi concernant le Bureau de Commerce de Québec.—*M. Cantin.*

Bill S-30, Loi concernant The Dominion of Canada General Insurance Company.—*M. Lachance.*

Bill S-31, Loi concernant The Casualty Company of Canada.—*M. Lachance.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois, et leur deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement)

(Bills publics)

Les ordres n°s 1 à 4 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-36, Loi établissant un salaire minimum pour les employés des ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral;

M. Knowles, appuyé par M. Webster, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 303*), en date du 29 avril 1964, demandant l'état suivant: 1. De décembre 1961 à décembre 1962, quel montant le gouvernement fédéral a-t-il affecté à l'aide aux universitaires *a*) au Canada, *b*) dans la province de Québec?

2. Quel est le montant reçu pour chaque université en 1962 et 1963?

3. Quels sont les buts précis, s'il y en a, de ces bourses ou octrois?

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 avril 1964, demandant copie de toute la correspondance, de tous les télégrammes ou documents qu'a reçus le gouvernement du Canada au sujet de l'application d'une taxe de vente de 11 p. 100 sur les pneus rechapés.—(*Avis de motion portant production de documents n° 97*)

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 1280—*M. Irvine*—12 juin

A-t-on lancé des appels d'offres pour la fourniture de charbon aux salles d'exercice de London, à l'atelier de base n° 204, aux casernes de Wolseley et au dépôt central des magasins militaires n° 27 de London (Ontario), et, dans le cas de l'affirmative, a) quelles offres a-t-on reçues, b) pour quels montants, c) de quel soumissionnaire a-t-on accepté l'offre?

N° 1281—*M. Irvine*—12 juin

Quel est le programme ou quels sont les programmes de l'administration actuelle en vue de la préservation des régions intactes du pays en tant que groupes écologiques?

N° 1282—*M. Irvine*—12 juin

1. Quel a été le nombre de déclarations de faillite déposées au Canada durant chaque trimestre de l'année 1963?

2. Parmi ces déclarations, combien ont été déposées par des entreprises rattachées à la construction ou à l'industrie des matériaux de construction?

3. Combien ont été déposées par des entreprises rattachées à l'industrie de la quincaillerie et/ou de la vente d'appareils ménagers?

N° 1283—*M. Watson* (Assiniboïa)—12 juin

1. Combien de demandes ont été reçues de la circonscription électorale d'Assiniboïa en vertu du programme d'hiver pour la construction d'habitations?

2. Combien de demandes ont été approuvées pour le boni prévu en vertu de ce programme dans la circonscription électorale d'Assiniboïa?

*N° 1284—*M. Cowan*—12 juin

1. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il l'intention de participer, avec l'Ontario Hospital Services Commission, aux frais d'un programme d'installation, dans les hôpitaux, de dispensaires automatiques où les dosages s'effectueraient par procédé mécanique?

2. Le cas échéant, quelles mesures prendra-t-on pour empêcher que ne se produisent de nouveau au Canada des expériences aussi malheureuses que celle de l'emploi de la thalidomide que les patients prenaient sur ordonnance des médecins?

N° 1285—*M. Orlikow*—12 juin

1. Le ministère du Travail a-t-il une définition de l'expression «pénurie de travailleurs» et, dans le cas de l'affirmative, quelle est-elle?

2. Dans combien d'occupations le ministère du Travail estime-t-il qu'il y aura pénurie de travailleurs en 1964? Quelles sont-elles?

N° 1286—*M. Orlikow*—12 juin

1. Lorsque d'anciens marins qui ont été sur la liste de «ne pas embarquer» pendant plus de trois ans se mettent en communication avec les administrateurs maritimes en vue de se faire réintégrer, est-ce qu'on les renvoie chez M. Leonard McLaughlin?

2. Afin de pouvoir être réintégrés, ces marins doivent-ils payer les arrérages de cotisations, taxes, droits d'initiation, etc.? Dans le cas de l'affirmative, ces arrérages dépassent-ils en tout $500 par personne dans certains cas?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 129—*M. Pascoe*—12 juin

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et des autres documents échangés entre le premier ministre ou tout ministre agissant en son nom et le premier ministre ou tout ministre du gouvernement de Terre-Neuve au sujet d'un drapeau.

Avis de motions émanant des députés—Lundi prochain

N° 55—*M. Prittie*—12 juin

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait prendre les dispositions qu'il jugera nécessaires en vue d'adopter officiellement comme drapeau du Canada un drapeau portant une seule feuille d'érable qui figurerait sur un fond blanc entre deux bandes verticales de couleur bleue sur les bords.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 15 juin	
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	10 h. a.m.
	Le mardi 16 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Bills privés en général (*Bill S–23*)	10 h. a.m.
218 É.O.	Banque et commerce (*Bills S–8, S–9, S–14*)	10 h. a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapport annuel du Canadien national*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
371 É.O.	Défense (*à huis clos*)	11 h. a.m.
	Le mercredi 17 juin	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapport annuel du Canadien national*)	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 18 juin	
200 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	9 h. 30 a.m.

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 18 juin—fin	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.....	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
200 É.O.	Défense.....	11 h. a.m.
	Le vendredi 19 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 84

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 15 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pennell, du comité permanent des privilèges et des élections, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

1. Conformément à l'ordre de renvoi du 28 avril 1964, le Comité devait étudier les questions soulevées par le député de Labelle (M. Girouard) dans sa question de privilège, tel qu'il apparaît au hansard du lundi 27 avril 1964, et faire rapport à ce sujet.

2. Le 10 avril 1964, la Chambre des communes a désigné les vingt-neuf membres du Comité: Mlle Jewett, MM. Armstrong, Balcer, Beaulé, Brewin, Cameron (High Park) Cashin, Crossman, Doucett, Drouin, Dubé, Francis, Girouard, Greene, Howard, Lessard (Saint-Henri), Macquarrie, Marcoux, More (ville de Regina), Moreau, Nielsen, Nugent, O'Keefe, Paul, Plourde, Rapp, Rochon, Valade, Woolliams.

Les députés suivants ont aussi été désignés, de temps à autre, comme membres du Comité: MM. Leboe, Fisher, Scott, Grégoire, Martineau, Pigeon, Rhéaume, Vincent, Pennell, Chrétien, Fairweather, Mullally, Gauthier, Basford, Loiselle, Olson, Morison, Prud'homme, Klein, Groos, Chapdelaine.

De plus on a nommé un sous-comité du programme et de la procédure afin de préparer les réunions du Comité. Il comprenait MM. Pennell, Dubé, Fisher, Greene, Grégoire, Leboe, Nielsen, Woolliams.

3. Votre Comité s'est réuni quinze fois et a recueilli des témoignages sous serment.

4. Votre Comité a entendu les témoins suivants: MM. Girouard, député, Maurice J. Moreau, député, et Keith Davey, organisateur national du parti Libéral.

5. Le Comité a ensuite décidé de se réunir à huis clos et a entendu M. Maurice Ollivier, conseiller parlementaire, dont les avis paraissent en appendice aux procès-verbaux et témoignages. Votre Comité rapporte qu'il n'a pas trouvé de preuve de corruption ou de tentative de corruption.

Il n'y a donc pas de question de privilège dans le présent ordre de renvoi.

Le Comité désire remercier le personnel de la Chambre des communes et toutes les personnes qui ont participé de quelque façon aux travaux du Comité.

Sur motion de M. Temple, appuyé par M. Regan, le deuxième rapport du comité permanent du Règlement de la Chambre, présenté à la Chambre le mercredi 10 juin 1964, est agréé.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Mather soit substitué à celui de M. Webster sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les quatre questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 868—*M. Howard*

En donnant les précisions pertinentes, quelle mesure a-t-on prise au sujet de chacun des vœux suivants, formulés par le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes pour les Affaires indiennes:

«*a*) On devrait débattre à une conférence fédérale-provinciale la question du transfert aux provinces des services de santé destinés aux Indiens mais jusqu'à ce que cette éventualité se produise, on devrait poursuivre et améliorer le service actuel de santé.

b) On devrait utiliser la loi et les services provinciaux de bien-être à l'avantage de la population indienne.

c) On devrait mettre à l'ordre du jour d'une conférence fédérale-provinciale la question du bien-être social en vue de donner juridiction aux provinces en ce domaine.

d) L'État devrait faire une mise de fonds beaucoup plus importante pour la construction de maisons d'habitation et de systèmes sanitaires pour les Indiens.

e) On devrait constituer une caisse de prêts automatiquement renouvelable pour fin d'habitation.»?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 882—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)

1. Depuis le 8 avril 1963, quels ministères du gouvernement ont acheté des véhicules automobiles devant servir dans la circonscription de Cap-Breton-Nord et Victoria?

2. A l'égard de chaque achat, quelles sociétés ont été invitées à soumissionner? Quelles sont celles qui ont présenté des soumissions? Dans chaque cas qui a été l'heureux soumissionnaire et à quel montant s'élevait son offre? Quels étaient les montants des autres soumissions?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1144—*M. Latulippe*

1. Combien y a-t-il de traverses à niveau dans la circonscription de Compton-Frontenac?

2. Combien y a-t-il eu d'accidents à ces traverses depuis 5 ans?

3. Où a eu lieu chacun de ces accidents?

4. Dans chaque cas, combien y a-t-il eu de morts, de blessés graves, de blessés superficiels et quels furent les dommages matériels?

5. Au cours des cinq dernières années, combien de signaux lumineux a-t-on installés dans la circonscription de Compton-Frontenac?

6. Au total, combien y a-t-il de signaux lumineux dans la circonscription de Compton-Frontenac, et à quel endroit chacun d'eux est-il situé?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*N° 1169—*M. Fisher*

1. Le gouvernement se propose-t-il de moderniser, d'ici deux ans, le porte-avions N.C.S.M. *Bonaventure*? Dans l'affirmative, à combien estime-t-on le coût de la modernisation?

2. Durant la période précédant une modernisation complète, a-t-on l'intention de consacrer quelque argent à la réparation des défectuosités actuelles du navire, à la réduction des travaux d'entretien accumulés ou à la préparation de plans en vue de la modernisation? Dans l'affirmative, à combien estime-t-on ces dépenses?

3. Pendant combien de temps le *Bonaventure* sera-t-il hors de service avant que la modernisation commence?

4. Y a-t-il eu sur le N.C.S.M. *Bonaventure* une pénurie de personnel, au cours des deux dernières années, en ce qui concerne l'effectif de techniciens? Dans l'affirmative, pourrait-on donner les détails?

5. Depuis que la Marine a acheté le *Bonaventure,* quels ont été, d'année en année, les frais de réparations et d'entretien du navire?

6. Pendant combien d'années estime-t-on que le *Bonaventure* sera utilisable?

M. Cardin, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Il est donné lecture de l'ordre n° 44, inscrit au nom du gouvernement, dont voici la teneur:

Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921, —trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau, et pour décréter que le «Royal Union Flag», communément appelé l'Union Jack, peut continuer à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des Nations et de notre allégeance à la Couronne.

L'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) invoque le Règlement, déclarant que la motion dont sera saisie la Chambre comprend deux propositions distinctes et que selon un ancien privilège du Parlement, une motion qui renferme deux ou plusieurs propositions séparées ou distinctes peut être divisés afin de permettre à la Chambre d'en venir à une décision précise et sans équivoque au sujet de chacune des propositions de cette motion.

Le rappel au Règlement fait l'objet d'un débat;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Notre Règlement ne prévoit pas spécifiquement la division d'une question compliquée. Cependant, des auteurs canadiens tels que Bourinot

et Beauchesne, et des auteurs britanniques tels que May, reconnaissent cette procédure. Aux pages 411 et 412 de la 16e édition de May, on lit ce qui suit: «L'ancienne règle voulant que lorsqu'une question compliquée est présentée à la Chambre, celle-ci peut ordonner qu'une telle question soit divisée, a été interprétée de diverses façons à des époques différentes. A l'origine, la division de questions de ce genre semble avoir exigé un ordre de la Chambre et, en 1770, une motion disant «Qu'il est une règle de la Chambre qu'une question compliquée empêchant un député de souscrire ou de s'opposer librement à n'importe quelle partie de celle-ci doit, s'il y a lieu, être divisée» a été mise aux voix et rejetée sur division. En 1883 encore on estimait, d'une façon générale, qu'un député n'avait pas, à titre individuel, le droit d'insister sur la division d'une question complexe. En 1888, toutefois, l'Orateur a rendu la décision d'après laquelle deux propositions dont était alors saisie la Chambre sous la forme d'une seule motion pouvaient être examinées séparément si un député voyait objection à ce qu'elles soient étudiées ensemble. Même si cette règle ne semble pas s'appuyer sur une décision antérieure, elle n'a jamais été modifiée depuis.»

Suit alors la phrase dont le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) a donné lecture, si je ne fais pas erreur: «La Chambre ne reconnaît pas le droit des députés, à titre individuel, d'insister sur la division des motions proposées au comité plénier, ou de motions prévoyant des facilités particulières en vue de la transaction des travaux officiels . . .»

Il semblerait, d'après ce qui précède que, conformément à la pratique récente à la Chambre britannique, c'est-à-dire depuis 1888, la décision de savoir s'il y a lieu de diviser une question incombe à l'Orateur.

Je me permettrai de faire à la Chambre le résumé de la façon de procéder récemment appliquée à la Chambre britannique au sujet de la division des questions complexes, ainsi que j'ai pu le relever dans les débats parlementaires britanniques. Le 19 avril 1888, on trouve dans la colonne 1828, les propos suivants de l'Orateur: «Il convient peut-être à la Chambre de traiter ensemble les deux propositions du député. Mais, si un honorable représentant y voit objection, elles seront formulées séparément.»

Et, selon les colonnes 897 et 898, en date du 17 juillet 1905: «Un député, ayant invoqué le Règlement, a demandé à l'Orateur de rendre une décision pour établir si certaine résolution comprenant diverses propositions différentes ne devrait pas être divisée pour les présenter chacune séparément, l'Orateur, comme on voit a décidé qu'à son avis, il y aurait, en effet, lieu de la diviser.»

Le 8 octobre 1912, à la colonne 161: «Monsieur l'Orateur, si le noble lord éprouve le moindre doute quant à la façon de voter, je me ferai un grand plaisir d'en faire deux questions.»

Le 13 novembre 1912, aux colonnes 1994 et 1995: «M. l'Orateur: . . . il va sans dire que, selon le Règlement, si un député se sent gêné pour se prononcer sur une résolution, le président doit subdiviser la résolution, afin que le député puisse, s'il veut voter «oui» pour une partie et «non» pour l'autre, ne pas être gêné par le fait d'avoir à voter «oui» ou «non» pour l'ensemble de la résolution.»

Le 15 juillet 1920, à la colonne 2606: «A la demande d'un député qui le priait de se prononcer sur une motion inscrite au nom du leader de la Chambre qui, selon le député, comprenait deux questions, l'Orateur a répondu: «Si cela peut accommoder l'honorable et vaillant représentant, je vais mettre la question aux voix en deux parties.»

Le 14 mai 1928, colonne 678: «Comme on avait présenté une motion et demandé «qu'au cours de la séance d'aujourd'hui, les dispositions du Règlement relatives aux séances de la Chambre ne s'appliquent pas aux débats sur le bill concernant la monnaie et les billets de banque et sur les banquiers de l'Irlande du Nord,» un député avait invoqué le Règlement soutenant que la motion comportait deux questions et il avait demandé si l'on se prononcerait

deux fois ou une seule fois. L'Orateur avait décidé de ne pas diviser la motion, en soutenant que la question précisée dans le Règlement pouvait comprendre deux bills ou plus et, parfois, certaines autres affaires d'initiative ministérielle.»

Cette référence servira à indiquer, du moins à mon avis, que l'Orateur de la Chambre britannique jouit d'une certaine latitude en pareils cas.

Au Canada, d'autre part, Bourinot stipule ce qui suit à la page 298 de sa 4e édition: «En ce qui concerne les questions compliquées, elles peuvent toujours être divisées en parties distinctes du consentement de la Chambre. Cependant, aucun honorable député ne peut demander, plein droit, qu'une question du genre soit divisée, car seule la Chambre peut décider de façon appropriée si la question est compliquée ou non et en combien de propositions elle peut être divisée. En fait, grâce aux possibilités offertes pour présenter des amendements, il n'est plus nécessaire maintenant de diviser une question complexe. Quoi qu'il en soit, un honorable député est toujours libre de proposer officiellement qu'une question soit divisée.

«Lorsqu'une motion renferme au moins deux propositions distinctes, il est permis de disposer de chacune en particulier, afin que la Chambre puisse se prononcer sur chacune d'entre elles séparément.»

Le renvoi au commentaire susmentionné révèle que ce commentaire de Bourinot se fonde sur un fait qui s'est produit à la Chambre britannique en 1770, mais il y a lieu de remarquer qu'il s'agit d'une ancienne pratique en usage à la Chambre britannique.

Sous le même rapport, le paragraphe 4 du commentaire 200 de Beauchesne, 4e édition, se lit ainsi: «Une motion qui renferme deux propositions distinctes ou davantage peut être subdivisée de façon à permettre de consulter la Chambre sur chacune séparément.»

Même si ce commentaire ne fait que réitérer en partie ce qu'a déclaré Bourinot, on n'y trouve aucun indice quant à la méthode à suivre en opérant cette subdivision.

Qu'il me soit donc permis de remercier maintenant tous les honorables députés qui ont prêté un concours si précieux à notre discussion cet après-midi à propos d'un problème extrêmement complexe. La présidence leur sait infiniment gré de leur expérience et de leurs connaissances. J'ai consulté nos comptes rendus sans y trouver aucun cas établissant une façon nette et appropriée de procéder en la matière. Il est vrai qu'il existe des instructions données aux comités sur la manière de subdiviser des bills ou d'en présenter plus d'un au moyen d'une résolution unique adoptée en comité plénier; mais ces cas, à mon avis, diffèrent du cas actuel et ne s'appliquent pas en l'occurrence.

J'ai examiné d'autres cas qui pourraient avoir quelque rapport avec la question actuelle, notamment la façon dont on a procédé en 1947 et 1948 alors qu'une motion avait été scindée à la Chambre. On me permettrait peut-être de traiter plus longuement de ce cas-là qui semble se rapprocher le plus du problème auquel nous sommes en butte aujourd'hui.

Le mercredi 10 décembre 1947, lors du débat sur une motion visant à approuver un accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ainsi qu'un accord complémentaire avec le Royaume-Uni, l'amendement suivant avait été présenté: «La Chambre est d'avis qu'il y a lieu de renvoyer ladite résolution au comité plénier de la Chambre, avec instruction de diviser la question en deux parties, la première comprenant l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ainsi que l'accord complémentaire intervenu entre le Canada et les États-Unis, et la seconde, l'accord visant le tarif préférentiel établi entre le Canada et le Royaume-Uni.»

On laisse entendre que cet amendement était irrecevable parce que «ce n'est pas un amendement à une motion pour proposer que la question soit déférée au comité». Voir à ce sujet le paragraphe 6 du commentaire 202 de la quatrième édition de Beauchesne.

Quoi qu'il en soit, lors de la reprise de ce débat, le 10 mars 1948, on a proposé un sous-amendement ainsi libellé:

«Que l'amendement soit modifié, *b*) par l'addition, à la fin dudit amendement, des mots suivants: «lesdites résolutions étant ainsi conçues; qu'il est opportun que le Parlement approuve l'accord général sur les tarifs et le commerce, y compris le protocole de son application provisoire, annexé à la déclaration finale de la deuxième session du comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'embauchage tenue à Genève du 10 avril au 30 octobre 1947, de même que l'accord complémentaire du 30 octobre 1947, intervenu entre le Canada et les États-Unis d'Amérique; que la Chambre approuve lesdits accords, sous réserve de toute loi requise pour l'application de leurs dispositions.

Qu'il est opportun que le Parlement approuve l'accord complémentaire conclu le 30 octobre 1947 entre le Canada et le Royaume-Uni relativement à l'accord général sur les tarifs et le commerce; et que la Chambre approuve ledit accord, sous réserve de toute loi requise pour l'application de ses dispositions.»

On a par la suite adopté le sous-amendement: amendement modifié et motion principale. A cet égard, voir les pages 238 et 239 des *Procès-verbaux* du 10 mars 1948. A propos de cette délibération, il faut dire que si l'amendement proprement dit était irrecevable, il s'ensuit logiquement que toutes les délibérations subséquentes s'y rattachant étaient aussi antiréglementaires. A ce sujet, il semblerait que cette façon de procéder a été adoptée grâce à un arrangement auquel tous les partis ont consenti et il ne saurait donc être considéré comme établissant une procédure officielle satisfaisante. Voir les pages 2009 et 2010 du hansard du 8 mars 1948, et la page 2142 du hansard du 10 mars 1948.

Pour résumer notre procédure, on peut dire qu'aucun précédent précis au sujet de la division d'une question ne se trouve dans les annales et que l'ancienne procédure britannique indiquée à la page 298 de la quatrième édition de Bourinot a été remplacée par une autre pratique de la Chambre des communes britannique.

Autrement dit, ce cas semblerait n'être pas prévu et, ordinairement, dans de telles circonstances, on se reporte à la procédure couramment suivie à la Chambre des communes britannique. Ce recours est prévus dans l'article 1 de notre Règlement, conçu en ces termes: «Dans tous les cas non prévus par le présent Règlement ni par des ordres de session ou autres, la Chambre suit, en tant qu'ils lui sont applicables, les usages et coutumes de la Chambre des communes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, alors en vigueur.»

Conséquemment, je suis d'avis que la procédure qui s'applique en ce cas est la procédure qui a cours à la Chambre des communes britannique, procédure à laquelle on n'a peut-être pas eu recours très fréquemment, mais qu'on doit néanmoins reconnaître; si l'on doit l'observer en cette occasion, il semblerait que la division d'une motion compliquée dépend de la décision de la présidence.

En conformité de la procédure ordinaire de la Chambre, toute décision à cet égard, bien entendu, serait subordonnée à l'appel que la Chambre pourrait interjeter.

Or, la motion n° 44, à l'étude aujourd'hui, est la suivante:

> Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du

Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau, et pour décréter que le «Royal Union Flag», communément appelé l'Union Jack, peut continuer à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des Nations et de notre allégeance à la Couronne.—*Le premier ministre.*

Si je prends en considération les références et les citations indiquées précédemment, et plus particulièrement le point de vue qu'a exprimé l'Orateur de la Chambre britannique le 13 novembre 1912, et que voici: «M. l'Orateur... le Règlement prévoit, il va sans dire, si un député se sent embarrassé pour voter sur un projet de résolution, que le président revisera le projet de résolution afin que le député, s'il désire voter pour d'une part, et contre d'autre part, n'ait pas l'embarras d'avoir à voter pour ou contre sur la totalité du projet de résolution.»

Je dois conclure que le projet de résolution dont la Chambre est saisie renferme deux propositions et que, puisqu'on s'est fortement opposé à ce que ces deux propositions soient examinées ensemble, mon devoir est de les diviser ainsi qu'il suit:

a) Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V, le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

b) Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour décréter que le «Royal Union Flag», communément appelé Union Jack, peut continuer à être arboré comme symbole de l'adhésion du Canada au Commonwealth des nations et de notre allégeance à la Couronne.

Par conséquent, à moins qu'on n'en appelle à la Chambre de ma décision et à moins que ma décision ne soit renversée, j'ai l'intention de mettre en délibération la première partie de cette motion subdivisée.

Après quoi, M. Pearson, appuyé par M. Favreau, propose: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Il s'élève un débat;

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Avis de motions*)

M. Smith, appuyé par M. Fane, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'opportunité d'étendre la définition d'un invalide dans la Loi sur les invalides et les règlements y afférents, en vue de prendre en considération certains facteurs tels que l'état de santé, les aptitudes mentales et l'âge des requérants, ainsi que les autres facteurs qui peuvent provoquer un état d'inaptitude permanente au travail.—(*Avis de motion n° 25*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921, —trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Le débat se poursuit;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan, propose l'amendement suivant: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

La question est mise en délibération;

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures quatre minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 3 juillet 1963, demandant copie de la correspondance et des rapports échangés entre le gouvernement fédéral et les autres gouvernements ou organismes intéressés, relativement à l'emplacement de l'Exposition universelle et internationale de Montréal: *a*) la Commission mixte internationale, *b*) l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent (États-Unis et Canada), *c*) l'Association des pilotes du fleuve Saint-Laurent, *d*) le Conseil des ports nationaux, *e*) les Chemins de fer nationaux du Canada, *f*) l'Hydro-Québec, *g*) la ville de Verdun, *h*) l'Association canadienne pour la protection des oiseaux, *i*) le ministère des Transports, *j*) la ville de Saint-Lambert, *k*) le gouvernement de la province de Québec, *l*) la Compagnie de l'exposition universelle canadienne.—(*Avis de motion portant production de documents n° 12*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 10 juin 1964, demandant copies conformes des premières chartes d'armoiries octroyées au Canada et aux provinces de l'Ontario et du Québec.—(*Avis de motion portant production de documents n° 124*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 mars 1964 demandant copie de toute la correspondance, les télégrammes ou autres documents échangés entre le gouvernement et toute agence ou direction du gouvernement, et toute autre personne, groupement ou organisation, en ce qui concerne l'emplacement ou les emplacements proposés, relativement à un bureau de poste à Margaree Valley (N.-É.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 83*)

Par M. Lamontagne,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du service civil du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1963, conformément à l'article 76(1) de la Loi sur le service civil, chapitre 57, Statuts du Canada, 1960-1961.

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la reine,—Rapport concernant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 68 de ladite loi, chapitre 152, S.R.C., 1952. (Texte anglais)

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Copie des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 10 juin 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise)

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère du Commerce pour l'année close le 31 décembre 1963, conformément à l'article 7 de la Loi sur le ministère du Commerce, chapitre 78, S.R.C., 1952.

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Cinquième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

Peter Paul Saunders, Andrew Elliott Saxton, William Crossley Mainwaring, tous de la cité de Vancouver (Colombie-Britannique), et plusieurs autres personnes de différentes provinces canadiennes, en vue d'obtenir une loi constituant en société *Laurentide Bank of Canada* et/ou «Banque Laurentide du Canada», et pour d'autres fins.

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada et/ou *The Bell Telephone Company of Canada,* aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et lui permettant d'augmenter le nombre maximum de ses directeurs de quinze à vingt.

The Casualty Company of Canada, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à exercer son commerce sous le nom de *The Casualty Company of Canada* et/ou «La Casualty, Compagnie d'Assurance du Canada».

The Dominion of Canada General Insurance Company, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à exercer son commerce sous le nom de *The Dominion of Canada General Insurance Company* et/ou «Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance Générale».

John William Blain, John Barker Lawson, Thomas Albert Boyles et plusieurs autres personnes, tous de Toronto (Ontario), en vue d'obtenir une loi constituant en société *World Mortgage Corporation* et/ou «La Corporation Mondiale d'Hypothèques», et pour d'autres fins.

A dix heures vingt-trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1287—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—15 juin

1. A-t-on mis en adjudication la concession de professeur de golf au parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton, pour la saison 1964 et, dans le cas de l'affirmative quels étaient *a*) les noms, *b*) l'adresse et l'occupation de chacun des soumissionnaires et *c*) quel était le montant de chaque soumission?

2. A qui la concession a-t-elle été adjugée et pour quel montant?

N° 1288—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—15 juin

Le gouvernement a-t-il songé à rétablir les subventions de construction accordées aux expositions et, sinon, y songe-t-il présentement, à la demande de la *Nova Scotia Association of Exhibitions*?

N° 1289—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—15 juin

Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention d'apporter des améliorations aux installations sur terre dont se servent les pêcheurs à White Point, comté de Victoria (N.-É), et dans le cas de l'affirmative, quelles sont ces améliorations et quand les travaux doivent-ils commencer?

*N° 1290—*M. Knowles*—15 juin

Où se trouve le bureau du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration?

*N° 1291—*M. Knowles*—15 juin

Où se trouve le bureau du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social?

N° 1292—*M. Rhéaume*—15 juin

1. Comment attribue-t-on la concession du service de transport par limousine à l'aéroport, à Fort Smith (T. N.-O.)?

2. Quelle société exploite actuellement cette concession et *a*) quand la lui a-t-on accordée, *b*) quelles en sont les modalités, *c*) quand doit-elle prendre fin, *d*) quelles sociétés ont présenté une demande relativement à cette concession et de quelles sociétés a-t-on examiné la demande, *e*) comment a-t-on adjugé le contrat?

3. A-t-on récemment fait enquête au sujet de l'exploitation actuelle du service de transport par limousine afin d'établir dans quelle mesure les véhicules sont convenables et propres? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels furent les résultats de l'enquête, *b*) quelles mesures, le cas échéant, le ministère compte-t-il prendre?

N° 1293—*M. Fairweather*—15 juin

1. Propose-t-on d'autoriser, dans un avenir rapproché (c'est-à-dire au cours des douze mois prochains) la coupe du bois dans le parc national de Fundy? Dans le cas de l'affirmative, un avis d'adjudication donnera-t-il à tous les exploitants de scierie du sud-est du Nouveau-Brunswick l'occasion de présenter des soumissions en vue d'obtenir ce privilège?

2. Depuis l'aménagement du parc jusqu'à aujour'hui, a-t-on déjà autorisé la coupe du bois dans le parc national de Fundy?

N° 1294—*M. Fairweather*—15 juin

1. Combien a-t-on dépensé pour les matériaux de construction et autre matériel du parc national de Fundy, au Nouveau-Brunswick, en 1963?

2. Quel est le montant prévu de ces dépenses en 1964?

3. Qui était le principal fournisseur de ce parc, pour les années 1963 et 1964, *a*) en contreplaqué, *b*) en ciment, *c*) en panneau mural?

4. La compagnie Cassidy Building Materials, de Sussex, au Nouveau-Brunswick, a-t-elle eu l'occasion de soumettre un prix pour les matériaux de construction et autres matériels destinés au parc national de Fundy?

N° 1295—*M. Coates*—15 juin

Le manque d'expérience du pilote a-t-il causé d'une façon quelconque l'échouage récent d'un navire dans le port de Pugwash? Dans le cas de l'affirmative, dans quelle mesure ce facteur a-t-il contribué à l'accident?

*N° 1296—*M. Fisher*—15 juin

1. Quel est l'ordre chronologique des différentes négociations que la société Radio-Canada a menées au sujet du film de R. Kelly intitulé «The Good Life», depuis ses débuts jusqu'à la décision qui a été prise de ne pas le présenter aux téléspectateurs?

2. Combien a coûté ce film?

3. Où le film est-il présentement conservé?

4. Songe-t-on à permettre aux sociétés de présenter ce film à titre de documentaire?

N° 1297—*M. Fisher*—15 juin

Est-ce que des sociétés de la Couronne possèdent des actions dans des compagnies de finance et, le cas échéant, quel est le nom de ces sociétés et de ces compagnies, et quelle est le nombre d'actions?

N° 1298—*M. Fisher*—15 juin

Le portefeuille des placements du Conseil des arts du Canada renferme-t-il des actions dans des compagnies de finance, et, le cas échéant, quelles sont ces compagnies, et quelle est le nombre d'actions?

*N° 1299—*M. Fisher*—15 juin

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il eu des entretiens quelconques soit avec M. Alphonse Ouimet, soit avec M. Marcel Ouimet ou avec M. Ron Fraser, de la Société Radio-Canada, entre le 29 avril et le 26 mai, concernant le film «Intervideo» intitulé *Mr. Pearson;* dans le cas de l'affirmative, quelle était la teneur de ces entretiens?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 130—*M. Fisher*—15 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée entre le Cabinet du premier ministre et Radio-Canada au sujet d'un projet de film, intitulé *Mr. Pearson*, y compris la lettre de M. Richard Ballentine, qui établissait peut-être que le Cabinet du premier ministre avait le droit de limiter ou de censurer le film, ainsi que la lettre que M. Reeves Hagan a adressée au Cabinet du premier ministre et qui définissait peut-être de nouveau les restrictions mentionnées dans la lettre de M. Ballentine.

N° 131—*M. Cameron* (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles)—15 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'un état montrant les indemnités et les allocations versées depuis le 1er octobre 1963 sous le régime de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Mercredi prochain

15 juin—*M. Pennell (président du comité permanent des privilèges et des élections)*:

Que le deuxième rapport du comité permanent des privilèges et des élections, présenté à la Chambre le 15 juin 1964, soit maintenant agréé.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 16 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Bills privés en général (*Bill S–23*)	10 h. a.m.
218 É.O.	Banque et commerce (*Bills S–8, S–9, S–14*)	10 h. a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels du Canadien-National*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
371 É.O.	Défense (*à huis clos*)	11 h. a.m.
	Le mercredi 17 juin	
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels du Canadien-National*)	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 18 juin	
200 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	9 h. 30 a.m.

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 18 juin—fin	
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.....	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
200 É.O.	Défense.....	11 h. a.m.
	Le vendredi 19 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 85

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 16 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pennell, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-8, Loi concernant The General Accident Assurance Company of Canada.

Bill S-9, Loi concernant la Scottish Canadian Assurance Corporation.

Bill S-14, Loi concernant The Dominion Life Assurance Company.

Bill S-12, Loi concernant l'Allstate Insurance Company of Canada.

M. Pennell, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le troisième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre, —Copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-857, en date du 11 juin 1964, nommant M. D. A. Thompson, c.r., de Winnipeg (Manitoba), commissaire en vertu de la Partie I de la Loi sur les enquêtes pour faire enquête et rapport au sujet de la question de la réparation des avions d'Air Canada à Winnipeg, et de la lettre envoyée à M. Thompson le 15 juin 1964. (Texte anglais)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Macaluso soit substitué à celui de M. Hahn sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Mather soit substitué à celui de M. Scott sur la liste des membres du comité permanent des bills privés en général.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Il s'élève un débat;

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les ordres n°s 1 et 2 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Le Bill S-30, Loi concernant The Dominion of Canada General Insurance Company, est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-31, Loi concernant The Casualty Company of Canada;

M. Lachance, appuyé par M. Forest, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 4 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-37, Loi modifiant la Loi de 1952 sur les allocations aux anciens combattants;

M. McIntosh, appuyé par M. Baldwin, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921, —trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la reine,—Rapport relatif à la Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre 26, Statuts du Canada, 1960-1961. (Version anglaise)

A dix heures sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 1300—*M. Watson* (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie)—16 juin

1. Qui a été le ministre des Mines et des Relevés techniques immédiatement avant avril 1963?

2. Qui a été *a*) son adjoint exécutif (ou chef de cabinet), *b*) sa secrétaire ou ses secrétaires privées?

3. Combien d'adjoints ont été à son service?

4. Combien d'adjoints ont été de service à Ottawa et combien dans son comté en les nommant dans chaque cas?

5. Quel a été le salaire de chacun?

N° 1301—*M. Gauthier*—16 juin

1. Quel est le nombre total de fermes dans la province de Québec?

2. Combien de cultivateurs dans la province de Québec ont un revenu brut supérieur à douze cents dollars par année?

3. Quelle est *a*) l'adresse du bureau d'appel, pour la société du crédit agricole au Québec, *b*) le nombre de sous-bureaux, *c*) la composition du bureau du Québec?

N° 1302—*M. Gauthier*—16 juin

1. Les banques à charte créent-elles des crédits nouveaux? Dans l'affirmative, *a*) de quelle manière, *b*) doivent-elles fournir des garanties, *c*) quelles sont ces garanties, *d*) dans quelle proportion?

2. Est-ce que d'autres institutions, autres que les banques à charte, possèdent ce pouvoir de créer des crédits nouveaux?

3. Depuis quand les banques à chartes ont-elles ce pouvoir de créer les crédits nouveaux?

4. Depuis 1935, le gouvernement, par la Banque du Canada, détient-il toujours le droit exclusif dans l'émission et le contrôle de la monnaie légale?

5. Quel est le volume de la monnaie légale au Canada, par rapport à la masse monétaire totale, au 31 mars 1964?

6. Le gouvernement songe-t-il à prendre le même contrôle sur l'émission des crédits monétaires, qu'il possède actuellement sur la monnaie légale?

7. Le gouvernement songe-t-il à se servir des facilités de la Banque du Canada pour le financement des constructions fédérales?

8. Le gouvernement fédéral songe-t-il à utiliser les facilités de la Banque du Canada, pour avancer les crédits nécessaires aux finances provinciales, municipales et scolaires?

9. Le gouvernement fédéral songe-t-il à utiliser les facilités de la Banque du Canada pour mettre en circulation les crédits nouveaux à venir?

10. Le gouvernement fédéral songe-t-il à se servir des facilités de la Banque du Canada, pour distribuer les allocations familiales?

N° 1303—*M. Horner* (Jasper-Edson)—16 juin

En ce qui concerne la *Marmot Basin Ski Lift Limited* et la *Marmot Territory Development Company: a*) le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales a-t-il vu en privé des personnes attachées à l'une ou l'autre entreprise avant que la soumission fût annoncée, *b*) le fabricant du monte-pente qui devait être utilisé dans la soumission acceptée, a-t-il offert des concessions de quelque nature que ce soit au gouvernement, *c*) est-ce qu'un fonctionnaire du ministère a eu une entrevue avec les fabricants ou leur agent avant l'adjudication de l'entreprise et, dans le cas de l'affirmative, (i) quand, (ii) pourquoi, (iii) est-ce qu'une occasion analogue a été offerte au fabricant du monte-pente faisant l'objet de la soumission rejetée, *d*) quand le soumissionnaire heureux prendra-t-il charge du Bassin de Marmot, *e*) le ministère permettra-t-il à l'exploitant actuel et au soumissionnaire heureux d'exploiter le Bassin de Marmot l'hiver prochain, *f*) combien de route le gouvernement devra-t-il construire pour satisfaire aux désirs du soumissionnaire heureux et quel en sera le coût estimatif, *g*) combien de route le soumissionnaire rejeté aurait-il demandé de construire, *h*) comment le soumissionnaire heureux se propose-t-il de fournir de l'énergie au Bassin de Marmot?

*N° 1304—*M. Cowan*—16 juin

1. Quelle est la nature des droits exclusifs qu'a reçus l'*Air Terminal Transport Limited* en vue d'assurer le service exclusif de limousine et de taxi à l'aéroport international de Toronto?

2. Quand ces mesures ont-elles été prises?

3. De quelle façon les services de limousine et de taxi étaient-ils assurés auparavant à l'aéroport international de Toronto?

4. De quelle façon d'autres exploitants de services de taxi peuvent-ils desservir l'aéroport?

5. Pour quelle raison a-t-on accordé une concession exclusive à l'*Air Terminal Transport*?

6. L'*Air Terminal Transport* a-t-elle reçu des permis d'exploitation de taxi des autorités municipales ou métropolitaines en cause?

7. Quelles concessions provinciales ou municipales l'*Air Terminal Transport* détient-elle?

8. De combien d'autobus, de limousines et de taxis l'*Air Terminal Transport* dispose-t-elle pour assurer ce service, et combien de ces véhicules desservent l'aéroport?

9. Quel tarif exige l'*Air Terminal Transport* et en vertu de quelle autorité impose-t-elle ce tarif?

10. Par catégorie, combien de personnes l'*Air Terminal Transport* a-t-elle transporté, en autobus, en voiture-limousine ou en taxi au cours des années se terminant le 31 juillet 1961, 1962 et 1963?

11. Quels revenus l'*Air Terminal Transport* a-t-il versés au ministère des Transports en vertu de ces dispositions?

12. Le ministère des Transports, le National-Canadien ou le Pacifique-Canadien ont-ils effectué des paiements à l'*Air Terminal Transport* relativement au transport par petite vitesse et par messageries et, dans le cas de l'affirmative, a-t-on, en ces circonstances, payé des droits de concession au ministère?

Avis de motions émanant des députés—Jeudi prochain

N° 56—*M. Harley*—16 juin

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait songer à l'à-propos de favoriser la recherche médicale au Canada par les moyens suivants:

1. Augmentation des fonds affectés à la recherche médicale au Canada;

2. Constitution d'une caisse spéciale pour financer la construction d'immeubles devant servir à la recherche médicale.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Jeudi prochain

16 juin—*M. Pennell (président du comité permanent de la banque et du commerce)*:

Que le troisième rapport du comité permanent de la banque et du commerce, présenté à la Chambre le mardi 16 juin 1964, soit maintenant agréé.

Avis de motions émanant du gouvernement—Jeudi prochain

16 juin—*Le premier ministre:*

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada assemblées en Parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif ainsi conçu:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont soumis une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif établissant les dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

Modification relative à la législation concernant les pensions de vieillesse. 30 et 31 Vict., c. 3; 9 Élis. II, c. 2.

1. L'article quatre-vingt-quatorze A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est par les présentes abrogé et remplacé par ce qui suit:

Législation concernant les pensions de vieillesse et les prestations additionnelles.

«94A. Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, mais aucune loi ainsi édictée ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.»

Titre abrégé et citation.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: *Acte de l'Amérique du Nord britannique (1964)*. Les *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960)* et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1964)*.

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

LE COMITÉ PERMANENT DE LA BANQUE ET DU COMMERCE

étudiera,

le ou après le JEUDI 18 juin

Bill S-30, Loi concernant The Dominion of Canada General Insurance Company.—*M. Lachance.*

Bill S-31, Loi concernant The Casualty Company of Canada.—*M. Lachance.*

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 17 juin	
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels du Canadien-National*)	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 18 juin	
200 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
200 É.O.	Défense (*Organisation des mesures d'urgence*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 19 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
208 É.O.	Banque et commerce (*Bills S–15, S–18, S–30, S–31*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 86

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 17 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Hahn, du comité spécial de la défense, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

1. Au cours de l'étude que le Comité a faite du Bill C-90, on a entendu des témoignages au sujet des répercussions que la réorganisation des forces armées pourrait avoir sur les besoins en effectifs des forces armées et du ministère de la Défense nationale. On a allégué que, par suite des changements apportés, les forces armées pourront réduire leur effectif militaire de quelque 10,000 hommes au cours des prochaines années. Il se peut que la réduction du personnel civil soit beaucoup moindre, mais on n'a pu fournir de chiffres exacts à ce sujet.

2. On a signalé que la plus grande diminution proviendrait de l'usure normale. On a aussi reconnu que les forces armées doivent maintenir un juste équilibre entre l'âge et les aptitudes. Pour réaliser cet objectif, il faudra poursuivre le recrutement et mettre du personnel à la retraite bon gré mal gré. On a estimé à 2,000 le nombre de ces personnes. Il faut y ajouter quelque 500 membres d'équipages d'avions, qui ont déjà été avisés de leur libération éventuelle.

3. Bien que, d'une façon générale, votre Comité ait approuvé les prestations de retraite qui figurent en appendice aux procès-verbaux et témoignages du fascicule n° 2, en date du 28 mai 1964, il recommande en outre:

a) Que le recrutement se poursuive afin que les services puissent compter un nombre suffisant de personnes compétentes qui assureront l'excellence du fonctionnement des forces armées.

b) Que, dans les grades, compétences et groupes d'âge où une réduction de personnel se révèle nécessaire, on s'efforce le plus possible de déterminer quelles sont les personnes qui désirent prendre leur retraite.

Cette mesure permettra à ces personnes d'être libérées tout en jouissant des avantages prévus et aussi aux forces armées de restreindre le nombre des libérations forcées chez ceux qui veulent demeurer dans les services armés.

c) Que ceux qui prennent leur retraite reçoivent des directives et des conseils, sur demande, afin que ceux qui désirent employer leurs prestations pour obtenir une formation ou faire des études spécialisées dans des établissements civils reçoivent toute l'aide et tout l'encouragement possibles.

d) Que la question des employés civils déplacés, dont le cas est actuellement à l'étude par la Commission du service civil et le Conseil du Trésor, soit résolue rapidement, compte tenu des services spécialisés qu'ils ont rendus et des prestations comparatives qui sont prévues pour les militaires qui doivent prendre leur retraite malgré eux.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages relatifs auxdites questions a été déposé le 10 juin 1964 en même temps que le deuxième rapport du Comité et il est enregistré à titre d'appendice n° 3 aux *Journaux* de la Chambre.

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie d'une déclaration, en date du 17 juin 1964, au sujet des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue à Genève. (Texte anglais)

Du consentement unanime, il est ordonné que ladite Déclaration soit publiée en appendice au hansard de ce jour.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 1242—*M. MacEwan*

1. Quel a été, du 1er janvier au 31 mai 1964, le montant total des contrats adjugés par la Direction des aéronefs du ministère de la Production de défense?

2. A quelles entreprises ces contrats ont-ils été adjugés et quel en était le montant dans chaque cas?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

L'avis de motion portant production de documents n° 123 est réservé à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie des résolutions des autorités municipales canadiennes que le premier ministre a reçues depuis que les projets de résolutions nos 44 et 45 sur les deux drapeaux et les deux hymnes apparaissent au *Feuilleton*.—(*Avis de motion portant production de documents n° 127—M. Pigeon*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre un rapport indiquant les noms et adresses de tous les administrateurs des banques à charte au Canada au 11 juin 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 128—M. Orlikow*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance, des télégrammes et des autres documents échangés entre le premier ministre ou tout ministre agissant en son nom et le premier ministre ou tout ministre du gouvernement de Terre-Neuve au sujet d'un drapeau.—(*Avis de motion portant production de documents n° 129—M. Pascoe*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le Cabinet du premier ministre et Radio-Canada au sujet d'un projet de film, intitulé *Mr. Pearson,* y compris la lettre de M. Richard Ballentine, qui établissait peut-être que le Cabinet du premier ministre avait le droit de limiter ou de censurer le film, ainsi que la lettre que M. Reeves Hagan a adressée au Cabinet du premier ministre et qui définissait peut-être de nouveau les restrictions mentionnées dans la lettre de M. Ballentine.—(*Avis de motion portant production de documents n° 130—M. Fisher*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre un état montrant les indemnités et les allocations versées depuis le 1er octobre 1963 sous le régime de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes.—(*Avis de motion portant production de documents n° 131—M. Cameron* (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles))

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit; et ledit débat est interrompu.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Avis de motions*)

M. Knowles, appuyé par M. Webster, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier immédiatement, de concert avec les provinces, l'opportunité de boucher les brèches principales dans le programme de

sécurité sociale du pays, y compris les soins médicaux, l'assurance d'un revenu maintenu pendant la maladie, les pensions aux veuves qui ont des enfants à charge, les bénéfices suffisants pour les survivants et les pensions de retraite, si nécessaire, à soixante ans, de même que l'opportunité d'améliorer la législation déjà existante, pour que le régime de sécurité sociale du Canada puisse être aussi complet et vaste que l'économie du pays le permet actuellement.—(*Avis de motion n° 26*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 avril 1964, demandant copie de toute correspondance, lettres, télégrammes ou autres documents, échangés entre la *Air Terminal Transport Limited* de Toronto et le ministère des Transports et aussi de toute correspondance échangée entre la société Air-Canada et le ministère des Transports relativement à la *Air Terminal Transport Limited* de Toronto.—(*Avis de motion portant production de documents n° 102*)

Par M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour l'année 1963-1964, conformément à l'article 3 de la Loi sur l'Organisation de l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies, chapitre 122, S.R.C., 1952.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1305—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—17 juin

Depuis combien de temps Peter Gerald Boudreau, capitaine du patrouilleur des pêcheries *Scatari Light* détient-il un certificat provisoire de capitaine de navire jaugeant au plus quarante tonneaux, valide dans les eaux côtières de l'île du Cap-Breton et du continent adjacent?

N° 1306—*M. MacEwan*—17 juin

Relativement à la question n° 1241, quel genre de travail la Halifax Shipyards Limited a-t-elle effectué à l'égard de chaque article, et sur quels navires le travail a-t-il été complété?

N° 1307—*M. Thompson*—17 juin

1. Quels sont les membres du Comité des terres de la Commission de la capitale nationale et à quel titre faisaient-ils partie de la Commission avant d'être nommés à ce comité?

2. La Commission de la capitale nationale procède-t-elle à l'acquisition ou à la location de jardins maraîchers situés dans la province de Québec de façon autre que dans le cas des jardins maraîchers situés en Ontario?

3. La Commission a-t-elle autorisé la construction d'un motel de $100,000 dans la partie du township de Gloucester qui se trouve dans la ceinture de verdure et, dans le cas de l'affirmative, le terrain a-t-il été exproprié environ 10 jours après l'inauguration du motel en question?

4. A-t-on réglé le cas de tous les terrains expropriés depuis 1959 et, dans le cas de la négative, quels sont les cas d'expropriation qui ne sont pas encore réglés?

5. Les anciens propriétaires des terrains expropriés, peuvent-ils, au même titre que d'autres, louer les terrains qui leur appartenaient auparavant?

N° 1308—*M. Thompson*—17 juin

1. Les dispositions de la Loi sur la capitale nationale relatives à l'expropriation de propriétés privées pour les fins de la ceinture de verdure ont-elles jamais été attaquées devant les tribunaux et, dans l'affirmative, à quelle date et avec quel résultat?

2. Quel est le but réel de la ceinture de verdure?

3. A quelles autres fins la Commission de la capitale nationale réserve-t-elle les terrains expropriés dans la ceinture de verdure?

N° 1309—*M. Marcoux*—17 juin

1. Jusqu'ici, quelles sommes d'argent ont été versées directement sous forme de subventions à la *Polaris Shipping Company* pour la construction du navire *Cacouna*?

2. Selon quelles modalités ces subventions ont-elles été versées?

3. La *Polaris Shipping Company* a-t-elle droit à d'autres versements directs en ce qui a trait à la construction de ce navire?

N° 1310—*M. Marcoux*—17 juin

Nos ambassadeurs, qui sont les représentants de la Reine du Canada, arboreront-ils le «Royal Union Flag» sur les ambassades canadiennes à travers le monde?

N° 1311—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—17 juin

Le gouvernement a-t-il reçu une demande de l'Association protectrice de la pêche et du gibier du Nouveau-Brunswick à l'effet qu'une étude relative au saumon de l'Atlantique soit faite par une autorité compétente avant que le projet Mactaquac ne soit entrepris?

N° 1312—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—17 juin

L'Office d'expansion économique de la région atlantique possède-t-il des renseignements sur la valeur actuelle et potentielle de la rivière Saint-Jean dans son état naturel, notamment cette partie qu'affecterait le projet de Mactaquac?

N° 1313—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—17 juin

1. Le ministère des Pêcheries a-t-il étudié soigneusement les effets qu'aurait le projet de développement hydraulique de Mactaquac sur la propagation future du saumon dans la rivière Saint-Jean et ses tributaires?

2. A-t-on soumis des suggestions concernant les terrains de fraie? Dans le cas de l'affirmative, les renseignements relatifs au coût sont-ils disponibles?

3. Quelle est l'opinion du ministère des Pêcheries touchant les effets que peut avoir la construction du barrage projeté de Mactaquac sur la pêche au saumon dans la rivière Saint-Jean et ses tributaires?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 18 juin	
200 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*).....	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*).....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels du Canadien-National*).....	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
200 É.O.	Défense (*Organisation des mesures d'urgence*).....	11 h. a.m.
	Le vendredi 19 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels du Canadien-National*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
208 É.O.	Banque et commerce (*Bills S–15, S–18, S–30, S–31*)..	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 87

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 18 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-32, Loi constituant en corporation La Corporation Mondiale d'Hypothèques.—*M. Wahn.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

L'honorable représentant d'Edmonton-Strathcona (M. Nugent) pose la question de privilège au sujet d'un éditorial paru dans l'*Ottawa Citizen* du 17 juin 1964 et manifeste l'intention de proposer que la question soit déférée au comité permanent des privilèges et des élections.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Il m'incombe de déterminer si, à première vue, il y a vraiment question de privilège, et je remercie tous les préopinants de m'avoir fait connaître leur avis.

Mercredi dernier, le 10 juin, j'ai eu l'occasion de présenter une longue dissertation sur une question de privilège, et je me permets de me reporter à quelques citations que j'ai faites. La première était le paragraphe 5 du commentaire 104, quatrième édition de Beauchesne, qui dit ceci: «Étant donné qu'une motion présentée sous la rubrique des questions de privilège passe avant le programme prévu des affaires publiques, l'Orateur doit être convaincu, à première vue, qu'il y a infraction au privilège et, aussi, que la question est soulevée à la première occasion possible.»

Ces références se trouvent à la page 4331 du hansard et aussi, bien entendu, dans les textes originaux. Plus loin, j'ai invoqué Abraham and Hawtrey qui, à la page 40, précisent que: «Pour constituer une atteinte aux privilèges, une déclaration critiquant la conduite d'un député en tant que tel ne doit pas forcément être fausse, mais elle doit tendre à rabaisser la Chambre aux yeux du public.»

J'ai ensuite cité de nouveau la page 152 de la troisième édition de Bourinot: «Pour qu'il y ait violation de privilège, ces diffamations doivent viser le caractère ou la conduite des députés en tant que tels.»

Enfin, j'ai rappelé que le paragraphe 2 du commentaire 104, à la quatrième édition de Beauchesne, dit ceci: «On a souvent posé en principe que le devoir de l'Orateur, lorsqu'il se prononce sur une allégation d'atteinte aux privilèges, ne va pas jusqu'à décider de la question de fond, savoir s'il y a eu en fait atteinte aux privilèges; seule la Chambre peut trancher cette question.»

En dernier lieu, voici ce que je relève à la page 41 de l'ouvrage d'Abraham et Hawtrey: «Si l'Orateur décide que la plainte du député est bien fondée, le député doit présenter une motion au sujet de l'affaire. Il propose d'ordinaire que le sujet de la plainte soit déféré au comité des privilèges, . . .»

J'ai eu l'occasion de lire l'éditorial en question et j'en ai le texte sous les yeux en ce moment. Même s'il est question des députés, d'une façon générale, dans cet éditorial, personne ici, j'imagine, ne serait assez susceptible pour ne pouvoir accepter des critiques utiles, mais cet éditorial parle à quelques reprises d'un certain député, ainsi que d'une autre personne étrangère à la Chambre. Autrement dit, on attire l'attention sur un certain député et on le fait paraître sous un jour assez peu favorable.

A mon avis, il m'incombe de déterminer tout d'abord s'il y a, de prime abord, lieu à la question de privilège et si elle a été soulevée aussitôt que possible. Quant au second point, j'estime que c'est la première occasion qui s'offre au représentant. Pour ce qui est du premier point, c'est la Chambre qui décidera si on a lésé les privilèges de la Chambre, mais il m'appartient d'établir si la question est fondée à première vue. A mon avis, elle l'est.

Après quoi, M. Nugent, appuyé par M. Rhéaume, propose,—Que l'éditorial paru dans l'*Ottawa Citizen* d'hier soit renvoyé au Comité des privilèges et des élections afin que l'éditorialiste et/ou le directeur du journal responsable dudit éditorial aient l'occasion de comparaître devant le Comité pour expliquer leur conduite et que le Comité, dans son rapport, recommande à la Chambre quelle mesure s'impose à cet égard.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Côté (Chicoutimi),	Grégoire,	Kennedy,
Alkenbrack,	Crouse,	Gundlock,	Kindt,
Baldwin,	Danforth,	Hales,	Korchinski,
Beaulé,	Diefenbaker,	Hamilton,	Lamb,
Bélanger,	Dionne,	Herridge,	Langlois,
Bell,	Doucett,	Horner (Acadia),	Laprise,
Boutin,	Enns,	Horner	Latulippe,
Cadieu,	Fairweather,	(The Battlefords),	Leboe,
Caouette,	Flemming,	Howard,	Lessard
Chapdelaine,	Forbes,	Howe (Wellington-	(Lac-Saint-Jean),
Chatterton,	Frenette,	Huron),	Loney,
Churchill,	Gauthier,	Irvine,	MacEwan,
Cooper,	Grafftey,	Jorgenson,	MacInnis,

MacLean (Queens), Nasserden, Pigeon, Southam,
Macquarrie, Nesbitt, Plourde, Starr,
MacRae, Noble, Pugh, Stefanson,
McIntosh, Nowlan, Rapp, Stenson,
Mandziuk, Nugent, Rhéaume, Thomas,
Marcoux, Olson, Rondeau, Thompson,
Millar, Ormiston, Rynard, Watson (Assiniboïa),
Monteith, Pascoe, Simpson, Webb,
More, Paul, Slogan, Weichel,
Muir (Cap-Breton- Perron, Smallwood, Winch,
Nord et Victoria), Peters, Smith, Winkler,
Muir (Lisgar), Woolliams—94.

CONTRE

Messieurs

Armstrong, Davis, Knowles, Nixon,
Asselin Deachman, Konantz (Mme), O'Keefe,
(Richmond-Wolfe), Deschatelets, LaMarsh (Mlle), Pearson,
Badanai, Drouin, Lamontagne, Pennell,
Barnett, Drury, Laniel, Pickersgill,
Basford, Dubé, Laverdière, Pilon,
Batten, Dupuis, Leblanc, Prittie,
Béchard, Émard, Lessard Prud'homme,
Benidickson, Eudes, (Saint-Henri), Regan,
Benson, Favreau, Lloyd, Richard,
Berger, Fisher, Loiselle, Rinfret,
Blouin, Forest, Macdonald, Robichaud,
Boulanger, Francis, Mackasey, Rochon,
Brewin, Gelber, MacNaught, Rock,
Brown, Gendron, McIlraith, Rouleau,
Byrne, Gordon, McMillan, Roxburgh,
Cadieux, Granger, McNulty, Ryan,
Cameron Gray, McWilliam, Sauvé,
(High Park), Greene, Martin (Essex-Est), Scott,
Cantin, Guay, Mather, Stewart,
Cardin, Habel, Matheson, Tardif,
Caron, Hahn, Matte, Temple,
Carter, Haidasz, Mitchell, Tremblay,
Cashin, Harley, Moreau, Tucker,
Choquette, Honey, Morison, Turner,
Cowan, Jewett (Mlle), Munro, Wahn,
Crossman, Klein, Nicholson, Walker,
Cyr, Webster—107.

M. Loiselle, du comité permanent des bills privés en général, présente le quatrième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le Bill S-23, Loi constituant en corporation Seicho-No-Ie et est convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes:

Ajouter, à la page 5, le nouvel article 18 qui suit:

Application. 18. Les dispositions du paragraphe (3) de l'article 147 de la Loi sur les compagnies s'appliquent à la Corporation.

Renuméroter l'article 18 du bill, à la page 5, en y attribuant le numéro 19.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages (*fascicule n° 2*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages relatifs audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 4 aux Journaux*)

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Benson, appuyé par M. Davis, il est ordonné,—Que les chiffres «1965» soient substitués aux chiffres «1964» aux lignes 15 et 17 de la résolution figurant à titre d'ordre n° 51 à la rubrique des Ordres inscrits au nom du gouvernement.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la séance de ce jour, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Votre Majesté, ...les Communes du Canada assemblées en Parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif ainsi conçu:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont soumis une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif établissant les dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

Modification relative à la législation concernant les pensions de vieillesse. 30 et 31 Vict., c. 3; 9 Élis. II, c. 2.

1. L'article quatre-vingt-quatorze A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est par les présentes abrogé et remplacé par ce qui suit:

Législation concernant les pensions de vieillesse et les prestations additionnelles.

«94A. Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, mais aucune loi ainsi édictée ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.»

Titre abrégé et citation.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: *Acte de l'Amérique du Nord britannique (1964)*. Les *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960)* et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1964)*.—*Le premier ministre.*

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill C-100, Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole.

Bill C-102, Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

M. Pearson, appuyé par M. Favreau, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Votre Majesté, ...les Communes du Canada assemblées en Parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif ainsi conçu:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont soumis une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif établissant les dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

Modification relative à la législation concernant les pensions de vieillesse. 30 et 31 Vict., c. 3; 9 Élis. II, c. 2.

1. L'article quatre-vingt-quatorze A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est par les présentes abrogé et remplacé par ce qui suit:

Législation concernant les pensions de vieillesse et les prestations additionnelles.

«94A. Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, mais aucune loi ainsi édictée ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.»

Titre abrégé et citation.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: *Acte de l'Amérique du Nord britannique (1964)*. Les *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960)* et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1964)*.

Il s'élève un débat;

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement)

(Bills privés)

M. Wahn, appuyé par M. Weichel, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude de bills privés *(conformément à l'article 54 (1) du Règlement)*; agréé.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill S-8, Loi concernant The General Accident Assurance Company of Canada.

Bill S-9, Loi concernant la Scottish Canadian Assurance Corporation.

Bill S-14, Loi concernant The Dominion Life Assurance Company.

Bill S-12, Loi concernant l'Allstate Insurance Company of Canada.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada;

M. Brown, appuyé par M. Matheson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu à six heures.

Avec l'assentiment unanime, le Bill S-28, Loi concernant le Bureau de Commerce de Québec, est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Votre Majesté, ...les Communes du Canada assemblées en Parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif ainsi conçu:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont soumis une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif établissant les dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

Modification relative à la législation concernant les pensions de vieillesse. 30 et 31 Vict., c. 3; 9 Élis. II, c. 2.

1. L'article quatre-vingt-quatorze A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est par les présentes abrogé et remplacé par ce qui suit:

Législation concernant les pensions de vieillesse et les prestations additionnelles.

«94A. Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, mais aucune loi ainsi édictée ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.»

Titre abrégé et citation.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: *Acte de l'Amérique du Nord britannique (1964)*. Les *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960)* et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1964)*.

Le débat se poursuit;

M. Caouette, appuyé par M. Gauthier, soumet l'amendement suivant: Que les mots suivants soient ajoutés à l'article 94A après les mots «en ces matières»:

«Toutefois cet amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, ne s'appliquera qu'aux provinces qui en feront la demande.»

La validité dudit amendement fait l'objet d'un rappel au Règlement;

Ledit débat est interrompu.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Marcoux soit substitué à celui de M. Olson sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 18 juin 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Roland A. Ritchie, juge puîné de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, le 18 juin, à 9 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes

Un message est reçu de l'honorable juge Ritchie, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole.

Loi modifiant la Loi nationale de 1954 sur l'habitation.

Loi modifiant la Loi sur les juges et la Loi sur la Cour de l'Échiquier.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.

Loi concernant le paiement de certains droits et taxes provinciaux par les corporations de la Couronne.

Loi modifiant la Loi sur les banques et la Loi sur les banques d'épargne du Québec.

Loi autorisant la construction et l'entretien d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent entre la cité de Sainte-Foy, comté de Québec, et la municipalité de Saint-Nicolas, comté de Lévis, toutes deux dans la province de Québec.

Loi constituant en corporation la Canadian Conference of the Brethren in Christ Church.

Loi concernant The General Accident Assurance Company of Canada.

Loi concernant la Scottish Canadian Assurance Corporation.

Loi concernant l'Allstate Insurance Company of Canada.

Loi concernant The Dominion Life Assurance Company.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures treize minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 mars 1964, demandant copie de toutes les communications et de tous les exposés ou mémoires, présentés verbalement ou par écrit, par une association d'employés du service public du Canada depuis le 22 avril 1963 au premier ministre, au ministre des Finances ou au secrétaire d'État, ou à l'un quelconque des fonctionnaires de ces ministères ou de la Commission du service civil, au sujet de l'automatisation dans le service public du Canada, ainsi que copie de toutes les réponses à ces communications.—(*Avis de motion portant production de documents n° 73*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 juin 1964, demandant copie du rapport de M. H. W. Lea, ingénieur hydraulicien qui fut chargé par le ministre des Transports de: revoir les plans du pont de Trois-Rivières, d'étudier les appréhensions des ingénieurs fédéraux et qui s'est engagé à faire rapport au ministre si, en réalité, le pont projeté constituerait un danger pour la formation de glaces ou pour la navigation et, dans le cas de l'affirmative, de proposer le meilleur moyen de parer à un tel danger.—(*Avis de motion portant production de documents n° 126*)

A dix heures trente-sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1314—*M. Thompson*—18 juin

1. Quel fut le prix payé à l'égard du terrain situé dans les lots 26 et 27, Front 2, Ottawa, exproprié par la Commission de la capitale nationale le 31 mars 1954 en vertu de l'ordonnance 319750?

2. Quel profit la Commission de la capitale nationale a-t-elle réalisé à la suite de la vente subséquente d'une partie de ce terrain?

3. Quels profits la Commission de la capitale nationale a-t-elle réalisés depuis sa création, en expropriant des terrains appartenant à des particuliers et en les vendant subséquemment?

4. Lorsqu'un terrain appartenant à un particulier est exproprié et que subséquemment il s'avère qu'il l'a été inutilement, ce terrain est-il offert en premier lieu au propriétaire original au même prix contre lequel il a été exproprié? Dans le cas de la négative, pourquoi?

N° 1315—*M. Thompson*—18 juin

1. Vu la récente déclaration du ministre associé de la Défense à l'effet que l'aviation royale canadienne conservera l'aéroport de Rockcliffe, quels plans a élaborés le ministère des Travaux publics à l'égard du prolongement à l'est de la promenade de la rivière Ottawa?

2. La Commission de la capitale nationale s'est-elle enquise, auprès des autorités de l'ARC, de l'utilisation possible de l'aéroport de Rockcliffe aux fins de la promenade projetée, avant d'exproprier en masse les résidences situées à l'est de l'aéroport?

3. Pourquoi la Commission de la capitale nationale a-t-elle dévié des principes établis dans le plan Gréber à l'effet que les droits de propriétés des propriétaires de Riverside seraient sauvegardés lors du développement des promenades de Riverside?

4. La Commission de la capitale nationale a-t-elle exproprié des résidences particulières parce que «des maisons de formes, de dimensions et de couleurs différentes ne sont pas désirables le long de la promenade»?

N° 1316—*M. Thompson*—18 juin

1. La Commission de la capitale nationale a-t-elle étudié la possibilité de construire la promenade est le long de l'île Duck? Dans le cas de l'affirmative, cette étude a-t-elle été faite avant ou après l'expropriation des résidences situées à Rothwell Heights?

2. Cette solution de rechange a-t-elle été repoussée, et, dans le cas de l'affirmative, pour quelles raisons?

3. A-t-on permis aux résidents affectés de soumettre, comme ils le demandaient, des plans d'ordre technique sur ce sujet? Sinon, pourquoi leur a-t-on refusé le droit d'une audition raisonnable, comme le garantit la Charte des droits de l'homme?

N° 1317—*M. O'Keefe*—18 juin

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures a-t-il vérifié l'exactitude du rapport paru à la page 3 de l'édition d'hier (15 juin) du *Globe and Mail* au sujet de l'intolérance religieuse qui existe en Pologne et qui atteint plus de deux millions d'enfants? Dans le cas de l'affirmative, quelle disposition le gouvernement est-il prêt à prendre à l'égard d'une telle situation?

N° 1318—*M. Cowan*—18 juin

1. Combien de pieds cubes d'eau les sociétés productrices d'énergie électrique situées sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent à Cornwall (Ont.), sont-elles autorisées à retirer, pour la production d'énergie électrique, par seconde, par minute, par jour ou par mois, ou pour toute période selon le mode de calcul employé et où peut-on prendre connaissance d'une copie de cette autorisation ou de ces autorisations?

2. Quel est le débit normal d'eau qui se déverse du lac Ontario dans le fleuve Saint-Laurent à Kingston (Ont.), en pieds cubes, par seconde, par minute, par jour ou par mois, ou pour toute période selon le mode de calcul employé?

N° 1319—*M. Gauthier*—18 juin

Pour la période se terminant le 31 mars 1964, en ce qui concerne le programme de l'ARDA, *a*) combien de projets ont été exécutés dans chacune des provinces et quel était le montant dans chaque cas, *b*) combien de projets ont été présentés au gouvernement fédéral par chacune des provinces, c) combien de projets sont encore à l'étude pour chacune des provinces et quels sont les montants en cause, *d*) combien de projets ont été présentés au gouvernement fédéral dans le comté de Roberval et de quelles municipalités s'agit-il, *e*) combien de projets ont été exécutés dans le comté de Roberval et quels étaient les montants et les municipalités en cause, *f*) combien de projets sont encore à l'étude dans le comté de Roberval et quels sont les montants et les municipalités en cause?

N° 1320—*M. Laprise*—18 juin

1. Dans quel but le ministère des Mines et Relevés techniques fait-il effectuer une série de relevés aériens des îles et territoires environnant la baie James?

2. Ces relevés pourront-ils servir à la concrétisation du projet Grand Canal?

Dépôt de bills—Lundi prochain

18 juin—*M. Chrétien*—Bill intitulé: «Loi concernant la fête du Canada».

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

LE COMITÉ PERMANENT DE LA BANQUE ET DU COMMERCE

étudiera

le ou après le LUNDI 22 JUIN

Bill S-28, Loi concernant le Bureau de Commerce de Québec.—*M. Cantin.*

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le vendredi 19 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels du Canadien-National*)	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
208 É.O.	Banque et commerce (*Bills S–15, S–18, S–30, S–31*)	10 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 88

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 19 JUIN 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,— Que le nom de M. Nowlan soit substitué à celui de M. Danforth sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,— Que le nom de M. Nowlan soit substitué à celui de M. Skoreyko sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à la suite du débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Votre Majesté, ...les Communes du Canada assemblées en Parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif ainsi conçu:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont soumis une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif établissant les dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

Modification relative à la législation concernant les pensions de vieillesse. 30 et 31 Vict., c. 3; 9 Élis. II, c. 2.

1. L'article quatre-vingt-quatorze A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est par les présentes abrogé et remplacé par ce qui suit:

Législation concernant les pensions de vieillesse et les prestations additionnelles.

«94A. Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, mais aucune loi ainsi édictée ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.»

Titre abrégé et citation.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: *Acte de l'Amérique du Nord britannique (1964)*. Les *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960)* et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1964)*.

Sur ce, la Chambre reprend l'examen du rappel au Règlement au sujet de la validité du texte ci-après, que M. Caouette, appuyé par M. Gauthier, a proposé à titre d'amendement:

Que les mots suivants soient ajoutés à l'article 94A après les mots «en ces matières»:

«Toutefois cet amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, ne s'appliquera qu'aux provinces qui en feront la demande.»

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

La présidence décide que l'amendement proposé est irrecevable en ce qu'il constitue en réalité une négation amplifiée et, qu'en outre, ce qu'il propose est étranger et contraire à la proposition de la motion principale.

Sur ce, l'honorable représentant de Lapointe (M. Grégoire) en appelle à la Chambre de la décision de la présidence.

M. l'Orateur suppléant met aux voix la question suivante: «La décision de la présidence est-elle maintenue?»—Et la décision est maintenue par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,	Benson,	Carter,	Crouse,
Alkenbrack,	Berger,	Cashin,	Cyr,
Armstrong,	Blouin,	Chapdelaine,	Danforth,
Asselin	Brewin,	Chatterton,	Deachman,
(Richmond-Wolfe),	Brown,	Choquette,	Deschatelets,
Badanai,	Byrne,	Chrétien,	Diefenbaker,
Balcer,	Cadieu,	Churchill,	Doucett,
Baldwin,	Cadieux,	Clancy,	Drouin,
Barnett,	Cantelon,	Cooper,	Drury,
Basford,	Cantin,	Côté (Chicoutimi),	Dubé,
Batten,	Cardiff,	Côté (Longueuil),	Dupuis,
Béchard,	Cardin,	Cowan,	Eudes,
Bell,	Caron,	Crossman,	Fane,

Favreau, Forbes, Forest, Francis, Frenette, Gelber, Gendron, Girouard, Gordon, Granger, Gray, Greene, Groos, Guay, Gundlock, Habel, Hahn, Haidasz, Hamilton, Harkness, Harley, Herridge, Honey, Horner (Acadia), Horner (The Battlefords), Howard, Howe (Wellington-Huron), Jorgenson, Kennedy, Klein, Knowles, Konants (Mme), Korchinski, Lachance, LaMarsh (Mlle), Lamb, Lamontagne, Laverdière, Leboe, Lessard (Lac-Saint-Jean), Lloyd, Macdonald, MacEachen, MacEwan, MacInnis, Mackasey, MacLean (Queens), MacNaught, Macquarrie, MacRae, McBain, McIlraith, McIntosh, McMillan, McWilliam, Madill, Marcoux, Mather, Matheson, Matte, Mitchell, Monteith, More, Moreau, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Munro, Nasserden, Nicholson, Nowlan, O'Keefe, Olson, Ormiston, Otto, Pascoe, Paul, Pearson, Pepin, Peters, Pickersgill, Pigeon, Pilon, Prittie, Prud'homme, Pugh, Rapp, Regan, Rhéaume, Ricard, Richard, Rinfret, Robichaud, Rochon, Rock, Rouleau, Rynard, Sauvé, Scott, Simpson, Slogan, Smallwood, Southam, Starr, Stefanson, Stenson, Stewart, Tardif, Temple, Thomas, Thompson, Tremblay, Tucker, Turner, Wahn, Walker, Watson (Assiniboïa), Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Webb, Webster, Weichel, Winch, Winkler, Woolliams—174.

CONTRE

Messieurs

Beaulé, Bélanger, Boutin, Dionne, Gauthier, Grégoire, Langlois, Latulippe, Perron, Plourde, Rondeau—11.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Votre Majesté, ...les Communes du Canada assemblées en Parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif ainsi conçu:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont soumis une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif établissant les dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

Modification relative à la législation concernant les pensions de vieillesse. 30 et 31 Vict., c. 3; 9 Élis. II, c. 2.

1. L'article quatre-vingt-quatorze A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est par les présentes abrogé et remplacé par ce qui suit:

Législation concernant les pensions de vieillesse et les prestations additionnelles.

«94A. Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, mais aucune loi ainsi édictée ne ddoit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.»

Titre abrégé et citation.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: *Acte de l'Amérique du Nord britannique (1964)*. Les *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960)* et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1964)*.

Le débat se poursuit;

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

M. Favreau, membre du conseil privé de la reine, au nom de M. Pearson, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général, dépose à la Chambre,— Rapport (en français et en anglais) de la Commission royale d'enquête sur les services de santé (*présidence de l'honorable juge Emmett M. Hall*), volume I, daté du 26 février 1964.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté la Reine dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, sujets très dévoués et très fidèles de Votre Majesté, ...les Communes du Canada assemblées en Parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif ainsi conçu:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867)

Considérant que le Sénat et les Communes du Canada, assemblés en Parlement, ont soumis une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte législatif établissant les dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté la Reine, sur l'avis et du consentement des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent Parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

Modification relative à la législation concernant les pensions de vieillesse. 30 et 31 Vict., c. 3; 9 Élis. II, c. 2.

1. L'article quatre-vingt-quatorze A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est par les présentes abrogé et remplacé par ce qui suit:

Législation concernant les pensions de vieillesse et les prestations additionnelles.

«94A. Le Parlement du Canada peut légiférer sur les pensions de vieillesse et prestations additionnelles, y compris des prestations aux survivants et aux invalides sans égard à leur âge, mais aucune loi ainsi édictée ne doit porter atteinte à l'application de quelque loi présente ou future d'une législature provinciale en ces matières.»

Titre abrégé et citation.

2. La présente loi peut être citée sous le titre: *Acte de l'Amérique du Nord britannique (1964)*. Les *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960)* et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: *Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1964)*.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau, il est ordonné,— Que ladite Adresse soit grossoyée, et qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre des communes a adopté l'Adresse susdite et demander à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre en ladite Adresse, en y insérant les mots «le Sénat et».

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: J'ai encore une fois le devoir et l'obligation de rendre une décision précise sur certains incidents qui se sont produits en cette Chambre ce matin. J'aurais pu très bien rendre cette décision à ce moment-là, mais comme la fièvre avait monté, j'ai pensé qu'il serait préférable de laisser s'écouler quelques heures pour permettre aux honorables députés d'envisager les choses plus froidement.

Comme les événements dont je parle sont encore tout frais à l'esprit de chacun, je ne les rappellerai pas. Toutefois, par suite d'une réponse du premier ministre, le député de Qu'Appelle (M. Hamilton) a déclaré: «D'après les preuves que nous possédons, je soutiens que ce n'est pas l'entière vérité.»

Le premier ministre, désapprouvant les paroles de l'honorable député de Qu'Appelle, a demandé à la présidence de décider si l'honorable député devrait retirer ses paroles, selon lesquelles le premier ministre n'avait pas dit toute la vérité. A ce moment-là, et plus tard durant le débat qui a suivi, soit à deux reprises, je me suis reporté au commentaire 145 de la quatrième édition de Beauchesne qui dit ce qui suit: «Des Orateurs des Communes canadiennes ont officiellement arrêté qu'une déclaration d'un député au sujet d'un fait qui le concerne et dont il a personnellement connaissance doit être acceptée . . .»

J'ai alors décidé, à tort ou à raison, que l'honorable député de Qu'Appelle devait se rétracter et accepter la parole du premier ministre. J'ai dit: «Par conséquent, étant donné les circonstances et le débat, je demanderais respectueusement à l'honorable député de Qu'Appelle de se rétracter.»

Cette décision de la présidence détermine deux conclusions, que voici. La première se trouve dans le commentaire 69 de la quatrième édition de Beauchesne qui se lit ainsi: «L'Orateur excède ses pouvoirs si, sans en avoir reçu les instructions spéciales de la Chambre, il prend sur lui de changer l'une quelconque de ses décisions, lesquelles, une fois rendues, ressortissent exclusivement à la Chambre.»

La deuxième se trouve dans le commentaire suivant, selon lequel les décisions de l'Orateur, une fois qu'elles sont rendues, appartiennent à la Chambre, laquelle, en vertu des dispositions de l'article 12 du Règlement, peut les rejeter.

On mentionne dans la même citation que lorsqu'un député se lève et annonce qu'il en appelle d'une décision, aucun argument ne doit être invoqué pour influencer le vote sur le point d'être pris à la Chambre. Pour l'information de la Chambre, je désire me reporter au commentaire 133 de la quatrième édition de Beauchesne, dont je lirai un extrait: «Lorsque l'Orateur relève des expressions qui, à son avis, dérogent au bon ordre ou sont d'ordre personnel, et de nature à engendrer l'excitation ou à semer de la confusion, et qu'il invite le député pris en défaut à s'expliquer, celui-ci doit s'expliquer sur-le-champ ou retirer les propos blessants ... En règle générale, le député en cause obéit immédiatement à l'injonction de l'Orateur. S'il refuse, l'Orateur réitère sa demande d'explication, en informant le député que, s'il ne se conforme pas immédiatement à l'injonction, il se verra dans l'obligation de le nommer à la Chambre ...»

Le premier paragraphe du commentaire 134 commence ainsi: «Lorsqu'un député persiste à se servir d'un langage antiparlementaire, l'Orateur est obligé de le nommer, ce qui équivaut à soumettre sa conduite au jugement de la Chambre.

Enfin, il y a la dernière citation à laquelle je voudrais me reporter; ce sont les premières lignes du deuxième paragraphe du commentaire 55 de la quatrième édition de Beauchesne, dont voici le texte: «Il faut toujours respecter les décisions de l'Orateur ou du président, même si le député contre qui elles sont rendues les trouve arbitraires. S'il refuse de s'y plier et n'en appelle pas à la Chambre, il se rend du même coup et inévitablement coupable d'une violation des règles de procédure parlementaire.»

Ayant indiqué quel a été l'usage parlementaire au cours des années, je demanderai de nouveau à l'honorable député de croire le premier ministre sur parole et de se rétracter; sinon, ma responsabilité sera dégagée et je demanderai à la Chambre elle-même de prendre une décision.

L'honorable représentant de Qu'Appelle (M. Alvin Hamilton) déclare ce qui suit:

Ce matin, de sang froid et de propos délibéré, j'ai remis mon sort entre vos mains. Fort des renseignements dont je disposais, je me suis cru autorisé à dire ce que j'ai dit. Tel est encore, je le crains, mon sentiment. Mon sort reste donc entre vos mains. A vous d'en décider comme vous le jugerez nécessaire.

Plus tard ...

M. l'ORATEUR: Puis-je demander, encore une fois, au député de Qu'Appelle s'il veut bien accepter ma décision et retirer ses paroles.

L'honorable M. HAMILTON: Après ce que vous avez affirmé ici aujourd'hui, monsieur l'Orateur, je regrette que les observations du premier ministre ne puissent que me convaincre du bon sens et de la correction de ma façon d'agir ce matin.

M. l'ORATEUR: M. Hamilton, c'est avec le plus grand regret que je dois vous désigner par votre nom pour n'avoir pas tenu compte de l'autorité de l'Orateur.

Et plus tard ...

M. Favreau, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que l'honorable représentant de Qu'Appelle soit exclu de la Chambre pour le reste de la séance d'aujourd'hui.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Armstrong, Badanai, Barnett, Beaulé, Berger, Blouin, Boutin, Brown, Cardin, Caron, Carter, Cashin, Choquette, Côté (Longueuil), Cowan, Crossman, Deachman, Deschatelets, Drouin, Drury, Éthier, Favreau, Forest, Francis, Gordon, Gray, Greene, Grégoire, Habel, Hahn, Herridge, Jewett (Mlle), Knowles, Konantz (Mme), Lamontagne, Laverdière, Leboe, Lloyd, Macaluso, Macdonald, MacEachen, Mackasey, McIlraith, McMillan, McWilliam, Marcoux, Mather, Matheson, Matte, Mitchell, Moreau, Munro, Nicholson, O'Keefe, Olson, Otto, Pepin, Perron, Pickersgill, Pilon, Prittie, Prud'homme, Regan, Robichaud, Rock, Rondeau, Stewart, Tardif, Temple, Thompson, Tremblay, Tucker, Walker, Webster, Winch—75.

CONTRE

Messieurs

Aiken, Baldwin, Bell, Cadieu, Cantelon, Cardiff, Churchill, Clancy, Cooper, Crouse, Danforth, Diefenbaker, Doucett, Fane, Fisher, Forbes, Gundlock, Horner (Acadia), Horner (The Battlefords), MacEwan, MacLean (Queens), Macquarrie, MacRae, McBain, McIntosh, Mandziuk, Monteith, More, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Muir (Lisgar), Nasserden, Nowlan, Nugent, Ormiston, Pascoe, Pugh, Rapp, Rhéaume, Ricard, Rynard, Simpson, Slogan, Southam, Stefanson, Stenson, Watson (Assiniboïa), Webb, Weichel, Winkler, Woolliams—50.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-34, Loi constituant en corporation la Nova Scotia Savings & Loan Company.—*M. Regan.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill S-35, Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, qu'il soumet à son assentiment.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres nos 1 à 6 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-40, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (Antenne collective);

M. Fisher, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté l'Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine demandant qu'Elle daigne soumettre au Parlement du Royaume-Uni un texte modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867), dans les termes indiqués dans ladite Adresse ci-jointe, et a inséré dans l'espace en blanc les mots «le Sénat et».

Le Sénat transmet à cette Chambre un message conçu dans les termes suivants:

Résolu: Que l'Adresse suivante soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général, savoir:

A Son Excellence le Général, le très honorable Georges-P. Vanier, Compagnon de l'Ordre du Service Distingué, à qui ont été décernées la Croix Militaire et la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le Sénat ..... du Canada, assemblés en Parlement, ont agréé une Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine lui demandant de daigner faire présenter au Parlement du Royaume-Uni un texte dans les termes exposés dans la commune Adresse ci-jointe, et prient respectueusement Votre Excellence de daigner transmettre ladite Adresse à Sa Majesté la Reine.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes et l'informe que le Sénat a adopté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général demandant respectueusement à Son Excellence de daigner transmettre notre commune Adresse à Sa Très Excellente Majesté la Reine, relativement à un texte devant être soumis au Parlement du Royaume-Uni, et plus particulièrement énoncé dans ladite commune Adresse, et demande à la Chambre des communes de se joindre à cette Chambre dans la présentation de l'Adresse par Son Excellence le Gouverneur général en y insérant les mots «et les Communes».

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Favreau, appuyé par M. McIlraith, il est résolu,—Que cette Chambre donne son assentiment à l'Adresse du Sénat à Son Excellence le Gouverneur général demandant respec-

tueusement qu'il plaise à Son Excellence de transmettre l'Adresse conjointe à Sa Très Excellente Majesté la Reine;

Que les mots «et les Communes» soient insérés dans l'Adresse du Sénat; et

Qu'un message soit transmis au Sénat pour faire connaître à Leurs Honneurs que cette Chambre se joint au Sénat en ladite Adresse.

Le débat reprend sur la proposition de motion de M. Fisher, appuyé par M. Knowles: Que le Bill C-40, Loi modifiant la Loi sur la radiodiffusion (Antenne collective), soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 4 mars 1964, demandant copie des lettres et des télégrammes échangés entre la *John Howard Society* et la *Elizabeth Fry Society of Ontario* et le premier ministre et le ministre de la Justice en ce qui concerne la construction de la prison des femmes à Cornwall, en Ontario.—(*Avis de motion portant production de documents n° 20*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 avril 1964, demandant copie de toute correspondance, lettre, télégramme ou document échangés entre le premier ministre ou l'un des ministres du Cabinet et les différentes universités du Québec, concernant les subventions données à ces dernières à partir de décembre 1962 au 1er mars 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 69*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 mars 1964, demandant copie de toute la correspondance et des télégrammes et documents échangés entre le premier ministre, le ministre de la Justice et le ministère de la Justice d'une part et, d'autre part, la *John Howard Society* et l'*Elizabeth Fry Society* au sujet de l'emplacement de la nouvelle prison pour femmes à Cornwall en Ontario.—(*Avis de motion portant production de documents n° 74*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 247*), en date du 29 avril 1964, demandant l'état suivant: 1. Combien ont coûté en tout les commissions royales suivantes: *a*) Affaires indiennes (1946); *b*) Pertes de biens japonais (1947); *c*) Pensions des anciens combattants (1947); *d*) Assistance à la vallée du Fraser (1948); *e*) Prix (1948); *f*) Organisation du gouvernement (1960); *g*) Comité d'enquête sur la Loi sur l'assurance-chômage (1961)?

2. Combien ont coûté jusqu'ici et sont censées coûter éventuellement les commissions royales suivantes: *a*) Services de Santé (1961); *b*) Affaires de banque et finance (1961); *c*) Fiscalité (1962); *d*) Pilotage 1962)?

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1321—*M. Fisher*—19 juin

1. A quand remonte la mise en adjudication du vaisseau *Provider*?

2. La Marine royale du Canada ou tout autre ministère fédéral ont-ils indiqué, à une date quelconque avant la rentrée des soumissions, quel serait le coût estimatif probable du vaisseau?

3. Combien de compagnies ont soumissionné?

4. Quelle soumission a-t-on acceptée, par qui a-t-elle été présentée et comment se comparait-elle aux offres rejetées?

5. Quel était le coût net du vaisseau proposé par le constructeur?

6. Quel a été le prix réel payé par la Marine royale du Canada ou par la Couronne, à la livraison du vaisseau par le constructeur?

7. La Marine royale du Canada a-t-elle des réclamations à faire valoir contre le constructeur et, dans le cas de l'affirmative, de quoi et de quels montants s'agit-il?

8. Le constructeur a-t-il des réclamations à faire valoir contre la Couronne et, dans le cas de l'affirmative, de quoi et de quels montants s'agit-il?

N° 1322—*M. Caouette*—19 juin

1. Des soumissions publiques ont-elles été demandées pour la construction de l'aéroport de Val d'Or? Dans l'affirmative *a*) combien de soumissions ont été reçues, *b*) quel est le nom des soumissionnaires, *c*) quel est le montant de chaque soumission, *d*) a qui le contrat a-t-il été accordé?

2. Sinon, des soumissions seront-elles demandées et quand le seront-elles?

N° 1323—*M. Crouse*—19 juin

1. Combien d'argent la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme a-t-elle dépensé jusqu'à présent?

2. Combien de personnes la Commission emploiera-t-elle aux recherches, à plein temps ou à temps partiel, au cours de la présente année?

3. Quels sont les noms des personnes préposées aux recherches et quel traitement recevra chacune d'elles?

4. Quelles sont les fonctions des investigateurs et quels pays visiteront-ils?

N° 1324—*M. Perron*—19 juin

1. Les locaux présentement occupés par l'administration de l'ARDA ont-ils été loués? Dans l'affirmative, à quel prix et quelles sont la durée et les conditions du bail?

2. L'ameublement ainsi que les accessoires de bureau sont-ils la propriété du gouvernement ou sont-ils loués?

3. S'ils sont loués, qui en est le propriétaire, quel est le prix de location et pour combien de temps durera la location?

4. Quels sont les projets relatifs à l'ARDA qui sont prévus ou à l'étude en ce qui concerne la circonscription de Beauce, et quels sont le montant probable et la nature de chaque projet?

*N° 1325—*M. Fairweather*—19 juin

Y a-t-il eu un accord entre la société Radio-Canada et M. Richard Ballentine, le 31 mars 1964 au sujet du film «M. Pearson», par lequel le Premier ministre a reçu le droit d'apporter certaines modifications audit film?

*N° 1326—*M. Fairweather*—19 juin

1. Combien de fois a-t-on présenté le film «M. Pearson» *a*) à Ottawa, *b*) à Toronto, avant que Radio-Canada ne décide de ne pas le montrer sur son réseau?

2. A combien de ces représentations ont assisté *a*) le premier ministre, *b*) le ministre du Commerce, *c*) le ministre des Finances, *d*) le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, *e*) le ministre du Travail?

3. Quels sont les membres du personnel officiel du premier ministre qui ont assisté à chacune des représentations?

4. Combien de représentants de Radio-Canada ont assisté à chaque représentation?

5. Combien de personnes (en plus de celles qui ont été mentionnées plus haut) ont assisté à chaque représentation?

N° 1327—*M. Crouse*—19 juin

Le ministre des Affaires du Nord canadien et des Ressources nationales dira-t-il où en sont rendus les travaux d'aménagement du parc national de Kejimkujik dans le comté de Queens (Nouvelle-Écosse)?

*N° 1328—*M. Loney*—19 juin

Un membre du gouvernement a-t-il donné ordre, directement ou indirectement, à l'Imprimeur de la Reine d'imprimer d'autres exemplaires de la Déclaration canadienne des Droits de l'homme sur parchemin enluminé, depuis le mois d'avril 1963 et, dans le cas de l'affirmative, qui a donné cet ordre et à quelle date?

N° 1329—*M. Fisher*—19 juin

1. Le professeur J. J. Brown a-t-il déjà demandé au surintendant des assurances de lui fournir les chiffres au sujet des assurances à terme fixe ou autre comme il est mentionné à la page 136 de son livre «*Life Insurance—Benefit or Fraud*» et, dans le cas de l'affirmative, lui a-t-on donné les renseignements?

2. Le surintendant des assurances a-t-il refusé de donner de tels renseignements et, dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

3. Quel a été le pourcentage d'assurances à terme fixe (selon la définition de Brown) vendu au Canada au cours de la dernière année pour laquelle le gouvernement détient des dossiers?

N° 1330—*M. Choquette*—19 juin

Le gouvernement de la province de Québec a-t-il demandé au gouvernement fédéral de chercher à obtenir pour son délégué général à Paris un statut semblable à celui dont jouit son agent général à Londres?

Avis de motions émanant des députés—Lundi prochain

N° 57—*M. Forest*—19 juin

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier immédiatement l'à-propos de modifier la Loi sur la faillite afin de prendre les dispositions nécessaires pour contrôler plus efficacement l'administration des faillites et des propositions faites suivant ladite loi et adopter des mesures pour mieux protéger les intérêts des créanciers dans ces cas.

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

19 juin—*Le ministre des Forêts:*

Que le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à faire sans délai une étude et une enquête sur toutes les questions qui découlent de l'écart entre les prix que touchent pour le grain de provende les producteurs des provinces des Prairies du Canada et le prix que paient les éleveurs de bétail dans l'Est du Canada et la Colombie-Britannique, ainsi que sur les questions qui s'y rattachent, et que la preuve fournie devant ledit Comité du vingt-sixième Parlement soit renvoyée au Comité et que ce dernier ait la faculté d'accepter ces témoignages comme partie de ladite enquête.

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 132—*M. Baldwin*—19 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance et de toutes les communications relatives à Mme Elizabeth McGarvie et à Mlle Joyce McGarvie, des visiteuses venant du Royaume-Uni, que les fonctionnaires du ministère de l'Immigration ont détenues à l'aéroport international de Winnipeg, le 3 avril 1964.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le lundi 22 juin	
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels d'Air Canada*)	4 h. p.m.
	Le mardi 23 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels d'Air Canada*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
371 É.O.	Défense (*Organisation des mesures d'urgence*)	11 h. a.m.
	Le mercredi 24 juin	
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels d'Air Canada*)	3 h. 30 p.m.

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 25 juin	
	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels d'Air Canada*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Défense (*Collèges militaires*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 26 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 89

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 22 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill S-7, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada, qu'il soumet à son assentiment.

M. MacEachen, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre, —Exemplaires des textes authentiques (en français et en anglais) d'une convention et de recommandations adoptées par la Conférence internationale du Travail à sa quarante-septième session, tenue à Genève en juin 1963, et exemplaire d'une lettre du sous-procureur général du Canada exposant la juridiction législative à l'égard de ces instruments internationaux, savoir:

Convention n° 119 concernant la protection des machines.

Recommandation n° 118 concernant la protection des machines.

Recommandation n° 119 concernant la cessation de la relation de travail à l'initiative de l'employeur.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Muir (Lisgar), Nugent et Pugh soient substitués à ceux de MM. Stefanson, Horner (Acadia) et Bell sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

Bill S-35, Loi modifiant la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.—*M. Sharp.*

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen à la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 21(2) du Règlement:

Que le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à faire sans délai une étude et une enquête sur toutes les questions qui découlent de l'écart entre les prix que touchent pour le grain de provende les producteurs des provinces des Prairies du Canada et le prix que paient les éleveurs de bétail dans l'Est du Canada et la Colombie-Britannique, ainsi que sur les questions qui s'y rattachent, et que la preuve fournie devant ledit Comité du vingt-sixième Parlement soit renvoyée au Comité et que ce dernier ait la faculté d'accepter ces témoignages comme partie de ladite enquête.—*Le ministre des Forêts.*

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les trois questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 707—*M. Martineau*

1. Quelles lois appliquent les divers ministères du gouvernement?

2. Depuis le 23 avril 1963, des changements ou des transferts d'autorité ont-ils été faits d'un ministère à un autre en indiquant, dans le cas de l'affirmative, chaque changement ou transfert?

3. Quels sont les noms des sociétés ou des organismes de la Couronne en indiquant, dans chaque cas, le ministre qui est responsable au Parlement?

4. Depuis le 23 avril 1963, des changements ou des transferts ont-ils été faits dans la tutelle relative à ces sociétés ou organismes? Dans le cas de l'affirmative, énumérer ces changements ou transferts et indiquer le ministre en cause.

5. Le gouvernement se propose-t-il de confier ou de transmettre à un autre ministère ou à un autre ministre l'application de certaines lois?

6. Le gouvernement se propose-t-il de confier à d'autres ministres la tutelle des sociétés ou organismes de la Couronne?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 867—*M. Howard*

En donnant les précisions pertinentes, quelle mesure a-t-on prise au sujet de chacun des vœux suivants, formulés par le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes pour les Affaires indiennes:

«*a*) L'instruction est pour les Indiens la clé qui leur permettra d'accéder à la plénitude de l'auto-détermination et de l'autonomie.

b) L'instruction des enfants indiens dans les écoles qui sont sous la juridiction des provinces devrait se poursuivre et s'étendre.

c) On devrait établir des écoles maternelles pour les enfants indiens.

d) On devrait faire des démarches auprès des autorités provinciales afin de s'assurer que les cours et les manuels d'histoire renferment des notions plus détaillées et plus exactes du peuple indien.

e) On devrait conclure avec les autorités provinciales des ententes en vue de faire bénéficier les Indiens du programme d'instruction des adultes, tout en élargissant ce programme.

f) On devrait, dans la mesure du possible, améliorer le service des bibliothèques ambulantes qui desservent les collectivités indiennes.

g) On devrait augmenter dans une large mesure les possibilités d'études universitaires et l'envergure des cours d'orientation sociale destinée à préparer les jeunes Indiens à l'emploi ou à la formation spécialisée.

h) On devrait seconder et encourager pleinement la formation d'associations entre parents et éducateurs.

i) On devrait encourager et inciter dans toute la mesure du possible les jeunes Indiens à poursuivre leurs études aussi longtemps qu'ils le peuvent.

j) En plus d'un programme d'enseignement poussé, on devrait tirer parti des possibilités et de l'ambiance économiques chez les Indiens.

k) La Société Radio-Canada et d'autres institutions devraient préparer des comptes rendus réalistes sur la façon de vivre des Indiens et sur leur apport au progrès du Canada.»?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1119—*M. Latulippe*

1. Combien d'employés la compagnie de l'Exposition universelle canadienne a-t-elle engagés depuis le 19 février dernier et quelle est la répartition de ces nouveaux employés dans les divers services de la Compagnie?

2. Quels sont les nouveaux fonctionnaires administratifs de l'Exposition, avec leurs qualifications, leurs salaires et responsabilités depuis le 31 mars?

M. Pepin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-26, Loi concernant la Commission créée pour administrer le parc international de Roosevelt de Campobello;

M. Pearson, appuyé par M. Favreau, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Avec l'assentiment unanime, M. Tremblay, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—

1. Copie d'une lettre envoyée le 19 juin 1964 par le ministre de la Justice à M. Joseph Sedgwick, c.r., pour confirmer sa nomination à titre d'avocat chargé d'enquêter sur certaines questions d'immigration.

2. Rapport concernant certains cas d'immigration. (Versions française et anglaise)

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Avis de motions*)

M. Groos, appuyé par M. Francis, propose,—Que le comité permanent des Affaires des anciens combattants soit autorisé à étudier la situation particulière des anciens combattants de Hong-Kong et à faire rapport de son avis et de ses remarques au sujet des mesures spéciales qui pourraient être prises afin d'atténuer les suites de leur internement en tant que prisonniers de guerre. —(*Avis de motion n° 27*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures une minute du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 17 juin 1964, demandant copie de la correspondance, des télégrammes et des autres documents échangés entre le premier ministre ou tout ministre agissant en son nom et le premier ministre ou tout ministre du gouvernement de Terre-Neuve au sujet d'un drapeau.—(*Avis de motion portant production de documents n° 129*)

A dix heures onze minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1331—*M. Howard*—22 juin

1. Au cours des quatre dernières années, quelque groupe d'Indiens a-t-il quitté Telegraph Creek (C.-B.) pour s'établir à Kiniskon Lake ou en quelque autre endroit de cette région et, dans le cas de l'affirmative, *a*) quand un tel déplacement s'est-il produit, *b*) combien d'Indiens étaient en cause, et c) étaient-ils membres d'une tribu, d'une nation, d'une bande ou d'un groupe particulier et, le cas échéant, quel est leur nom?

2. Combien desdits Indiens vivent encore en cet endroit?

3. Combien sont d'âge scolaire?

4. A-t-on établi une école pour eux en ce nouvel endroit et, dans le cas de l'affirmative, qui l'a fait, et cette école est-elle demeurée constamment ouverte pour eux depuis et, dans le cas de la négative, pour quelles raisons l'école a-t-elle été fermée?

5. Le déplacement a-t-il occasionné des absences de l'école et dans quelle mesure?

6. Ces Indiens sont-ils associés à quelque congrégation religieuse et, dans le cas de l'affirmative, de quelle congrégation s'agit-il et celle-ci est-elle différente de la congrégation à laquelle sont associés les Indiens qui sont demeurés à Telegraph Creek?

7. Qui a pris l'initiative de ce déplacement, ou l'a proposé, et a-t-on consulté les Indiens et, dans le cas de l'affirmative, qui l'a fait, quand et par quels moyens?

8. Combien la Direction des affaires indiennes a-t-elle dépensé pour le groupe depuis le déplacement et quels étaient, par le détail, les chefs de dépenses?

9. Y en a-t-il parmi les Indiens qui se sont opposés à ce déplacement à un moment quelconque ou au projet de déplacement, et, dans le cas de l'affirmative, combien l'ont fait et quelles mesures a-t-on prises sous ce rapport?

N° 1332—*M. Macquarrie*—22 juin

Quel motif a incité le ministère des Postes à commencer la nouvelle série de timbres-poste avec les emblèmes des provinces d'Ontario et de Québec plutôt qu'avec les emblèmes des provinces plus anciennes de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick qui étaient des entités politiques avant 1867?

N° 1333—*M. Macquarrie*—22 juin

1. Dans le cadre du programme de tarif-voyageurs dit «Rouge, Blanc, Bleu», quels repas offre-t-on à ceux qui voyagent de Montréal à Moncton à bord des wagons-lits de l'*Océan Limitée*?

2. Pendant combien de jours, avant le 14 juin, les voyageurs en question n'avaient-ils droit qu'au petit déjeuner?

3. De combien a-t-on réduit le prix du billet pour les voyageurs en question?

N° 1334—*M. Macquarrie*—22 juin

1. Quelle est la surface totale de la gare du National-Canadien à Moncton au Nouveau-Brunswick?

2. Quelle est la surface des salles d'attente de ladite gare?

3. Combien y a-t-il de sièges dans les salles d'attente?

4. Quelle était la surface de l'ancienne gare, ainsi que son nombre de sièges?

5. Quelle est la grandeur du casse-croûte actuel ainsi que son nombre de sièges?

6. Quelle était la grandeur de l'ancien casse-croûte ainsi que son nombre de sièges?

7. Combien de trains s'arrêtent à Moncton?

8. Depuis 1961, le nombre des voyageurs qui passent à Moncton ou qui partent de cet endroit a-t-il augmenté? Dans le cas de l'affirmative, quel est le taux d'augmentation depuis 1961?

*N° 1335—*M. Rynard*—22 juin

Des 28,000 maisons d'habitation construites lors du programme d'encouragement aux travaux d'hiver, combien ont été érigées dans des localités de 5,000 habitants et plus, *a*) combien relève-t-on de maisons unifamiliales dans les localités en questions, *b*) combien relève-t-on de maisons à deux logements, *c*) combien ont été mises en chantier après le 1er décembre 1963 dans ces mêmes localités?

N° 1336—*M. Fisher*—22 juin

1. Combien de polices d'assurance collectives sont en vigueur à l'intention des fonctionnaires de l'État?

2. Quelles sont les dates de chacune de ces polices, les noms des compagnies qui détiennent les contrats et de ceux qui ont négocié le contrat au nom du gouvernement, les noms des agents qui ont mené les négociations pour les compagnies d'assurance, la commission accordée et versée pour chaque contrat, la répartition de la commission, dans les cas où pareille répartition s'est faite au su des hauts fonctionnaires du gouvernement?

3. Combien de compagnies a-t-on invitées à soumissionner pour chacun des programmes collectifs d'assurance des fonctionnaires de l'État?

4. Au cas où des appels d'offres ont été ou sont lancés, y a-t-il eu véritable adjudication et, sinon, pour quelle raison?

*N° 1337—*M. Choquette*—22 juin

Le gouvernement de la province de Québec a-t-il demandé au gouvernement fédéral de chercher à obtenir pour son délégué général à Paris un statut semblable à celui dont jouit son agent général à Londres? Dans l'affirmative, quelles sont les difficultés de ce projet?

N° 1338—*M. Fisher*—22 juin

1. Le ministère de la Défense nationale a-t-il décidé de fermer le dépôt d'armes de la Marine royale canadienne, situé à Longueuil, près de Montréal, avant qu'on n'annonce l'établissement du régime d'«intégration»? Dans le cas de l'affirmative, *a*) devait-on confier au dépôt d'approvisionnement naval, à Lasalle, une partie des attributions du dépôt de Longueuil, *b*) qui a pris cette décision?

2. Par suite de cette décision, apportera-t-on plusieurs changements à l'entrepôt de Lasalle? Dans le cas de l'affirmative, quels changements seront apportés et quel en sera le coût estimatif?

3. A-t-on déclaré le dépôt de Longueuil excédentaire?

4. La *United Aircraft of Canada* a-t-elle manifesté quelque intérêt à l'égard de ces biens excédentaires?

5. Est-il interdit aux services, dans le cadre de l'«intégration», de prendre des mesures visant la disposition de quelque bien avant qu'un comité ou qu'un groupe d'étude agissant en conformité du régime d'«intégration» n'ait étudié la question?

N° 1339—*M. Mather*—22 juin

Quel a été le coût, en dollars, de l'achat de l'avion Jet Star Transport devant être utilisé par les fonctionnaires du ministère des Transports?

N° 1340—*M. Orlikow*—22 juin

1. Le gouvernement étudie-t-il la demande de l'Association des consommateurs du Canada à l'effet que la Direction des aliments et drogues établisse des règlements qui feront disparaître les empaquetages trompeurs du bacon et qui permettront aux acheteurs de voir au moins une tranche entière de bacon lorsqu'ils l'achètent?

2. Le gouvernement étudie-t-il la demande de l'Association des consommateurs du Canada à l'effet que la Direction des aliments et drogues établisse des normes à l'égard des nectars de fruit, des breuvages de fruit, des additifs de fruit, etc., ainsi que des règlements exigeant que le pourcentage de jus de fruit spécifié dans ces breuvages soit imprimé clairement et en évidence sur l'étiquette du contenant près du nom du breuvage?

3. Le gouvernement étudie-t-il la demande de l'Association des consommateurs du Canada à l'effet que la Direction des aliments et drogues établisse, à l'égard de la crème pour mise en boîte, des normes minima aussi rigoureuses que celles qui s'appliquent actuellement à l'égard du lait pour mise en boîte?

N° 1341—*M. Orlikow*—22 juin

Le gouvernement étudie-t-il la demande que lui a adressée l'Association des consommateurs du Canada à l'effet que le ministère des Pêcheries examine les catégories que le gouvernement a imposées à l'égard des conserves de poisson vendues au Canada et songe-t-il à établir des règles régissant l'emploi obligatoire de ces catégories?

N° 1342—*M. Orlikow*—22 juin

1. Le gouvernement du Canada étudie-t-il la demande présentée par l'Association des consommateurs du Canada, en vue de la classification par le ministère de l'Agriculture de tous les fruits et légumes en boîte, avant leur mise en étalage dans les magasins de vente au détail et en vue d'en assurer une inspection appropriée afin de maintenir les normes de qualité requises?

2. Le gouvernement du Canada étudie-t-il la demande présentée par l'Association des consommateurs du Canada, en vue de la revision immédiate par le ministère de l'Agriculture de ses normes de mesures et d'étiquetage

des boîtes, afin de garantir l'indication correcte, en onces liquides, sans fractions, du contenu de la boîte au moment de l'achat de celle-ci par le consommateur canadien?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 133—*M. Orlikow*—22 juin

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration et le ministre de la Justice, ainsi qu'avec les ministres correspondants du gouvernement d'Ontario, depuis le 1er janvier 1964, relativement à la détention, par le ministère de l'Immigration, pour entrée illégale au Canada, et relativement au procès subséquent de marins et à leur déclaration de culpabilité subséquente; aussi bien que copie de toute correspondance adressée aux ministres intéressés, par les familles, les amis, les ministres du culte et les conseillers juridiques relativement à ces personnes entrées illégalement, ainsi que les réponses à cette correspondance.

N° 134—*M. Orlikow*—22 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la liste des personnes entrées illégalement au Canada depuis le 1er juillet 1963 et qui ont été détenues pour interrogatoire par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration durant plus d'un mois avant d'avoir été libérées, expulsées ou accusées devant les tribunaux au nom du ministère, avec indication du nom de l'endroit où ils ont été détenus, ainsi que des raisons motivant la durée de cette détention.

N° 135—*M. Orlikow*—22 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie d'une liste indiquant les noms de toute personne entrée illégalement au Canada depuis le 1er juillet 1963 et qui a été accusée devant les tribunaux, par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, d'une violation des dispositions de la Loi sur l'Immigration avec mention de l'endroit où ces personnes ont purgé ou purgent leur peine.

N° 136—*M. Martineau*—22 juin

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence lui demandant qu'Elle fasse déposer devant la Chambre la version complète et non expurgée du film intitulé: «M. Pearson».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 23 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels d'Air Canada*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
371 É.O.	Défense (*Organisation des mesures d'urgence*)	11 h. a.m.
	Le mercredi 24 juin	
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels d'Air Canada*)	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 25 juin	
	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Rapports annuels d'Air Canada*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
	Défense (*Collèges militaires*)	11 h. a.m.

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 26 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 90

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 23 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pennell, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le quatrième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié les bills suivants et est convenu d'en faire rapport sans modification:

Bill S-15, Loi constituant en corporation l'Evangeline Savings and Mortgage Company.

Bill S-18, Loi concernant le Bureau de Commerce de Montréal.

Bill S-30, Loi concernant The Dominion of Canada General Insurance Company.

Bill S-31, Loi concernant The Casualty Company of Canada.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Lambert soit substitué à celui de M. Hales sur la liste des membres du comité spécial de la procédure et de l'organisation.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Lambert soit substitué à celui de M. Nielsen sur la liste des membres du comité spécial de la défense.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Grégoire soit substitué à celui de M. Beaulé sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

M. Chrétien, appuyé par M. Cashin, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-104, Loi concernant la fête du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures quatre minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—État concernant l'application de la Loi sur l'assurance du service civil pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 21(2) de ladite loi, chapitre 49, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise)

A dix heures vingt minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1343—*M. Mather*—23 juin

1. Combien de projets prévus par la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles ont été proposés par les provinces de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique depuis que ladite loi est entrée en vigueur?

2. Combien de ces projets ont été approuvés par le gouvernement fédéral?

N° 1344—*M. Gauthier*—23 juin

1. Au sujet des 116 projets approuvés sous l'égide de la loi ARDA combien étaient prévus dans Québec, à quels endroits ont-ils été exécutés et quels étaient les montants en cause?

2. Au sujet des 14 projets actuellement à l'étude, combien sont prévus pour Québec, à quels endroits seront-ils exécutés et quels sont les montants dans chaque cas?

3. Pour les 29 autres projets, pour lesquels aucune réponse n'est donnée, combien sont prévus pour Québec, à quels endroits seront-ils exécutés et combien coûteront-ils?

4. Quel est le nombre des projets acceptés pour chacune des provinces, sous la loi ARDA?

5. Quels sont les projets actuellement à l'étude dans chacune des provinces du Canada, et quel sera le coût de chacun?

N° 1345—*M. Caouette*—23 juin

1. Quels ont été les soumissionnaires pour les travaux effectués à l'aéroport de Val-d'Or, circonscription de Villeneuve?

2. A quel prix chacun de ces soumissionnaires a-t-il soumissionné?

3. A qui le contrat a-t-il été accordé?

4. A quel prix le contrat a-t-il été accordé?

N° 1346—*M. Grafftey*—23 juin

Depuis le 8 avril 1963 combien de contrats a-t-on adjugés par le ministère des Travaux publics, au Canada, à d'autres sociétés que celles qui avaient soumis les plus bas prix?

N° 1347—*M. Grafftey*—23 juin

1. Depuis le 8 avril 1963, combien de contrats de location d'immeuble a-t-on adjugés avant même que les immeubles ne soient terminés?

2. A qui a-t-on adjugé chaque contrat?

3. Quand a-t-on adjugé chaque contrat et à quel prix le pied carré?

N° 1348—*M. Smith*—23 juin

Le gouvernement a-t-il songé ou songe-t-il à employer la station de radar de l'ARC, à Edgar, comme un centre d'éducation physique du Conseil national consultatif de la santé et du sport amateur, isolément ou en conjonction avec une maison d'enseignement qui pourrait être située à cet endroit?

N° 1349—*M. MacEwan*—23 juin

Le gouvernement songe-t-il à la possibilité d'intégrer, sous un seul ministère gouvernemental, les divisions de la construction navale des divers ministères du gouvernement et, le cas échéant, quel ministère se chargera de cette intégration?

N° 1350—*M. Kennedy*—23 juin

Quelles dispositions le gouvernement prend-il pour aider aux citoyens canadiens à rentrer en possession des biens qu'ils ont perdus en Pologne par suite de mesures prises par les autorités de ce pays?

N° 1351—*M. Horner* (Acadia)—23 juin

1. Quels pays ont manifesté clairement le désir d'acheter du blé canadien au cours de cette année de récolte et au cours de l'année de récolte de 1964-1965?

2. Combien de boisseaux croit-on que chacun de ces pays achètera au cours des années de récolte de 1963-1964 et de 1964-1965?

3. Quelle sera la valeur totale en dollars des ventes à chacun de ces pays pour chacune de ces périodes?

N° 1352—*M. Noble*—23 juin

1. Le ministre des Travaux publics a-t-il été informé que les échelles sur les murs du port de Owen Sound ne peuvent être atteintes par les personnes qui tombent dans l'eau, et que ceci a pu être la cause de la noyade de la semaine dernière?

2. Dans l'affirmative, le ministre aurait-il l'obligeance de voir à ce que ces échelles soit allongées et que d'autres soient installées?

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Jeudi prochain

23 juin—*Le ministre de la Justice:*

Que, à compter du jour de séance qui suivra l'adoption de la présente motion, et par la suite jusqu'à l'ajournement en vue du congé d'été, les heures de séance soient les suivantes:

Lundi, mardi et jeudi	—	De 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir, et de 8 heures à 10 h. 30 du soir.
Mercredi	—	De 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir.
Vendredi	—	De 11 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, de 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir, et de 8 heures à 10 heures du soir.

Que les délibérations sur une motion d'ajournement, s'il en est, les lundis, mardis et jeudis, aux termes de l'article 39A provisoire du Règlement, soient remises jusqu'à 10 h. 30 du soir.

Que, à l'égard de ce qui précède, l'application des dispositions des articles 2(1) et 6 du Règlement soit suspendue.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mercredi 24 juin	
16	Procédure et organisation	12 h. 45 p.m.
	Le jeudi 25 juin	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Collèges militaires*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 26 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 91

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 24 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur présente le neuvième rapport du Comité spécial de la procédure et de l'organisation, dont voici la teneur:

1. Le Comité, par l'intermédiaire de son sous-comité de l'effectif, a examiné certains problèmes touchant le cinquième sujet qui lui a été soumis, à savoir «les relations extérieures (touristes, plaquettes, films, etc.).»

2. Comme en témoigne le chiffre des visiteurs de l'an passé—plus d'un demi-million—le Parlement est devenu un attrait touristique important. Ce chiffre ne comprend pas uniquement les touristes venus des États-Unis ou d'autres pays, mais un nombre toujours grandissant d'écoliers et d'étudiants ainsi que d'autres Canadiens désireux de voir leur Parlement et de mieux connaître la façon dont leur pays est gouverné. L'afflux des touristes est, cette année, en hausse marquée et tout laisse à supposer que nous allons atteindre de nouveaux records. Avec l'approche du Centenaire, l'intérêt va s'accroître davantage et il y a tout lieu de penser qu'en 1967, le nombre des visiteurs dépassera le million.

3. Le Comité note avec satisfaction la récente initiative de M. l'Orateur; le recrutement d'étudiants à titre de guides pour la saison d'été rendra moins onéreuse la tâche du personnel de protection. Au cours de la session prochaine, quinze étudiants venus de onze universités canadiennes seront ainsi employés, semble-t-il, sur la recommandation du président de leur université respective. On espère élargir ce programme d'année en année pour que la plupart des universités canadiennes soient représentées. Cela devrait fournir aux étudiants un emploi utile et lucratif, leur faire connaître davantage le Parlement et développer la compréhension mutuelle en offrant à de jeunes Canadiens de toutes les provinces des occasions de se rencontrer et de travailler ensemble. C'est pourquoi le Comité approuve les initiatives déjà prises et estime que

(1) le programme des étudiants-guides institué par M. l'Orateur devrait être poursuivi, élargi et amélioré de sorte qu'en 1967 nous disposions d'un groupe d'étudiants entraînés qui soit représentatif de toutes les parties du Canada.

4. Après avoir examiné les publications et autres documents offerts aux visiteurs, le Comité a conclu qu'il faudrait en faire bien plus pour renseigner les visiteurs canadiens et étrangers sur le Parlement. Actuellement, les visiteurs ne peuvent emporter que très peu de choses comme souvenir de leur visite à la Chambre des communes. Le seul imprimé qui soit maintenant distribué gratuitement est le plan de la salle de séances et on ne le donne qu'à ceux qui pénètrent dans les tribunes. La seule publication que l'on puisse acheter en ce moment est la brochure intitulée «Le Parlement du Canada», vendue à l'entrée de la Tour de la Paix. En s'adressant à l'Imprimeur de la Reine, on peut acheter une ou deux brochures qui ont trait au Parlement comme par exemple «Comment fonctionne le Parlement», ouvrage de M. Russell Hopkins, légiste et Conseiller parlementaire du Sénat, et «La Constitution canadienne», du général W. J. Lawson, juge-avocat général des forces canadiennes.

5. Le Comité a consulté des représentants de l'Imprimerie de la Reine et de l'Office de tourisme du gouvernement canadien qui souscrivent pleinement à nos vues; il faut offrir aux visiteurs un choix judicieux de brochures attrayantes, bien présentées et rédigées avec soin, ainsi qu'une documentation intéressante. A notre avis, au moins une publication de ce genre devrait être offerte gratuitement à chaque visiteur; la préparation et l'impression de ces textes devraient être entreprises sans délai puisque les besoins de la présente saison de tourisme sont pressants.

6. Signalons à cet égard que, par l'entremise de l'Office de tourisme du gouvernement canadien et de l'Office national du film, on vient de publier une nouvelle série d'excellentes photos en couleurs du Parlement, qui pourraient illustrer les brochures, les cartes et les autres publications. Vu le peu de temps qui nous sépare de la saison très active du tourisme, le plus simple, à notre avis, serait de préparer une édition revisée et plus attrayante du plan de la Chambre. Environ 100,000 exemplaires seulement de ce feuillet, nous dit-on, sont distribués par année, puisque seuls les visiteurs qui entrent dans les tribunes en reçoivent et que les députés n'en font qu'une distribution très restreinte. Le Comité est d'avis que ce feuillet ou un document semblable devrait être distribué à chaque visiteur qui pénètre dans l'immeuble et donné librement aux députés pour qu'ils en fassent une large diffusion. De toute évidence, il faudrait en imprimer un nombre considérable d'exemplaires, mais une production massive réduirait le prix de l'unité. Aussi, le Comité émet-il le vœu suivant:

(2) M. l'Orateur devrait étudier sans délai l'opportunité de publier un feuillet, attrayant par sa présentation et sa rédaction, semblable au feuillet bilingue actuel qui illustre le plan de la Chambre, dont le tirage atteindrait un million d'exemplaires de façon à satisfaire aux besoins de la présente année et à assurer une réserve pour l'an prochain.

7. Le Comité est d'avis que ce feuillet n'est qu'un début et que

(3) M. l'Orateur devrait étudier l'opportunité de publier graduellement une série de brochures, de cartes postales, de diapositives en couleurs et autres articles du genre sur le Parlement en vue de les vendre aux visiteurs.

8. Au cours de ses entretiens avec les représentants de l'Imprimeur de la Reine, le Comité a été informé que, si la Chambre le désirait, l'Imprimeur de la Reine est disposé à installer, gérer et pourvoir en personnel un kiosque de vente dans les édifices du Parlement sur le modèle de services similaires installés ailleurs, comme celui de la Galerie nationale du Canada par exemple.

Un tel bureau de vente pourrait avoir en dépôt et vendre aux visiteurs des articles des catégories suivantes:

a) Brochures déjà en vente chez l'Imprimeur de la Reine, par exemple «Le Canada d'un océan à l'autre», «Statues et monuments à Ottawa et Hull», «L'organisation du gouvernement du Canada», etc.;
b) Ouvrages théoriques sur le Parlement canadien publiés par les maisons d'édition;
c) Plaquettes et brochures spécialement commandées par l'Orateur ou la Chambre;
d) Cartes postales, diapositives, cartes, etc.

9. Le Comité est d'avis qu'un bureau de vente de ce genre rendrait un grand service à l'institution du Parlement et serait très apprécié des visiteurs. Nous estimons qu'un tel service ne porterait pas atteinte à la dignité du Parlement s'il était installé avec goût, convenablement placé et bien géré. Un bureau de vente fonctionne depuis quelques années à l'entrée du Palais de Westminster et il existe de nombreux services de ce genre dans les sanctuaires des diverses religions, les galeries d'art, les musées et institutions de ce genre dans le monde entier. La difficulté consiste à placer le bureau de vente de telle manière qu'il soit d'accès facile aux touristes sans toutefois encombrer un endroit déjà très fréquenté. Un comptoir installé à l'entresol ou dans l'entrée principale donnerait prise à l'une ou l'autre de ces objections. Après avoir envisagé plusieurs solutions, le Comité est d'avis qu'un bureau de vente pourrait être convenablement installé dans le bout de couloir qui se trouve sur le côté ouest du Hall d'Honneur et conduit à la Salle de lecture.

10. Le Comité propose donc que M. l'Orateur étudie

(4) l'opportunité d'établir un comptoir de forme et dimensions convenables le long du mur sur le côté nord du couloir qui mène du Hall d'Honneur à la Salle de lecture, où l'on vendrait des ouvrages et autres articles d'information sur le Parlement.

11. Le Comité est d'avis que l'adoption par M. l'Orateur des propositions qui précèdent constituerait les premières mesures de nature à mieux faire comprendre l'institution du Parlement aux visiteurs. Nous demandons instamment à M. l'Orateur de poursuivre les efforts qu'il fait pour intensifier, élargir et améliorer le programme des étudiants-guides et le programme des relations avec le public en collaboration avec des organismes comme l'Imprimerie de la Reine, la Commission de la Capitale nationale, l'Office de tourisme du gouvernement canadien, l'Office national du film et l'Administration du Centenaire de la nation. Nous devrions avoir pour objectif de disposer en 1967 d'un groupe de guides bien entraînés et convenablement rétribués ainsi que d'un choix complet et représentatif d'ouvrages intéressants et instructifs à offrir gratuitement ou à vendre aux visiteurs.

Le bill suivant, émanant du Sénat, est lu une première fois, et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-7, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada.—*M. Pickersgill.*

M. Knowles, au nom de M. Orlikow, appuyé par M. Fisher, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les déclarations et directives émanant du gouvernement et transmises aux ministères de l'État, au cours de l'année écoulée, relativement aux recherches et enquêtes visant la sécurité.—(*Avis de motion portant production de documents n° 123*)

La question est mise en délibération;

L'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) fait connaître qu'il désire un débat sur ladite motion.

Il est ordonné,—Que le greffier reporte ladite motion à l'ordre relatif aux *Avis de motions* (*documents*), conformément à l'article 47 du Règlement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance et de toutes les communications relatives à Mme Elizabeth McGarvie et à Mlle Joyce McGarvie, des visiteuses venant du Royaume-Uni, que les fonctionnaires du ministère de l'Immigration ont détenues à l'aéroport international de Winnipeg le 3 avril 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 132—M. Baldwin*)

Les avis de motions n°s 133 à 136 sont réservés à la demande du gouvernement.

Sur motion de M. Sauvé, appuyé par M. Tremblay, il est résolu,—Que le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à faire sans délai une étude et une enquête sur toutes les questions qui découlent de l'écart entre les prix que touchent pour le grain de provende les producteurs des provinces des Prairies du Canada et le prix que paient les éleveurs de bétail dans l'Est du Canada et la Colombie-Britannique, ainsi que sur les questions qui s'y rattachent, et que la preuve fournie devant ledit Comité du vingt-sixième Parlement soit renvoyée au Comité et que ce dernier ait la faculté d'accepter ces témoignages comme partie de ladite enquête.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur l'application de la Loi sur les allocations de retraite des députés pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 18 de ladite loi, chapitre 329, S.R.C., 1952.

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 juin 1964, demandant un rapport indiquant les noms et adresses de tous les administrateurs des banques à charte au Canada au 11 juin 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 128*)

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission maritime canadienne pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 13 de la Loi sur la Commission maritime canadienne, chapitre 38, S.R.C., 1952.

Par M. Pickersgill,—Budget d'établissement de la Société canadienne des télécommunications transmarines pour l'année expirant le 31 mars 1965, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-860 du 11 juin 1964 approuvant ledit budget.

A dix heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1353—*M. Howard*—24 juin

A la mort du regretté Pandit Jawaharlal Nehru, Premier ministre de l'Inde, le gouvernement du Canada a-t-il pris l'initiative, en tant que membre du Commonwealth au même titre que l'Inde, de hisser le drapeau en berne, et dans le cas de l'affirmative, à quelle région s'appliquait cette mesure et, dans le cas de la négative, pour quelle raison ne l'a-t-on pas fait?

N° 1354—*M. Mather*—24 juin

1. Quel genre de publicité faite par des entreprises privées procurera des revenus aux fins d'opération, à Montréal et à Toronto, du «service téléphonique de renseignements météorologiques» du gouvernement?

2. A-t-on mis à l'étude la possibilité d'étendre la publicité faite par les entreprises privées pour payer les autres services du gouvernement?

N° 1355—*M. Howard*—24 juin

Le chef du service des droits de l'homme aux Nations Unies, M. Stephen Landau, est-il saisi en ce moment d'une cause relative à un résident du Canada (dossier numéro SO 215/1, décision numéro 728F (XXVIII)) et, dans le cas de l'affirmative, quels sont les progrès accomplis en ce qui a trait à cette affaire?

N° 1356—*M. Stenson*—24 juin

1. Des huit industries que le gouvernement sait avoir atteint le stade de production et qui ont indiqué leur intention de prendre avantage des dégrèvements d'encouragement d'impôt accordés à l'industrie dans certaines régions désignées, *a*) quels sont leurs noms, *b*) dans quelles provinces sont situées ces industries, *c*) combien de personnes chaque industrie emploiera-t-elle?

2. S'il existe quelques industries de ce genre dans Ontario, dans quelles villes sont-elles situées?

N° 1357—*M. Cowan*—24 juin

Pour le mois de juin 1964, quel fut le montant des recettes en provenance d'annonces publicitaires de langue française et celui de langue anglaise au poste de radio CJBC, Toronto?

N° 1358—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—24 juin

1. Qui a rempli le poste de gardien remplaçant du pont du National-Canadien à Grand Narrows, en Nouvelle-Écosse?

2. Quelles sont les qualités requises pour remplir ce poste et a-t-on tenu compte de la préférence accordée aux anciens combattants?

3. Si ce poste n'est pas encore occupé, quand et comment le remplira-t-on et tiendra-t-on compte de la préférence accordée aux anciens combattants?

N° 1359—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—24 juin

1. Le ministère intéressé songe-t-il à repeupler les caribous dans le parc national des Hautes-Terres du Cap-Breton?

2. Existe-t-il des troupeaux de caribous qui pourraient servir au repeuplement et peut-on trouver les moyens de les capturer et de les transporter?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 25 juin	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapport de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Collèges militaires*)	11 h. a.m.
	Le vendredi 26 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 92

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 1964

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies de lettres envoyées par

(1) M. Ross McLean, réalisateur de l'émission «Telescope» de Radio-Canada, à M. Richard O'Hagan, bureau du premier ministre du Canada, le 9 septembre 1963,

(2) M. Richard Ballentine, Intervideo Productions, au premier ministre du Canada, le 23 septembre 1963,

(3) M. Reeves Haggan, directeur général, Affaires publiques, Radio-Canada, au premier ministre du Canada, le 28 janvier 1964,

au sujet de la production du film intitulé: «Mr. Pearson—the Man and the Office».

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (*documents*)

L'article n° 123 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

(*Bills privés*)

M. Ryan, appuyé par M. Macaluso, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude de certains bills (*conformément à l'article 54(1) du Règlement*); agréé.

Le Bill S-23, Loi constituant en corporation Seicho-No-Ie, est étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements (émanant du comité permanent des bills privés en général et étudié dans sa forme modifiée.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Les bills suivants sont étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois et adoptés:

Bill S-15, Loi constituant en corporation l'Evangeline Savings and Mortgage Company.

Bill S-18, Loi concernant le Bureau de Commerce de Montréal.

Bill S-30, Loi concernant The Dominion of Canada General Insurance Company.

Bill S-31, Loi concernant The Casualty Company of Canada.

L'ordre n° 6 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Brown, appuyé par M. Matheson: Que le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-34, Loi constituant en corporation la Nova Scotia Savings & Loan Company;

M. Regan, appuyé par M. Hahn, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 5 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-39, Loi modifiant la Loi sur le service civil (Abus d'autorité exercés par des fonctionnaires);

M. McIntosh, appuyé par M. Rapp, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Deschatelets, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère des Travaux publics pour l'année terminée le 31 mars 1963, conformément à l'article 34 de la Loi sur les travaux publics, chapitre 228, S.R.C., 1952.

Par M. Deschatelets, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) concernant les opérations relevant de la Loi sur la route transcanadienne pour l'année terminée le 31 mars 1963, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 269, S.R.C., 1952.

A dix heures vingt et une minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à onze heures du matin, suivant l'article 2(1) du Règlement.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1360—*M. Prittie*—25 juin

1. Combien a coûté en 1963 l'exploitation du réseau radiophonique de langue anglaise de Radio-Canada?

2. Combien a-t-on reçu pour le temps consacré à la publicité sur ce réseau?

3. Combien a coûté en 1963 l'exploitation du réseau radiophonique de langue française de Radio-Canada?

4. Combien a-t-on reçu pour le temps consacré à la publicité sur ce réseau?

N° 1361—*M. Prittie*—25 juin

Existe-t-il, à la Commission du service civil ou à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux, un règlement ou une règle quelconque prescrivant que les personnes qui ont été reconnues coupables d'un acte criminel ne peuvent y être employées; sinon, combien de personnes tombant sous cette catégorie y ont obtenu un emploi en 1962 et en 1963?

N° 1362—*M. Herridge*—25 juin

1. Quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il fournie pour la construction de ponts sur des cours d'eau navigables depuis le 1er janvier 1960?

2. Où se trouvent ces ponts et quel montant le gouvernement fédéral a-t-il versé dans chaque cas?

N° 1363—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—25 juin

1. A-t-on accordé une subvention à la *Newfoundland-Canada Steamship Limited* pour le service entre Halifax et Saint-Jean (Terre-Neuve)?

2. Quel était le montant de cette subvention, à quelle date l'a-t-on accordée et quelle période était visée?

3. La *Newfoundland-Canada Steamship Limited* recevait-elle auparavant une subvention pour ce service?

4. En vertu de quelle loi a-t-on accordé la subvention?

N° 1364—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—25 juin

1. A quelle date a-t-on fait un appel d'offres relativement à un contrat visant des améliorations à apporter aux installations de halage de White Point, comté de Victoria (N.-É.) et quel était le dernier jour pour la réception des soumissions?

2. Quels sont le nom et l'adresse de toutes les personnes qui ont présenté une soumission et quel était le montant de chaque soumission?

3. A qui a-t-on adjugé le contrat et quel en était le montant?

N° 1365—*M. Orlikow*—25 juin

1. A-t-on envoyé des membres du syndicat des gens de mer du Canada (SIU) à une école des États-Unis que maintiennent conjointement le syndicat international des gens de mer, l'industrie de la marine marchande des États-Unis et le gouvernement des États-Unis afin qu'ils y étudient des sujets tel que l'administration financière, l'interprétation des contrats, la démocratie à l'intérieur des syndicats, etc., comme le rapporte l'édition du 22 juin 1964 du *Financial Times* et, dans le cas de l'affirmative, le gouvernement approuve-t-il cette décision?

2. Le gouvernement sait-il qu'une telle école existe et, dans le cas de l'affirmative, où se trouve cette école, qui l'administre, depuis combien de temps fonctionne-t-elle et quels en sont les directeurs?

N° 1366—*M. Orlikow*—25 juin

1. Le gouvernement étudie-t-il présentement les propositions que les universités ont faites au comité du Conseil national de recherches que dirige M. J. W. T. Spinks et voulant que la somme de 11.1 millions de dollars que le gouvernement affecte en 1963-1964 aux travaux de recherche accomplis dans les universités canadiennes soit portée à 38.5 millions de dollars, en 1964-1965, et à 54.84 millions de dollars, en 1968-1969?

2. Le gouvernement étudie-t-il présentement la recommandation qu'a faite le comité d'étude auquel le Conseil national de recherches a demandé d'examiner la question de l'aide du gouvernement relative aux travaux de recherche dans les universités, d'après laquelle les subventions accordées par le Conseil national de recherches pour favoriser les travaux de recherche dans les universités devraient être portées de 9.2 millions de dollars en 1963-1964, à 19.6 millions de dollars, en 1964-1965, 27.9 millions de dollars, en 1965-1966, et 52.9 millions de dollars, en 1968-1969?

N° 1367—*M. Loney*—25 juin

1. A-t-on fait des appels d'offres pour le dragage du port de Kincardine (Ont.) et, dans le cas de l'affirmative, dans quels journaux ont paru les annonces à ce sujet?

2. Quelle est la date de clôture?

N° 1368—*M. Alkenbrack*—25 juin

1. Quelle somme le ministère de la Justice a-t-il consacrée à l'achat de bovins sur pied, en vue de l'abattage, pour approvisionner les pénitenciers de Joyceville, Kingston et Collins Bay, du 1er juin 1963 jusqu'au 30 juin 1964?

2. De qui a-t-il acheté ces bovins?

3. Avait-il fait des appels d'offres en vue de ces achats?

4. S'il n'avait pas fait d'appels d'offres, quelle méthode d'achat avait-il employée?

5. Quel est le nom des divers fournisseurs et quel montant a été versé à chacun d'eux pour chaque transaction, du 1er juin 1963 au 30 juin 1964?

6. De quelle catégorie étaient les bovins sur pied qu'on a achetés?

7. Quelle catégorie de bœuf abattu a-t-on obtenu de cette catégorie de bovins?

N° 1369—*M. Alkenbrack*—25 juin

1. Combien le film *Mr. Pearson* a-t-il coûté aux contribuables?

2. Radio-Canada a-t-elle payé les services professionnels de M. Richard Ballentine relativement à la production de ce film? Dans le cas de l'affirmative, combien la Société lui a-t-elle versé?

N° 1370—*M. Fisher*—25 juin

Quel est le barème des traitements des instituteurs engagés dans le Nord au service du ministère du Nord canadien, y compris le cours prévu pour chaque traitement?

*N° 1371—*M. Fisher*—25 juin

1. Quel est le nom de la compagnie ou des compagnies qui sont les principaux entrepreneurs travaillant au barrage de la Saskatchewan-Sud?

2. L'entrepreneur ou les entrepreneurs ont-ils fait des instances auprès du gouvernement concernant les conditions financières du contrat; dans le cas de l'affirmative, quelle est la teneur de ces instances et quelle attention y donne le gouvernement?

3. Y a-t-il dans le ou les contrats une disposition visant une revision des prix comme résultat de difficultés ou de frais imprévus?

*N° 1372—*M. Fisher*—25 juin

Le ministre des Finances sait-il qu'un des sous-ministres adjoints du ministère des Finances quittera le service de l'État pour aller travailler dans une entreprise privée? Dans le cas de l'affirmative, le ministre connaît-il les raisons de ce départ?

N° 1373—*M. Fisher*—25 juin

Quel est le barème de traitement des instituteurs engagés dans le Nord par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, y compris la classe correspondante à chaque traitement?

N° 1374—*M. Fisher*—25 juin

Quelle est le barème des traitements des instituteurs au service du ministère de la Défense nationale, y compris la description des fonctions à chaque échelon?

N° 1375—*M. Fisher*—25 juin

1. En ce qui concerne l'embauchage du personnel de la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme, quelle directive ou mémoire a-t-on rédigés en vue de déterminer le barème de la rémunération applicable aux diverses catégories d'employés requis?

2. Qui a rédigé la directive ou le mémoire et quels conseils avait-il demandés à des agents gouvernementaux ou à des ministères afin de fixer une rémunération équitable pour les divers postes?

3. A-t-on engagé quelqu'un à un traitement supérieur ou inférieur au barème ou aux limites fixés dans quelque directive ou mémoire que ce soit?

Dépôt de bills—Lundi prochain

25 juin—*M. Choquette*—Bill intitulé: «Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 (Sanction, réservation et annulation).

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

25 juin—*Le ministre des Mines et des Relevés techniques:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon en vue de prolonger jusqu'au 31 octobre 1969 la période durant laquelle il peut être conclu des accords sous le régime de l'article 3 de ladite loi.

25 juin—*Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure prévoyant le paiement, aux pères ou aux mères, d'allocations mensuelles de $10 pour les adolescents à charge de 16 à 18 ans aux besoins de qui ces pères ou mères subviennent et qui fréquentent l'école ou l'université ou en sont empêchés par suite d'une invalidité.

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

LE COMITÉ PERMANENT DE LA BANQUE ET DU COMMERCE

étudiera

le ou après le LUNDI 29 JUIN

Bill S-34, Loi constituant en corporation la Nova Scotia Savings & Loan Company.—*M. Regan.*

LE COMITÉ PERMANENT DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

étudiera,

le ou après le LUNDI 29 JUIN

Bill S-27, Loi concernant La Compagnie de Téléphone Bell du Canada.—*M. Brown.*

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 26 juin	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 93

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 26 JUIN 1964

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. Pennell, appuyé par M. McNulty, propose,—Que le troisième rapport du comité permanent de la banque et du commerce, présenté à la Chambre le mardi 16 juin 1964, soit maintenant agréé.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Avec l'assentiment unanime, en remplacement de l'avis de motion relatif aux heures de séance projetées, qui figure au *Feuilleton* de ce jour, M. Favreau, appuyé par M. MacNaught, propose,—Que, à compter du lundi 29 juin 1964 et par la suite jusqu'à l'ajournement en vue du congé d'été, les heures de séance soient les suivantes:

Lundi, mardi et jeudi	— De 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir, et de 8 heures à 10 h. 30 du soir.
Mercredi	— De 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir.
Vendredi	— De 10 h. 30 de l'avant-midi à 6 heures du soir.

Que les délibérations sur une motion d'ajournement, s'il en est, les lundis mardis et jeudis, aux termes de l'article 39A provisoire du Règlement, soient remises jusqu'à 10 h. 30 du soir.

Que cette Chambre, lorsqu'elle s'ajournera à six heures du soir le mardi 30 juin 1964, demeure ajournée jusqu'au jeudi 2 juillet 1964 à deux heures de l'après-midi.

Que, à l'égard de ce qui précède, l'application des dispositions des articles 2 et 6 du Règlement soit suspendue.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec l'assentiment unanime, l'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est suspendue.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Il est résolu: Qu'une somme d'au plus $469,308,421.26, c'est-à-dire l'ensemble

a) du douzième du total des articles énoncés au budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1965, présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, savoir: $329,299,209.25;

b) d'un nouveau douzième du montant du crédit n° 5 du ministère de l'Agriculture, du crédit n° 25 du Conseil privé (annexe A) dudit budget principal, savoir: $2,259,116.67;

c) des quatre douzièmes du total des articles énoncés au budget supplémentaire (A), présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, savoir: $134,897,245.34;

d) des sept nouveaux douzièmes du montant du crédit L37a des Prêts, Placements et Avances (annexe B) du budget supplémentaire (A), savoir: $2,625,000;

e) des deux nouveaux douzièmes du montant du crédit L12a des Prêts, Placements et Avances (annexe C) du budget supplémentaire (A), savoir: $227,850,

soit accordée à Sa Majesté au titre de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'en vue de pourvoir aux crédits accordés à Sa Majesté au titre de certaines dépenses du Service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1965, la somme de $469,308,421.26 soit accordée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. McIlraith, appuyé par M. Favreau, obtient la permission de présenter le Bill C-105, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 19 de la Loi sur la radiodiffusion, chapitre 22, Statuts du Canada, 1958.

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Copie des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 24 juin 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Versions française et anglaise)

A six heures huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1376—*M. Thompson*—26 juin

1. Quand la C.C.N. a-t-elle exproprié les propriétés situées sur les lots n°s 13, 14, 15 et 16, concession n° 2, Front à Ottawa?

2. En est-on venu à un règlement avec les propriétaires des propriétés en question? Dans le cas de la négative, quelles offres ont été faites aux propriétaires?

3. Lorsqu'il s'agit de conclure un règlement avec les propriétaires des biens expropriés par la C.C.N., comment en arrive-t-on à une évaluation équitable?

4. Dans le cas des propriétés expropriées que les premiers propriétaires ont évacuées, quelle ligne de conduite adopte la C.C.N. en ce qui concerne les services d'utilité et d'entretien?

5. Les contrats des services d'entretien sont-ils accordés à des entreprises privées ou à des particuliers?

6. Combien de personnes employées dans chacune des divisions de la C.C.N. sont préposées aux services d'entretien des propriétés que cette commission a expropriées?

N° 1377—*M. Langlois*—26 juin

1. Combien l'hôpital des anciens combattants à Québec coûte-t-il au gouvernement fédéral?

2. Combien de médecins relèvent du ministère des Affaires des anciens combattants à cet hôpital?

3. Qui est responsable de cet hôpital?

4. Qui est responsable du personnel des médecins employés par le ministère des Affaires des anciens combattants?

5. Quels sont les noms des médecins à l'emploi du ministère des Affaires des anciens combattants à cet hôpital?

6. Quel est leur traitement annuel?

7. Combien de médecins sont employés *a*) à plein temps, *b*) à temps partiel par le ministère et quels sont leurs noms?

N° 1378—*M. Mather*—26 juin

Songe-t-on à suivre l'exemple de la Californie et à préconiser, au moyen d'une loi ou de conférences avec les provinces, l'utilisation obligatoire d'appareils destinés à assurer le réglage du tuyau d'échappement et du carter dans les véhicules à moteur?

N° 1379—*M. Enns*—26 juin

1. A-t-on négocié récemment des transactions de terrains intéressant les propriétés attenantes au champ de tir du ministère de la Défense nationale à Assiniboïa au Manitoba?

2. Ces négociations concernaient-elles les propriétés situées le long de la route transcanadienne et de la voie périmétrique?

3. Quelles étaient les conditions des négociations?

N° 1380—*M. Orlikow*—26 juin

Y a-t-il des membres du Syndicat international des gens de mer (SIU) qui figuraient sur la liste «Ne pas embarquer» et qui, ayant demandé leur réadmission dans le syndicat, ont appris des représentants du SIU ou des administrateurs ou de leurs représentants, ou du Comité des appels, qu'ils seraient réintégrés dans leurs fonctions à condition qu'ils acceptent *a*) de ne prendre part à aucune activité dirigée contre les chefs du syndicat ou contre le syndicat, *b*) d'être embarqués par des moyens qui ne sont pas ceux qu'exige normalement la constitution, soit par l'affichage de leur nom au tableau d'embarquement du syndicat, c) de mettre fin à toute activité politique déjà entreprise au sein du syndicat?

N° 1381—*M. Langlois*—26 juin

1. En ce qui concerne les bureaux de poste dans la circonscription de Mégantic *a*) qui autorise les achats effectués par les différents bureaux de poste, tels que savon, balais, serviettes, etc., *b*) pour combien d'années à l'avance est-il permis d'effectuer ces achats, *c*) qui est le ou les fournisseurs pour ces différents bureaux de poste?

2. Pour les années 1962, 1963 et 1964, quel a été le montant des achats effectués par chacun de ces différents bureaux de poste et qui en était le ou les fournisseurs?

3. Les bureaux de poste peuvent-ils acheter ces produits nécessaires à l'entretien de l'édifice, tels que savon, balais, serrures de poste, huile à chauffage, serviettes, etc., dans la municipalité où se trouve situé l'édifice?

N° 1382—*M. Peters*—26 juin

1. Quelle disposition le gouvernement a-t-il l'intention de prendre pour assurer la production d'une quantité suffisante de pièces d'argent d'un dollar pendant l'année en cours?

2. Combien de pièces d'argent d'un dollar ont été frappées jusqu'ici en 1964?

3. Combien de pièces d'argent d'un dollar doivent être frappées au cours de l'année 1964?

4. Combien de pièces d'argent d'un dollar se trouvent dans des ensembles et combien y a-t-il de pièces individuelles qui sont destinées à être mises en circulation?

5. Combien d'onces d'argent ont été utilisées pour la frappe de pièces d'argent d'un dollar depuis le début de 1964?

N° 1383—*M. Wahn*—26 juin

1. Combien de personnes d'origine chinoise ont rempli des déclarations de rectification (c'est-à-dire des déclarations faites en vue de rectifier un statut irrégulier ou illégal) au Bureau de l'immigration de Toronto au cours de l'année civile 1960 et au cours de chaque année civile suivante jusqu'à maintenant?

2. S'il a été prouvé que certaines des déclarations de rectification ci-haut mentionnées étaient fausses, combien y a-t-il eu de ces fausses déclarations pour chaque année civile ci-haut mentionnée?

N° 1384—*M. Coates*—26 juin

1. Y a-t-il eu un concours d'ouvert en vue de nommer quelqu'un au poste de directeur des Services de météorologie laissé vacant par la démission de M. How et, dans le cas de l'affirmative, *a*) M. R. Noble a-t-il été nommé à ce poste, *b*) en a-t-on appelé de cette nomination?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention d'ouvrir un nouveau concours pour ce poste le plus tôt possible?

N° 1385—*M. Loney*—26 juin

1. Y a-t-il eu des appels d'offres pour des travaux de dragage au port de Port-Elgin à Port-Elgin (Ont.) et, dans le cas de l'affirmative, dans quels journaux ont paru les demandes de soumissions?

2. Quelle en est la date de clôture?

N° 1386—*M. Loney*—26 juin

Le premier ministre a-t-il reçu de la *Georgian Bay Development Association* une lettre datée du 28 avril et, dans le cas de l'affirmative, quelle disposition a-t-il prise en vue de parer à la grave situation dont il est fait mention dans ladite lettre?

N° 1387—*M. Loney*—26 juin

1. Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales a-t-il reçu une lettre de la *Georgian Bay Development Association* au sujet des baisses actuelles du niveau de l'eau dans les régions du lac Huron et de la baie Georgienne et, dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

2. A-t-on répondu à la lettre et, dans le cas de l'affirmative, quand?

Avis de motions émanant des députés

N° 58—*M. Rapp*—26 juin

Que de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait prendre immédiatement en considération l'avantage qu'il y a de construire, d'entretenir et de diriger à Tisdale en Saskatchewan un élévateur terminus public tel qu'il est défini dans la *Loi sur les grains du Canada*, et possédant une capacité minimum d'emmagasinement de cinq millions de boisseaux.

Dépôt de bills—Lundi prochain

26 juin—*M. Cowan*—Bill intitulé: «Loi abrogeant la Loi sur la répression de l'usage du tabac chez les adolescents».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 30 juin	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*).....	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*à huis clos*).....	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Collèges militaires*).....	11 h. a.m.
	Le jeudi 2 juillet	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Collèges militaires*).....	11 h. a.m.
	Le vendredi 3 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 94

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Le très honorable premier ministre et d'autres députés rendent hommage à la mémoire de feu M. Gordon Chaplin, député du district électoral de Waterloo-Sud.

M. Harley, du comité spécial des aliments et drogues, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande qu'il lui soit permis de se rendre à Pearl River, État de New-York (É.-U.), le mardi 7 juillet 1964, aux fins de visiter, à l'invitation de Cyanamid of Canada Limited, les laboratoires de recherches Lederle de l'American Cyanamid Company.

M. Benidickson, appuyé par M. Deschatelets, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur l'aide à la production du charbon en vue de prolonger jusqu'au 31 octobre 1969 la période durant laquelle il peut être conclu des accords sous le régime de l'article 3 de ladite loi.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Mlle LaMarsh, appuyée par M. MacNaught, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure prévoyant le paiement, aux pères ou aux mères, d'allocations mensuelles de $10 pour les adolescents à

charge de 16 à 18 ans aux besoins de qui ces pères ou mères subviennent et qui fréquentent l'école ou l'université ou en sont empêchés par suite d'une invalidité.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 884—*M. Pigeon*

Pour chacune des circonscriptions électorales du Canada, quels sont les prénoms, le nom et l'adresse de chacun des avocats et des notaires qui ont représenté le ministère de la Justice depuis le 22 avril 1963?

M. Favreau, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Le Bill C-105, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec l'assentiment unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Du consentement unanime, il est convenu que l'ordre, adopté le vendredi 26 juin 1964, au sujet des heures de séance de la Chambre jusqu'à l'ajournement pour le congé d'été, soit modifié afin de se lire ainsi qu'il suit:

Que, à compter du lundi 29 juin 1964 et par la suite jusqu'à l'ajournement en vue du congé d'été, les heures de séance soient les suivantes:

Lundi, mardi et jeudi	—	De 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir, et de 8 heures à 10 h. 30 du soir.
Mercredi	—	De 2 heures de l'après-midi à 6 heures du soir.
Vendredi	—	De 10 h. 30 de l'avant-midi à 6 heures du soir.

Que les délibérations sur une motion d'ajournement, s'il en est, les lundis mardis et jeudis, aux termes de l'article 39A provisoire du Règlement, soient remises jusqu'à 10 h. 30 du soir.

Que cette Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le mardi 30 juin 1964, demeure ajournée jusqu'au jeudi 2 juillet 1964 à deux heures de l'après-midi.

Que, à l'égard de ce qui précède, l'application des dispositions des articles 2 et 6 du Règlement soit suspendue.

Le Bill C-90, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-101, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation;

M. Sharp, appuyé par M. Favreau, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente-quatre minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Hellyer, membre du conseil privé de la reine,—État concernant la situation et les transactions du Compte de pension de retraite des forces canadiennes au 31 mars 1964, et état concernant les annuités, les allocations annuelles, les allocations de cessation en espèces et les remboursements de contributions, pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 26 de la Loi sur la pension de retraite des forces canadiennes, chapitre 21, Statuts du Canada, 1959. (Version anglaise)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 juin 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée entre le Cabinet du premier ministre et Radio-Canada au sujet d'un projet de film, intitulé *Mr. Pearson,* y compris la lettre de M. Richard Ballentine, qui établissait peut-être que le Cabinet du premier ministre avait le droit de limiter ou de censurer le film, ainsi que la lettre que M. Reeves Hagan a adressée au Cabinet du premier ministre et qui définissait peut-être de nouveau les restrictions mentionnées dans la lettre de M. Ballentine.—(*Avis de motion portant production de documents n° 130*)

A dix heures quarante minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 1388—*M. Marcoux*—29 juin

1. En quelle année a été construit l'aéroport de Trois-Rivières?

2. Quel a été le coût de construction de la piste?

3. Quel a été le coût de construction de l'aérogare?

4. En quelle année a été établi l'arrêt d'avions d'Air Canada à Trois-Rivières?

5. Quel est le coût du maintien du personnel d'Air Canada à l'aéroport de Trois-Rivières?

6. Quel est le coût de chaque arrêt des avions d'Air Canada à Trois-Rivières?

7. Quel est le nombre moyen de passagers qui utilisent quotidiennement les envolées d'Air Canada à Trois-Rivières?

N° 1389—*M. Bell*—29 juin

1. Le président du Conseil d'administration a-t-il avisé la CBRT à Vancouver d'aider un jeune homme à écrire une thèse au sujet des aspects sociologiques de la mentalité des matelots?

2. Les membres du syndicat ont-ils été avisés qu'ils devaient coopérer et fournir des renseignements?

N° 1390—*M. Bell*—29 juin

Le Conseil d'administration a-t-il une information quelconque que des membres du SIU à Montréal ont été envoyés à New York aux frais du SIU international pour «s'entraîner en tactique»? Dans l'affirmative, combien de membres reçoivent un pareil entraînement?

*N° 1391—*M. Pigeon*—29 juin

1. En quelle année et à quel coût a été construite la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière?

2. Combien de personnes occupaient un emploi à cette station de radar en 1960, 1961 et 1962?

3. Pour les mêmes années, quelle somme globale a été payée en salaires?

4. A quelle date le gouvernement a-t-il décidé de ne plus opérer cette station?

N° 1392—*M. McCutcheon*—29 juin

1. Dans quelle proportion les forces canadiennes utilisent-elles les installations du camp d'Ipperwash (Ontario)?

2. Quelle est la superficie du camp?

3. Combien d'acres les forces canadiennes emploient-elles actuellement?

4. A-t-on terminé l'étude concernant l'emploi futur du camp dont il a été question l'an dernier? Dans le cas de l'affirmative, qu'a-t-on décidé?

N° 1393—*M. Howard*—29 juin

1. A-t-on accordé une subvention, un don ou un prêt au Conseil national des Indiens et, dans le cas de l'affirmative, combien (en subvention, don ou prêt), de quelle source et grâce à quelle autorisation?

2. S'est-on engagé ou a-t-on promis qu'une somme supplémentaire allant jusqu'à $300,000 serait accordée en subvention, don ou prêt audit Conseil et, dans le cas de l'affirmative, combien (en subvention, don ou prêt), de quelle source et grâce à quelle autorisation?

3. Si l'on a accordé une subvention, un don ou un prêt, quel en est le détail de l'usage et le Conseil a-t-il rendu compte de la dépense et, dans le cas de l'affirmative, quel est le détail du compte rendu?

4. Si l'on doit accorder une subvention, un don ou un prêt à l'avenir, quel en sera le détail de l'usage et demandera-t-on au Conseil d'en rendre compte?

5. Wilfred Pelletier, William Wuttunee et «Duke» Redbird reçoivent-ils un traitement et/ou un compte de dépenses du Conseil national des Indiens et, dans le cas de l'affirmative, combien et à quelles fins; de plus leur traitement provient-il de la somme accordée audit Conseil sous forme de subvention, de prêt ou de don?

6. Le gouvernement sait-il combien d'Indiens font partie du Conseil national des Indiens et dans quelle mesure le Conseil représente la population indienne du Canada?

7. A-t-on distribué, particulièrement en Alberta, des deniers de l'État afin d'encourager les Indiens à assister aux réunions du Conseil national des Indiens? Dans le cas de l'affirmative, qui a distribué cet argent; en vertu de quels pouvoirs a-t-il été distribué; d'où provenait-il?

8. William Wuttunee a-t-il eu des entretiens avec des membres du cabinet? Dans le cas de l'affirmative, à quelles dates ont-ils eu lieu, avec quels membres du cabinet s'est-il entretenu et à quelles fins? Y avait-il des membres ou des représentants du parti libéral?

9. Le gouvernement sait-il si, lors de la réunion du Conseil national des Indiens qui a eu lieu à Winnipeg, le 4 juin, le Conseil a adopté une résolution portant que la préparation des témoignages et la présentation des mémoires à l'intention de la Commission des réclamations des Indiens soient aux frais de la Couronne et que «les avocats et les procureurs qui poursuivront une réclamation avec succès recevront, en plus de la rémunération précitée, 5 p. 100 des montants que le requérant recouvrera par suite de l'action intentée aux termes de la loi sur les réclamations des Indiens»? Dans le cas de l'affirmative, quelles mesures compte-t-on prendre à ce sujet?

N° 1394—*M. Marcoux*—29 juin

Combien de personnes employées dans les bureaux des ministres ont été affectées à des bureaux situés ailleurs qu'à Ottawa, quels sont leurs noms, où ont-elles été affectées et quel traitement chacune d'elles a-t-elle reçu *a*) de 1956 à 1957, *b*) de 1957 à 1963, *c*) de 1963 à 1964?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi le 8 juillet

N° 137—*M. Pigeon*—29 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de lettres de citoyens du comté de Lotbinière et de résolutions des corporations municipales du comté de Lotbinière adressées au premier ministre ou à des ministres du cabinet protestant à la suite de la décison du gouvernement de ne plus opérer la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière.

N° 138—*M. Langlois*—29 juin

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de la correspondance, des télégrammes et des lettres échangés entre le ministre des Postes, son adjoint, son secrétaire parlementaire ou le sous-ministre de ce même ministère et le maître de poste de Thetford Mines, à partir du 1er janvier 1960 jusqu'au 30 juin 1964.

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Jeudi prochain

29 juin—*M. Harley (président du comité spécial des aliments et drogues)*:

Que le troisième rapport du comité spécial des aliments et drogues, présenté à la Chambre le lundi 29 juin 1964, soit maintenant agréé.

Avis de motions émanant du gouvernement—Jeudi prochain

29 juin—*Le premier ministre:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure constituant le ministère des Forêts et de l'Aménagement rural, auquel doit présider un ministre des Forêts et de l'Aménagement rural nommé sous le Grand Sceau du Canada; autorisant la nomination d'un sous-ministre par le gouverneur en conseil ainsi que la nomination des autres fonctionnaires, commis et employés, nécessaires au bon fonctionnement du ministère, de la manière autorisée par la loi; et prévoyant le transfert, au nouveau ministère, de certains membres du personnel du ministère des Forêts et du ministère de l'Agriculture.

29 juin—*Le ministre des Finances:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure portant revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et prévoyant l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mardi 30 juin	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*).....	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*à huis clos*).....	10 h. a.m.
	Le jeudi 2 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Collèges militaires*).....	11 h. a.m.
16	Procédure et organisation.....	2 h. 15 p.m.
	Le vendredi 3 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 95

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 30 JUIN 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition d'intérêt public est déposée sur le bureau.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 30 juin 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Ronald Martland, juge puîné de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui 30 juin, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Fisher soit substitué à celui de M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles) sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Webster soit substitué à celui de M. Howard sur la liste des membres du comité permanent de la marine et des pêcheries.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie d'une lettre datée du 26 juin 1964 et envoyée par le premier ministre du Canada à tous les premiers ministres des provinces au sujet de la tenue d'une conférence en vue d'étudier le rapport de la Commission royale d'enquête sur les services de santé. (Textes français et anglais)

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie de l'Accord entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur la coopération dans le domaine des renseignements atomiques. (Versions française et anglaise)

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a agréé les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-23, Loi constituant en corporation Seicho-No-Ie, sans modification.

M. Choquette, appuyé par M. Matte, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-106, Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 (Sanction, réservation et annulation), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

> «comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill C-105, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté le Bill C-101, Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, sans amendement.

Un message est reçu de l'honorable juge Martland, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi constituant en corporation l'Evangeline Savings and Mortgage Company.

Loi concernant le Bureau de Commerce de Montréal.

Loi concernant la Commission créée pour administrer le parc international Roosevelt de Campobello.

Loi constituant en corporation Seicho-No-Ie.

Loi concernant The Dominion of Canada General Insurance Company.

Loi concernant The Casualty Company of Canada.

Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation.

M. l'Orateur fait aussi connaître qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

«QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

«Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

«Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

«Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.»

«Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921, —trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit;

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Et après quelque temps;

Le débat reprend, et ledit débat est interrompu.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. MacNaught, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Choquette soit substitué à celui de M. Rochon sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. MacNaught, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Macquarrie soit substitué à celui de M. Nielsen sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Benidickson, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'Office fédéral du charbon pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 15 de la Loi sur l'Office fédéral du charbon, chapitre 86, S.R.C., 1952. (Version anglaise)

Par M. Hays, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office des produits agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur l'Office des produits agricoles, chapitre 4, S.R.C., 1952.

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'activité de l'Office d'expansion économique de la région atlantique pour l'année close le 31 mars 1964, y compris les états des finances de l'Office et de rapports de l'auditeur général

à ce sujet, conformément à l'article 19 de la Loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique, chapitre 10, Statuts du Canada, 1962-1963. (Version anglaise)

Par M. Robichaud, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de l'Office des prix des produits de la pêche pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche, chapitre 120, S.R.C., 1952. (Version anglaise)

A dix heures quarante-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à jeudi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1395—*M. Macquarrie*—30 juin

1. Le ministre des Travaux publics a-t-il reçu de la société Northumberland Consultants un mémoire relatif à la construction d'un lien de transport à travers le détroit de Northumberland? Dans le cas de l'affirmative, quand ce rapport a-t-il été reçu?

2. Ce rapport offre-t-il quelque raison en faveur du commencement de la construction de la traverse à une date estimative plus avancée?

3. Le premier ministre de l'Île du Prince-Édouard a-t-il demandé une copie dudit rapport?

4. Une copie a-t-elle été mise à la disposition du premier ministre Shaw?

5. Quels départements du gouvernement fédéral étudient ce rapport?

N° 1396—*M. Lambert*—30 juin

1. Un accord a-t-il été conclu avec la province de l'Alberta concernant la propriété connue sous le nom de «Government House», à Edmonton, par rapport aux malades hébergés par les services du ministère des Affaires des anciens combattants et, le cas échéant, quelles sont les clauses de cet accord?

2. Quelles dispositions a-t-on prises au sujet du nombre de patients éventuels soignés pour des maladies chroniques ou hébergés dans la région d'Edmonton?

N° 1397—*M. Lambert*—30 juin

1. Quelle est la teneur de la déclaration que le ministre des Pêcheries a faite au sujet de l'activité croissante des pêcheurs européens, par suite de la modernisation des ports et des autres installations dont se servent les pêcheurs des îles Saint-Pierre et Miquelon?

2. Le Canada et les six pays membres du Marché commun ont-ils amorcé des négociations au sujet des droits de pêche et(ou) des activités des pêcheurs de ces nations?

3. Le gouvernement du Canada a-t-il reçu, de façon officielle ou non officielle, des protestations de la part du gouvernement de l'un des pays membres du Marché commun?

N° 1398—*M. Lambert*—30 juin

Le gouvernement du Canada a-t-il été informé officiellement ou autrement, que les promoteurs d'une pseudo exposition mondiale à Los Angeles, en 1967, dont le Canada est membre du corps international, désiraient que cette exposition projetée de Los Angeles pour 1967 soit reconnue comme exposition mondiale, et dans le cas de l'affirmative, quelles représentations le gouvernement du Canada a-t-il faites ou a-t-il l'intention de faire à ce sujet?

N° 1399—*M. Mather*—30 juin

Quel est le montant total de papier-monnaie, pièces de monnaie et numéraire au Canada?

N° 1400—*M. Mather*—30 juin

1. Combien d'accidents mortels dus à la circulation ont eu lieu au Canada en 1963?

2. Combien de décès ont été attribués au cancer du poumon en 1963?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 2 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
208 É.O.	Marine et pêcheries (*Bill S–17*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Collèges militaires*).....	11 h. a.m.
16	Procédure et organisation.....	2 h. 15 p.m.
	Le vendredi 3 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 96

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 2 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections le certificat de l'élection de madame Eloise Jones, député du district électoral de Saskatoon.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes,

Les présentes attestent que, conformément à un bref, en date du septième jour de mai 1964, adressé à Charles T. Fitzpatrick, de Saskatoon, dans la province de Saskatchewan, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Saskatoon, en remplacement de Henry Frank Jones, décédé, madame Eloise Jones, 30 Norman Crescent, Saskatoon, maîtresse de maison, a été déclarée élue.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce deuxième jour de juillet 1964.

Le Directeur général des élections
(L.S.) N. CASTONGUAY

V 96—1

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier de la Chambre a déposé sur le bureau le dixième rapport du greffier des pétitions, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître qu'il a examiné la pétition de M. Cecil C. Turner et de plusieurs autres personnes, tous présumément de la province de la Colombie-Britannique, en rapport au débat présentement en cours à la Chambre et portant sur le changement du drapeau canadien, déposée auprès du Greffier de la Chambre par M. H. W. Herridge, député, le 30 juin; et il constate qu'elle est irrecevable.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: En ce qui concerne le rapport du greffier des pétitions, il me faut déclarer la pétition irrecevable pour les raisons suivantes: 1° elle n'est pas adressée à la Chambre des communes réunie en parlement; 2° elle n'est pas établie dans les formes requises par l'article 70 du Règlement; 3° elle ne se termine pas par une prière (voir le commentaire 332 de la 4e édition du Beauchesne); 4° elle n'est pas endossée par un membre de la Chambre (voir la 4e édition de Bourinot, page 233); et 5° elle ne porte aucune date.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Asselin (Notre-Dame-de-Grâce) soit substitué à celui de M. Granger sur la liste des membres du comité spécial de la défense.

Sur motion de M. Harley, appuyé par M. Mitchell, le troisième rapport du comité spécial des aliments et drogues, présenté à la Chambre le lundi 29 juin 1964, est agréé.

M. Cowan, appuyé par M. Crossman, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-107, Loi abrogeant la Loi sur la répression de l'usage du tabac chez les adolescents, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

M. Pearson, appuyé par M. Favreau, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure constituant le ministère des Forêts et de l'Aménagement rural, auquel doit présider un ministre des Forêts et de l'Aménagement rural nommé sous le Grand Sceau du Canada; autorisant la nomination d'un sous-ministre par le gouverneur en conseil ainsi que la nomination des autres fonctionnaires, commis et employés, nécessaires au bon fonctionnement du ministère, de la manière autorisée par la loi; et prévoyant le transfert, au nouveau ministère, de certains membres du personnel du ministère des Forêts et du ministère de l'Agriculture.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. Sharp, au nom de M. Gordon, appuyé par M. Favreau, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure portant revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et prévoyant l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

La Chambre se forme en comité plénier, pour l'étude d'un certain projet de résolution prévoyant le paiement d'allocations pour les adolescents.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu,—Qu'il est opportun de présenter une mesure prévoyant le paiement, aux pères ou aux mères, d'allocations mensuelles de $10 pour les adolescents à charge de 16 à 18 ans aux besoins de qui ces pères ou mères subviennent et qui fréquentent l'école ou l'université ou en sont empêchés par suite d'une invalidité.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

Mlle LaMarsh, avec l'appui de M. Favreau, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-108, Loi prévoyant le paiement d'allocations aux jeunes, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Avis de motions (*documents*)

M. Orlikow, appuyé par M. Webster, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les déclarations et directives émanant du gouvernement et transmises aux ministères de l'État, au cours de l'année écoulée, relativement aux recherches et enquêtes visant la sécurité. —(*Avis de motion portant production de documents n° 123*)

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Walker, il est ordonné,—Que le nom de M. Guay soit substitué à celui de M. Leblanc sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Walker, il est ordonné,—Que le nom de M. Mitchell soit substitué à celui de M. Brown sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Walker, il est ordonné,—Que le nom de M. Stewart soit substitué à celui de M. Richard sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921, —trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus durant le mois de mai 1964. (Versions française et anglaise)

Par M. Pearson,—Rapport (en français et anglais) du Conseil de fiducie du Fonds canadien de recherches de la Reine Élisabeth II sur les maladies de l'enfance, y compris le rapport de l'auditeur général concernant les états financiers du Conseil, pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 15 de la Loi sur le Fonds canadien de recherches de la Reine Élisabeth II, chapitre 33, Statuts du Canada, 1959.

Par M. Hays, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Société du crédit agricole, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année close le 31 mars 1964, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

A dix heures quarante minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'*Orateur*

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1401—*M. Coates*—2 juillet

1. Le gouvernement peut-il indiquer avec précision le montant d'argent que les Canadiens dépensent à l'égard de loteries étrangères et, le cas échéant, quel est le montant estimatif des dépenses?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de s'informer du montant requis afin de mieux déterminer les effets possibles que l'établissement d'un tel plan peut avoir sur les recommandations qu'a proposées la commission Hall sur les services de santé?

*N° 1402—*M. Coates*—2 juillet

1. Combien de temps Radio-Canada a-t-il alloué, à la télévision et à la radio, depuis le 1er janvier 1964, à la question du drapeau?

2. Quelle partie de ce temps a été allouée à des commentateurs indépendants sur ce sujet?

3. Quelle partie de ce temps, allouée à des commentateurs indépendants, a été consacrée à la défense du «Red Ensign», et quelle partie à des commentateurs indépendants qui ont défendu un nouveau motif de drapeau?

4. Quelle partie de ce temps a été allouée au réseau anglais et au réseau français de la radio et de la télévision?

N° 1403—*M. Hales*—2 juillet

1. Quels sont les noms des officiers rapporteurs pour les vingt circonscriptions en 1962 et les 25 circonscriptions en 1963 qui ont commandé un excédent de plus de 40 p. 100 de bulletins nécessaires, comme le signale le rapport de 1963 de l'Auditeur général, page 22?

2. Quel est l'officier rapporteur de la circonscription de 18,000 électeurs qui a placé une commande de 26,400 bulletin en 1962 et de 30,000 en 1963?

N° 1404—*M. Crouse*—2 juillet

Le gouvernement songe-t-il à construire un édifice renfermant des bureaux et des logements pour l'Aviation royale du Canada, à Lunenburg (Nouvelle-Écosse)?

N° 1405—*M. Enns*—2 juillet

1. La Direction des services de santé du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social place-t-elle directement dans des foyers les enfants indiens de Winnipeg et des environs qui ont besoin d'un foyer nourricier?

2. Ces foyers nourriciers ont-ils obtenu un permis conformément aux normes locales qui régissent le soin des enfants?

3. Les placements sont-ils surveillés et, dans le cas de l'affirmative, par quel organisme?

4. Étant donné que les placements sont effectués dans une région comprise dans la charte de la Société de l'aide à l'enfance de Winnipeg, cette dernière est-elle consultée lorsque des enfants indiens doivent être placés?

N° 1406—*M. Latulippe*—2 juillet

1. Quel est le montant total *a*) des obligations fédérales, *b*) des obligations provinciales, *c*) des obligations municipales, *d*) des obligations de compagnies?

2. Quel était le montant total des actions des compagnies, au Canada, à leur valeur du marché, au 1er juin 1964?

3. La masse monétaire totalise-t-elle 17,200 millions de dollars et comprend-elle 2,200 millions en billets de banque du Canada et 200 millions en monnaie métallique?

4. En quoi consiste le solde de 15 milliards, en des termes qu'un profane pourrait comprendre?

N° 1407—*M. Coates*—2 juillet

La Société Radio-Canada songe-t-elle actuellement à réaliser un nouveau programme au sujet du Premier ministre Pearson?

N° 1408—*M. Caouette*—2 juillet

1. Combien de copies de la publication «The Canadian Patent Office Record» sont imprimées chaque semaine?

2. Quel est le coût de l'impression hebdomadaire de cette publication?

3. Cette publication est-elle publiée dans les deux langues ou en anglais seulement?

4. Pour quelle raison les députés ne reçoivent-ils qu'une édition anglaise dont seule la page-couverture est bilingue?

5. Se propose-t-on d'éditer une édition complètement bilingue de cette publication pour que les Canadiens français puissent tirer pleinement profit de cette publication?

*N° 1409—*M. Irvine*—2 juillet

1. Les immeubles appartenant au ministère de la Défense nationale et occupés par l'Aviation royale du Canada, situés à Crumlin, Ontario, et qui faisaient précédemment partie de l'École d'observation aérienne n° 4, seront-ils déclarés excédentaires et susceptibles d'être vendus et, dans le cas de l'affirmative, quand?

2. Songerait-on à utiliser cette propriété et ces immeubles aux fins du Programme d'entraînement professionnel canadien de la ville de London?

N° 1410—*M. Orlikow*—2 juillet

Quel est le nombre des unités de logement, selon le genre, mises en chantier au cours des cinq premiers mois de 1962, 1963 et 1964 dans les agglomérations de 5,000 habitants et plus?

N° 1411—*M. Macquarrie*—2 juillet

1. Quels contrats détient actuellement du ministère de la Production de défense la «Enamel and Heating Plant», de Charlottetown?

2. Combien d'avions seront envoyés à cette usine, pour réparation et rééquipement, durant le reste de l'année 1964?

3. Quels nouveaux travaux le ministère a-t-il l'intention de confier à cet établissement important?

4. A quelle date le ministère a-t-il envoyé des avions à cette usine pour la première fois?

5. Combien d'avions ont été réparés et/ou rééquipés à Charlottetown depuis cette date?

*N° 1412—*M. Loney*—2 juillet

Pourquoi l'Imprimeur de la Reine a-t-il cessé d'imprimer la Déclaration canadienne des droits sous forme d'un parchemin enluminé?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 139—*M. Laprise*—2 juillet

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tout échange de lettres, télégrammes ou autre correspondance, entre le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures ou tout fonctionnaire de son ministère, et le gouvernement de Chypre ou ses représentants, concernant l'offre canadienne d'aide financière faite par le gouvernement canadien durant les années 1963 et 1964.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le vendredi 3 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 97

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 3 JUILLET 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

Madame Eloise Jones, député du district électoral de Saskatoon, ayant prêté et souscrit le serment d'office prescrit par la loi, prend son siège à la Chambre.

M. Granger, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le bill S-17, loi concernant la mer territoriale et les zones de pêche du Canada, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages se rapportant audit bill (*fascicules n°s 1 à 5*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 5 aux Journaux*)

Sur motion de M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Gordon, il est ordonné,—Que les postes énumérés au budget principal et au budget supplémentaire (A) de 1964-1965 concernant le ministère des Affaires extérieures, qui ont été présentés à la Chambre durant la présente session, soient retirés du comité des subsides et déférés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve toujours des attributions du comité des subsides relativement au vote des deniers publics.

La Chambre reprend le débat sur le projet de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau

incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit et ledit débat est interrompu.

(A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement)

(Bills publics)

Les ordres n°s 1 à 6 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-42, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Âge des votants);

M. Scott, appuyé par M. Barnett, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du Bibliothécaire national pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 13 de la Loi sur la Bibliothèque nationale, chapitre 330, S.R.C., 1952.

Par M. Teillet, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 13 de la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée, chapitre 10, S.R.C., 1952, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'auditeur général. (Version anglaise)

Onzième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition du requérant dont le nom suit, déposée après le 1er avril 1964 et présentée le 2

juillet, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement.

Interprovincial Pipe Line Company, de la cité d'Edmonton (Alberta), aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à subdiviser le nombre de ses actions et à en modifier la valeur au pair, et pour d'autres fins.—*M. Wahn.*

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'*Orateur*

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1413—*M. Coates*—3 juillet

1. Quels programmes autorisés au moment où le gouvernement actuel a pris le pouvoir ont été depuis contremandés dans *a*) l'Armée canadienne, *b*) la Marine royale du Canada, *c*) l'Aviation royale du Canada, pour ce qui est en particulier de l'obtention de matériel dans chaque cas?

2. Quel est le montant en jeu dans chaque cas?

N° 1414—*M. Coates*—3 juillet

1. Quels ont été le nombre et le genre *a*) des navires visés par l'annulation de programmes concernant la marine, *b*) des aéronefs visés par l'annulation de programmes concernant l'aviation, *c*) des véhicules et des armes visés par l'annulation de programmes concernant l'armée?

2. Quel est le coût de chacun dans chaque cas?

N° 1415—*M. Coates*—3 juillet

1. Quels sont le nombre et le genre *a*) des navires, *b*) des aéronefs, *c*) des véhicules blindés, de combat, qui ont été retirés du service dans les douze derniers mois?

2. Quels sont le nombre et le genre de chacun des éléments de matériel ci-dessus qu'il est question de retirer du service dans les douze prochains mois?

N° 1416—*M. Coates*—3 juillet

1. Quels sont le nombre et l'emplacement des établissements *a*) de l'armée, *b*) de l'aviation, *c*) de la marine, qui ont été fermés ou dont l'activité a été réduite dans les douze derniers mois?

2. Quels sont le nombre et l'emplacement de chacun des établissements comme ci-dessus, qu'il est question de ne plus mettre en service lors des douze prochains mois?

N° 1417—*M. Coates*—3 juillet

1. De combien a été réduite dans l'année financière 1963-1964, par comparaison avec 1962-1963, la dépense relative à la Réserve et aux corps de Cadets des trois services armés?

2. De combien se propose-t-on de réduire le personnel dans chacun des services ci-dessus au cours des douze prochains mois?

N° 1418—*M. Coates*—3 juillet

1. A combien s'élève actuellement l'effectif, tous grades, *a*) de l'Armée canadienne, *b*) de l'Aviation royale du Canada, *c*) de la Marine royale du Canada?

2. Quels étaient les chiffres correspondants dans chaque cas il y a douze mois?

3. Quels sont les chiffres approximatifs correspondants pour la prochaine période de douze mois?

N° 1419—*M. Coates*—3 juillet

Combien de recrues a-t-on enrôlées dans chacun des trois services armés de janvier à mai, inclusivement, cette année?

N° 1420—*M. Rynard*—3 juillet

A-t-on songé à la possibilité d'agrandir les locaux de la Monnaie royale canadienne étant donné la demande grandissante de pièces canadiennes et les commandes de pièces à frapper pour d'autres pays?

*N° 1421—*M. Côté* (Longueuil)—3 juillet

1. Quel a été pour les contribuables le coût total du festival de la ville de Dawson qui a eu lieu en 1960?

2. Le présent gouvernement a-t-il comblé quelque déficit ou remboursé quelque prêt garanti à la suite d'engagements contractés par le gouvernement antérieur? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel en était le montant, *b*) quels articles précis étaient inclus dans les dépenses payées par le gouvernement fédéral?

N° 1422—*M. MacEwan*—3 juillet

1. Quels sont les noms des soumissionnaires et les montants des soumissions qu'ils ont présentées pour les travaux d'amélioration à effectuer au port, et la construction d'un pont, à Pictou (Nouvelle-Écosse)?

2. A qui le contrat sera-t-il adjugé?

N° 1423—*M. MacEwan*—3 juillet

1. Quels sont les noms des soumissionnaires et les montants des soumissions qu'ils ont présentées pour les travaux d'amélioration à effectuer au port et la réparation de la jetée «A», à Pictou (Nouvelle-Écosse)?

2. A qui le contrat sera-t-il adjugé?

N° 1424—*M. Loney*—3 juillet

Le ministère des Travaux publics a-t-il l'intention d'entreprendre le projet modifié de dragage à l'entrée de l'île Flowerpot en Ontario?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 7 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bills S-28, S-34*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S-27*)	10 h. a.m. 3 h. 30 p.m.
356-S	Crédit de consommation (*mixte*)	10 h. a.m.
	Le jeudi 9 juillet	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics	9 h. 30 a.m.
	Le vendredi 10 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 98

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 6 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur informe la Chambre que le Greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections le certificat de l'élection de M. Carl Legault, député du district électoral de Nippissing.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes,

Les présentes attestent que, conformément à un bref, en date du septième jour de mai 1964, adressé à J. I. Martyn, de North-Bay, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour le district électoral de Nipissing, en remplacement de l'honorable Jack Garland, décédé, Carl Legault, 95, rue Ethel, Sturgeon Falls, marchand, a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce sixième jour de juillet 1964.

Le Directeur général des élections
(L.S.) N. CASTONGUAY

M. Carl Legault, député du district électoral de Nipissing, ayant prêté et souscrit le serment d'office prescrit par la loi, prend son siège à la Chambre.

Deux pétitions d'intérêt public sont présentées, suivant les dispositions de l'article 70(2) du Règlement.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Byrne, il est ordonné,—Que le nom de M. Prittie soit substitué à celui de M. Winch sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les huit questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 874—*M. Hales*

1. Quel est le nombre des employés qu'a engagés le gouvernement fédéral, dans tous les ministères, au cours des douze derniers mois?

2. Combien d'employés le gouvernement fédéral a-t-il engagés pour les Sociétés de la Couronne, au cours des douze derniers mois?

3. Pendant la même période, combien d'employés ont-ils quitté le gouvernement pour les raisons suivantes: décès, retraite, prise d'un autre emploi, renvoi?

4. Parmi les personnes qui ont demandé un emploi, combien y en a-t-il qui aient manifesté le désir de subir un examen (écrit et oral) en langue française?

5. Parmi ces derniers, combien en a-t-on acceptés?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 994—*M. Laprise*

1. Quelle a été la participation fédérale (en dollars) accordée en vertu de plans conjoints fédéraux-provinciaux, pour des travaux effectués dans le comté de Chapleau au cours des années 1960, 1961, 1962, 1963 et 1964?

2. Quelle somme a été versée ou le sera prochainement pour chacun de ces travaux en particulier?

3. Des projets devant être effectués en vertu de plans conjoints au cours des années 1964-1965 et 1965-1966, sont-ils actuellement à l'étude et, dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

4. Le comté de Chapleau a-t-il obtenu des avantages en vertu de plans conjoints dans des domaines qui ne nécessitent pas nécessairement des travaux ci-dessus, comme le sport amateur, au cours des années 1960, 1961, 1962, 1963 et 1964? Dans le cas de l'affirmative, à combien évalue-t-on ces avantages dans chaque cas?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 996—*M. Laprise*

1. A combien de plans conjoints chacune des provinces canadiennes participe-t-elle actuellement?

2. Quelle est la nature de ces plans et combien chacune des provinces a-t-elle reçu depuis 1960 ou recevra d'ici la fin de 1964, en regard de chacun de ces plans en particulier?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1136—*M. Latulippe*

1. Quelle a été la participation du gouvernement fédéral aux plans conjoints pour des travaux effectués dans la circonscription de Compton-Frontenac durant les années 1960, 1961, 1962 et 1963?

2. Quelle somme a été versée ou le sera prochainement pour chacun de ces travaux en particulier?

3. Quels sont les projets relevant de plans conjoints qui sont à l'étude actuellement?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1162—*M. Horner* (Jasper-Edson)

Quelle somme la province d'Alberta a-t-elle reçue du gouvernement fédéral au cours de chacune des cinq dernières années en ce qui concerne *a*) le bien-être social, *b*) l'agriculture, *c*) l'industrie forestière?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1251—*M. Doucett*

1. Combien de personnes sont employées à l'heure actuelle au ministère de l'Industrie?

2. Combien de personnes affectées à d'autres ministères du gouvernement ont été mutées au ministère fédéral de l'Industrie?

3. Combien d'autres employés ont été engagés en plus de ceux qui ont été mutés?

4. Quel est le chiffre total annuel de la paie du ministère de l'Industrie?

5. Combien le ministère de l'Industrie coûte-t-il au gouvernement?

6. Quelle est la paie totale des employés engagés en plus de ceux qui ont été mutés?

7. Combien de bureaux le ministère de l'Industrie a-t-il à Ottawa et combien d'employés compte-t-il à Ottawa?

8. Combien de bureaux et d'employés le ministère de l'Industrie a-t-il dans chacune des provinces?

9. Où sont situés ces bureaux en dehors d'Ottawa?

10. Combien d'employés du ministère de l'Industrie touchent annuellement moins de $8,000 et plus de $8,000?

11. Quels sont les noms ainsi que les titres et qualités de tous les employés du ministère de l'Industrie dont le revenu annuel dépasse $8,000?

M. Drury, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1351—*M. Horner* (Acadia)

1. Quels pays ont manifesté clairement le désir d'acheter du blé canadien au cours de cette année de récolte et au cours de l'année de récolte de 1964-1965?

2. Combien de boisseaux croit-on que chacun de ces pays achètera au cours des années de récolte de 1963-1964 et de 1964-1965?

3. Quelle sera la valeur totale en dollars des ventes à chacun de ces pays pour chacune de ces périodes?

M. Sharp, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1373—*M. Fisher*

Quel est le barème de traitement des instituteurs engagés dans le Nord par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, y compris la classe correspondante à chaque traitement?

M. Badanai, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, dépose la réponse à l'ordre susdit.

M. l'Orateur fait connaître à la Chambre qu'il a reçu une communication l'informant d'une vacance survenue dans la députation, savoir:

M. Gordon Chaplin, député du district électoral de Waterloo-Sud, décédé;

Et qu'il a adressé son mandat au Directeur général des élections lui enjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE WATERLOO-SUD

Dominion du Canada }
Savoir: } Chambre des communes

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes,

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article 10 de la Loi sur la Chambre des communes, d'une vacance survenue dans la députation à la Chambre des communes pour le district électoral de Waterloo-Sud, dans la province d'Ontario, par suite du décès de Gordon Chaplin, député dudit district électoral.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce sixième jour de juillet 1964.

W. M. HOWE (L.S.)
Député du district électoral de Wellington-Huron

J. W. MONTEITH (L.S.)
Député du district électoral de Perth

Le Bill C-90, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale, est étudié de nouveau en comité plénier et rapporté sans amendement.

M. Hellyer, appuyé par M. Martin (Essex-Est), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions.*

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Walker, il est ordonné,—Que les noms de MM. Berger, Frenette et Blouin soient substitués à ceux de MM. Matte, Marcoux et Chrétien sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

A dix heures quarante-huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'*Orateur*

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1425—*M. Orlikow*—6 juillet

1. A-t-on pris la photographie et les empreintes digitales des personnes qui sont détenues à la prison de Bordeaux par le ministère de l'Immigration selon la loi sur l'Immigration?

2. A-t-on demandé aux personnes qui ont visité les détenus selon la loi sur l'immigration à la prison de Bordeaux de signer une déclaration les engageant à consentir à se faire fouiller? Dans l'affirmative, l'initiative a-t-elle été prise par le ministère de l'Immigration ou par la direction de la prison de Bordeaux?

3. Le ministère a-t-il étudié la possibilité de garder des détenus à Montréal mais à des endroits autres que la prison de Bordeaux?

N° 1426—*M. Wahn*—6 juillet

1. Quelle a été la moyenne annuelle, depuis 1946 jusqu'à aujourd'hui, du pourcentage de l'inflation?

2. Le gouvernement a-t-il mené ou est-il en train de mener des recherches sur la possibilité de trouver une méthode par laquelle l'inflation pourrait être contrôlée ou éliminée sans faire augmenter le chômage?

3. Si une telle étude n'a pas été amorcée, le gouvernement se propose-t-il d'en prendre l'initiative?

N° 1427—*M. Thompson*—6 juillet

Combien la Commission de la capitale nationale a-t-elle déboursé pour l'expropriation, sur la rue Acres, des douze acres de terrain prévus pour la construction, à Ottawa, de la Maison juive pour personnes âgées?

N° 1428—*M. Mather*—6 juillet

La Société Radio-Canada songe-t-elle à tourner un film sur des chefs politiques autres que les chefs des partis libéral et conservateur?

*N° 1429—*M. Martineau*—6 juillet

1. Le gouvernement se propose-t-il de lancer une enquête sur l'interdépendance des diverses parties du Canada?

2. Dans l'affirmative, cette enquête étudiera-t-elle spécialement les effets économiques que pourrait entraîner la séparation de la province de Québec des autres parties du Canada?

3. Le gouvernement a-t-il institué une pré-enquête sur l'interdépendance des diverses parties du Canada? Dans l'affirmative, *a*) qui a décidé de cette enquête, *b*) sous quelle autorité se poursuit cette enquête, *c*) quels sont les

noms des fonctionnaires qui en sont chargés, *d*) cette enquête entraînera-t-elle la dépense de deniers publics, *e*) le gouvernement entend-il faire ratifier sa décision à cet égard par le Parlement?

4. Le premier ministre a-t-il fait savoir aux fonctionnaires chargés de cette enquête ou pré-enqutêe ses vues sur le sujet de l'enquête, ou encore sur les conclusions auxquelles une telle enquête portera?

5. Le gouvernement entend-il nommer une Commission royale pour enquêter sur l'interdépendance des diverses parties du Canada?

6. La Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme sera-t-elle appelée à contribuer à cette enquête et devra-t-elle prendre en considération les travaux qu'entreprendra une semblable Commission?

7. Le premier ministre entend-il comparaître devant tout organisme, commission ou autre qui enquêtera sur l'interdépendance des diverses parties du Canada?

8. Le gouvernement a-t-il consulté les provinces avant de lancer sa pré-enquête à ce sujet et entend-il les consulter ou entend-il les inviter à participer dans toute enquête de ce genre?

N° 1430—*M. Martineau*—6 juillet

1. Le gouvernement entend-il apporter des modifications aux ententes conclues avec les provinces en vertu de la loi ARDA? Dans l'affirmative, quelles sont les modifications qui sont projetées?

2. Le gouvernement entend-il transférer aux provinces l'entière administration de cette loi?

3. Pour la province de Québec, *a*) combien de plans d'aménagement rural ont été conclus et approuvés, *b*) quelles régions sont affectées par ces plans, *c*) quelle est la nature de l'aménagement projeté par ces plans dans chaque cas?

4. Quelle est, pour chaque plan, le montant autorisé de la contribution fédérale et de la contribution provinciale?

N° 1431—*M. Danforth*—6 juillet

1. A qui appartient et qui exploite le réseau de téléphone visant les communications inter-bureaux et inter-bâtiments au canal maritime de Welland?

2. Jusqu'ici, le service d'entretien de ce réseau relevait-il des employés de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

3. Songe-t-on à modifier la situation actuelle? Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

N° 1432—*M. Coates*—6 juillet

1. En 1962 ou 1963, le gouvernement a-t-il reçu du très honorable Vincent Massey une demande pour un écusson qui porterait la Couronne et que lui-même et ses descendants pourraient employer afin d'indiquer qu'un membre de cette famille avait été le représentant de la reine au Canada?

2. Dans l'affirmative, le premier ministre ou le gouvernement du Canada ont-ils présenté cette demande à Sa Majesté?

3. Le gouvernement a-t-il reçu une réponse à cette demande et, dans l'affirmative, à quelle date a-t-il reçu cette réponse et quelle en était la teneur?

*N° 1433—*M. Nugent*—6 juillet

1. Le Congrès du Travail du Canada a-t-il recommandé, récemment, M. Neil Reimer pour remplir une vacance à la Commission d'assurance-chômage? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

2. A quelle date cette vacance s'est-elle produite?

3. Le Congrès du Travail du Canada a-t-il, depuis lors, recommandé M. Tom Ward, employé ou membre de la direction du Congrès du Travail du Canada? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

N° 1434—*M. Herridge*—6 juillet

1. Quelle ligne de conduite suivra-t-on en ce qui concerne l'achat ou l'expropriation des terres qui entourent le lac Buffalo Pound, en vue de l'aménagement du barrage de la rivière Saskatchewan?

2. Combien de parcelles de terrain a-t-on achetées ou expropriées?

3. Quels étaient le nombre d'acres, la valeur cotisée et le montant versé pour chaque parcelle achetée ou expropriée?

N° 1435—*M. Martineau*—6 juillet

1. Le gouvernement songe-t-il à accroître les installations de la Monnaie royale du Canada?

2. Cet accroissement signifie-t-il qu'on agrandira l'édifice actuel de la Monnaie ou qu'on construira un nouvel édifice ailleurs?

3. Quand cette expansion aura-t-elle lieu?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mardi 7 juillet	
308 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
307 É.O.	Banque et commerce (*Bills S–28, S–34*).....	10 h. a.m.
371 É.O.	Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques (*Bill S–27*).....	10 h. a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*).....	10 h. a.m.
	Le jeudi 9 juillet	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*).....	4 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 99

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 7 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie d'une lettre, datée du 22 juin 1964, adressée par les présidents des conseils d'administration et des réseaux du National-Canadien et du Pacifique-Canadien au premier ministre du Canada, et de la réponse de celui-ci, en date du 30 juin 1964, au sujet des négociations relatives aux salaires entre les chemins de fer et leurs employés non itinérants. (Versions française et anglaise)

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que lesdits documents soient publiés en appendice au hansard d'aujourd'hui.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Brown, Cameron (High Park), Choquette, Dubé, Gray, Lachance, Nixon et Richard soient substitués à ceux de MM. Basford, Byrne, Davis, Groos, Haidasz, Ryan, Stewart et Turner sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de Mme Jones soit substitué à celui de M. Nesbitt sur la liste des membres du comité spécial des aliments et drogues.

Il est donné lecture de l'ordre concernant la reprise du débat sur le projet de motion de M. Hellyer, appuyé par M. Martin (Essex-Est): Que le Bill C-90, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois sur division et adopté.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-108, Loi prévoyant le paiement d'allocations aux jeunes;

Mlle LaMarsh, avec l'appui de M. Sharp, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

Ledit bill est lu, en conséquence, une deuxième fois, sur division, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement.

Avec l'assentiment unanime, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la revision de certains arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Winch soit substitué à celui de M. Scott sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures cinquante-cinq minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur l'activité de l'Office du développement municipal et des prêts aux municipalités, y compris les comptes et l'état des finances de l'Office vérifiés par l'auditeur général, pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 20 de la Loi sur le développement et les prêts municipaux, chapitre 13, Statuts du Canada, 1963.

Douzième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître qu'il a examiné la pétition de M. Cecil C. Turner et de plusieurs autres personnes, tous présumément de la province de la Colombie-Britannique, en rapport au débat présentement en cours à la Chambre et portant sur le changement du drapeau canadien, déposée chez le greffier de la Chambre par M. H. W. Herridge, député, le 6 juillet; et il constate que ladite pétition est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement.

Treizième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître qu'il a examiné la pétition de M. P. J. Walsh, et de six autres personnes, tous de la province de Terre-Neuve, relativement au budget revisé des dépenses de 1962-1963 et le budget 1963-1964, en particulier le crédit 65, et le budget principal de 1964-1965, en particulier le crédit 20; et il constate que ladite pétition est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement.—*M. Carter.*

A onze heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1436—*M. Howard*—7 juillet

1. Est-ce que le crédit, dit spécial, de $100,000 destiné aux Indiens de la Colombie-Britannique est réparti parmi les agences indiennes à raison de tant par tête, sinon, quand se propose-t-on de prendre des dispositions à cet effet?

2. De quels critères ou de quelles normes se servira-t-on pour assurer que l'argent sera réparti équitablement parmi les diverses bandes de chaque agence?

3. Lorsqu'on a établi le crédit spécial de $100,000, combien d'Indienss y avait-il en Colombie-Britannique?

4. Combien d'Indiens y a-t-il en Colombie-Britannique à l'heure actuelle?

5. Quelle est la valeur de ce crédit, dit spécial, de $100,000 en dollars courants?

N° 1437—*M. Basford*—7 juillet

En conformité du programme d'encouragement des travaux effectués en hiver, quelle est la contribution globale du gouvernement fédéral aux frais de construction du «Civic Marina» situé à Burrard street, dont le Board of Parks and Public Recreation de Vancouver assure la construction?

N° 1438—*M. Balcer*—7 juillet

Pour les années 1958, 1959, 1960, 1961, 1962 et 1963, combien d'immigrants sont entrés au Canada et combien parmi ceux-ci, après avoir appris un métier ici, ont émigré aux États-Unis ou ailleurs?

N° 1439—*M. Stenson*—7 juillet

1. Depuis le 12 juin 1963, quel montant le ministère du Revenu national a-t-il perçu en *a*) impôts sur la machinerie servant à la production, *b*) impôts sur les matériaux de construction?

2. La perception de ces impôts se fait-elle tous les mois, tous les trois mois ou tous les ans?

3. De combien de personnes le ministère a-t-il augmenté son personnel lorsque ces impôts ont été prélevés?

N° 1440—*M. Stenson*—7 juillet

1. Le ministère fédéral de l'Industrie travaille-t-il en collaboration avec les ministères provinciaux de l'Industrie? Dans le cas de l'affirmative, quelle aide est accordée aux ministères provinciaux de l'Industrie, à l'exclusion des régions désignées?

2. Le ministère fédéral de l'Industrie accorde-t-il une aide aux municipalités qui ne sont pas comprises dans les régions désignées où il y a des commissaires de l'industrie? Dans le cas de l'affirmative, quel genre d'aide est accordée?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi le 15 juillet

N° 140—*M. Millar*—7 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la lettre de Mme J. Leveridge, R.R. n° 2, Brighton, Ontario, adressée au premier ministre, lettre concernant le drapeau à trois feuilles d'érable, et d'une copie de la réponse.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 9 juillet	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*).....	4 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 100

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 8 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. McCutcheon soit substitué à celui de M. Forbes sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1172—*M. Latulippe*

1. Combien le Canada a-t-il de contingents militaires à l'extérieur du pays?

2. Quel est le nombre de soldats de chacun de ces contingents et *a*) quels sont les commandants, *b*) à quel endroit chacun d'eux est-il stationné, *c*) depuis quand, *d*) depuis leur envoi dans ces endroits, quelles ont été les dépenses encourues par le Canada depuis que chacun de ces contingents sont stationnés à ces endroits?

3. Quelle est la mission exacte de chacun de ces contingents?

4. Combien de représentants militaires le Canada a-t-il dans son service diplomatique?

5. Combien y a-t-il de militaires canadiens qui sont en stage d'étude, ou font partie d'un échange de soldats avec d'autres pays, et *a*) où sont-ils, *b*) que font-ils, *c*) combien en coûte-t-il dans chaque cas au gouvernement?

6. Le gouvernement possède-t-il des statistiques démontrant quel est le nombre des Canadiens qui font partie des forces armées américaines?

7. Y a-t-il des Canadiens qui font partie des forces armées de quelque autre pays au monde?

8. Combien y a-t-il de programmes d'échanges ou de collaboration directe au sein de programmes définis entre les forces armées canadiennes et les forces armées d'autres pays?

9. Les forces armées canadiennes font-elles partie par leurs représentants, d'organismes internationaux ou interarmes de recherches? Dans l'affirmative, *a*) quels sont ces organismes, *b*) de quelle façon le Canada a-t-il participé, *c*) quelles sont les dépenses qui ont été faites à cet égard?

10. Combien de professeurs de science politique sont à l'emploi du ministère de la Défense?

M. Hellyer, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1185—*M. Latulippe*

1. Combien de projets de travaux ont été effectués dans Compton-Frontenac depuis le 18 juin 1962?

2. Quels sont chacun de ces travaux, quels furent les soumissionnaires, à combien se montait chacune de ces soumissions et laquelle fut acceptée?

3. Combien de travaux furent effectués depuis cette date dans Compton-Frontenac, sans appel de soumissions?

4. Dans chaque cas, combien ont coûté les travaux, quelle en était la nature et qui les a exécutés?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Les avis de motions portant production de documents n°s 133, 134, 135 et 139 sont réservés à la demande du gouvernement.

M. Martineau, appuyé par M. Aiken, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence lui demandant qu'Elle fasse déposer devant la Chambre la version complète et non expurgée du film intitulé: «M. Pearson». —(*Avis de motion portant production de documents n° 136*)

La question est mise en délibération;

L'honorable représentant de Pontiac-Témiscamingue (M. Martineau) fait connaître qu'il désire un débat sur ladite motion.

Il est ordonné,—Que le Greffier reporte ladite motion à l'ordre relatif aux *Avis de motion* (*documents*), conformément à l'article 47 du Règlement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de lettres de citoyens du comté de Lotbinière et de résolutions des corporations municipales du comté de Lotbinière adressées au premier ministre ou à des ministres du cabinet protestant à la suite de la décision du gouvernement de ne plus opérer la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière.—(*Avis de motion portant production de documents n° 137—M. Pigeon*)

M. Langlois, appuyé par M. Perron, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de la correspondance, des télégrammes et des lettres échangés entre le ministre des Postes, son adjoint, son secrétaire parlementaire ou le sous-ministre de ce même ministère et le maître de poste de Thetford Mines, à partir du 1er janvier 1960 jusqu'au 30 juin 1964.—(*Avis de motion portant production de documents n° 138*)

La question est mise en délibération;

L'honorable député de Mégantic (M. Langlois) fait connaître qu'il désire un débat sur ladite motion.

Il est ordonné,—Que le Greffier reporte ladite motion à l'ordre relatif aux *Avis de motions* (*documents*), conformément à l'article 47 du Règlement.

Le Bill S-17, Loi concernant la mer territoriale et les zones de pêche du Canada, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'*Orateur*

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1441—*M. Dinsdale*—8 juillet

1. Une étude aérienne au magnétomètre est-elle en cours au Canada?

2. Quand le programme a-t-il commencé?

3. Quelles provinces y participent?

4. Dans quelle proportion l'étude a-t-elle été exécutée dans chacune de ces provinces?

5. Quelle sera la région étudiée dans *a*) le Yukon, *b*) les Territoires du Nord-Ouest?

6. Quel est le coût global du programme pour le Trésor fédéral?

N° 1442—*M. Dinsdale*—8 juillet

1. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme projette-t-elle de tenir des réunions et d'étudier la question en dehors du Canada? Dans le cas de l'affirmative, *a*) où ces réunions auront-elles lieu, *b*) quelle sera la teneur des études?

2. Quels membres de la Commission prendront part à ces réunions et/ou dirigeront ces études?

N° 1443—*M. Dinsdale*—8 juillet

1. Quelles recherches a-t-on entreprises au Canada sur les divers emplois du charbon?

2. A-t-on entrepris des recherches sur la possibilité d'extraire du carburant pour moteurs à réaction à partir du charbon?

3. Est-ce que le Canada s'est mis en relation avec d'autres pays qui poursuivent des recherches semblables, et, le cas échéant, quelle est la nature de ces recherches et dans quels pays se poursuivent-elles?

N° 1444—*M. Dinsdale*—8 juillet

1. Le premier ministre a-t-il promis, le 18 mai 1963, à Brandon (Man.), une aide accrue pour la construction de bâtiments universitaires?

2. Quels sont les détails du programme?

3. Quand entrera-t-il en vigueur?

N° 1445—*M. Thompson*—8 juillet

1. Quelle est, dans la région de la capitale nationale, la longueur de la promenade Riverside *a*) qui a été construite, *b*) qui est projetée dans la province de Québec?

2. Quels sont les chiffres correspondants en Ontario?

3. Quel est le nombre et le coût global des propriétés acquises par la Commission de la capitale nationale *a*) par expropriation dans la province de Québec, *b*) par négociation dans la province de Québec?

4. Quels sont les chiffres correspondants pour l'Ontario?

5. Étant donné que le programme de la capitale nationale envisageait une ceinture de verdure entourant toute la superficie de la région de la Capitale nationale tant en Ontario que dans le Québec, pourquoi l'édition 1964 de la carte d'Ottawa préparée par la Commission de la capitale nationale n'envisage une région de la ceinture de verdure que pour l'Ontario?

N° 1446—*M. Nugent*—8 juillet

1. La *Northern Transportation Company* a-t-elle présentement, soit sur sa liste de commandes, soit en voie de construction, un vaisseau destiné à remplir la fonction pour laquelle leur L.S.M. avait été acheté ou devant servir à une fonction similaire?

2. La *Northern Transportation Company* a-t-elle présentement des vaisseaux, des chalands ou des remorqueurs sur sa liste de commandes ou en voie de construction? Dans le cas de l'affirmative, à quoi chacun servira-t-il, où auront-ils l'autorisation d'opérer et quand prévoit-on pouvoir s'en servir?

*N° 1447—*M. Diefenbaker*—8 juillet

1. Quel est le nombre de sociétés et particuliers qui ont des droits d'auteur au Canada relativement au dessin des trois feuilles d'érable rattachées à une tige?

2. Quel est le nombre de droits d'auteur accordés pour ce dessin d'une année à l'autre depuis 1922?

*N° 1448—*Mme Jones*—8 juillet

1. Quelle est présentement la date prévue pour l'achèvement du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud, et comment cela se compare-t-il à la date originale prévue?

2. Le gouvernement provincial de la Saskatchewan a-t-il engagé des pourparlers avec le gouvernement fédéral en 1964 pour demander l'assistance de l'ARDA ou de quelque autre programme d'assistance fédérale, afin de voir, au moyen d'une étude approfondie, s'il serait possible d'entreprendre, sous un programme d'aide fédéral, une étude de la mise en valeur de tout le potentiel de la région de Saskatoon?

*N° 1449—*Mme Jones*—8 juillet

1. Quand, croit-on, sera terminé le projet d'habitation à loyers modiques «Cosmopolitan Courts», à Saskatoon?

2. Quelles contributions relatives au coût de construction seront versées aux différents échelons de gouvernement et organisme(s)?

N° 1450—*M. Dinsdale*—8 juillet

Le premier ministre a-t-il promis, à Port Hope (Ont.), d'introduire un régime de distribution gratuite de lait aux enfants dans les écoles? Dans l'affirmative, quand cette mesure sera-t-elle mise à exécution?

N° 1451—*M. Dinsdale*—8 juillet

Le gouvernement ou ses représentants ont-ils promis d'accorder des subsides aux fermiers qui cultivent du blé pour la consommation du pain domestique? Dans l'affirmative, *a*) quelle est la nature de ces subsides, *b*) quand seront-ils accordés?

N° 1452—*M. Thompson*—8 juillet

Existe-t-il des recours qui assurent, selon les termes de la Déclaration des droits, «une audition impartiale de sa cause, selon les principes de justice fondamentale pour la définition de ses droits», en ce qui concerne les citoyens de la région de la capitale nationale dont les propriétés ont été expropriées par la CCN et, dans l'affirmative, quels sont-ils?

N° 1453—*M. Cardiff*—8 juillet

1. Quel montant chaque province a-t-elle versé en impôts au Trésor fédéral chaque année depuis vingt ans?

2. Quel montant des impôts payés le Trésor fédéral a-t-il remis à chaque province à titre d'octrois et de services chaque année depuis vingt ans?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 9 juillet	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m. 8 h. p.m.
307 É.O.	Aliments et drogues.....	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*).....	4 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 101

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 9 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Knowles soit substitué à celui de M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles) sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du Bill S-17, Loi concernant la mer territoriale et les zones de pêche du Canada;

M. Martin (Essex-Est), appuyé par M. Favreau, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la revision de certains arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à la *Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux.*

M. Pennell, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le cinquième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-34, Loi constituant en corporation la Nova Scotia Savings & Loan Company, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages recueillis relativement audit bill est annexé aux présentes (*fascicule n° 1*).

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 6 aux Journaux*)

M. Pennell, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le sixième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-28, Loi concernant le Bureau de Commerce de Québec, et est convenu d'en faire rapport avec les modifications suivantes:

Article 1er

Modifier le paragraphe (1) de façon qu'il se lise ainsi qu'il suit:

«Le nom de la Corporation, en anglais, est par les présentes changé en celui de Board of Trade of *the District of* Quebec et, en français, en celui de Chambre de Commerce *du District de* Québec.»

Article 3

A la ligne 3, substituer aux mots «de la zone métropolitaine» les mots «du district»;

à la ligne 6, substituer aux mots «ces zones» les mots «ce district».

A l'alinéa c), ligne 19, substituer aux mots «la zone métropolitaine» les mots «le district».

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages recueillis relativement audit bill est annexé aux présentes (*fascicule n° 2*).

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 7 aux Journaux*)

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (*documents*)

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Orlikow, appuyé par M. Webster: Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les déclarations et directives émanant du gouvernement et transmises aux ministères de l'État, au cours de l'année écoulée, relativement aux recherches et enquêtes visant la sécurité.—(*Avis de motion portant production de documents n° 123*)

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, d'un certain projet de résolution concernant la revision de certains arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures trente-cinq minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Drury, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 21(1) de la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, chapitre 11, S.R.C., 1952.

Par M. Drury,—Rapport (en français et en anglais) de la *Defence Construction (1951) Limited,* y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Drury,—Rapport (en français et en anglais) de la Corporation commerciale canadienne, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année financière terminée le 31 mars 1964, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Copies des arrêtés en conseil C.P. 1964-737 du 21 mai 1964, C.P. 1964-985 du 2 juillet 1964 et C.P. 1964-996 du 7 juillet 1964, tous au sujet de la condamnation à mort de Georges Marcotte. (Texte anglais)

A 10 h. 58 du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1454—*M. Herridge*—9 juillet

1. Le directeur de la Division des aliments et drogues a-t-il reçu la visite d'un certain M. Gaston Naessens, le 29 juin dernier, au sujet d'une demande pour l'emploi du sérum Anablast comme thérapeutique?

2. A quelles conditions lui a-t-on dit de se conformer pour obtenir l'autorisation légale d'employer le sérum Anablast?

3. Quelle marche à suivre lui a-t-on conseillée afin de satisfaire aux exigences de la Direction?

N° 1455—*M. Irvine*—9 juillet

1. En ce qui concerne la manufacture et la fabrication des conduits de climatisation ou de chauffage assujettis à la taxe de vente fédérale de 8 p. 100 ou 11 p. 100, selon le cas, comment s'intègrent les opérations suivantes dans la structure de l'impôt *a*) la fabrication accomplie sur les lieux mêmes du travail, *b*) la fabrication accomplie à l'intérieur d'un bâtiment en construction, c) la manufacture ou les opérations accomplies dans une usine établie pour la préfabrication de conduits et leur livraison ensuite au lieu du travail?

2. Si l'évaluation d'impôt n'est pas la même dans chaque cas énuméré *a*) quelle est l'évaluation d'impôt en vigueur pour chacune des opérations mentionnées ci-dessus, *b*) pour quelle raison et sur quelle base les évaluations d'impôt varient-elles, si tel est le cas?

*N° 1456—*M. Rynard*—9 juillet

1. Dans le cas des importations de produits fabriqués, quelle est la valeur annuelle des produits qui ne sont pas fabriqués au Canada et quels sont les divers produits importés?

2. Quelle est la valeur annuelle des importations des produits fabriqués qui sont fabriqués de façon analogue au Canada?

*N° 1457—*M. Rynard*—9 juillet

Quelle est la valeur des produits suivants, qui sont importés au Canada chaque année des pays étrangers: les plantes de grande culture (y compris les céréales), les grains de provende et autres grains, les fruits et légumes, le bœuf, l'agneau, le porc et les produits laitiers?

N° 1458—*Mme Jones*—9 juillet

Le gouvernement envisage-t-il présentement d'aider et d'encourager les propriétaires canadiens en leur accordant en dégrèvement sur leur revenu imposable, les intérêts sur hypothèques et les taxes municipales?

N° 1459—*Mme Jones*—9 juillet

Le gouvernement envisage-t-il la suppression de la taxe sur les médicaments qui constitue une charge de surcroît pour les malades?

N° 1460—*M. Thompson*—9 juillet

1. Quel a été, depuis le 1er janvier, l'augmentation dans la masse monétaire du Canada *a*) en pourcentage, *b*) en dollars?

2. Quel est durant la même période l'augmentation dans les dépôts du public?

3. D'où provient cette augmentation?

4. La tendance inflationniste actuelle est-elle un résultat de cette augmentation?

5. La prospérité économique actuelle dans certaines régions est-elle le résultat de cette augmentation?

6. Quel pourcentage de l'augmentation dans le service de la dette publique et ses intérêts est attribuable à l'augmentation de la masse monétaire?

7. Quels sont les nom et occupation de cette «autorité monétaire» déjà mentionnée par le ministre le 18 décembre 1963 dans la citation: «l'autorité monétaire doit être toujours alerte à la pression vers la hausse du coût de la vie»?

N° 1461—*M. MacEwan*—9 juillet

1. Quels sont les noms des divers soumissionnaires et les montants des diverses soumissions présentées à la Corporation de disposition des biens de la Couronne au sujet d'une clôture de mille pieds à Sunnyvale, près de Liverpool, en Nouvelle-Écosse?

2. Quel est le nom de la personne ou de la compagnie dont on a accepté la soumission?

N° 1462—*M. Webb*—9 juillet

A propos du pénitencier fédéral devant être construit dans le comté de Northumberland (Ontario), *a*) un terrain a-t-il été acheté par le gouvernement et dans l'affirmative, quels sont les détails relatifs à la situation, la superficie et le prix d'achat de l'emplacement en question, *b*) de qui le gouvernement a-t-il acheté le terrain, *c*) si le terrain n'a pas encore été acheté, le gouvernement est-il en pourparlers avec le propriétaire d'un emplacement possible et dans l'affirmative, quel est le nom du particulier et quels sont les détails relatifs à l'emplacement, la superficie et le prix demandé conformément à l'alinéa *a*) ci-dessus?

N° 1463—*M. Martineau*—9 juillet

1. Un contrat a-t-il été accordé pour assurer l'accomplissement du service postal Angliers et Guigues, Comté de Témiscamingue, à partir du 1er juillet 1964? Dans l'affirmative, à quelle personne a été accordé ce contrat?

2. Des soumissions publiques ont-elles été demandées en rapport avec ce contrat? Dans l'affirmative, qui ont été les soumissionnaires?

3. M. Hubert Paquin, l'ancien entrepreneur de ce service, a-t-il soumissionné et fut-il avisé qu'il était le seul soumissionnaire et que le contrat lui serait accordé?

4. Si le contrat a été accordé à un autre, pourquoi le ministère a-t-il changé d'avis et y a-t-il eu une nouvelle demande de soumission? Dans l'affirmative, cette demande a-t-elle été publiée et comment?

N° 1464—*M. Dinsdale*—9 juillet

1. Quel est le nom du représentant en Europe de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme, et sur quelle base est-il rémunéré?

2. Quelles sont les études comparées qu'il effectue en Europe?

3. Y aura-t-il des réunions quelconques relativement à ces études et, dans l'affirmative, *a*) où auront-elles lieu, *b*) quels sont ceux qui seront invités à y prendre part?

4. Des membres de la Commission royale seront-ils envoyés en Europe pour aider à ces études et, dans l'affirmative, qui sont-ils?

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

9 juillet—*Le ministre de la Justice:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur les juges en vue d'autoriser qu'il soit pourvu aux traitements de sept nouveaux juges, ainsi qu'il suit:

a) trois juges de la Cour supérieure de Québec;

b) un juge d'appel de la Cour suprême d'Alberta;

c) deux juges de cour de comté d'Ontario; et

d) un juge de cour de comté de la Colombie-Britannique.

9 juillet—*Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur les parcs nationaux en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à ajouter de temps en temps aux parcs nationaux existants des terres appartenant à la Couronne; de prévoir de nouvelles délimitations officielles pour certains parcs nationaux et, dans le cas des parcs nationaux des Lacs Watertown et de Prince-Albert, de prendre des dispositions visant le retrait de petites étendues de terrain qui ne sont pas plus nécessaires aux parcs; d'augmenter la superficie du parc du Mont Revelstoke, du parc du Mont Riding et du parc des Îles de la Baie Georgienne; de disposer, en outre, que le gouverneur en conseil pourra réserver, pour un parc national du Canada, des terres dans la région du lac Kejimkujik, situé dans la province de Nouvelle-Écosse, et préciser les conditions applicables à cet égard, ainsi que d'apporter certains changements en ce qui concerne l'application de la loi.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 102

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 10 JUILLET 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

M. Richard, du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques, présente le deuxième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Votre Comité a étudié le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages se rapportant audit bill (*fascicule n° 4*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 8 aux Journaux*)

M. Hays, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,— Rapport intitulé: «Eastern Canada Farm Survey 1963», en date du 9 mai 1963. (Texte anglais)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

DÉFENSE NATIONALE

PENSIONS ET AUTRES PRESTATIONS

56a Autorisation au gouverneur en conseil de déterminer les circonstances selon lesquelles, après plus de dix ans

de service, un contributeur qui, par suite d'une réduction de l'effectif total des forces armées, doit obligatoirement prendre sa retraite pendant la période de deux ans qui commence le 7 mai 1964, soit censé, aux fins du paragraphe (3) de l'article 10 de la Loi sur les pensions de retraite des forces canadiennes, avoir servi vingt ans ou plus .. ..$ 1 00

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Finance

L17a Pour permettre et autoriser l'achat avec les dollars américains versés au Canada, en conformité du traité conclu entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relativement à l'exploitation en collaboration des ressources hydrauliques du bassin du fleuve Columbia, ainsi qu'en conformité de tout protocole ou échange de notes à cet égard, d'obligations du Gouvernement des États-Unis que peut approuver le gouverneur en conseil, et la vente subséquente de ces obligations; le montant qui peut être dépensé pour cet achat ne doit pas dépasser $254,400,000 (É.-U.), bien que ce montant puisse être supérieur ou inférieur à l'équivalent en dollars canadiens qui, selon l'estimation faite en mai 1964, est de 275,149,500 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'en vue de pourvoir aux crédits accordés à Sa Majesté au titre de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1965, la somme de $183,433,000.67 soit accordée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. McIlraith, appuyé par M. Hays, obtient la permission de présenter le Bill C-109, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965, qui est lu une première fois.

Avec l'assentiment unanime, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et la troisième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

AGRICULTURE

RECHERCHES

5	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la cotisation du Canada à la Société internationale des sciences horticoles, un montant de $145,000 en subventions pour aider aux recherches agricoles dans les universités et autres organismes scientifiques au Canada et les frais de publication de travaux de recherches du ministère comme suppléments à l'«Entomologiste canadien»	$ 24,609,400 00
10	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel	4,735,000 00

PRODUCTION ET MARCHÉS

Administration de la Direction

15	Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'exécution de la Loi sur la stabilisation des produits agricoles et des contributions à des organismes agricoles pour aider à la vente des produits agricoles, subordonnément à l'approbation du Conseil du Trésor	2,190,400 00

Animaux et produits animaux

20	Administration, fonctionnement et entretien, y compris le droit versé par le Canada à titre de membre de la Fédération internationale des producteurs laitiers	6,218,300 00
25	Subventions et contributions selon les montants et les conditions indiqués dans les sous-titres des crédits énumérés dans le détail des affectations	10,527,400 00

Végétaux et produits végétaux

30	Administration, fonctionnement et entretien	5,486,400 00
35	Subventions et contributions selon le détail des affectations	20,275,800 00

HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE

40	Administration, fonctionnement et entretien, y compris le droit versé par le Canada à titre de membre de l'Office international des épizooties, et l'autorisation, nonobstant la Loi sur l'administration financière, de dépenser les recettes de l'année provenant des exploitants de salaisons qui demandent des services spéciaux	11,954,900 00
45	Subventions et contributions selon le détail des affectations	1,465,000 00

COMMISSION DES GRAINS

50 Administration, fonctionnement et entretien, y compris l'autorisation d'acheter des criblures 6,759,700 00

ASSAINISSEMENT DES TERRES, TRAVAUX D'IRRIGATION ET DE CONSERVATION DES EAUX

Travaux d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces de l'Ouest, y compris les travaux de la rivière Saskatchewan-Sud; le programme de rétablissement agricole des Prairies; la protection, l'asséchement et la mise en valeur de terrains; le programme d'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes et le programme de remise en valeur et d'aménagement des terres agricoles—

55 Administration, fonctionnement et entretien 9,317,600 00

60 Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel 21,146,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

AGRICULTURE

PRODUCTION ET MARCHÉS

Administration

17a Subventions aux entrepôts frigorifiques, en vertu de la Loi sur les installations frigorifiques 50,000 00

Animaux et produits animaux

25a Subventions et contributions selon les montants et les conditions indiquées dans les sous-titres des crédits énumérés dans le détail des affectations 387,177 00

Végétaux et produits végétaux

35a Subventions et contributions selon le détail des affectations 3,200 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

AGRICULTURE

ASSAINISSEMENT DES TERRES, TRAVAUX D'IRRIGATION ET DE CONSERVATION DES EAUX

Travaux d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces de l'Ouest, y compris les travaux de la ri-

vière Saskatchewan-Sud; le programme de rétablissement agricole des Prairies; la protection, l'asséchement et la mise en valeur de terrains; le programme d'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes et le programme de remise en valeur et d'aménagement des terres agricoles—

65 Paiements à l'égard d'entreprises et de programmes relevant de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, et paiements aux provinces au titre des accords passés sous l'empire de la loi ..$ 12,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

AGRICULTURE

ADMINISTRATION

1a Administration centrale 53,000 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1, 2 et 3 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-21, Loi concernant le génocide;

M. Klein, appuyé par M. Walker, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

Il est ordonné,—Que ledit bill retienne le rang qu'il occupe présentement au *Feuilleton.*

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1465—*M. Orlikow*—10 juillet

Quel a été le coût moyen de l'entretien d'un détenu, au cours des années 1962 et 1963, dans *a*) les prisons fédérales de tout genre, *b*) les prisons à sécurité maximum, *c*) les prisons à sécurité minimum, *d*) les camps de travaux agricoles et autres camps de travail?

N° 1466—*M. Orlikow*—10 juillet

Quel a été le nombre des récidivistes du sexe masculin écroués dans chacun des pénitenciers canadiens au cours des années 1961, 1962 et 1963?

N° 1467—*M. Hales*—10 juillet

1. Pour chacune des six dernières années quelles sont, dans chaque province, les foires de catégorie A et B qui ont reçu des subventions d'équipement du ministère de l'Agriculture du Canada?

2. Le ministre de l'Agriculture a-t-il l'intention d'annuler ces subventions et, dans le cas de l'affirmative, à quelle date?

N° 1468—*Mme Jones*—10 juillet

1. A-t-on émis des passeports à un groupe de jeunes Canadiens pour leur permettre de passer l'été à Cuba?

2. Dans l'affirmative, quel est le nombre des étudiants d'université *a*) d'expression anglaise, *b*) d'expression française, qui ont obtenu un tel passeport?

3. Ce voyage est-il sous le patronage du Comité pour le *Fair Play for Cuba?*

4. Le gouvernement est-il au courant de l'objet d'un pareil voyage et, dans l'affirmative, est-ce de permettre aux étudiants choisis de voir et d'évaluer de première main l'expérience communiste à Cuba?

N° 1469—*M. Orlikow*—10 juillet

1. Avant d'envoyer les enfants de la réserve Fort-William à l'école Sainte-Anne, de Fort-William, a-t-on obtenu l'autorisation de leurs parents?

2. Le 2 octobre 1963, un représentant de la Direction des affaires indiennes a-t-il eu un entretien avec les parents afin de les avertir que s'ils n'inscrivaient pas leurs enfants à l'école Sainte-Anne, il serait impossible à ceux-ci de fréquenter aucune autre école pendant le reste de l'année scolaire?

3. Les Indiens qui fréquentent l'école Sainte-Anne doivent-ils prendre leur repas du midi dans une pièce autre que la pièce qui est destinée aux écoliers qui ne sont pas des Indiens? Dans le cas de l'affirmative, qui a ordonné que cette mesure soit prise?

*N° 1470—*Mme Jones*—10 juillet

Le gouvernement envisagera-t-il d'accorder prochainement une subvention considérable à l'Institut Vanier de la Famille, dont les objectifs souhaitables méritent d'être appuyés?

N° 1471—*M. Prittie*—10 juillet

Dans le but de favoriser l'installation de la Société Radio-Canada dans le centre de Vancouver, le conseil municipal de cette ville a-t-il offert à la Société un emplacement gratuit comme il l'a fait dans le cas d'une organisation de hockey professionnel?

N° 1472—*M. Coates*—10 juillet

1. Quels ont été les montants des paris faits aux pistes de courses du Canada selon le système de pari mutuel au cours des années 1959, 1960, 1961, 1962 et 1963?

2. Quelles sommes les opérations des systèmes de pari mutuel ont-elles rapportées aux gouvernements fédéral et provinciaux au cours des années susmentionnées?

N° 1473—*M. Coates*—10 juillet

Le gouvernement envisage-t-il de mener des enquêtes dans les pays où les loteries sont prises en charge par le gouvernement, comme en Irlande, en vue d'établir à combien une entreprise de ce genre engage les citoyens, par tête?

*N° 1474—*M. Côté* (Longueuil)—10 juillet

1. Quel a été pour les contribuables le coût total du festival de la ville de Dawson qui a eu lieu en 1962?

2. Le présent gouvernement a-t-il comblé quelque déficit ou remboursé quelque prêt garanti à la suite d'engagements contractés par le gouvernement antérieur? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quel en était le montant, *b*) quels articles précis étaient inclus dans les dépenses payées par le gouvernement fédéral?

N° 1475—*Mme Jones*—10 juillet

1. Le ministre des Travaux publics reviendra-t-il sur son refus de convoquer les réunions de discussions fédérales-provinciales qu'on avait promises au sujet de la possibilité de la construction d'un second réseau routier transcanadien?

2. La ville de Saskatoon a-t-elle fait une demande au gouvernement en ce sens?

N° 1476—*Mme Jones*—10 juillet

Le gouvernement étudiera-t-il la possibilité de réduire les taux actuels d'intérêt sur les prêts aux petites entreprises, par l'intermédiaire de la Banque d'expansion industrielle, ce qui encouragerait l'expansion des petites entreprises et par là relancerait l'économie du pays?

N° 1477—*Mme Jones*—10 juillet

Le gouvernement étudiera-t-il l'à-propos de modifier les statuts actuels en vue de décréter que la célébration de la fête du Dominion aura lieu un lundi afin de permettre aux citadins en particulier de jouir d'une longue fin de semaine?

*N° 1478—*M. Choquette*—10 juillet

Relativement à la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, *a*) le gouvernement a-t-il eu des pourparlers avec le ministre et les officiers du ministère de la Famille et du Bien-être social de la province de Québec, *b*) quelle est la nature et la conclusion de ces pourparlers, s'il y en a eu?

*N° 1479—*M. Choquette*—10 juillet

Relativement à la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, *a*) le gouvernement a-t-il eu des pourparlers avec le ministre et les officiers du ministère de la Santé de la province de Québec, *b*) quelle est la nature et la conclusion de ces pourparlers, s'il y en a eu?

*N° 1480—*M. Choquette*—10 juillet

1. Le gouvernement a-t-il fait des efforts particuliers afin d'intéresser les industriels à l'emplacement de la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière?

2. Voit-il la possibilité d'installer une industrie rentable à l'endroit précité?

N° 1481—*M. Choquette*—10 juillet

Dans quelle mesure l'économie locale de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, a-t-elle été haussée par la mise en opération de la station de radar de Saint-Sylvestre, et dans quelle mesure sera-t-elle affectée par suite de la fermeture de ladite station?

N° 1482—*M. Choquette*—10 juillet

Relativement à tout le matériel (équipements et habitations) situé sur la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, quelle partie le gouvernement a-t-il l'intention *a*) de laisser sur les lieux, *b*) d'écouler par l'entremise de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, *c*) ou de déménager ailleurs pour servir à d'autres bases militaires?

N° 1483—*M. Choquette*—10 juillet

1. Les autorités gouvernementales ont-elles été approchées par des organismes d'entreprise privée intéressés à utiliser le matériel disponible (équipements et habitations) situé à la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, en vue de réaliser un projet quelconque?

2. Si de tels organismes d'entreprise privée ont approché les autorités gouvernementales pour utiliser le matériel situé à la station de radar de Saint-Sylvestre, *a*) quels sont-ils, *b*) quelle est la nature de leurs projets, c) qu'est-ce que le gouvernement entend faire à l'égard des projets soumis?

N° 1484—*M. Douglas*—10 juillet

1. A-t-on annulé le bail entre la *Mathews Coal Company* de Willow Park, Halifax, et la compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada qui a été en vigueur pendant près de 34 ans?

2. Dans le cas de l'affirmative, qu'est-ce qui a poussé les Chemins de fer Nationaux du Canada à annuler ce bail de longue date avec la *Mathews Coal Company?*

3. A-t-on loué la propriété à une autre entreprise?

4. Le cas échéant, quel est le nom de cette entreprise?

5. En quoi les modalités du bail avec le nouveau locataire diffèrent-elles de celles du bail avec la *Mathews Coal Company?*

6. La compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada a-t-elle échangé des lettres avec d'autres entreprises au sujet du terrain avant d'annuler le bail de la *Mathews Coal Company?*

N° 1485—*M. Choquette*—10 juillet

Conséquemment à la fermeture prochaine de la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, les employés tombant sous la juridiction de la Commission du service civil, qui y travaillaient, ont-ils tous été transférés ailleurs et à quel endroit l'ont-ils été?

N° 1486—*M. Choquette*—10 juillet

Le ministre de la Défense nationale a-t-il l'intention d'utiliser la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, pour d'autres fins militaires, soit pour l'installation d'un camp militaire, soit pour une base devant servir à d'autres opérations?

N° 1487—*M. Choquette*—10 juillet

Des officiers du ministère fédéral de la Justice ont-ils visité l'emplacement de la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, en vue de la construction d'un pénitencier à cet endroit?

N° 1488—*M. Irvine*—10 juillet

1. Combien de demandes la Commission de mise en valeur et de prêts aux municipalités a-t-elle reçues des différentes municipalités de chaque province?

2. Combien de prêts ont été consentis et quel en a été le montant global pour chaque province?

3. Combien de demandes ont été rejetées et pour quelles raisons les a-t-on refusées?

4. Quel montant restait-il dans la caisse le 30 juin 1964?

5. Envisage-t-on la possibilité d'augmenter les fonds à la disposition de la Commission de mise en valeur et de prêts aux municipalités?

N° 1489—*M. Knowles*—10 juillet

1. Le gouvernement ou le ministre du Travail a-t-il nommé un comité chargé d'étudier la recommandation du Comité Gill visant le déplacement des installations du Service national de placement au ministère du Travail?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les membres du Comité et quel est son mandat?

3. Le Comité a-t-il présenté un rapport? Dans le cas de la négative, quand doit-il le faire et le soumettra-t-il au Parlement?

4. Les installations du Service national de placement seront-elles transmises au ministère du Travail sur une simple décision administrative, ou sera-t-il nécessaire de modifier l'article 22 de la Loi sur l'assurance-chômage?

N° 1490—*M. Irvine*—10 juillet

1. Quelle est la composition de la Commission de la capitale nationale?

2. Quels sont les fonctions et les pouvoirs de la Commission?

Avis de motions émanant du gouvernement—Lundi prochain

10 juillet—*Le ministre des Finances:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de faciliter les prêts aux étudiants d'un niveau académique post-secondaire en permettant que soit payé sur le Fonds du revenu consolidé, à une banque qui consent un tel prêt, l'intérêt couru sur ce prêt tant que l'emprunteur demeure un étudiant et pendant une période de six mois par la suite et en garantissant le paiement du principal du prêt ainsi que de l'intérêt couru sur ce prêt après l'expiration de ladite période, en vue de permettre à une autorité provinciale désignée à cette fin d'autoriser le versement de prêts dans une province et de prévoir des paiements compensateurs, prélevés sur le Fonds du revenu consolidé, à toute province qui possède son propre régime de prêts aux étudiants et qui ne désigne pas une autorité provinciale chargée d'autoriser les prêts dans cette province aux termes de ladite mesure, en vue de prévoir en outre le paiement, sur le Fonds du revenu consolidé, de certains frais d'administration et de statuer sur des questions connexes ou imprévues.

10 juillet—*Le ministre des Finances:*

Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur les prêts aux améliorations agricoles en vue de porter de $7,500 à $15,000 le montant maximum de tout prêt qui peut être consenti aux termes de la loi à un emprunteur ainsi que tout montant dû relativement aux autres prêts garantis pour améliorations agricoles, en vue de porter de $400,000,000 à $500,000,000 le principal global des prêts garantis qui peuvent être consentis pendant la période de trois ans expirant le 30 juin 1965, en vue d'instituer une nouvelle période triennale se terminant le 30 juin 1968 et de disposer que le principal global des prêts garantis qui peuvent être consentis durant cette période ne devra pas dépasser $700,000,000.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 14 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
356-S	Crédit de consommation (*Association nationale des Caisses populaires*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. a.m.
	Le jeudi 16 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 103

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 13 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies des lettres que le premier ministre du Canada a reçues des premiers ministres des provinces d'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse et de Québec, entre le 3 et le 7 juillet 1964, au sujet de la tenue d'une conférence en vue d'étudier le rapport de la Commission royale d'enquête sur les services de santé.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Legault et Leblanc soient substitués à ceux de MM. Basford et McNulty, sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Legault soit substitué à celui de M. Rideout sur la liste des membres du comité permanent des affaires des anciens combattants.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Kelly soit substitué à celui de M. Guay sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de Mlle Jewett soit substitué à celui de M. Rideout sur la liste des membres du comité permanent des relations industrielles.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Leblanc soit substitué à celui de M. Émard sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

M. MacNaught, au nom de M. Favreau, appuyé par M. Pickersgill, propose, —Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur les juges en vue d'autoriser qu'il soit pourvu aux traitements de sept nouveaux juges, ainsi qu'il suit:

a) trois juges de la Cour supérieure de Québec;

b) un juge d'appel de la Cour suprême d'Alberta;

c) deux juges de cour de comté d'Ontario; et

d) un juge de cour de comté de la Colombie-Britannique.

Il est résolu—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

M. MacNaught, au nom de M. Laing, appuyé par M. Pickersgill, propose,— Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier la projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur les parcs nationaux en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à ajouter de temps en temps aux parcs nationaux existants des terres appartenant à la Couronne; de prévoir de nouvelles délimitations officielles pour certains parcs nationaux et, dans le cas des parcs nationaux des Lacs Watertown et de Prince-Albert, de prendre des dispositions visant le retrait de petites étendues de terrain qui ne sont pas plus nécessaires aux parcs; d'augmenter la superficie du parc du Mont Revelstoke, du parc du Mont Riding et du parc des Îles de la Baie Georgienne; de disposer, en outre, que le gouverneur en conseil pourra réserver, pour un parc national du Canada, des terres dans la région du lac Kejimkujik, situé dans la province de Nouvelle-Écosse, et préciser les conditions applicables à cet égard, ainsi que d'apporter certains changements en ce qui concerne l'application de la loi.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Avec l'assentiment unanime, M. Gordon, appuyé par M. Pickersgill, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier immédiatement pour étudier la projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre: Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de faciliter les prêts aux étudiants d'un niveau académique post-secondaire en permettant que soit payé sur le Fonds du revenu consolidé, à une banque qui consent un tel prêt, l'intérêt couru sur ce prêt tant que l'emprunteur demeure un étudiant et pendant une période de six mois par la suite et en garantissant le paiement du principal du prêt ainsi que de l'intérêt couru sur ce prêt après l'expiration de ladite période, en vue de permettre à une autorité provinciale désignée à cette

fin d'autoriser le versement de prêts dans une province et de prévoir des paiements compensateurs, prélevés sur le Fonds du revenu consolidé, à toute province qui possède son propre régime de prêts aux étudiants et qui ne désigne pas une autorité provinciale chargée d'autoriser les prêts dans cette province aux termes de ladite mesure, en vue de prévoir en outre le paiement, sur le Fonds du revenu consolidé, de certains frais d'administration et de statuer sur des questions connexes ou imprévues.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier immédiatement pour étudier ledit projet de résolution.

En conséquence, la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de faciliter les prêts aux étudiants d'un niveau académique post-secondaire en permettant que soit payé sur le Fonds du revenu consolidé, à une banque qui consent un tel prêt, l'intérêt couru sur ce prêt tant que l'emprunteur demeure un étudiant et pendant une période de six mois par la suite et en garantissant le paiement du principal du prêt ainsi que de l'intérêt couru sur ce prêt après l'expiration de ladite période, en vue de permettre à une autorité provinciale désignée à cette fin d'autoriser le versement de prêts dans une province et de prévoir des paiements compensateurs, prélevés sur le Fonds du revenu consolidé, à toute province qui possède son propre régime de prêts aux étudiants et qui ne désigne pas une autorité provinciale chargée d'autoriser les prêts dans cette province aux termes de ladite mesure, en vue de prévoir en outre le paiement, sur le Fonds du revenu consolidé, de certains frais d'administration et de statuer sur des questions connexes ou imprévues.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Gordon, appuyé par M. Pickersgill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Gordon, appuyé par M. Pickersgill, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur les prêts aux améliorations agricoles en vue de porter de $7,500 à $15,000 le montant maximum de tout prêt qui peut être consenti aux termes de la loi à un emprunteur ainsi que tout montant dû relativement aux autres prêts garantis pour améliorations agricoles, en vue de porter de $400,000,000 à $500,000,000 le principal global des prêts garantis qui peuvent être consentis pendant la période de trois ans expirant le 30 juin 1965, en vue d'instituer une nouvelle période triennale se terminant le 30 juin 1968 et de disposer que le principal global des prêts garantis qui peuvent être consentis durant cette période ne devra pas dépasser $700,000,000.

Il est résolu: Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du Bill C-109, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965;

M. McIlraith, appuyé par M. Gordon, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée sur division.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois sur division et adopté.

La Chambre se forme de nouveau, en comité plénier, pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la revision de certains arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure portant revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et prévoyant l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Gordon, appuyé par M. Hellyer, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-111, Loi ayant pour objet la revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la modification de la Loi sur les juges.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la Loi sur les juges en vue d'autoriser qu'il soit pourvu aux traitements de sept nouveaux juges, ainsi qu'il suit:

a) trois juges de la Cour supérieure de Québec;

b) un juge d'appel de la Cour suprême d'Alberta;

c) deux juges de cour de comté d'Ontario; et

d) un juge de cour de comté de la Colombie-Britannique.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée.

M. Favreau, appuyé par M. Pickersgill, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-112, Loi modifiant la Loi sur les juges, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures trente-deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Drury, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'*Atomic Energy of Canada Limited,* ainsi que les comptes et états financiers de ladite société certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 8 juillet 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A onze heures deux minutes du sior, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1491—*M. Pigeon*—13 juillet

Le ministre des Forêts a-t-il fait depuis le 4 juin 1964, des appels téléphoniques au journal «La Presse» et/ou «Le Devoir» de Montréal et dans l'affirmative, *a*) à qui ces appels ont-ils été faits, *b*) quel a été le coût de ces appels, *c*) par qui chacun de ces appels a-t-il été payé?

N° 1492—*M. Piegon*—13 juillet

1. Durant sa dernière année d'exploitation dans les limites respectives des villes d'Ottawa et de Hull, quels sont le nombre et la valeur des terrains et des maisons et des commerces achetés en vue de la démolition et d'autres fins, par la Commission de la capitale nationale, en donnant les chiffres qui s'appliquent dans chaque cas?

2. Quelle était la valeur globale de ces propriétés achetées *a*) à Ottawa, *b*) à Hull, au cours de la même année?

N° 1493—*M. Pigeon*—13 juillet

Quel est le nombre total de personnes qui ont été engagées dans les différents ministères depuis le 1er mai 1963 à la suite de concours de la Commission du service civil?

N° 1494—*M. Orlikow*—13 juillet

1. Le personnel de la Gendarmerie royale du Canada, à Toronto, compte-t-il un officier nommé Johnstone? Dans le cas de l'affirmative, quelles fonctions lui a-t-on confiées les 22 et 23 juin 1964?

2. Le 22 juin 1964, l'officier Johnstone a-t-il visité les locaux situés au numéro 50 de la rue Walton, à Toronto? Dans le cas de l'affirmative, *a*) était-il seul ou accompagné, *b*) en quoi consistait ses attributions et quelles fonctions les personnes qui l'accompagnaient ont-elles remplies?

3. Le 23 juin 1964, l'officier Johnstone avait-il en sa possession ou sous sa garde du matériel pouvant servir à opérer des dérivations téléphoniques? Dans le cas de l'affirmative, l'a-t-il employé?

4. Le 23 juin 1964, l'officier Johnstone a-t-il communiqué avec M. A. G. Dood? Dans le cas de l'affirmative, sur quel sujet a porté la conversation?

5. Le gouvernement possède-t-il des renseignements d'après lesquels des représentants de la Compagnie de téléphone Bell du Canada auraient admis avoir fait des dérivations téléphoniques?

6. La G. R. C. possède-t-elle une Mercury verte, modèle de 1962, numéro matricule 722-412? Dans le cas de l'affirmative, *a*) ce véhicule ressemble-t-il à un véhicule de la Compagnie Bell, *b*) les 22 et 23 juin 1964, où ce véhicule se trouvait-il et à quoi servait-il?

N° 1495—*M. Mather*—13 juillet

Songe-t-on à prévenir les accidents de machines agricoles au moyen d'une campagne de sécurité intensive et constante chez les cultivateurs et les fabricants de machines agricoles?

*N° 1496—*M. Ricard*—13 juillet

Le ministre de la Production de défense a-t-il signé un contrat avec Payette Construction Limited, de Saint-Léonard, Qué., pour la location d'un concasseur de pierres portatif? Dans l'affirmative, *a*) quel est le prix du contrat, *b*) à quel chantier cette machinerie est-elle employée?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 14 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*Association nationale des Caisses populaires*)	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. a.m.
	Le mercredi 15 juillet	
16	Procédure et organisation	12 h. 15 p.m.
	Le jeudi 16 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 104

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 14 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Mémoire du gouvernement de l'URSS concernant certaines mesures de nature à renforcer l'efficacité de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, en date du 10 juillet 1964. (Textes anglais et français)

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants;

M. Gordon, appuyé par M. Favreau, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 31 minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Deschatelets, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission de la Capitale nationale, Partie I,

pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 85(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Drury, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la *Canadian Arsenals Limited*, contenant les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur le fonctionnement des accords conclus avec les provinces aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 28, Statuts du Canada, 1957. (Version anglaise)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 11 mars 1964, demandant copie de toutes les lettres, de tous les télégrammes et des documents ou autres communications échangés entre le ministre de l'Agriculture, les fonctionnaires de son ministère ou de l'Administration de la remise en valeur et de l'aménagement des terres agricoles (ARDA) et les ministres, fonctionnaires ou représentants du gouvernement du Québec sur tout sujet relatif à l'ARDA depuis l'inauguration de ce programme.—(*Avis de motion portant production de documents n° 70*)

Par M. Lamontagne,—Rapport (en français et en anglais) de la Société Radio-Canada, comprenant les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 36 de la Loi sur la radiodiffusion, chapitre 22, Statuts du Canada, 1958, et aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Lamontagne,—Rapport (en français et en anglais) du Conseil des Arts du Canada, comprenant le rapport de l'auditeur général relatif aux relevés financiers du Conseil, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 23 de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, chapitre 3, Statuts du Canada, 1957.

Par M. Lamontagne,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission du centenaire, comprenant le rapport de l'auditeur général sur les états des finances de la Commission, pour l'année financière terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 16 de la Loi sur le Centenaire de la Confédération canadienne, chapitre 36, Statuts du Canada, 1963.

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Société canadienne des télécommunications transmarines, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément aux articles 22 et 23(1) de la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines, chapitre 42, et aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

A 10 h. 38 minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1497—*M. MacRae*—14 juillet

Le bureau du ministre des Postes a-t-il adressé aux journaux des mémoires indiquant que leurs pages de rédaction devaient paraître dans les cinq premières pages de chaque livraison et, dans le cas de l'affirmative, quelle est la raison de cette ingérence dans les affaires de la presse?

N° 1498—*M. MacRae*—14 juillet

1. La statue du général Wolfe, mutilée dernièrement par des vandales à Québec, a-t-elle été restaurée et, sinon quand compte-t-on terminer la reconstruction nécessaire?

2. Les vandales responsables de cette mutilation ont-ils été appréhendés et, dans l'affirmative, quelle poursuite légale a été prise et avec quel résultat?

N° 1499—*M. Orlikow*—14 juillet

1. M. Michael J. Sheehan, ancien patrouilleur du Syndicat international des gens de mer (S.I.U.), figure-t-il sur la liste «Ne pas embarquer»?

2. M. Sheehan peut-il faire usage des salles du syndicat et a-t-il le droit de s'embarquer à bord de navires qui ont un contrat avec le syndicat et sinon, quelles sont les raisons qui l'en empêchent?

N° 1500—*M. Orlikow*—14 juillet

1. Le gouvernement a-t-il approuvé une subvention pour une année de 245,000 dollars à la Newfoundland-Canada Steamship Service pour son service entre Halifax et Saint-Jean (Terre-Neuve)?

2. Combien de bateaux de la Newfoundland-Canada Steamship Service font le service entre Halifax et Saint-Jean (Terre-Neuve)?

3. Quel est la base de paiement d'une telle subvention et vise-t-elle à affecter les conséquences de la concurrence du service du Canadien National qui appartient au gouvernement et qui fait le service entre North Sydney et Port-aux-Basques?

N° 1501—*M. Orlikow*—14 juillet

Le gouvernement considère-t-il les régions suivantes comme déprimées: Halifax, Saint-Jean (Terre-Neuve), North Sydney et Port-aux-Basques?

N° 1502—*M. Prittie*—14 juillet

1. Combien de canaux d'ultra haute fréquence sont disponibles à la télédiffusion au Canada?

2. Des plans ont-ils été élaborés pour l'utilisation au Canada des canaux d'ultra haute fréquence?

3. Le gouvernement a-t-il songé à exiger des manufacturiers qu'ils construisent des appareils téléviseurs pouvant capter les canaux d'ultra haute fréquence?

N° 1503—*M. Prittie*—14 juillet

Lors de l'achat d'équipement et de fournitures destinés au personnel de la Défense, donne-t-on la préférence aux fournisseurs qui offrent des marchandises d'origine canadienne, et dans le cas de l'affirmative, *a*) en vertu de quelle autorité accorde-t-on la préférence à ces derniers, *b*) dans quelle mesure donne-t-on la préférence aux marchandises canadiennes comparativement aux marchandises non canadiennes?

N° 1504—*M. Prittie*—14 juillet

1. Les réseaux de radio ou de télévision de Radio-Canada diffusent-ils des émissions émanant de sectes protestantes ou hébraïques?

2. Quelque secte protestante ou hébraïque a-t-elle demandé la permission de diffuser sur les ondes de l'un ou l'autre réseau, et dans le cas de l'affirmative, leur a-t-on refusé la permission et pour quelle raison?

N° 1505—*M. Prittie*—14 juillet

1. Combien de demandes a-t-on reçues en réponse au concours de la Commission du service civil numéro 64-592 (Archiviste 1)?

2. Combien de personnes a-t-on embauchées à la suite de ce concours?

N° 1506—*M. Prittie*—14 juillet

1. Y a-t-il une agence ou un ministère du gouvernement fédéral chargé d'étudier les effets économiques du désarmement général et les effets particuliers résultant des changements dans la nature de l'acquisition du matériel de la défense et de la fermeture des bases de défense, et dans l'affirmative, *a*) quelles agences ou quels ministères sont chargés de ce travail, *b*) quelles agences ou quels ministères ont la responsabilité d'exécuter ces plans et ces études?

2. Pendant les années 1963 et 1964 jusqu'à ce jour, quels rapports ont été préparés pour le gouvernement sur les conséquences économiques du désarmement?

3. Pendant les années 1963 et 1964 jusqu'à ce jour, le gouvernement du Canada a-t-il soumis au Secrétaire général des Nations Unis des rapports sur les plans économiques relatifs au désarmement?

N° 1507—*M. Rhéaume*—14 juillet

1. Combien de demandes ont été reçues de constructeurs de maisons conformément aux dispositions du Programme d'encouragement de la construction de maisons en hiver, pour chacune des agglomérations suivantes des Territoires du Nord-Ouest, *a*) Hay River, *b*) Fort Smith, *c*) Yellowknife, *d*) Fort Simpson, *e*) Inuvik, *f*) autres endroits?

2. Pour chacune des agglomérations susmentionnées, combien de demandes ont été approuvées et a-t-on effectué tous les paiements?

3. Quelles ont été les principales raisons pour lesquelles on a rejeté des demandes présentées en vertu de ce Programme dans les Territoires du Nord-Ouest?

4. Vu l'expérience de l'année précédente, le gouvernement envisage-t-il de prolonger la période durant laquelle les maisons peuvent être construites dans les régions septentrionales telles que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ou d'assouplir les exigences dans ces régions en vue de rendre ce programme efficace?

N° 1508—*M. MacEwan*—14 juillet

1. Quels sont les noms des soumissionnaires et le montant de chaque offre faite pour le nouveau patrouilleur Diesel de 40 pieds destiné au ministère des Pêcheries?

2. A qui accordera-t-on le contrat?

N° 1509—*M. Crouse*—14 juillet

Le gouvernement étudie-t-il la possibilité de mettre un autre passeur en service entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-Écosse vu l'augmentation du nombre de passagers et de véhicules transportés par le *Bluenose* en juin 1964 comparé au mois de juin 1963?

N° 1510—*M. Kennedy*—14 juillet

Quels progrès réalise-t-on dans l'utilisation des logements et des services communaux du personnel de radar de l'Aviation royale canadienne qui a quitté Beaver Bank (N.-É.)?

N° 1511—*M. Noble*—14 juillet

1. Quel était le nombre total des personnes sans emploi dans la ville de Owen Sound au *a*) 30 juin 1963 et *b*) 30 juin 1964?

2. Le gouvernement possède-t-il des renseignements concernant le nombre des immeubles industriels vides dans la ville de Owen Sound?

3. Serait-il possible au gouvernement de fournir un moyen d'encourager la création d'emplois dans la ville de Owen Sound et, dans le cas de l'affirmative, de quelle manière?

N° 1512—*M. McCutcheon*—14 juillet

1. Parmi le total des effectifs de l'ARC, combien sont bilingues, c'est-à-dire, connaissent les deux langues officielles du Canada?

2. Parmi le total des effectifs de la Marine Royale du Canada, combien sont bilingues, c'est-à-dire, connaissent les deux langues officielles du Canada?

3. Parmi le total des effectifs de l'Armée canadienne, combien sont bilingues, c'est-à-dire, connaissent les deux langues officielles du Canada?

4. Quel est le nombre total des effectifs réparti selon leur province d'origine?

N° 1513—*M. Howard*—14 juillet

Relativement aux agglomérations indiennes des agences indiennes de Queen Charlotte, Skeena, Terrace, Babine, Burns Lake, Stuart Lake, Fort St. John et du Yukon, combien de professeurs des écoles de jour indiennes étaient: *a*) diplômés (indiquer les notes ou le classement), *b*) sans diplômes, *c*) rappelés

à l'enseignement après la retraite, *d*) nouvellement arrivés des Îles britanniques, *e*) nouvellement arrivés d'Europe, *f*) n'avaient pas enseigné auparavant, pendant les années scolaires de 1960-1961, 1961-1962, 1962-1963 et 1963-1964?

N° 1514—*M MacEwan*—14 juillet

1. Quels sont les noms des soumissionnaires et le montant de chaque offre faite pour le nouveau patrouilleur Diesel de 45 pieds destiné au ministère des Pêcheries?

2. A qui accordera-t-on le contrat?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi le 22 juillet

N° 141—*M. Orlikow*—14 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de copie de toutes les lettres et de tous les documents envoyés au ministre du Travail par les marins qui se plaignent d'être encore sur la liste «ne pas embarquer» compilée par le Syndicat international des gens de mer, et ses réponses quand il y en a.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 15 juillet	
16	Procédure et organisation	12 h. 15 p.m.
	Le jeudi 16 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*)	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 105

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de Mme Jones soit substitué à celui de M. Fleming (Okanagan-Revelstoke) sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de Mme Jones soit substitué à celui de M. Chaplin sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Horner (Acadia), Stenson et Danforth soient substitués à ceux de MM. Ricard, Chaplin et Valade sur la liste des membres du comité permanent des comptes publics.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que les noms de MM. Clancy et Korchinski soient substitués à ceux de MM. Nasserden et Cadieu (Meadow-Lake) sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Du consentement unanime, M. Cardin, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie de l'Instruction 63/8 de l'Adjudant général intitulée: «Bilingual (English and French Language) Qualifications», en date du 11 décembre 1963.

Les avis de motions portant production de documents n°s 133, 134 et 135 sont réservés à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la lettre de Mme J. Leveridge, R.R. n° 2, Brighton, Ontario, adressée au premier ministre, lettre concernant le drapeau à trois feuilles d'érable, et d'une copie de la réponse.—(*Avis de motion portant production de documents n° 140—M. Millar*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Gordon, appuyé par M. Favreau: Que le Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Drury, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 14 de la Loi sur les biens de surplus de la Couronne, chapitre 260, et aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Hays, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur le rétablissement agricole des Prairies et les opérations s'y rattachant, pour l'année terminée le 31 mars 1963, conformément à l'article 12 de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, chapitre 214, S.R.C., 1952. (Version anglaise)

Par M. Hays,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office de stabilisation des prix agricoles pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 14 de la Loi sur la statibilisation des prix agricoles, chapitre 22, Statuts du Canada, 1957-1958.

Par M. Laing, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission d'énergie du Nord canadien, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 24 de la Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien, chapitre 196, modifiée en 1956, et aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Laing,—Budget d'établissement de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année expirant le 31 mars 1965, conformément à l'article 80(2) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-992, en date du 3 juillet 1964, approuvant ledit budget. (Texte anglais)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 avril 1964, demandant copie de toute correspondance, de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement ou tout autre organisme ou service de l'État et toute personne, groupe ou organisation relativement au quai du gouvernement, à Haileybury (Ont.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 103*)

Par M. Lamontagne,—Rapport (en français et en anglais) sur l'activité du Conseil économique du Canada, y compris les états des finances du Conseil, les états des finances du Conseil national de la productivité et les rapports de l'auditeur général au sujet de ces états, pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 20(1) de la Loi sur le Conseil économique du Canada, chapitre 11, Statuts du Canada, 1963.

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la reine,—Rapport concernant l'application de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle pour l'année terminée le 31 mars 1963, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre 6, Statuts du Canada, 1960-1961. (Version anglaise)

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1515—*M. Bell*—15 juillet

1. A-t-on demandé des soumissions pour la transformation de la frégate *Skeena*? Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires et le montant de la soumission de chacun, avec mention du soumissionnaire à qui l'entreprise a été confiée?

2. S'il n'y a pas eu d'appel de soumissions, pourquoi se serait-on abstenu d'en demander?

*N° 1516—*M. Coates*—15 juillet

Quel est le nombre total de signatures apposées aux lettres et requêtes demandant de conserver le Pavillon rouge comme drapeau national du Canada, que le Secrétariat d'État a reçues depuis le 5 septembre 1945?

*N° 1517—*M. Coates*—15 juillet

1. Quel est le nombre total de signatures apposées aux lettres et requêtes demandant de conserver le Pavillon rouge comme drapeau national du Canada, que les différents ministères du gouvernement, à part le Secrétariat d'État, ont reçues depuis le 22 avril 1963?

2. Quel est le nombre total de signatures apposées aux lettres et requêtes réclamant la tenue d'un plébiscite ou d'un référendum national avant qu'on ne choisisse un nouveau drapeau canadien, que tous les ministères du gouvernement ont reçues depuis le 22 avril 1963?

N° 1518—*M. Fairweather*—15 juillet

1. Les administrateurs des syndicats des transports maritimes ont-ils préposé un étudiant diplômé à l'étude des aspects sociologiques de la mentalité des matelots? Dans le cas de l'affirmative, qui a été nommé et quelle a été la date de sa nomination?

2. Quelle est l'utilité de ces recherches?

N° 1519—*M. Coates*—15 juillet

Le Pavillon rouge du Canada qui a été détruit sur les Plaines d'Abraham par des étudiants de l'Université Laval a-t-il été remplacé et flotte-t-il actuellement au même endroit?

N° 1520—*M. Coates*—15 juillet

1. Qui était l'officier commandant au H.M.C.S. *Yukon* lorsqu'on a permis au nouveau modèle de drapeau de flotter au mât principal?

2. Quels sont les noms des individus qui ont préparé le drapeau pour flotter?

3. Le drapeau a-t-il été fabriqué pendant que les individus en question étaient de service?

4. Qui a fourni les matériaux pour la fabrication du drapeau en question?

5. Quels sont les noms des individus qui ont hissé le drapeau sur le mât principal du H.M.C.S. *Yukon?*

6. Le pavillon de la marine anglaise ou le pavillon de la marine de réserve anglaise a-t-il été retiré pendant la période que le nouveau modèle de drapeau flottait et pendant combien de temps a-t-il flotté?

7. D'autres navires de la Marine royale canadienne étaient-ils dans les parages lorsque le nouveau modèle de drapeau a été hissé au haut du mât principal et pouvaient-ils le voir aussi?

N° 1521—*M. Fairweather*—15 juillet

1. Le ministère des Travaux publics a-t-il, depuis le 1er janvier 1964, vendu ou accepté de vendre un terrain à Longueuil (Québec), connu comme la propriété des casernes et, dans l'affirmative, à qui et à quel prix par pied carré?

2. A-t-on demandé des soumissions et, dans l'affirmative, qui a présenté une soumission et à quel prix?

3. Si on n'a pas demandé des soumissions quelle a été la raison?

4. A-t-on procédé à l'estimation de la propriété avant la vente? Dans l'affirmative quelle a été l'évaluation par pied carré?

N° 1522—*M. Coates*—15 juillet

1. Combien d'immeubles du gouvernement arborent actuellement le Pavillon rouge du Canada dans la ville de Québec?

2. Combien d'immeubles du gouvernement fédéral n'arborent pas le pavillon rouge du Canada dans la ville de Québec?

3. Combien d'immeubles du gouvernement arborent actuellement le Pavillon rouge du Canada dans la ville de Montréal?

4. Combien d'immeubles du gouvernement fédéral n'arborent pas le Pavillon rouge du Canada dans la ville de Montréal?

N° 1523—*M. Peters*—15 juillet

1. Combien a-t-on reçu de demandes sous le régime du Programme d'encouragement à la construction de maisons en hiver?

2. Combien en a-t-on accepté tout d'abord?

3. Combien de maisons furent terminées?

4. Parmi les premières demandes reçues, combien provenaient de personnes qui désiraient construire une maison en vue de l'habiter? Combien de demandes a-t-on reçues d'entrepreneurs désirant construire plus qu'une maison?

5. Combien de personnes, dont la demande a été agréée, ont terminé la construction de leur maison et reçu la prime prévue?

6. Combien de demandes provenant d'entrepreneurs en bâtiments visaient la construction de maisons privées non destinées à la vente?

7. Combien de maisons furent terminées par des constructeurs commerciaux?

8. Combien de demandes ont été agréées en vertu d'une extension du Programme?

9. Quelle proportion de l'augmentation du nombre des maisons construites sous le régime du programme canadien de construction de maisons est attribuable au programme d'encouragement?

N° 1524—*M. Horner* (Acadia)—15 juillet

1. Le ministère du Commerce a-t-il dressé la liste des articles ou des marchandises d'origine canadienne au sujet desquels il entend proposer, lors des réunions du GATT, une réduction générale allant jusqu'à 50 p. 100 du tarif?

2. Comment cette liste a-t-elle été dressée ou doit-elle être dressée?

3. Dans quelle mesure le ministère a-t-il poursuivi des négociations, des discussions ou des pourparlers avec les compagnies canadiennes dont les articles ou les marchandises figurent sur la liste et quel rôle ces compagnies ont-elles tenu?

N° 1525—*M. MacEwan*—15 juillet

Le gouvernement a-t-il l'intention de réparer ou de reconstruire le garde-corps du phare de Gull Rock, à Caribou Island (N.-É.), durant la présente année financière et, dans le cas de l'affirmative, qui fera le travail et quand le commencera-t-on?

N° 1526—*M. MacEwan*—15 juillet

Le gouvernement a-t-il l'intention d'effectuer un dragage à Pictou Island (N.-É.), durant la présente année financière et, dans le cas de l'affirmative, qui fera le travail et quand le commencera-t-on?

N° 1527—*M. MacEwan*—15 juillet

Le gouvernement a-t-il l'intention de peinturer les pilotis d'acier du quai situé à Caribou (N.-É.) et, dans le cas de l'affirmative, quand les travaux commenceront-ils et qui s'en chargera?

N° 1528—*M. Danforth*—15 juillet

La Division des impôts du ministère du Revenu national impose-t-elle une amende aux contribuables qui déposent une déclaration d'impôt sur le revenu pour l'année 1963 et qui ont négligé de faire un versement tous les trimestres? Dans le cas de l'affirmative, *a*) a-t-on averti officiellement ces contribuables de cette mesure avant qu'ils ne déposent leur déclaration de 1963 afin qu'ils se conforment aux règlements, *b*) à quelle catégorie de contribuables ce règlement s'applique-t-il, *c*) quel est le nombre proportionnel de contribuables qui doivent payer une amende relativement à leur déclaration de 1963, *d*) quel est le nombre proportionnel de contribuables qui ont été mis à l'amende sous ce rapport pour leur déclaration de 1962?

*N° 1529—*M. Alkenbrack*—15 juillet

1. Quand commencera-t-on à construire la nouvelle prison sur les terrains acquis par le gouvernement et situés dans les première et deuxième concessions du Township d'Ernestown, le comté de Lennox-Addington, tel qu'on l'avait annoncé le 19 mars dernier?

2. Quand les travaux commenceront, le gouvernement ordonnera-t-il à tous les entrepreneurs d'engager, dans la mesure du possible, les ouvriers dans le comté de Lennox et au bureau de la CAC à Napanee?

*N° 1530—*M. Alkenbrack*—15 juillet

Quel est l'indice du coût de la vie publié par le Bureau fédéral de la statistique pour chaque mois à partir de juin 1962 jusqu'au mois de juin 1964?

N° 1531—*M. Fisher*—15 juillet

1. Quel est le nombre d'employés aux taux régnants qui travaillent à la Division des services techniques du ministère des Mines et des Relevés techniques à Ottawa?

2. Quels postes occupent-ils?

3. Au cours des quatre dernières années, a-t-on songé à inclure ces employés dans le service civil?

4. Les employés ont-ils manifesté le désir de devenir fonctionnaires publics?

5. Quelles difficultés empêchent d'effectuer ce changement ou cette mutation?

6. Une des associations du service civil a-t-elle soumis des instances à ce sujet?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 16 juillet	
307 É.O.	Aliments et drogues	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*Recherches visant l'industrie du tabac*)	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*)	9 h. 30 a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*)	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 106

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 16 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Aiken soit substitué à celui de Mme Casselman sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Gordon, appuyé par M. Favreau: Que le Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Gauthier, appuyé par M. Plourde, propose l'amendement suivant: Que le Bill C-110 ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, le gouvernement devrait considérer l'opportunité de présenter une nouvelle législation qui permettrait à la Banque du Canada d'avancer les crédits nécessaires aux provinces pour que celles-ci puissent remplir pleinement leurs responsabilités dans le domaine de l'éducation.

Il s'élève un débat;

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le Bill C-109, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour lui faire connaître qu'il a adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill C-90, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale.

Bill C-108, Loi prévoyant le paiement d'allocations aux jeunes.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

Le Bill S-34, Loi constituant en corporation la Nova Scotia Savings and Loan Company, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill S-28, Loi concernant le Bureau de Commerce de Québec, est étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements (*émanant du comité permanent de la banque et du commerce*) et étudié dans sa forme modifiée.

Du consentement unanime, ledit bill est lu une troisième fois sur division et adopté.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 16 juillet 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Roland A. Ritchie, juge puîné de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui 16 juillet, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, est étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu de l'honorable juge Ritchie, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des

séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi concernant la mer territoriale et les zones de pêche du Canada.

Loi modifiant la Loi sur la défense nationale.

Loi prévoyant le paiement d'allocations aux jeunes.

M. l'Orateur fait aussi connaître qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

«QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

«Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

«Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

«Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.»

«Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Gordon, appuyé par M. Favreau: Que le Bill C-100, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Gauthier, appuyé par M. Plourde: Que le Bill C-110 ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, le gouvernement devrait considérer l'opportunité de présenter une nouvelle législation qui permettrait à la Banque du Canada d'avancer les crédits nécessaires aux provinces pour que celles-ci puissent remplir pleinement leurs responsabilités dans le domaine de l'éducation.

Après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Beaulé,	Caouette,	Grégoire,	Latulippe,
Bélanger,	Dionne,	Langlois,	Perron,
Boutin,	Gauthier,	Laprise,	Plourde,
			Rondeau—13.

CONTRE

Messieurs

Aiken,	Basford,	Benson,	Boulanger,
Aikenbrack,	Batten,	Berger,	Brown,
Balcer,	Béchard,	Bigg,	Byrne,
Barnett,	Beer,	Blouin,	Cadieux,

Cameron (High Park), Cantelon, Cantin, Cardin, Carter, Churchill, Cooper, Côté (Chicoutimi), Côté (Longueuil), Cowan, Crossman, Crouse, Cyr, Danforth, Davis, Deachman, Dinsdale, Doucett, Douglas, Drouin, Drury, Éthier, Fairweather, Fane, Favreau, Fisher, Forest, Francis, Gelber, Gordon, Gray, Gundlock, Hahn, Hales, Harley, Herridge, Honey, Horner (The Battlefords), Irvine, Jewett (Mlle), Kelly, Kennedy, Kindt, Knowles, Korchinski, Laing, Lambert, Laniel, Leboe, Legault, Lessard (Saint-Henri), Macdonald, Mackasey, MacNaught, McIntosh, McLean (Charlotte), McMillan, McNulty, Madill, Martin (Essex-Est), Martineau, Matheson, Monteith, Moore, More, Moreau, Morison, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Mullally, Nesbitt, Nicholson, Nielsen, Nowlan, O'Keefe, Orlikow, Ormiston, Otto, Pascoe, Patterson, Paul, Pennell, Pickersgill, Pigeon, Pilon, Prittie, Pugh, Rapp, Ricard, Robichaud, Rochon, Rock, Rouleau, Ryan, Rynard, Simpson, Skoreyko, Slogan, Smallwood, Starr, Stewart, Tardif, Temple, Thomas, Thompson, Tremblay, Tucker, Turner, Vincent, Wahn, Walker, Watson (Assiniboïa), Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Webb, Webster, Weichel, Whelan, Winch, Winkler, Woolliams—135.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 58 minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 juillet 1964, demandant copie de la lettre de Mme J. Leveridge, R.R. n° 2, Brighton, Ontario, adressée au premier ministre, lettre concernant le drapeau à trois feuilles d'érable, et d'une copie de la réponse. —(*Avis de motion portant production de documents n° 140*)

Par l'Examinateur des pétitions introductives de bills privés,—Sixième rapport, conformément à l'article 100(2) du Règlement, ainsi qu'il suit:

L'Examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de faire connaître que les requérants suivants ont observé les prescriptions de l'article 96 du Règlement:

The Guarantee Company of North America, aux fins d'une loi modifiant la loi qui la constitue en société et l'autorisant à exercer son commerce sous le nom

de *The Guarantee Company of North America* et/ou «La Garantie compagnie d'assurances de l'Amérique du Nord».

Stan Reesor Kaufman, Eric Sherwood, Isaac Sheldon et plusieurs autres personnes, toutes de la cité d'Edmonton (Alberta), en vue d'obtenir une loi constituant en société *Meota Pipe Lines Ltd.*, et pour d'autres fins.

A onze heures dix-sept minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1532—*Mme Jones*—16 juillet

1. Pour quelle somme le gouvernement fédéral a-t-il contribué au Comité canadien des jeux olympiques depuis avril 1963?

2. De ladite somme, combien a été versé par le Conseil des sports canadiens ou par son entremise?

3. Eu égard aux besoins financiers du Comité canadien des jeux olympiques, le gouvernement envisagerait-il l'octroi d'une subvention additionnelle pour assurer au Canada la meilleure représentation possible et pour que les athlètes qui participent aux jeux olympiques n'y perdent pas financièrement?

*N° 1533—*M. Pigeon*—16 juillet

1. Combien de livres de tabac à cigarette le Canada a-t-il importées de l'étranger en 1963 et quel montant global en argent ce chiffre représente-t-il?

2. Combien de livres de tabac à cigare le Canada a-t-il importées de l'étranger en 1963 et quel montant global en argent ce chiffre représente-t-il?

N° 1534—*M. Stefanson*—16 juillet

1. Combien de demandes a-t-on reçues pour l'emploi de maître de poste à Lundar (Manitoba)?

2. Quels sont les noms et les adresses de ceux qui ont fait une demande?

3. Quel est le nom du candidat heureux?

N° 1535—*M. Stefanson*—16 juillet

1. Le gouvernement est-il maintenant en mesure de faire connaître quelles améliorations il envisage d'apporter au brise-lames à McBeth Point, sur le lac Winnipeg (Manitoba) et quand compte-t-il entreprendre les travaux?

2. Quel en sera le coût approximatif et quand les travaux seront-ils effectués?

N° 1536—*M. Boutin*—16 juillet

Quel est le montant des cachets versés par Radio-Canada, au cours de 1963, aux personnes suivantes: *a*) André Laurendeau, *b*) Jean-Louis Gagnon, *c*) Jacques Hébert, *d*) Jean Marchand, *e*) Mme Jeanne Sauvé?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 107

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 17 JUILLET 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—Que le texte du communiqué final relatif à la réunion des premiers ministres du Commonwealth, en date du 15 juillet 1964, soit publié en appendice au hansard de ce jour.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger plus tard aujourd'hui.

Du consentement unanime, l'application de la disposition de l'article 15(3) concernant la prise en considération des affaires inscrites au nom des députés, est remise à plus tard au cours de la présente séance.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

POSTES

1 Services postaux, y compris la quote-part du Canada des frais d'entretien des bureaux internationaux de Berne et de Montevideo $208,861,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A), 1964-1965

POSTES

1a Services postaux 804,800 00

Rapport à faire des résolutions.

Rapport est fait desdites résolutions, qui sont agréées, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-37, Loi concernant The Guarantee Company of North America.—*M. Watson* (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie).

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1, 2 et 3 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Klein, appuyé par M. Walker: Que le Bill C-21, Loi concernant le génocide, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

Il est ordonné,—Que ledit bill retienne le rang qu'il occupe présentement au *Feuilleton*.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1537—*M. Bell*—17 juillet

La province du Nouveau-Brunswick a-t-elle entamé certains pourparlers au sujet de l'arpentage et/ou du financement du projet de chaussée entre la ville de Moncton et le comté d'Albert? Dans le cas de l'affirmative, quels en sont les résultats?

N° 1538—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—17 juillet

1. Qui étaient les propriétaires du traversier *New Grand Haven* dont le gouvernement a fait l'acquisition récemment?

2. A quelle société américaine appartenait auparavant le traversier en question?

3. Quel particulier ou quelle société a agi comme représentant de la société américaine?

4. S'il s'agit d'une société, quels sont les noms et adresses des membres du conseil d'administration?

5. Quelle société a estimé la valeur du *New Grand Haven* et quel a été le montant de l'estimation?

6. A quelle date le représentant en question et les autorité du gouvernement ont-ils entamé des négociations pour la vente du *New Grand Haven?*

7. Quelle personne ou quelles personnes ont agi pour le compte du gouvernement au cours des négociations qui ont abouti à l'achat du *New Grand Haven?*

N° 1539—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—17 juillet

1. A combien s'élève le contrat adjugé à la *Marine Industries* de Sorel (Québec) pour la construction du bateau de passage qui doit faire la navette entre North-Sydney (Nouvelle-Écosse) et Argentia (Terre-Neuve)?

2. Combien de soumissions a-t-on reçues?

3. Quels sont les noms et les adresses de ceux qui ont présenté des soumissions et à combien chacune s'élevait-elle?

N° 1540—*M. Prittie*—17 juillet

1. Le Bureau fédéral météorologique à Vancouver a-t-il précédemment autorisé la TASCO (Telephone Answering Exchange Limited) de Vancouver, de fournir au public, en réponse à sa demande par téléphone, des renseignements sur les conditions atmosphériques?

2. Le Bureau fédéral météorologique a-t-il demandé à la TASCO son avis lorsqu'il envisageait la création d'un service semblable à Montréal et à Toronto?

3. La TASCO continue-t-elle à fournir ce service à Vancouver?

4. Sinon, qui fournit ce service actuellement?

5. A-t-on donné à la TASCO l'occasion de maintenir ce service à Vancouver?

N° 1541—*M. Horner* (Acadia)—17 juillet

1. Combien l'aménagement du pâturage collectif de Suffield a-t-il coûté à l'Administration du rétablissement agricole des Prairies pendant les années 1961, 1962 et 1963?

2. En 1961, 1962 et 1963, combien d'animaux ont pacagé dans ledit pâturage?

3. En 1961, 1962 et 1963, quel droit a-t-on prélevé à l'égard de ces animaux?

4. La localité de Suffield a-t-elle perçu la contribution municipale-provinciale d'un cent la tête de bétail par jour, normalement versée à la municipalité où se trouve le pâturage? Dans l'affirmative, quelle municipalité a bénéficié de cette contribution?

5. Serait-il à l'avantage du gouvernement que le pâturage de Suffield demeure en usage en 1965?

N° 1542—*M. Stenson*—17 juillet

Le gouvernement a-t-il de la documentation relativement à la taxe sur la machinerie industrielle aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en France, au Japon ainsi qu'en tout autre pays qui concurrence l'industrie canadienne?

*N° 1543—*M. Choquette*—17 juillet

Relativement à un contrat accordé en octobre 1961, par la Defence Construction (1951) Limited, à un entrepreneur dont la raison sociale est Nadeau & Frères, en vue de la construction de fondements et de l'aménagement des services des 25 maisons mobiles à la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière, *a*) y a-t-il eu des soumissions publiques, *b*) quel est le nom de chacun des soumissionnaires, *c*) quel était le prix de leurs soumissions respectives?

N° 1544—*M. Fisher*—17 juillet

Un organisme du gouvernement fédéral, comme par exemple, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, a-t-il conclu des ententes en vue d'un service de nolisement par l'Ontario Central Airlines Limited depuis le 22 avril 1963 et, dans le cas de l'affirmative, *a*) quel était le but et le coût de ce service, *b*) des ministres du Cabinet fédéral représentant une circonscription électorale de l'Ontario détiennent-ils des actions dans ladite compagnie et, dans le cas de l'affirmative, quels sont ces ministres?

N° 1545—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—17 juillet

Le gouvernement a-t-il réalisé quelque progrès avec le programme qu'il a annoncé et en vertu duquel il se propose tout particulièrement d'encourager la recherche en ce qui a trait à de nouvelles utilisations du charbon? Dans le cas de l'affirmative *a*) quelle est la nature et l'étendue des dispositions à ce sujet, *b*) de quelle manière, selon le gouvernement, de telles dispositions contribueront-elles à arrêter le fléchissement rapide de l'économie des collectivités qui dépendent de l'industrie houillère?

N° 1546—*M. Cyr*—17 juillet

1. En quelle année furent aménagées les pistes d'envol à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest?

2. Quelle somme le ministère des Transports a-t-il consacrée à l'achat des terrains et à la construction des pistes d'envol, le service des ingénieurs compris?

3. Est-ce que des industries privées ont contribué à la réalisation de ce projet?

4. Quelle somme le ministère des Transports a-t-il consacrée à l'entretien des pistes d'envol à Inuvik depuis qu'elles sont en opération?

5. Quelle somme le ministère des Transports a-t-il perçue des lignes aériennes qui utilisent ces pistes d'envol?

6. Combien d'habitants résident dans la région immédiate d'Inuvik?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 142—*M. Douglas*—17 juillet

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée depuis le 22 mai 1964 entre le ministre de l'Agriculture et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba au sujet de l'aide fédérale aux régions frappées de sécheresse dans les provinces en question.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mardi 21 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*à huis clos*).....	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*).....	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 22 juillet	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*).....	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 23 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 108

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 20 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Byrne, il est ordonné,—Que les noms de MM. Loney et Noble soient substitués à ceux de MM. Nugent et Macquarrie sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Gordon, appuyé par M. Favreau: Que le Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. Boutin, appuyé par M. Plourde, soumet l'amendement suivant: Que le Bill C-110 ne soit pas lu maintenant, mais qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette Chambre, le gouvernement devrait considérer l'opportunité de présenter une nouvelle législation en vue de remettre aux provinces les sources de revenus fiscaux suffisants pour leur permettre de fournir aux étudiants les Bourses d'Étude nécessaires.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR SUPPLÉANT

M. l'Orateur suppléant décide que l'amendement est irrecevable parce que, ne s'opposant pas à la motion principale, il a le caractère d'une négation amplifiée, et qu'en outre il fait appel à un sujet qui ne se rattache pas au principe du bill.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Addison,	Armstrong,	Barnett,	Batten,
Aiken,	Badanai,	Basford,	Béchard,

Beer,
Benson,
Bigg,
Blouin,
Brewin,
Brown,
Byrne,
Cadieux,
Cameron
(High Park),
Cantelon,
Cantin,
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Chrétien,
Churchill,
Cooper,
Côté (Longueuil),
Cowan,
Crouse,
Cyr,
Davis,
Deachman,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Douglas,
Drury,
Dubé,
Dupuis,
Émard,
Eudes,
Fane,
Fisher,
Flemming,
Forbes,
Francis,
Gelber,
Godin,
Gordon,
Gray,
Greene,
Guay,
Habel,
Hahn,
Harley,
Hays,
Hellyer,
Herridge,
Honey,
Horner (Acadia),
Howe
(Wellington-
Huron),
Jewett (Mlle),
Jones (Mme),
Kennedy,
Knowles,
Konantz (Mme),
Korchinski,
Laing,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Lamontagne,
Leblanc,
Leboe,
Legault,
Lessard
(Saint-Henri),
Loiselle,
Loney,
Macaluso,
Macdonald,
MacEachen,
MacEwan,
MacInnis,
MacLean (Queens),
MacNaught,
McCutcheon,
McIntosh,
McMillan,
McNulty,
McWilliam,
Madill,
Martin (Essex-Est),
Mather,
Matheson,
Matte,
Monteith,
Moore,
Muir
(Cap-Breton-
Nord et Victoria),
Muir (Lisgar),
Munro,
Nicholson,
Nielsen,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Keefe,
Olson,
Orlikow,
Otto,
Pascoe,
Patterson,
Pennell,
Peters,
Pickersgill,
Pilon,
Pugh,
Rapp,
Richard,
Rinfret,
Rock,
Ryan,
Scott,
Smith,
Southam,
Starr,
Stefanson,
Stenson,
Stewart,
Tardif,
Teillet,
Temple,
Thompson,
Tremblay,
Turner,
Wahn,
Walker,
Watson (Assiniboïa),
Watson
(Châteauguay-
Huntingdon-
Laprairie),
Webb,
Webster,
Weichel,
Willoughby,
Winch,
Winkler,
Woolliams—144.

CONTRE

Messieurs

Boutin,
Gauthier,
Grégoire,
Langlois,
Laprise,
Paul,
Perron,
Pigeon,
Plourde,
Ricard,
Vincent—11.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Basford soit substitué à celui de M. Deachman sur la liste des membres du comité mixte du crédit de consommation.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 33 minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

A 10 h. 43 minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1547—*M. Mather*—20 juillet

La possibilité d'augmenter les pensions payées aux fonctionnaires de l'État qui ont pris leur retraite avant la dernière hausse des pensions a-t-elle été envisagée?

N° 1548—*M. Thompson*—20 juillet

1. Quelle quantité d'or (en dollars des États-Unis) les États-Unis ont-ils confiée à la garde du Fonds monétaire international?

2. Quelle quantité d'or le Canada a-t-il confiée à la garde du Fonds monétaire international?

3. Le Fonds monétaire international a-t-il le «droit» ou l'autorité reconnue d'exiger de ses membres de transmettre au F.M.I. certains ou tous les versements en or faits à ces membres par certains ou tous les acheteurs de leurs produits et services?

4. Étant donné que les États-Unis versent les plus fortes contributions au Fonds monétaire international et qu'ils sont le seul pays à avoir officiellement l'étalon-or, peuvent-ils exiger que l'or reçu du Canada soit versé au dépôt-or des États-Unis audit Fonds?

N° 1549—*M. Thompson*—20 juillet

1. La Russie ou la Chine ont-elles payé en or une partie du blé que le Canada leur a vendu? Dans le cas de l'affirmative, ont-elles versé l'or directement au Canada?

2. Sinon, sous quelle forme le Canada a-t-il été payé?

N° 1550—*M. Fairweather*—20 juillet

Quels montants annuels le gouvernement ou ses organismes au Canada ou à l'étranger ont-ils dépensés ou prêtés par l'entremise des ministères et des organismes ou corporations de la Couronne au cours des dix dernières années dont les chiffres existent, en faveur de l'enseignement post-secondaire, y compris les programmes du Conseil des Arts du Canada, de la Société Radio-Canada, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, du Conseil national de recherches, du Conseil de la recherche médicale, du Conseil de recherches pour la défense, les frais des écoles militaires et de tout autre programme d'aide aux institutions, aux professeurs et aux étudiants du niveau post-secondaire, en précisant le ministère, l'organisme et la corporation?

*N° 1551—*M. Forbes*—20 juillet

1. Quelque ministère ou service du gouvernement fédéral a-t-il retenu les services d'*Henderson Directories Limited*, de Winnipeg, pour compiler les adresses et les occupations des propriétaires dans la ville de Dauphin, au Manitoba? Dans le cas de l'affirmative, quel a été le coût de ce travail?

2. Est-ce que les régions postales qui ont un service de facteur font appel à des entreprises privées pour compiler un annuaire postal?

3. Est-ce que le ministère des Postes peut se procurer gratuitement un exemplaire de l'annuaire?

4. Est-ce que l'authenticité des adresses compilées dans l'annuaire est vérifiée par les autorités des postes?

5. Le public peut-il se procurer gratuitement cet annuaire? Dans le cas de la négative, quel est le prix d'un exemplaire et où peut-on se le procurer?

N° 1552—*M. Nugent*—20 juillet

1. Combien le bureau du ministre du Revenu national compte-t-il d'adjoints exécutifs?

2. Quel est leur nom et quel traitement touchent-ils?

3. Combien ce ministère comptait-il d'adjoints exécutifs de 1957 à 1962 inclusivement?

*N° 1553—*M. Knowles*—20 juillet

1. Le ministère des Transports a-t-il un radiophare qui assure l'aide à la navigation et qui émet de Cape Race? Dans le cas de l'affirmative, jusqu'à quelle distance peut-on entendre le signal du radiophare?

2. A-t-on demandé que soit augmenté le signal pour qu'on puisse l'entendre à 200 milles de distance?

3. Que l'on ait ou non fait des demandes à ce sujet, songe-t-on à accroître la puissance du signal?

N° 1554—*M. Côté* (Chicoutimi)—20 juillet

1. Quel est le coût per capita, au gouvernement, de l'instruction des futurs officiers de l'Armée?

2. A combien revient l'instruction d'un élève-officier à Kingston pour ses trois ou quatre année d'instruction?

3. A combien revient l'instruction d'un élève-officier au Collège de Saint-Jean?

4. Combien coûte l'aide accordée aux universitaires par le ministère de la Défense en vue de leur carrière dans l'Armée?

N° 1555—*M. Pigeon*—20 juillet

1. Combien y a-t-il présentement de militaires canadiens à Chypre?

2. Quel est le montant global du matériel militaire, des victuailles ou des autres approvisionnements requis par les troupes canadiennes à Chypre?

3. A date, quel a été, en dollars, le coût total du séjour des troupes canadiennes à Chypre?

N° 1556—*M. Harkness*—20 juillet

1. A-t-on commandé trente compteurs de stationnement pour l'aéroport international de Victoria? Dans le cas de l'affirmative, quand la commande a-t-elle été faite?

2. A-t-on fait un appel d'offres ou a-t-on fait une demande de prix non officielle?

3. A quelle entreprise la commande a-t-elle été passée et quel genre de compteurs a-t-on obtenu?

4. Quel prix a-t-on payé?

N° 1557—*M. Harkness*—20 juillet

1. Sous le régime de l'entente visant le partage de la production de défense entre le Canada et les États-Unis, répare-t-on ou remet-on à neuf à Vancouver certains avions de combat de l'Aviation des États-Unis?

2. Advenant que ces travaux de réparation ne soient pas effectués aux termes de l'entente visant le partage de la production de défense entre le Canada et les États-Unis, selon quelle entente sont-ils exécutés?

3. Combien d'avions sont en cause?

4. Effectue-t-on des travaux semblables à d'autres endroits du Canada?

5. Quelles dispositions visant la sécurité a-t-on prises afin que ces avions ne soient pas sabotés?

N° 1558—*M. Pigeon*—20 juillet

1. Les ministères du gouvernement émettent-ils dans toutes les parties du Canada des chèques bilingues?

2. Sinon, quels sont-ils et pour quelles raisons?

3. Les compagnies de la Couronne émettent-elles des chèques bilingues dans toutes les parties du Canada?

4. Sinon, quelles sont-elles et pour quelles raisons?

N° 1559—*M. Pigeon*—20 juillet

1. Les ambassades canadiennes à l'étranger ont-elles des inscriptions bilingues?

2. Sinon, dans quels pays ont-elles des inscriptions unilingues?

3. A-t-on l'intention de corriger cette situation? Dans l'affirmative, quand le fera-t-on?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 143—*M. Rapp*—20 juillet

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toutes les lettres et de tous les télégrammes, ainsi que des réponses, échangés, depuis le 20 juin 1964, entre le ministre et/ou le ministère de l'Agriculture et *a*) le gouvernement de la Saskatchewan et *b*) le gouvernement du Manitoba en ce qui a trait à l'aide accordée aux régions de sécheresse, plus particulièrement en ce qui a trait au fourrage et au pâturage pour les bestiaux.

N° 144—*M. Diefenbaker*—20 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les lettres et de tous les télégrammes que le premier ministre, les ministres et/ou les ministères de la Production de défense, de l'Industrie, du Nord canadien et des Ressources nationales, ainsi que le ministre des Postes, ont reçus depuis le 1er juin 1964 au sujet de la vente des biens de la réserve Kitsilano, à Vancouver, et le texte des réponses à ces lettres et télégrammes.

N° 145—*M. Barnett*—20 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée, depuis le 1er avril 1964, entre le premier ministre de la Colombie-Britannique et le premier ministre du Canada au sujet de toute extension ou modification proposée des accords relatifs à la route transcanadienne.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mardi 21 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m.
356–S	Crédit de consommation (*mixte*) (*à huis clos*).....	10 h. a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*).....	3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 22 juillet	
253–D	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*).....	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 23 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 109

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 21 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il agrée les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill S-28, Loi concernant le Bureau de Commerce de Québec, sans modification.

Le Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A 10 h. 31 minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant la distribution, la fourniture et la vente de matériel de plomberie et d'articles connexes dans la province d'Alberta, présenté le 24 juin 1964 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mai 1964, demandant copie de toute la correspondance comprenant les lettres et autres documents échangés, d'une part, entre le gouvernement, le ministre de la Justice et toute autre agence gouvernementale et, d'autre part, avec toute personne ou association concernant la construction de l'institution pénitentiaire pour femmes que le gouvernement se propose de construire à Cornwall.—(*Avis de motion portant production de documents n° 99*)

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'activité de l'Office d'expansion économique de la région atlantique pour l'année close le 31 mars 1964, y compris les états des finances de l'Office et le rapport de l'auditeur général à ce sujet, conformément à l'article 19 de la Loi sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique, chapitre 10, Statuts du Canada, 1962-1963. (Version française)

A 10 h. 48 minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1560—*M. Orlikow*—21 juillet

1. Combien de personnes qui étaient sur la liste «ne pas embarquer» ont demandé au commandant Robertson de la Commission maritime d'appels leur réintégration dans le Syndicat des gens de mer *a*) par lettre, *b*) par visite personnelle, c) par téléphone, *d*) par télégramme?

2. Chez ceux qui ont fait une demande, combien y en a-t-il dont l'appel a été entendu?

3. Quelle a été précisément et selon les étapes la procédure à suivre dans l'audition de ces causes?

4. De ceux qui ont interjeté un appel, combien ont été réintégrés et quels sont leurs noms?

*N° 1561—*M. Lessard* (Saint-Henri)—21 juillet

A quelle somme s'élèvent, pour le ministère des Travaux publics, tous les contrats adjugés ou toutes les commandes placées sans appel de soumissions publiques entre le 1er juillet 1957 et le 1er avril 1963?

N° 1562—*M. Horner* (Acadia)—21 juillet

1. Quelle était la puissance de l'explosion récente de TNT à Suffield, et combien a-t-elle coûtée?

2. Quel était le but de l'explosion?

3. Les États-Unis ont-ils partagé les frais?

N° 1563—*M. Horner* (Acadia)—21 juillet

Le ministre de l'Agriculture a-t-il reçu du gouvernement de l'Alberta des demandes d'aide pour la sécheresse qui sévit dans cette province, étant donné les conditions qui existent dans le Sud-Est et dans le Centre-Est, et l'aide proposée à la Saskatchewan pour la sécheresse sera-t-elle disponible à la province d'Alberta?

*N° 1564—*M. Fisher*—21 juillet

Le service du personnel de la Société Radio-Canada a-t-il adopté une nouvelle ligne de conduite appelée «Conflit d'intérêts» et, dans le cas de l'affirmative, quel est le motif principal de cette politique et quelles sont les raisons qui l'ont amenée?

Dépôt de bills—Jeudi prochain

21 juillet—*M. Ryan*—Bill intitulé: «Loi sur les sessions du Parlement (Durée des sessions)».

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mercredi 22 juillet	
208 É.O.	Affaires extérieures (*Prévisions de dépenses*).....	3 h. 30 p.m.
371 É.O.	Comptes publics (*à huis clos*).....	3 h. 30 p.m.
	Le jeudi 23 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 110

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 22 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copie d'un télégramme que le premier ministre de la province de Québec a envoyé au ministre des Finances, le 17 juillet 1964, au sujet du Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants. (Textes français et anglais)

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les cinq questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 740—*M. Balcer*

Pour les exercices financiers 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962 et 1962-1963, quels sont, en détails, le pourcentage des revenus en taxes indirectes que le gouvernement a retirés dans la province de Québec et le pourcentage de revenus autres que les taxes directes et indirectes qu'il a reçus de ladite province?

N° 741—*M. Balcer*

1. Tenant compte, entre Ottawa et Québec, de tous les revenus reçus par Ottawa (y compris les taxes directes, les taxes indirectes et autres revenus) et de toutes les dépenses dirigées vers Québec (y compris les subventions conditionnelles, inconditionnelles, aux institutions et aux particuliers; y compris toute dépense gouvernementale effectuée par les Travaux publics ou par ailleurs; y compris les dépenses faites par les sociétés de la Couronne fédérale dans cette province), pour les exercices financiers 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962 et 1962-1963, combien Ottawa a-t-il versé de plus ou de moins qu'il n'a perçu dans ladite province?

2. Quels sont les tableaux comparatifs pour chaque province?

N° 1277—*M. Knowles*

A combien s'élèvent en totalité les achats de produits pétroliers effectués par tous les services du gouvernement fédéral en Saskatchewan dans les années financières terminées en 1956, 1957, 1963 et 1964 chez chacun des fournisseurs suivants: *a*) Federated Co-operatives, *b*) Imperial Oil Limited, *c*) British American Oil Company Limited, *d*) Royalite Oil Limited?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

*N° 1457—*M. Rynard*

Quelle est la valeur des produits suivants, qui sont importés au Canada chaque année des pays étrangers: les plantes de grande culture (y compris les céréales), les grains de provende et autres grains, les fruits et légumes, le bœuf, l'agneau, le porc et les produits laitiers?

M. Pepin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1513—*M. Howard*

Relativement aux agglomérations indiennes des agences indiennes de Queen Charlotte, Skeena, Terrace, Babine, Burns Lake, Stuart Lake, Fort St. John et du Yukon, combien de professeurs des écoles de jour indiennes étaient: *a*) diplômés (indiquer les notes ou le classement), *b*) sans diplômes, *c*) rappelés à l'enseignement après la retraite, *d*) nouvellement arrivés des Îles britanniques, *e*) nouvellement arrivés d'Europe, *f*) n'avaient pas enseigné auparavant, pendant les années scolaires de 1960-1961, 1961-1962, 1962-1963 et 1963-1964?

M. Badanai, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Les avis de motions portant production de documents n°s 133, 134 et 135 sont réservés à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toutes les lettres et de tous les documents envoyés au ministre du Travail par les marins qui se plaignent d'être encore sur la liste «ne pas embarquer» compilée par le Syndicat international des gens de mer, et ses réponses quand il y en a.—(*Avis de motion portant production de documents n° 141—M. Orlikow*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée depuis le 22 mai 1964 entre le ministre de l'Agriculture et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba au sujet de l'aide fédérale aux régions frappées de sécheresse dans les provinces en question.—(*Avis de motion portant production de documents n° 142—M. Douglas*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toutes les lettres et de tous les télégrammes que le premier ministre, les ministres et/ou les ministères de la Production de défense, de l'Industrie, du Nord canadien et des Ressources nationales, ainsi que le ministre des Postes, ont reçu depuis le 1er juin 1964 au sujet de la vente des biens de la réserve Kitsilano, à Vancouver, et le texte

des réponses à ces lettres et télégrammes.—(*Avis de motion portant production de documents n° 144—M. Diefenbaker*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute la correspondance échangée, depuis le 1er avril 1964, entre le premier ministre de la Colombie-Britannique et le premier ministre du Canada au sujet de toute extension ou modification proposée des accords relatifs à la route transcanadienne.—(*Avis de motion portant production de documents n° 145—M. Barnett*)

Le Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Laing, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des Ordonnances, chapitres 1 à 15, rendues par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, sanctionnées le 12 juin 1964, conformément à l'article 15 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, chapitre 331, S.R.C., 1952, modifiée en 1953-1954, et copie de l'arrêté en conseil C.P. 1964-1109 du 16 juillet 1964, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1964, demandant copie de toute la correspondance et des lettres, télégrammes ou autres documents échangés depuis le 1er janvier 1963 entre le ministre des Transports, ou tout autre fonctionnaire de son ministère d'une part et, d'autre part, la compagnie de Navigation Nord-Sud ou l'un de ses représentants, relativement au service de transbordement de Pointe-au-Père-Baie-Comeau et des subventions qui y ont trait. —(*Avis de motion portant production de documents n° 56*)

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1565—*M. Barnett*—22 juillet

1. Au cours de chacune des dix dernières années, combien de personnes ont été condamnées pour vols de banque au Canada et punies de réclusion dans les pénitenciers du pays?

2. Combien de condamnés pour vols de banque y a-t-il actuellement dans les pénitenciers du Canada?

3. En moyenne, à combien d'années de prison sont-ils condamnés?

4. Quel est le coût estimatif, par tête et par an, de l'entretien de ces personnes dans nos pénitenciers?

5. A combien estime-t-on le montant annuel des sommes volées aux banques au cours des vols de banque?

1566—*M. Barnett*—22 juillet

1. En ce qui a trait à l'agence indienne de West Coast (Alberni) qui relève de la Direction des affaires indiennes, quels sont actuellement les postes prévus au personnel de cette agence?

2. En quelques mots, quelles sont les attributions de chacun des emplois prévus?

3. Ces postes sont-ils tous remplis présentement et sinon, pour quelle raison ne le sont-ils pas?

N° 1567—*M. MacRae*—22 juillet

1. Au Nouveau-Brunswick, combien de bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants (de toutes classes) a-t-on opérés ou traités ailleurs qu'à l'hôpital militaire de Lancaster au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1963 et de l'année financière terminée le 31 mars 1964?

2. Quelles maladies a-t-on diagnostiquées et traitées, à quels hôpitaux et quels étaient les chirurgiens et les médecins traitants?

3. Comment le médecin des Services des traitements a-t-il disposé des cas et, en vertu de quel statut et règlement les a-t-on acceptés ou rejetés?

4. Pour chacun, quel était le médecin des Services des traitements?

5. Combien de cas a-t-on payés en tant qu'urgents, et combien d'autres a-t-on payés après les avoir auparavant admis en vertu de l'hospitalisation soi-disant facultative?

6. Combien de cas a-t-on autorisés après les avoir admis en vertu de l'hospitalisation soi-disant facultative?

N° 1568—*M. Mather*—22 juillet

Revoit-on actuellement l'étiquetage et les divers formats des boîtes de jus de fruit, selon le désir exprimé par l'Association des consommateurs du Canada?

N° 1569—*M. Danforth*—22 juillet

1. A quelle date le ministère ou le ministre fédéral de l'Agriculture a-t-il annoncé la stabilisation des prix concernant la fève soya pendant les années 1961, 1962, 1963 et 1964?

2. Quel a été le prix stabilisé qu'on a établi par boisseau de fèves soya pendant les années 1961, 1962, 1963 et 1964?

N° 1570—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—22 juillet

Jusqu'ici, quels sont les bourses d'étude, les bourses d'entretien, les prêts ou les autres sortes d'aide financière (sorte, nombre et montant) que le gouvernement du Canada octroie: *a*) aux étudiants en médecine non diplômés, *b*) aux étudiants en médecine qui poursuivent des études postuniversitaires, *c*) aux étudiants en art dentaire non diplômés, *d*) aux étudiants en art dentaire qui poursuivent des études post-universitaires, *e*) aux infirmières non diplômées *f*) aux infirmières diplômées qui poursuivent des études post-universitaires, *g*) aux étudiants en pharmacie?

*N° 1571—*M. Marcoux*—22 juillet

1. Des fonctionnaires du ministère du Travail ont-ils rencontré un groupe de députés ministériels le 13 juillet, afin d'étudier le programme municipal d'encouragement aux travaux d'hiver?

2. A la suite de cette rencontre, le gouvernement a-t-il l'intention de changer ce programme des travaux d'hiver pour des travaux saisonniers, comme le suggère la formule de ce groupe?

N° 1572—*M. Caouette*—22 juillet

1. Combien de livres de beurre et de livres d'huile de beurre ont été vendues, depuis le 1er janvier 1964, *a*) pour consommation locale, *b*) pour l'exportation?

2. Quels ont été les pays de destination du beurre et de l'huile de beurre exportés à titre de surplus et combien de livres de chaque catégorie chaque pays a-t-il reçues?

3. Quel a été le prix, la livre, de chaque expédition?

4. Quelles sont les maisons canadiennes qui ont effectué ces transactions et combien de livres chacune de ces maisons a-t-elle expédiées?

5. Quelle commission la livre de beurre et la livre d'huile de beurre ou la boîte de beurre et la boîte d'huile de beurre ces maisons ont-elles touchée?

6. Combien de maisons canadiennes-françaises ont participé à ces transactions et quel est le montant de chacune de ces transactions?

N° 1573—*M. Caouette*—22 juillet

1. Le ministère de la Production de défense possède-t-il des formules françaises pour les demandes de soumissions que doivent remplir les soumissionnaires?

2. La formule de soumission QUE4-1535A (JES) pour la construction de la gare maritime Champlain, Chemin des Foulons, Québec, a-t-elle été imprimée en français?

3. Le ministère a-t-il reçu des plaintes à ce sujet et quel a été le nombre de ces plaintes?

4. Quelle a été la réponse du ministère aux soumissionnaires qui ont réclamé des formules françaises?

N° 1574—*M. Nugent*—22 juillet

L'arrêté en conseil C.P. 535 du 27 janvier 1944 a-t-il été abrogé?

N° 1575—*M. Nugent*—22 juillet

1. Lorsque la Commission des Transports étudie les demandes d'obtention de permis *a*) quel est le test requis pour l'obtention d'un permis dans le secteur d'Athabasca, *b*) quel est le test requis pour l'obtention d'un permis dans le secteur du Mackenzie?

2. En 1956, lorsque la Northern Transportation Company a demandé de rendre leur permis applicable aux deux secteurs, sur quoi a-t-elle fondé sa demande et sur quel principe s'est-on fondé pour accorder cette demande?

N° 1576—*M. Nugent*—22 juillet

1. Quel est le tarif imposé par la Northern Transportation à l'égard *a*) des marchandises destinées à la ligne DEW sur le Mackenzie *b*) des marchandises destinées aux établissements commerciaux sur le Mackenzie?

2. Quel est le tarif imposé par la Northern Transportation à l'égard des marchandises destinées aux points de livraison suivants: Bar 1, Bar B, Bar 2, Bar C, Bar 3, et Bar D?

N° 1577—*M. Nugent*—22 juillet

Quand la Northern Transportation se sert de vaisseaux américains, l'accord convenu à cet égard l'empêche-t-elle de réaliser un profit sur leur emploi?

N° 1578—*M. Nugent*—22 juillet

L'Eldorado Aviation Limited a-t-elle transporté des marchandises destinées aux établissements commerciaux à l'île Jenny Lind, dans les T.N.-O.? Dans le cas de l'affirmative, quel est le volume des marchandises et quel en fut le tarif?

N° 1579—*M. Nugent*—22 juillet

1. Le contrat d'approvisionnement des secteurs arctiques occidental et central de la ligne DEW ont-ils été négociés, et le contrat pour le secteur oriental a-t-il été accordé?

2. Dans le cas de l'affirmative, pourquoi existe-t-il une différence dans les méthodes suivies?

N° 1580—*M. Nugent*—22 juillet

1. Quel fut le coût total du L.S.M. *Sally*?

2. Quel fut le coût total du déplacement du *Sally* à compter de la date de son achat jusqu'à son emplacement actuel?

3. Existe-t-il actuellement, ou a-t-il existé dans le passé, des frais ou des droits de bassin quelconques à l'égard de l'entretien du L.S.M. *Sally*?

4. En vertu de quels accords le L.S.M. *Sally* est-il en bassin ou entreposé, et quels sont les propriétaires du bassin où il est entreposé?

5. Quelles pièces d'équipement seront enlevées du L.S.M. *Sally* et placées sur un nouveau navire?

6. Quelle est la valeur de cet équipement?

7. Quelle sera la valeur du L.S.M. *Sally* après que ces pièces auront été enlevées, et qu'a l'intention de faire la Northern Transportation avec la coque du *Sally*?

N° 1581—*M. Nugent*—22 juillet

Le quai de Tuktuk est-il construit sur le lieudit et, dans le cas de la négative, pour quelle raison?

N° 1582—*M. Nugent*—22 juillet

1. Quand la Northern Transportation Company a-t-elle fait sa première offre pour obtenir un contrat sur la rivière Colville à Athabasca?

2. Quand la Northern Transportation Company a-t-elle obtenu un permis pour cette région?

3. La Northern Transportation Company a-t-elle déjà pratiqué des opérations dans l'Arctique avant l'année 1963, sauf pour la livraison de matériel à l'aviation des États-Unis et à la ligne DEW?

4. La Compagnie de la Baie d'Hudson a-t-elle déjà obtenu un permis en vue de pratiquer des opérations dans la région de Colville, ou y a-t-elle déjà pratiqué des opérations?

5. Des navires de la compagnie de la Baie d'Hudson ont-ils déjà remorqué un chaland?

N° 1583—*M. Nugent*—22 juillet

Quel est le prix de la tonne-mille exigé par la Northern Transportation Company pour le transport normal entre les endroits suivants: *a*) de Fort McMurray à Tuktuk, *b*) de Fort Fitzgerald, Alberta, à Hay River, (T. N.-O.), *c*) de Hay River à Tuktuk?

N° 1584—*M. Nugent*—22 juillet

Quel est le tonnage annuel transporté par la Northern Transportation à compter de et en direction de Bushell, Alberta, depuis les derniers cinq ans?

N° 1585—*M. Nugent*—22 juillet

Au cours de chacune des cinq dernières années, combien de tonnes-milles la *Northern Transportation Company* a-t-elle transportées *a*) dans le secteur du Mackenzie, *b*) dans le secteur de l'Athabasca?

N° 1586—*M. Nugent*—22 juillet

1. Dans quelle mesure la *Northern Transportation Company* doit-elle allonger son parcours à partir de la région du Grand lac de l'Ours?

2. Quelle est la proportion de ce parcours par rapport à celui qu'elle utilise pour le ravitaillement?

N° 1587—*M. Nugent*—22 juillet

A propos de la question n° 808, mentionnée à la page 3009 du hansard du 4 mai 1964, à quelle date les renseignements demandés sont-ils devenus confidentiels?

N° 1588—*M. Nugent*—22 juillet

Le gouvernement a-t-il modifié l'attitude qu'il a énoncée à la Chambre des communes le 9 octobre 1963 (page 3540 du hansard) et, dans le cas de l'affirmative, quelle est cette modification et quand est-elle devenue en vigueur?

N° 1589—*M. Byrne*—22 juillet

1. Quel est le nombre de communautés d'une population d'au moins 2000 habitants qui, à l'heure actuelle ne reçoivent pas la prolongation du service de télévision de la Société Radio-Canada ou une émission en direct de la Société Radio-Canada?

2. Quel serait le coût approximatif annuel pour fournir à ces communautés une prolongation du service de télévision?

3. Quel est le coût annuel du maintien de la prolongation du service actuel de la Société Radio-Canada?

N° 1590—*M. Lambert*—22 juillet

1. Quels sont les noms des soumissionnaires et les montants des soumissions qu'ils ont déposées pour la construction de la rallonge du terminus postal d'Edmonton (Alberta)?

2. Une des soumissions a-t-elle fait l'objet d'une décision favorable et, dans le cas de l'affirmative, qui a présenté cette soumission?

3. Un contrat en bonne et due forme a-t-il été conclu entre ledit soumissionnaire et le gouvernement du Canada et, dans le cas de l'affirmative, pour quel montant?

4. Pour quelle date est prévu le parachèvement des travaux?

5. Quel nom l'édifice doit-il porter?

N° 1591—*M. Crouse*—22 juillet

Le ministre des Transports songe-t-il à faire accorder, à l'égard des chalutiers en bois de 75 pieds de longueur et plus, le même pourcentage de subvention que celui qui est actuellement payé à l'égard des chalutiers en acier?

N° 1592—*M. McCutcheon*—22 juillet

1. Quel est le coût estimatif de l'entretien et de la rénovation nécessaire du camp Ipperwash, en Ontario?

2. Combien de membres de l'armée régulière ont reçu un entraînement au camp Ipperwash au cours de chacune des années 1957 à 1963 inclusivement?

3. Combien de membres de la milice ont reçu un entraînement au camp Ipperwash au cours de chacune des années 1957 à 1963 inclusivement?

4. Combien de cadets ont reçu un entraînement au camp Ipperwash au cours de chacune des années 1957 à 1963, inclusivement?

5. Combien de membres de l'armée permanente prévoit-on entraîner au camp Ipperwash au cours de l'année 1964-1965? Et *a*) combien de membres de la milice et b) combien de cadets?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 146—*M. Nugent*—22 juillet

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la demande faite par la Northern Transportation Company en 1956 en vue de modifier la base de l'octroi de permis à ses navires afin d'inclure toute la région des secteurs Mackenzie et Athabasca et copie des raisons données par la Commission en accordant cette demande.

N° 147—*M. Nugent*—22 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute convention entre la Northern Transportation Company et la personne ou les personnes de qui le L.S.M. «Sally» a été acheté.

N° 148—*M. Nugent*—22 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tout engagement entre la Northern Transportation Company et le propriétaire ou les propriétaires du quai où le L.S.M. «Sally» est maintenant entreposé couvrant cet entreposage ou ce garage.

N° 149—*M. Nugent*—22 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la demande de soumission ou de soumissions pour un navire destiné à naviguer dans les eaux de l'Arctique, comme il est plus particulièrement énoncé dans la réponse à la question 1446 figurant aux *Débats* du 15 juillet, à la page 5689.

N° 150—*M. Nugent*—22 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les instructions générales à tous les ministères du gouvernement relativement à l'expédition des approvisionnements du gouvernement dans le T. N.-O. et dans les régions de l'Ouest et de l'Arctique central.

Avis de motions émanant des députés

N° 59—*M. Mather*—22 juillet

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait prendre des mesures pour permettre à une province d'exproprier, pour l'utilisation et l'avantage du public, les installations et les entreprises locales d'une compagnie de téléphone à l'intérieur d'une province, même si les installations et les entreprises de la compagnie s'étendent au-delà des limites de la province, ou même si le parlement a reconnu que les opérations de la compagnie sont à l'avantage général du Canada ou à l'avantage d'au moins deux provinces.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le jeudi 23 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports de l'Auditeur général*).....	9 h. 30 a.m.
371 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 111

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 23 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-33, Loi constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa.

Bill S-40, Loi abrogeant certaines lois de la province de Terre-Neuve relatives aux ports et au pilotage.

M. Matheson, du comité permanent des affaires extérieures, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Conformément à un Ordre de renvoi de la Chambre, à la date du 3 juillet 1964, votre Comité a étudié et a approuvé les crédits qui figurent au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire (A) pour l'année 1964-1965, visant le ministère des Affaires extérieures soit les postes n°s 1 à 40 inclusivement du Budget principal; les postes n°s 1a, 10a, 15a, 20a, 30a et les postes L12a à L14a inclusivement énumérés au Budget supplémentaire.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages du Comité (*fascicules n°s 30 à 33*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 9 aux Journaux*)

Les postes des prévisions budgétaires susmentionnées se trouvent être renvoyés devant le comité des subsides, suivant l'article 57 du Règlement.

M. Pearson, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Copies des lettres que le premier ministre du Canada a reçues du premier

ministre suppléant de Terre-Neuve et des premiers ministres des provinces d'Ontario, de l'Île du Prince-Édouard et de la Saskatchewan et datées entre le 9 et le 20 juillet 1964, au sujet de la tenue d'une conférence en vue d'étudier le rapport de la Commission royale d'enquête sur les services de santé.

Le Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, est étudié de nouveau en comité plénier.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (*documents*)

Les articles nos 136, 138 et 123 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, qui est rapporté avec des amendements et étudié dans sa forme modifiée sur division, et la troisième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Benson, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport (en français et en anglais) du ministère du Revenu national, contenant des relevés relatifs aux recettes des douanes et de l'accise et à d'autres services, par bureaux principaux, et à l'accise et aux impôts sur le revenu du Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 5 de la Loi sur le ministère du Revenu national, chapitre 75, S.R.C., 1952.

A onze heures trente-six minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

*N° 1593—*M. Pigeon*—23 juillet

1. Depuis le 22 avril 1963, combien de sacs de courrier ont été volés au Canada?

2. Quelle somme globale d'argent a été ainsi volée?

3. Quelle a été la valeur totale des colis volés?

4. Quel est le nombre total de lettres volées?

5. Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour enrayer ces vols?

N° 1594—*M. Pigeon*—23 juillet

1. Le ministre des Affaires du Nord a-t-il communiqué avec le premier ministre de la province de Québec ou tout autre ministre de cette province concernant la création d'un parc national dans cette province? Dans l'affirmative, quelle réponse a-t-il reçue du gouvernement de Québec?

2. Quel montant d'argent le gouvernement fédéral est-il prêt à dépenser pour la création d'un tel parc et quelle sera sa superficie?

N° 1595—*M. MacRae*—23 juillet

Au sujet de la mutilation de la statue du général Wolfe à Québec, *a*) qui est chargé d'appréhender les vandales coupables du délit en question, *b*) quelles mesures ont prises les agents de la sûreté, *c*) quels en ont été les résultats, *d*) fait-on encore enquête afin d'appréhender lesdits vandales et, sinon, pourquoi?

N° 1596—*M. MacRae*—23 juillet

1. Quels sont les employés de la fonction publique qui ont été nommés par décret du conseil et dont le traitement annuel excède $18,000?

2. Quel est le traitement exact de chacun d'eux?

3. Quel poste chacun d'eux occupe-t-il?

N° 1597—*M. MacRae*—23 juillet

1. Quel est le nom des fonctionnaires qui touchent un traitement annuel supérieur à $18,000?

2. Combien chacun d'eux reçoit-il exactement?

3. Quel poste chacun de ces fonctionnaires occupe-t-il?

*N° 1598—*M. Pigeon*—23 juillet

Le ministre de la Justice envisage-t-il la possibilité d'avoir des inscriptions bilingues sur les uniformes et casquettes de la Gendarmerie royale du Canada et, sinon, pour quelles raisons?

N° 1599—*M. Coates*—23 juillet

1. Quel est le montant, en dollars, des contrats que le ministère de la Production de défense a accordés à la *Fairey Aviation* au cours des années financières 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962, 1962-1963 et 1963-1964, ainsi que le montant estimatif des contrats pour l'année 1964-1965?

2. Combien de personnes étaient employées, durant ces années, et combien le sont actuellement, aux usines situées à Eastern Passage et à l'aéroport international d'Halifax?

N° 1600—*M. Horner* (Jasper-Edson)—23 juillet

1. Depuis 1961, combien de contrats de coupe de broussailles et de vente d'emprise les Indiens de la bande de Paul qui habitent la réserve de Wabamun ont-ils passés et quelle est la valeur de chaque contrat?

2. Y a-t-il eu des réclamations pour dettes non acquittées à l'égard ou à la suite de ces contrats de coupe de broussailles?

3. La Direction des affaires indiennes a-t-elle tenté de découvrir si les réclamations étaient justes et équitables et s'il était possible d'en arriver à une entente; dans le cas de l'affirmative, quelles mesures a-t-elle prises?

4. Y a-t-il eu des réunions entre la Direction des Affaires indiennes, le chef et le conseil de la bande et un certain M. Couch?

5. Les trois parties susmentionnées se sont-elles réunies pour discuter d'une somme due à M. Couch le 21 mars 1963? A-t-on dressé le procès-verbal de la réunion? Au cours de la réunion, a-t-on, autorisé, avec l'approbation générale, la perception des sommes dues à M. Couch?

6. A quel montant total s'élèvent les fonds de bande de la tribu indienne Paul à la réserve indienne de Wabamun?

N° 1601—*M. Horner* (Jasper-Edson)—23 juillet

La *New-West Construction* d'Edmonton a-t-elle récemment obtenu un contrat pour construire des routes dans le parc national de Jasper? Dans le cas de l'affirmative, *a*) a-t-on demandé des soumissions, *b*) quels étaient les autres soumissionnaires, c) quel était le montant de chaque soumission, *d*) en quoi consistait le travail?

N° 1602—*M. MacLean* (Queens)—23 juillet

1. Le gouvernement fédéral a-t-il accordé à quelque compagnie pétrolière un permis ou des permis lui permettant de pratiquer des opérations exploratoires de sondage dans les régions situées au large des côtes des provinces atlantiques?

2. Le gouvernement fédéral reconnaît-il aux provinces le droit d'accorder pareils permis d'exploration au large des côtes? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on pris quelque mesure en vue de délimiter la juridiction des diverses provinces atlantiques à ce sujet?

N° 1603—*M. Orlikow*—23 juillet

1. La Gendarmerie royale du Canada fait-elle usage de chiens policiers dans son travail?

2. Combien de chiens policiers la Gendarmerie possède-t-elle?

3. Où ces chiens ont-ils été entraînés et par qui?

4. Où ces chiens sont-ils gardés en permanence?

5. A quel usage ces chiens sont-ils affectés?

N° 1604—*M. Orlikow*—23 juillet

1. Les noms des personnes suivantes paraissent-ils sur la liste «ne pas embarquer» du Syndicat international des marins (S.I.U.) du Canada: John Wood, Edward Morin, William Hall, Maurice Marrinan, Red Boulton, Omer Boudreau, Pat McManus, David Swam, Carmel Deguire, Ken Lewis, J. Romack, Mel Grandy, Mike Sheehan?

2. Combien de ces personnes ont demandé aux administrateurs maritimes de les réintégrer au sein du Syndicat international des marins et de leur permettre de travailler de nouveau sur les navires canadiens?

3. Ces demandes ont-elles été étudiées par les administrateurs maritimes ou par quelque autre organisme nommé par les administrateurs ou par le Syndicat international des marins du Canada?

4. Quelqu'une de ces demandes de réintégration a-t-elle été approuvée, et, dans le cas de l'affirmative, par qui?

5. Si quelque demande a été rejetée, quelle en est la raison?

N° 1605—*M. Orlikow*—23 juillet

1. A-t-on nommé les membres du Conseil consultatif des consommateurs?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont les noms des membres de ce Conseil, leurs aptitudes et leur expérience?

3. Quelles sont les fonctions et attributions du Conseil consultatif des consommateurs?

4. Quelle autorité détient-il, et à qui fait-il rapport?

5. Leurs rapports seront-ils rendus publics?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 112

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 24 JUILLET 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

M. Baldwin, du comité permanent des comptes publics, présente le troisième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

Votre Comité recommande qu'il lui soit permis d'engager un comptable et le personnel des écritures qu'il jugera nécessaire aux fins de la présente enquête et des investigations pertinentes découlant de son étude des comptes publics.

M. Ryan, appuyé par M. Roxburgh, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-113, Loi statuant sur la durée des sessions du Parlement, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanant du Sénat, sont lus une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill S-33, Loi constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa.—*M. Pickersgill.*

Bill S-40, Loi abrogeant certaines lois de la province de Terre-Neuve relatives aux ports et au pilotage.—*M. Pickersgill.*

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants;

M. Gordon, appuyé par M. Lamontagne, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Aiken,
Alkenbrack,
Asselin
(Richmond-Wolfe),
Baldwin,
Basford,
Batten,
Beer,
Benson,
Berger,
Bigg,
Boulanger,
Brown,
Byrne,
Cadieu,
Cadieux,
Cantelon,
Cantin,
Cardiff,
Carter,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Cooper,
Côté (Longueuil),
Cowan,
Deachman,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Dinsdale,
Doucett,
Douglas,
Drury,
Dubé,
Eudes,
Fairweather,
Fane,
Fisher,
Flemming,
Forbes,
Forgie,
Foy,
Francis,
Gelber,
Gendron,
Gordon,
Grafftey,
Gray,
Habel,
Hahn,
Harley,
Hays,
Herridge,
Irvine,
Jewett (Mlle),
Jones (Mme),
Kelly,
Kindt,
Klein,
Knowles,
Konantz (Mme),
Korchinski,
Laing,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Lamontagne,
Leblanc,
Leboe,
Legault,
Lessard
(Lac-Saint-Jean),
Loiselle,
Macdonald,
MacEwan,
MacInnis,
Mackasey,
MacLean (Queens),
MacNaught,
MacRae,
McBain,
McCutcheon,
McIlraith,
McIntosh,
McMillan,
McWilliam,
Madill,
Mandziuk,
Martin (Essex-Est),
Matheson,
Matte,
Mitchell,
Moore,
Moreau,
Morison,
Muir
(Cap-Breton-
Nord et Victoria),
Mullally,
Nicholson,
Nielsen,
Nixon,
Nowlan,
O'Keefe,
Ormiston,
Pascoe,
Patterson,
Pearson,
Pennell,
Peters,
Pilon,
Prittie,
Pugh,
Rapp,
Regan,
Rhéaume,
Richard,
Rinfret,
Rochon,
Rock,
Roxburgh,
Ryan,
Sharp,
Southam,
Stefanson,
Stenson,
Stewart,
Tardif,
Teillet,
Thomas,
Tremblay,
Tucker,
Turner,
Walker,
Watson (Assiniboïa),
Watson
(Châteauguay-
Huntingdon-
Laprairie),
Webb,
Webster,
Whelan,
Winch,
Winkler,
Woolliams—137.

CONTRE

Messieurs

Bélanger,
Boutin,
Caouette,
Dionne,
Gauthier,
Girouard,
Grégoire,
Laprise,
Latulippe,
Ouellet,
Paul,
Pigeon,
Ricard,
Vincent—14.

En conséquence, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1, 2 et 3 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de M. Klein, appuyé par M. Walker: Que le Bill C-21, Loi concernant le génocide, soit maintenant lu une deuxième fois.

Le débat se poursuit;

M. MacNaught, appuyé par Mlle LaMarsh, propose,—Que ledit bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais que la question qui fait l'objet du bill soit déférée au comité permanent des affaires extérieures.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1606—*M. Aiken*—24 juillet

A-t-on consulté la Commission de la capitale nationale *a*) au sujet de la décision de ne pas construire l'édifice de la Citoyenneté et de l'Immigration, *b*) au sujet de la décision de louer à bail une partie d'immeuble dont l'excavation n'avait pas encore été entamée?

N° 1607—*M. Aiken*—24 juillet

1. Avant de faire part de l'intention de louer de l'espace dans l'édifice commémoratif Bourque à Ottawa préalablement au commencement de la construction de cet édifice, le ministère des Travaux publics s'est-il assuré si les personnes avec lesquelles il négociait étaient bel et bien les propriétaires enregistrés du coin nord-est de l'avenue King Edward et de la rue Rideau?

2. Dans le cas de l'affirmative, *a*) au nom de qui la propriété était-elle enregistrée lorsque les négociations ont été poursuivies, *b*) quand ces personnes ont-elles acquis le droit de propriété, *c*) quelles sont les personnes qui se sont occupées des négociations, *d*) ces personnes avaient-elles un avocat et, dans l'affirmative, quel est son nom?

3. Sinon, *a*) d'après quel principe le ministère est-il entré en pourparlers pour louer un édifice qui devait être construit plus tard sur une propriété que le propriétaire en perspective ne possédait pas, *b*) est-ce la pratique «normale» du ministère, *c*) pourquoi cette pratique a-t-elle été adoptée?

4. Quel architecte a tracé les plans de cet édifice?

5. A-t-il eu de l'aide ou de la collaboration du ministère des Travaux publics dans la préparation des plans? Dans le cas de l'affirmative, quelle est précisément la nature de cette assistance et de cette collaboration et dans quels mois ou autres périodes de temps cette assistance et cette collaboration ont-elles été accordées.

6. Le gouvernement du Canada a-t-il retenu les services d'un avocat, qui n'est pas au service du gouvernement, pour lui aider de quelque façon dans ses transactions relatives à cet édifice? Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom de cet avocat et quelles fonctions a-t-il exercées?

N° 1608—*M. Aiken*—24 juillet

Lorsque le ministère des Travaux publics a fait part à la société *Immeubles Laurentien Realties Co. Limited* les 31 octobre, 15 novembre et 18 novembre 1963 de son intention de louer des locaux dans l'Immeuble commémoratif Bourque (Compte rendu des *Débats* de la Chambre des communes, p. 985), *a*) la société *Immeubles Laurentien Realties Co. Limited* était-elle propriétaire du terrain sur lequel l'immeuble devrait être construit, *b*) dans le cas de l'affirmative, à quelle date (ou à quelles dates) en était-elle devenue propriétaire, *c*) dans le cas de la négative, qui étaient les propriétaires du terrain à l'époque, *d*) la société *Immeubles Laurentien Realties Co. Limited* a-t-elle acheté le terrain par la suite, *e*) dans le cas de l'affirmative, à quelle date (ou à quelles dates) et à quel prix (ou à quels prix), *f*) la société

Immeubles Laurentien Realties Co. Limited détenait-elle un permis de construire délivré par la ville d'Ottawa, *g*) dans le cas de l'affirmative, quel était le numéro de ce permis et quand le permis a-t-il été émis, *h*) dans le cas de le négative, un permis de construire a-t-il été émis par la suite, *i*) dans le cas de l'affirmative, quel est le numéro de ce permis et quand ce permis a-t-il été émis, *j*) le 18 novembre 1963, dans quelle condition (prière de donner des détails) se trouvaient les terrains situés à l'angle nord-est de l'avenue King Edward et de la rue Rideau dans la ville d'Ottawa, quelles structures, s'il en était, se trouvaient sur lesdits terrains et quelles excavations, s'il en était, y avaient été pratiquées, *k*) à quelle date le ministère des Travaux publics a-t-il fait part au créancier hypothécaire éventuel des terrains et des immeubles de son intention d'y louer des locaux, *l*) comment cet avis a-t-il été communiqué?

N° 1609—*M. Aiken*—24 juillet

1. Avec quel avocat ou quels avocats le sous-ministre des Travaux publics, le chef du contentieux du ministère des Travaux publics ou les autres fonctionnaires du ministère des Travaux publics ont-ils discuté de la location à bail de locaux par la société *Immeubles Laurentien Realties Co. Ltd.* dans la ville d'Ottawa?

2. A quelle date, ces discussions ont-elles eu lieu et dans quel but?

*N° 1610—*M. MacEwan*—24 juillet

M. Thomas Benson, producteur-délégué de Radio-Canada, a-t-il démissionné ou a-t-il été renvoyé et, dans le cas de l'affirmative, *a*) est-ce lui qui avait réalisé le film sur M. Pearson, *b*) y a-t-il un rapport entre son départ et cette réalisation?

N° 1611—*M. Laprise*—24 juillet

1. Une demande de soumissions a-t-elle été faite au cours de l'année 1964 pour que l'extérieur du pavillon Mercier, rue Boyce à Montréal, soit peinturé à neuf? Dans l'affirmative, quels ont été les soumissionnaires et le montant de la soumission de chacun?

2. Le contrat a-t-il été accordé et, dans l'affirmative, à qui?

Avis de motions (Affaires courantes ordinaires)—Lundi prochain

24 juillet—*M. Baldwin* (*président du comité permanent des comptes publics*):

Que le troisième rapport du comité permanent des comptes publics, présenté à la Chambre le vendredi 24 juillet 1964, soit maintenant agréé.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 28 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports du Conseil des Arts du Canada*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 29 juillet	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 113

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 27 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur dépose à la Chambre,—Extrait du procès-verbal (en français et en anglais) d'une réunion des membres de la Commission de la régie intérieure de la Chambre des communes du Canada, tenue à Ottawa le mardi 23 juin 1964, dont voici la teneur:

Les Commissaires recommandent à la Chambre des communes:

1.—Que, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 44 de la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, à compter du premier jour d'octobre 1963 les frais de voyage des députés peuvent être remboursés de la façon suivante:—

Pour chaque session du Parlement, il est loisible de verser aux membres de la Chambre des communes leurs frais réels de voyage entre leur lieu de résidence ou leur circonscription et Ottawa, afin de leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions en tant que membres de la Chambre des communes:

a) Si de tels frais ont été encourus en voyageant par voiturier public et ne dépassent pas le tarif de transport aérien, classe économique, pourvu que de tels frais ne se répètent pas plus d'une fois chaque semaine pour un voyage d'aller et retour; ou

b) Si de tels frais ont été encourus en voyageant dans une voiture automobile et ne dépassent pas le tarif de transport aérien, classe économique, ou 7c. du mille, selon le moins élevé de ces deux chiffres, pourvu que de tels frais de voyage par voiture automobile ne se répètent pas plus d'une fois par semaine, à l'aller et au retour.

2.—Que toutes les réclamations relatives aux frais de déplacement encourus par les membres de la Chambre des communes jusqu'au 1er juillet 1964,

conformément à la recommandation des Commissaires en date du 3 octobre 1963, déposée le 10 octobre 1963 et approuvée par la Chambre le 11 octobre 1963, soient tenues pour valides.

3.—Que les présentes recommandations remplacent les dispositions dont il est fait mention ci-dessus et qui furent approuvées par la Chambre le 11 octobre 1963.

Sur motion de M. Rinfret, appuyé par M. Ryan, il est ordonné,—Que le nom de M. Leblanc soit substitué à celui de M. Boulanger sur la liste des membres du comité mixte du Restaurant du Parlement, et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer leurs Honneurs.

Sur motion de M. Tardif, au nom de M. Baldwin, appuyé par M. Nixon, le troisième rapport du comité permanent des comptes publics, présenté à la Chambre le 24 juillet 1964, est agréé.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 1344—*M. Gauthier*

1. Au sujet des 116 projets approuvés sous l'égide de la loi ARDA combien étaient prévus dans Québec, à quels endroits ont-ils été exécutés et quels étaient les montants en cause?

2. Au sujet des 14 projets actuellement à l'étude, combien sont prévus pour Québec, à quels endroits seront-ils exécutés et quels sont les montants dans chaque cas?

3. Pour les 29 autres projets, pour lesquels aucune réponse n'est donnée, combien sont prévus pour Québec, à quels endroits seront-ils exécutés et combien coûteront-ils?

4. Quel est le nombre des projets acceptés pour chacune des provinces, sous la loi ARDA?

5. Quels sont les projets actuellement à l'étude dans chacune des provinces du Canada, et quel sera le coût de chacun?

M. Beer, secrétaire parlementaire du ministre des Forêts, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente et une minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine,—État (en français et en anglais) concernant les recettes et les dépenses en vertu de la Partie V (Marins malades) de la Loi sur la marine marchande du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 321 de ladite loi, chapitre 29, S.R.C., 1952.

A dix heures quarante et une minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1612—*M. Orlikow*—27 juillet

La Gendarmerie royale du Canada a-t-elle visité la réserve indienne de Sakimay, le 18 juillet 1964 et dans l'affirmative, *a*) quel a été l'objet de la visite, *b*) avait-elle des mandats de perquisition lorsqu'elle a perquisitionné dans les tentes et dans les maisons de la réserve indienne de Sakimay, *c*) s'est-on servi de chiens sur la réserve indienne de Sakimay, le 18 juillet 1964, *d*) pourquoi a-t-on amené des chiens à la réserve indienne? *e*) les chiens policiers ont-ils été tenus en laisse pendant que les gendarmes ont accompli leur travail à la réserve indienne de Sakimay?

*N° 1613—*M. Irvine*—27 juillet

1. Quels sont les fondateurs de la société qui exploite actuellement la station de radio CKPM?

2. Quelles personnes ont soumis au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion la demande de permis pour la station de radio CKPM?

3. Pour quelles conditions ou raisons le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a-t-il accordé ce permis?

4. Pendant la période de cinq ans qui a précédé l'octroi du permis à CKPM, combien de demandes ont été soumises au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion pour l'obtention d'un pareil permis à Ottawa et quelles personnes ont soumis ces demandes?

5. Quels sont les actionnaires actuels (privilégiés et ordinaires) de la société qui exploite CKPM, comment est réparti le capital entre eux et s'agit-il de Canadiens?

6. Si la station CKPM est exploitée par des particuliers et non par une société, qui sont ces particuliers, comment sont réparties les actions entre eux et s'agit-il d'associés à responsabilité limitée?

7. A quels réseaux la station CKPM est-elle affiliée et quelles sont les autres stations de radio avec lesquelles elle est affiliée?

8. Quel est le capital de la société ou la valeur nette de la participation de chaque associé?

*N° 1614—*M. Irvine*—27 juillet

1. Dans quelles circonstances et pour quelles raisons le gouvernement a-t-il nolisé le *Canuck Trader* pour remplacer l'*Eskimo* et effectuer les voyages de ravitaillement d'été dans l'Arctique, ainsi que l'a rapporté la *Free Press* de London, le 15 juillet 1964?

2. Qui sont les propriétaires du navire?

3. A quel syndicat ouvrier les membres de l'équipage appartiennent-ils?

4. Le *Canuck Trader* est-il capable de naviguer dans des champs de glace et est-il équipé pour naviguer dans l'Arctique? Dans le cas de l'affirmative, quel est son équipement?

5. Pour combien de temps le navire est-il nolisé?

6. A-t-on fait des appels d'offres pour cet affrètement? Sinon, pourquoi pas?

7. Le gouvernement a-t-il l'habitude de noliser des bâtiments pour effectuer des voyages d'approvisionnement d'été dans l'Arctique?

8. Le gouvernement a-t-il nolisé d'autres bâtiments destinés aux voyages d'approvisionnement d'été ces quinze derniers mois? Dans le cas de l'affirmative: *a*) quels sont ces bâtiments, *b*) quel est leur port d'attache et *c*) quels en sont les propriétaires?

N° 1615—*M. Mullally*—27 juillet

1. Combien le gouvernement fédéral a-t-il versé à la province de l'Île du Prince-Édouard pendant chacune des années financières 1961-1962, 1962-1963, 1963-1964 et 1964-1965 (estimation) aux titres suivants: *a*) subventions sans condition (spécifier), *b*) subventions conditionnelles (spécifier), c) versements aux particuliers (i) prestations d'assurance-chômage, (ii) allocations familiales, (iii) sécurité de la vieillesse, (iv) autres?

2. Quel est le montant global de tous les versements effectués au cours de chacune des années financières susmentionnées?

3. Quelle est la quote-part par tête qu'il a versée à l'égard de chacun de ces titres? Établir une comparaison avec la quote-part par tête qu'il a versée aux neuf autres provinces.

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 151—*M. Basford*—27 juillet

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous les décrets, délibérations, permis, licences, lettres et plans émis ou déposés aux termes des dispositions de la loi sur la protection des eaux navigables ou des lois adoptées antérieurement visant la permission accordée au Pacifique-Canadian d'aménager le chevalet Kitsilano de False Creek, à Vancouver (C.-B.).

N° 152—*M. Choquette*—27 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les lettres, de toute la correspondance et de tous écrits et documents relatifs à l'adjudication et à l'exécution d'un contrat accordé en octobre 1961 par Defence Construction (1951) Limited, à la firme Nadeau & Frères de Saint-Patrice, comté de Lotbinière, pour la construction de fondations et autres aménagements à la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière.

N° 153—*M. Choquette*—27 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les lettres, de toute la correspondance et de tous les documents ou écrits relatifs au paiement, en sus du prix du contrat, d'une somme supplémentaire de $65,000, effectué par le gouvernement fédéral en faveur de la firme Nadeau et Frères de Saint-Patrice, comté de Lotbinière, pour l'exécution de travaux à la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière.

Avis de motions émanant du gouvernement—Mercredi prochain

27 juillet—*Le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales:*

Que la question des niveaux des eaux du réseau des Grands lacs soit renvoyée au Comité permanent des mines, des forêts et des cours d'eau pour qu'il en fasse une étude et soumette un rapport à ce sujet.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 28 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*Rapports du Conseil des Arts du Canada*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 29 juillet	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 114

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 28 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Baldwin, du comité permanent des comptes publics, présente le quatrième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

1. Le 10 avril 1964, les membres du Comité ont été nommés.

2. Le 22 mai 1964, la Chambre a adopté les résolutions suivantes:

Il est ordonné,—Que les rapports du Conseil des Arts du Canada pour les années financières terminées le 31 mars 1962 et le 31 mars 1963, qui ont été déposés à la Chambre le 10 octobre 1962 et le 11 juillet 1963 respectivement, soient déférés au Comité permanent des comptes publics afin qu'ils fassent l'objet d'un examen suivant l'article 23 de la loi sur le Conseil des Arts du Canada.

Il est ordonné,—Que les Comptes publics (volumes I, II et III) des années financières closes le 31 mars 1962 et le 31 mars 1963 et les rapports y afférents de l'auditeur général, déposés les 21 janvier 1963 et 19 février 1964 respectivement, ainsi que les relevés financiers du Conseil des Arts du Canada pour les années financières terminées le 31 mars 1962 et le 31 mars 1963 et les rapports y afférents de l'auditeur général, déposés les 10 octobre 1962 et 11 juillet 1963 respectivement, soient déférés au Comité permanent des comptes publics.

3. Le Comité a tenu sa réunion d'organisation le 30 avril 1964 et a élu à l'unanimité, à titre de président, M. G. W. Baldwin, membre de la loyale opposition de Sa Majesté. Il a élu M. Paul Tardif comme vice-président. A la réunion suivante tenue le 26 mai 1964, le président a annoncé que le sous-comité du programme et de la procédure se composerait des membres suivants: MM. Baldwin, Tardif, Ryan, McMillan, Hales, Winch et Côté (Chicoutimi).

4. Le Comité a tenu 11 réunions au cours de la période allant du 26 mai 1964 au 30 juin 1964. Y ont assisté M. Louis Richard, président et gérant général

de la Corporation de disposition des biens de la Couronne; M. G. F. Davidson, secrétaire du Conseil du Trésor, et les personnes suivantes du Bureau de l'auditeur général:

M. A. M. Henderson, auditeur général
M. George Long, auditeur général adjoint par interim
M. B. A. Millar, chef de la vérification
M. A. B. Stokes, chef de la vérification
M. D. A. Smith, chef de la vérification
M. J. R. Douglas, chef de la vérification
M. H. G. Crowley
M. S. E. Chapman
M. L. G. Sayers
M. A. Harris
M. J. M. Laroche
M. T. S. Hogan
M. G. Laframboise

5. Suit un rapport du travail accompli par le Comité au cours des réunions qu'il a tenues jusqu'au 30 juin 1964 inclusivement.

6. Au cours de ses réunions, le Comité a étudié *a*) les mesures prises par les ministères et autres organismes pour donner suite aux recommandations que le Comité a formulées dans son quatrième rapport en 1963, et *b*) le rapport de l'auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1962, soit les paragraphes 75 à 201, inclusivement, et les paragraphes 1 à 48 ainsi que les paragraphes 50, 93, 94 et 95 du rapport de l'auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1963.

Mesures prises par les ministères et autres organismes pour donner suite aux recommandations formulées par le Comité dans son quatrième rapport en 1963

7. L'auditeur général a déposé un mémoire en date du 15 mai 1964 (procès-verbaux et témoignages pp. 26 à 35) sur les mesures prises à ce sujet par les ministères et autres organismes.

8. Le Comité a remarqué que les ministères et autres organismes n'ont pris des mesures qu'à l'égard de trois seulement des dix cas qui faisaient l'objet des recommandations du Comité dans son quatrième rapport en 1963.

9. A ce propos, le Comité avait demandé à chaque sous-ministre en cause de faire savoir à l'auditeur général dans les trois mois de la date de la présentation de son quatrième rapport de 1963 à la Chambre (19 décembre 1963) quelles mesures avaient été prises au sujet des questions qui faisaient l'objet des recommandations du Comité dans son rapport. Sauf quelques exceptions, la plupart des sous-ministres en cause n'ont pas donné suite à cette demande. Le Comité attache une importance particulière à ce que ses recommandations soient suivies et il estime que, dorénavant, une telle exigence devrait s'appliquer à l'égard de toute recommandation faite par le Comité dans ses rapports. En conséquence, il prie de nouveau le ministre de chaque ministère intéressé de faire savoir à l'auditeur général dans un délai de trois mois quelles mesures ont été prises au sujet des questions qui ont fait ou feront l'objet des recommandations du Comité dans le présent rapport et les rapports subséquents. Afin de prévenir tout oubli, le Comité demande à l'auditeur général de fournir à chaque ministre en question un exemplaire du présent rapport du Comité à la Chambre des communes et de chaque rapport subséquent.

Constatations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement

10. L'auditeur général a fait mention des constatations nombreuses et de vaste portée, publiées en 1962 et 1963 par la Commission royale, par suite de son examen de l'organisation et des méthodes de fonctionnement des ministères et organismes du gouvernement. Il rappelle au Comité que, lorsque des mesures administratives entraînent le gaspillage des deniers publics ou y contribuent, il est de son devoir de signaler les cas sur lesquels, selon lui, il convient d'attirer l'attention de la Chambre. Il a mentionné que, tandis qu'il relève certains cas lui-même au cours de son travail de vérification, d'autres sont découverts indirectement à la suite de l'action de l'administration elle-même au cours de l'examen de ses propres opérations, par exemple, au cours de la vérification interne.

11. De même, l'auditeur général estime qu'il est de son devoir d'étudier les rapports préparés par l'administration dans les ministères et les autres organismes, qui, d'après la loi, lui sont accessibles, ou à son intention, en vue d'épargner des deniers publics par l'élimination des pratiques qui entraînent du gaspillage et des opérations inutiles ou non économiques. Dans la mesure où ces rapports indiquent correctement dans quels cas et comment des économies peuvent être réalisées, l'auditeur général juge qu'il est responsable envers le Parlement de s'en occuper et d'assurer que des mesures ont été prises ou le seront pour que ces économies soient réalisées ou, au cas où aucune mesure ne doit être prise, d'en chercher la raison. D'autre part, il ne conçoit pas qu'il ait le devoir de déterminer si les recommandations faites sont réalisables car, à son avis, il doit toujours incomber à l'administration seule de décider dans quelle mesure ou comment ces recommandations peuvent être et seront mises à exécution.

12. En ce qui concerne les constatations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, l'auditeur général croit très important que celles qui se rapportent à des méthodes désuètes, aux opérations non économiques et aux pratiques qui entraînent du gaspillage soient étudiées efficacement, non seulement en vue d'améliorer l'efficacité, mais à cause des importantes économies de deniers publics qui en résulteraient. Le Comité est d'avis que non seulement cela entre dans le cadre des obligations statutaires de l'auditeur général, mais que celui-ci conçoit ses responsabilités en la matière selon les intentions et les vœux du Parlement.

Forme et teneur du Budget des dépenses

13. A l'alinéa 3 du troisième rapport de 1963, que le Comité a présenté à la Chambre des communes le 19 décembre 1963, il faisait les recommandations pressantes que voici:

a) L'adoption de la formule du crédit revisé dont le Conseil du Trésor a proposé l'introduction dans le Budget des dépenses pour 1964-1965, sous réserve de certaines améliorations proposées par l'auditeur général au Comité.

b) L'inclusion dans le détail des affectations de renseignements d'ordre financier intéressant les sociétés de la Couronne et autres organismes publics, afin de mieux renseigner les députés et le public sur la nature des besoins fiscaux des sociétés de la Couronne et autres organismes qui doivent être financés à l'aide des sommes votées par le Parlement.

c) La présentation de renseignements additionnels dans les budgets au sujet du personnel de tous les ministères du gouvernement et des sociétés de la Couronne et autres organismes publics dont il est fait mention à l'alinéa b) ci-dessus:
   (i) le nombre des employés qui figurent sur les listes de paie les plus récentes qui sont disponibles pendant la préparation du budget; et
   (ii) des notes brèves expliquant les principales augmentations proposées au sujet du nombre des effectifs.

14. Le Comité a recommandé d'apporter, dans la mesure du possible, les améliorations ci-dessus au budget principal des dépenses pour l'année 1964-1965 et, depuis, il a constaté que le Conseil du Trésor a adopté, en conformité de l'alinéa b) ci-dessus, la formule du crédit revisé dans le budget principal des dépenses, 1964-1965, qui a été déposé à la Chambre par le ministre des Finances le 3 mars 1964.

15. Le secrétaire du Conseil du Trésor a expliqué au Comité qu'il n'avait encore pu discuter avec aucune des sociétés de la Couronne ou aucun des organismes publics de la possibilité d'inclure dans le Budget des dépenses des renseignements d'ordre financier se rapportant à leur fonctionnement. Il a déclaré que, selon la recommandation formulée par le Comité à l'alinéa c) ci-dessus, le ministre des Finances se propose de commencer à présenter les renseignements additionnels au sujet du personnel dans le budget principal des dépenses pour l'année financière 1965-1966.

16. Le Comité a appris avec plaisir du secrétaire du Conseil du Trésor qu'il appuyait les recommandations que formulait à ce sujet l'auditeur général dans les rapports qu'il a présentés à la Chambre. De l'avis du Comité, il y aurait lieu d'améliorer la présentation du Budget des dépenses en vue de fournir de plus amples renseignements et de donner des détails pertinents plus complets, ce qui, d'après le Comité, est essentiel pour permettre au Parlement d'étudier à fond le Budget des dépenses et de l'examiner comme il se doit.

17. Le Comité recommande aussi à la Chambre de songer à déférer un plus grand nombre de crédits des ministères au Comité permanent des prévisions de dépenses, qui pourrait les étudier en détail et en faire rapport à la Chambre. Il croit, qu'en plus d'accélérer le travail de la Chambre, une telle méthode contribuerait sensiblement à améliorer le contrôle du Parlement sur les deniers publics avant qu'ils soient engagés ou dépensés.

Allocations de subsistance aux juges nommés par le gouvernement fédéral

18. Dans son quatrième rapport de 1963, le Comité a constaté que, lorsque les juges nommés par le gouvernement fédéral agissent en qualité de conciliateurs ou d'arbitres au sein de commissions, on leur paie une allocation de subsistance de $60 par jour en plus de leurs déboursés pour transport, wagon-salon, wagon-lit et taxis.

19. Le Comité a exprimé l'avis qu'on pouvait considérer qu'une allocation quotidienne de cette importance comprenait un élément de rémunération, ce qui est contraire au paragraphe 1er de l'article 39 de la loi sur les juges. En conséquence, le Comité a proposé qu'avant de payer une rémunération supplémentaire aux juges désignés aux fins susmentionnées, on demande l'approbation du Parlement en ce qui concerne le versement d'une telle rémunération supplémentaire.

20. Malgré la recommandation, le Comité a été saisi d'un cas où le Conseil du Trésor et le gouverneur en conseil auraient approuvé, le 7 mai 1964, un taux de $100 par jour sur la recommandation du ministère du Travail.

21. Le Comité réitère la recommandation qu'il a faite dans son quatrième rapport de 1963: avant de payer une rémunération supplémentaire aux juges désignés en qualité de conciliateurs ou d'arbitres au sein de commissions établies pour régler les différends entre employés et employeurs, on devrait demander, au préalable, l'approbation du Parlement en ce qui concerne le versement de la rémunération supplémentaire.

Mandats spéciaux du gouverneur général

22. Vu le rapport de l'auditeur général, le Comité recommande d'étudier les mandats spéciaux du gouverneur général.

Remise de la taxe de vente sur l'oléomargarine

23. Le Comité s'est inquiété lorsqu'il a appris qu'on n'avait pas rempli l'engagement suivant pris en 1949:

> «Le gouvernement du Canada est prêt à soumettre au Parlement une mesure législative destinée à exempter l'oléomargarine vendue à Terre-Neuve de la taxe de vente fédérale de la même façon que les aliments vendus dans les autres parties du Canada»

Au lieu de cela, le gouvernement, se servant de l'autorité conférée sous l'empire de l'article 22 de la loi sur l'administration financière, a remis dans une seule province une taxe qui s'applique ailleurs au Canada.

24. Le Comité ne croit pas que l'article 22 de la loi sur l'administration financière devrait être interprété de cette façon.

Frais de publicité

25. Le Comité a constaté qu'on avait laissé expirer une entente conclue avant 1954 avec l'Association des quotidiens du Canada et suivant laquelle la publicité gouvernementale jouissait d'un tarif spécial. Il a été heureux d'apprendre du secrétaire du Conseil du Trésor que les négociations visant les contrats de publicité relèveraient du ministère de la Production de défense.

26. Le Comité désirerait être mis au courant dans le prochain rapport de l'auditeur général des progrès accomplis dans ce domaine.

Coût de l'essence utilisée dans les véhicules motorisés des ministères à Ottawa

27. Le Comité a étudié avec l'auditeur général et le secrétaire du Conseil du Trésor les épargnes qui résulteraient d'une nouvelle méthode d'achat de l'essence utilisée dans les véhicules motorisés des ministères.

28. L'auditeur général a tout d'abord signalé cette question au secrétaire du Conseil du Trésor en mai 1961. Dans son rapport de 1962, il a déclaré qu'on l'avait averti en septembre 1962 que l'étude entreprise par le Comité des véhicules motorisés de l'État sur la possibilité d'approvisionner en essence et en huile à partir d'un dépôt central les véhicules motorisés du gouvernement à Ottawa était presque complétée et qu'on allait la déposer au Conseil du Trésor dans un avenir très rapproché.

29. Le Comité a appris du secrétaire du Conseil du Trésor qu'on étudiait présentement un autre moyen d'effectuer des épargnes sur l'achat de l'essence. Étant donné la période écoulée depuis que cette question a fait pour la première fois l'objet d'une étude, le Comité recommande au secrétaire du Conseil du Trésor de la régler le plus tôt possible. Le Comité demande, en outre, que le

secrétaire du Conseil du Trésor lui fournisse, en temps opportun, des renseignements sur la décision finale en la matière, les diverses solutions étudiées et, au sujet de celles qui ont été écartées, les raisons de leur rejet.

Coût des congés d'étude

30. De concert avec l'auditeur général et le secrétaire du Conseil du Trésor, le Comité a étudié l'opportunité d'établir une seule affectation relativement à l'ensemble de l'assistance financière versée aux personnes qui bénéficient d'un congé d'étude, afin que le Parlement soit mieux renseigné sur le coût total de cette partie du programme d'instruction destiné à accroître la compétence des fonctionnaires.

31. Le Comité admet que ce genre de congé diffère du congé de vacances et du congé de maladie; en effet, seuls les fonctionnaires spécialement choisis peuvent en bénéficier et cela jusqu'à concurrence d'une période de trois ans. On classe également les frais en cause dans une catégorie spéciale, car ils représentent le versement d'allocations au lieu de traitements, de frais de scolarité et le remboursement des dépenses que contractent les fonctionnaires qui fréquentent les universités ou certains autres établissements d'enseignement afin d'améliorer leur degré d'instruction. Ces frais diffèrent beaucoup des frais qu'occasionnent les cours et la formation en cours d'emploi que dispense l'organisation gouvernementale proprement dite.

32. Le Comité apprend avec plaisir que le secrétaire du Conseil du Trésor se propose de faire faire une étude sur la question; il demande à l'auditeur général de le tenir au courant des progrès réalisés.

Paiement des dépenses d'entretien du centre de l'Association récréative du service civil

33. Le Comité signale que les subventions ou les autres formes d'aide financière à des organismes non gouvernementaux ne devraient être accordées qu'au moyen de subsides parlementaires expressément désignés ou clairement destinés à de telles fins. Cependant, les frais d'entretien d'un centre de loisirs géré par l'Association récréative du service civil, organisme de fonctionnaires dirigé par des particuliers à Ottawa, ont été imputés pendant plusieurs années sur un crédit des Travaux publics, intitulé «Entretien et service des édifices et terrains fédéraux».

34. Le Comité est d'avis que le Conseil du Trésor devrait songer à donner une nouvelle forme aux crédits relatifs à des questions intéressant des organismes étrangers au gouvernement qui reçoivent une aide financière.

Gestion de la caisse d'assurance-chômage

35. Le Comité a examiné le résumé des opérations de la caisse, qui figure dans le rapport de l'auditeur général visant l'année financière 1961-1962, et la mention particulière qui est faite du coût et de l'importance de sa gestion ainsi que de la façon dont se fait la vérification des réclamations avant que la Commission en effectue le paiement. Dans son cinquième rapport de 1961, le Comité s'est dit alarmé de la réduction marquée du solde au crédit de la caisse et il a recommandé «qu'on entreprenne immédiatement une étude soignée de toute la question et qu'on prenne des mesures en vue de rétablir et de maintenir la caisse sur des bases conformes aux principes de l'assurance». A la suite de cette recommandation, le 17 juillet 1961, le gouverneur en conseil a constitué un comité spécial chargé de faire enquête et rapport sur la portée, les principes fondamentaux et les dispositions de la loi sur l'assurance-chômage ainsi que sur sa relation avec les autres programmes de sécurité sociale, les

mesures nécessaires pour faire face au chômage saisonnier et les moyens de corriger les abus ou les insuffisances qui pouvaient exister. Le rapport du Comité a été déposé à la Chambre des communes le 20 décembre 1962.

36. De l'avis des membres du Comité, il est dans l'intérêt public que soit complétée aussitôt que possible l'étude par le gouvernement du rapport du comité d'enquête, et que le gouvernement présente, sans retard, toute proposition jugée nécessaire pour régler les problèmes que suscitent le rapport.

37. Le Comité réitère aussi l'autre recommandation qu'il avait faite dans son quatrième rapport de 1963, à savoir que la Commission d'assurance-chômage soit chargée sous le régime de la loi de préparer chaque année des états financiers sur la caisse d'assurance-chômage dont l'auditeur général ferait rapport.

Subventions

38. Le Comité fait mention dans son quatrième rapport de 1963 d'un état des affectations aux fins d'octrois, de subventions et de versements spéciaux à l'égard des années 1959-1960 à 1962-1963 inclusivement qui figurent au budget des dépenses et que prépare chaque année le personnel du Conseil du Trésor à l'intention du Conseil. Des exemplaires en ont été distribués aux membres à une réunion du Comité.

39. Exprimant sa gratitude au secrétaire du Conseil du Trésor pour la courtoisie dont celui-ci a fait preuve en mettant ces utiles renseignements à la disposition des membres, le Comité demande que des états semblables soient remis aux membres pour l'exercice financier 1964-1965 et pour chacune des années qui suivront.

Commission des grains du Canada

40. Dans son cinquième rapport de 1961, le Comité fait part qu'il s'inquiète du fait que depuis 1953-1954 les dépenses de cet organisme dépassent ses recettes de plus d'un million de dollars chaque année, et il demande à l'auditeur général de suivre cette question de près et de lui faire rapport en temps opportun à ce sujet.

41. Le Comité a appris de l'auditeur général que le sous-ministre de l'Agriculture avait informé ce dernier qu'à partir du 1er août 1965, la Commission des grains a l'intention de modifier ses règlements afin d'augmenter de 50 p. 100 les droits d'inspection et de pesage, en vue de permettre à la Commission d'acquitter les frais nécessités par de tels services. Le Comité a constaté que la Commission avait l'intention de reviser ces droits pendant la campagne agricole actuelle; mais, étant donné la très faible marge de bénéfice que procure aux commerçants de grain l'accord international en vigueur, il n'a pas été jugé équitable d'annoncer de changements une fois de tels contrats conclus.

Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies

42. L'auditeur général a informé le Comité qu'en raison des restrictions imposées au nombre de ses employés, il n'avait pu effectuer depuis 1957, dans l'Ouest canadien, qu'une seule vérification par sondage des dépenses découlant de l'application de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

43. Le Comité a émis l'opinion que les dépenses faites en vertu de la présente loi exigent que soit effectuée chaque année au moins une vérification par sondage et c'est avec plaisir qu'il a reçu de l'auditeur général l'assurance que celui-ci espérait organiser son personnel de manière à s'acquitter de cette tâche à compter de l'année financière 1964-1965.

Bureau de l'auditeur général

44. A la demande du Comité, l'auditeur général a mis ce dernier au courant des derniers progrès réalisés dans le recrutement de ses employés selon les modalités mentionnées dans le quatrième rapport de 1963 que le Comité a présenté à la Chambre le 19 décembre 1963.

45. Les membres du Comité ont été déçus de constater que le nombre des employés du Bureau était passé de 159 à 161 seulement, du 30 novembre 1963 au 30 avril 1964, par suite des retards qu'ont provoqués les méthodes suivies par la Commission du service civil et le Conseil du Trésor au sujet des recommandations émanant de la Commission et portant que des taux revisés de rémunération et des nouvelles catégories soient établis pour les vérificateurs en fonction. Il manque donc encore 18 vérificateurs par rapport à l'objectif approuvé de 179, nombre que le ministre des Finances et le Conseil du Trésor avaient autorisé au mois de juillet 1960, il y a quatre ans passés.

46. De l'avis du Comité, il est essentiel que ce bureau de vérification soit fort, compétent, efficace et équipé pour travailler selon les normes élevées d'impartialité et d'objectivité que l'on attend des comptables professionnels quant aux attributions juridiques.

47. Le Comité estime qu'en tant que fonctionnaire du Parlement l'auditeur général devrait être libre de recruter le personnel dont il a besoin avec la même indépendance dont jouissent les autres fonctionnaires du Parlement et les sociétés de la Couronne en général. L'auditeur général a fait part au Comité que la perspective de recrutement est satisfaisante à l'heure actuelle et il estime, en éliminant toutes éventualités imprévisibles, pouvoir remplir les cadres autorisés de son personnel selon les arrangements actuels vers la fin de l'année. Le Comité lui a donc demandé de faire un nouveau rapport sur la situation en temps opportun.

48. Le Comité a pris note que des modifications doivent être apportées à la loi sur l'administration financière en temps opportun et il estime que des amendements appropriés devraient être envisagés à ce moment-là, en vue de permettre à l'auditeur général d'engager les fonctionnaires et employés dont il a besoin pour faire fonctionner normalement son bureau.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages se rapportant aux questions ci-dessus énumérées (*fascicules n°s 1 à 10 inclusivement*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 10 aux Journaux.*)

M. Sharp, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Rapport intitulé: Investissements privés et publics au Canada—Perspectives de 1964, Revue de la mi-année. (Versions française et anglaise)

M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre, —Copie d'une lettre adressée le 8 juillet 1964 par le premier ministre de la province de la Saskatchewan au secrétaire d'État au sujet de la subvention du Centenaire à la Saskatchewan. (Texte anglais)

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Otto soit substitué à celui de M. Pennell sur la liste des membres du comité mixte du crédit de consommation, et

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger plus tard aujourd'hui.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le Bill C-110, Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants, sans amendement.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 28 juillet 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Emmett M. Hall, juge puîné de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui 28 juillet, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général
ESMOND BUTLER

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

Un message est reçu de l'honorable juge Hall, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi concernant le Bureau de Commerce de Québec.

Loi constituant en corporation la Nova Scotia Savings & Loan Company.

Loi ayant pour objet de faciliter l'attribution de prêts aux étudiants.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 22 juillet 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A dix heures trente-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1616—*M. Coates*—28 juillet

1. Où en est actuellement l'enquête sur l'aménagement des marées de la baie de Fundy en vue de la production d'énergie?

2. Quand se terminera approximativement la phase actuelle de l'enquête?

3. Quels ont été, à ce jour, les frais de cette enquête et quel en est le coût estimatif final?

N° 1617—*M. Coates*—28 juillet

1. L'officier commandant le *H.M.C.S. Yukon* a-t-il été convoqué à Ottawa lorsque son navire est rentré au port?

2. A-t-il été mandé à Ottawa parce que son navire avait arboré le modèle de drapeau proposé par le gouvernement?

N° 1618—*M. Coates*—28 juillet

1. Des $100 millions accordés à l'Office d'expansion économique de la région atlantique, combien a-t-il été dépensé jusqu'à aujourd'hui?

2. Quels sont les projets qui ont reçu de l'aide par l'entremise de l'Office d'expansion économique de la région atlantique? Quelles sommes d'argent a-t-on accordées pour ces projets?

3. Combien de projets sont-ils présentement à l'étude ou en voie d'être considérés comme acceptés par l'Office d'expansion économique de la région atlantique?

N° 1619—*M. Coates*—28 juillet

Le ministre du Travail a-t-il récemment affecté Al Graham à son personnel particulier et, dans le cas de l'affirmative, *a*) à quel traitement, *b*) quelles fonctions ce poste comporte-t-il et *c*) quelles qualités possède M. Graham pour remplir la charge en question?

N° 1620—*M. Coates*—28 juillet

1. Le ministère des Travaux publics entend-il effectuer des réparations à la vieille partie du quai de Wallace, en Nouvelle-Écosse, et dans le cas de l'affirmative, les réparations seront-elles effectuées à la suite de soumissions publiques ou à la suite de soumissions demandées à certains entrepreneurs?

2. Quel sera le coût approximatif de ces réparations et quand seront-elles mises en œuvre?

N° 1621—*M. Orlikow*—28 juillet

1. A-t-on transporté cette année des employés du Bureau de poste principal de Winnipeg à l'hôpital à la suite d'une défaillance causée par la chaleur excessive?

2. Combien d'employés au Bureau de poste principal de Winnipeg ont été autorisés à rentrer chez eux à cause de leur épuisement dû à la chaleur excessive?

3. Le ministère des Postes a-t-il reçu des plaintes de l'Association des employés des Postes en raison de la chaleur excessive d'été durant le travail au Bureau central de Winnipeg?

4. Le ministère des Postes a-t-il reçu des plaintes du maître de poste à Winnipeg à ce sujet?

5. Envisage-t-on de remédier d'une façon quelconque à cet état de choses et, dans le cas de l'affirmative, quels sont les plans envisagés?

N° 1622—*M. Crouse*—28 juillet

Le gouvernement songe-t-il à mettre en œuvre un programme visant à améliorer le secteur connu sous le nom de secteur du quai public Bluenose, rue Water, à Yarmouth (N.-É.), qui comprendrait un dépotoir municipal, un dépôt de ferraille et une collection d'anciennes embarcations? Dans le cas de l'affirmative, quand entreprendra-t-on l'exécution de ce programme?

N° 1623—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—28 juillet

Relativement à l'annonce qui a été faite récemment voulant que l'Office d'expansion économique de la région atlantique accorde une subvention de 10 millions de dollars aux provinces de l'Atlantique pour la construction de routes, *a*) à quels endroits se trouvent les routes que l'on propose d'améliorer et quel est le montant des dépenses prévues dans chaque cas, *b*) les dépenses seront-elles partagées par l'un quelconque des gouvernements provinciaux?

N° 1624—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—28 juillet

1. Qui était maître à bord de l'embarcation de patrouille des pêcheries «Scatari Light» avant le 16 avril 1964?

2. Combien de temps ce dernier avait-il été maître à bord de ce bâtiment?

3. Quels sont ses titres?

4. Pour quelle raison a-t-il été transféré? Son transfert était-il un avancement et sinon, pourquoi pas?

5. Le maître précédent à bord du «Scatari Light» était-il un ancien combattant de la seconde guerre mondiale?

6. Le maître actuel du «Scatari Light» est-il un ancien combattant?

N° 1625—*M. Gauthier*—28 juillet

1. Quelles sommes a-t-on versées au titre de l'assurance-chômage dans chacune des provinces, *a*) pour l'année 1963, *b*) pour l'année 1964?

2. Quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il versées au titre de l'assistance-chômage dans chacune des provinces, *a*) pour l'année 1963, *b*) pour l'année 1964?

N° 1626—*M. Gauthier*—28 juillet

1. Quels sont les noms des municipalités où sont exécutés les projets suivants: 5028-1963 Re: Rivière Bélanger; 5042-1963 Re: Bleutière; 5049-1963 Re: Bleutière; 5053-1963 Re: Territoire Forestier; 5054-1964 Re: Bleutière; 5055-1963 Re: Bleutière; 5084-1963 Re: Cours d'eau Labrecque; 5097-1963 Re: Territoire Forestier; 5100-1963 Re: Territoire Forestier; 5101-1963 Re: Territoire Forestier; 5103-1963 Re: Cours d'eau Bouchard; 5105-1963 Re: Cours d'eau Grand Brûlé; 5106-1963 Re: Cours d'eau des Quinze; 5107-1963 Re: Cours d'eau Corriveau; 5108-1963 Re: Cours d'eau Thibeault; 5109-1963 Re: Cours d'eau Branche des Vingt; 5110-1963 Re: Cours d'eau Normand; 5112-1963 Re: Cours d'eau Ménard; 5113-1963 Re: Cours d'eau Deschambault; 5114-1963 Re: Cours d'eau Meunier; 5115-1963 Re: Cours d'eau Nepveu; 5116-1963 Re: Cours d'eau Guay Henry; 5121-1963 Re: Bleutière; 5122-1963 Re: Bleutière; 5123-1963 Re: Restauration Forestière; 5124-1963 Re: Bleutière; 5125-1963 Re: Bleutière; 5126-1963 Re: Bleutière; 5128-1963 Re: Bleutière?

2. Quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il dépensées pour le nombre suivant de projets approuvés dans chaque province: Terre-Neuve, 33; Île du Prince-Édouard, 18; Nouvelle-Écosse, 37; Nouveau-Brunswick, 26; Québec, 116; Ontario, 28; Manitoba, 49; Saskatchewan, 89; Alberta, 25; Colombie-Britannique, 16?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi le 5 août

N° 154—*M. Churchill*—28 juillet

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production d'un exemplaire de l'Ordre de préséance, Armée canadienne, 1964, ainsi que de l'Ordre de préséance, 1955.

Dépôt de bills—Jeudi prochain

28 juillet—*M. Ormiston*—Bill intitulé: «Loi approuvant le paiement, à titre gracieux, d'une indemnité aux personnes qui ont été blessées alors qu'elles aidaient le gouverneur général à préserver et maintenir la paix et l'ordre publics ainsi qu'aux personnes à la charge de ceux qui ont été tués dans de telles circonstances».

le 1er janvier 1964, relativement à la détention, par le ministère de l'Immigration, pour entrée illégale au Canada, et relativement au procès subséquent de marins et à leur déclaration de culpabilité subséquente; aussi bien que copie de toute correspondance adressée aux ministres intéressés, par les familles, les amis, les ministres du culte et les conseillers juridiques relativement à ces personnes entrées illégalement, ainsi que les réponses à cette correspondance. —(*Avis de motion portant production de documents n° 133—M. Orlikow*)

Les avis de motions portant production de documents nos 134, 151, 152 et 153 sont réservés à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,— Qu'il soit déposé à la Chambre copie d'une liste indiquant les noms de toute personne entrée illégalement au Canada depuis le 1er juillet 1963 et qui a été accusée devant les tribunaux, par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, d'une violation des dispositions de la Loi sur l'Immigration avec mention de l'endroit où ces personnes ont purgé ou purgent leur peine.—(*Avis de motion portant production de documents n° 135—M. Orlikow*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,— Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la demande faite par la Northern Transportation Company en 1956 en vue de modifier la base de l'octroi de permis à ses navires afin d'inclure toute la région des secteurs Mackenzie et Athabasca et copie des raisons données par la Commission en accordant cette demande.—(*Avis de motion portant production de documents n° 146—M. Nugent*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,— Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toute convention entre la Northern Transportation Company et la personne ou les personnes de qui le L.S.M. «Sally» a été acheté.—(*Avis de motion portant production de documents n° 147 —M. Nugent*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,— Qu'il soit déposé à la Chambre copie de la demande de soumission ou de soumissions pour un navire destiné à naviguer dans les eaux de l'Arctique, comme il est plus particulièrement énoncé dans la réponse à la question 1446 figurant aux *Débats* du 15 juillet, à la page 5689.—(*Avis de motion portant production de documents n° 149—M. Nugent*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,— Qu'il soit déposé à la Chambre copie de toutes les instructions générales à tous les ministères du gouvernement relativement à l'expédition des approvisionnements du gouvernment dans le T.N.-O et dans les régions de l'Ouest et de l'Arctique central.—(*Avis de motion portant production de documents n° 150 —M. Nugent*)

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-6, Loi constituant en corporation la Bank of Western Canada.— *Mme Konantz.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-13, Loi constituant en corporation la Laurentide Bank of Canada.—*M. Basford.*

Bill S-38, Loi constituant en corporation la Congrégation des Sœurs Maristes.—*M. Dubé.*

Lesdits bills sont réputés avoir été lus une première fois, et leur deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 juin 1964, demandant copie des résolutions des autorités municipales canadiennes que le premier ministre a reçues depuis que les projets de résolutions n°s 44 et 45 sur les deux drapeaux et les deux hymnes apparaissent au *Feuilleton.*—(*Avis de motion portant production de documents n° 127*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 juillet 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée, depuis le 1er avril 1964, entre le premier ministre de la Colombie-Britannique et le premier ministre du Canada au sujet de toute extension ou modification proposée des accords relatifs à la route transcanadienne.—(*Avis de motion portant production de documents n° 145*)

A six heures deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1627—*M. Horner* (Acadia)—29 juillet

1. Qu'exige-t-on par jour pour le stationnement des autos aux aéroports d'Ottawa, de Montréal, de Toronto, de Winnipeg et d'Edmonton?

2. Qui établit le tarif exigé et ce tarif est-il le même à chaque aéroport?

3. Si le tarif varie selon les aéroports, pourquoi en est-il ainsi?

N° 1628—*M. MacEwan*—29 juillet

1. Quels étaient les soumissionnaires et le montant de chaque soumission pour les réparations du C.G.S. *Cygnus*?

2. A qui adjugera-t-on le contrat?

N° 1629—*M. Peters*—29 juillet

1. Combien de cas de faillite ont été enregistrés par le bureau du surintendant des faillites pour les années 1959, 1960, 1961, 1962, 1963 et 1964?

2. Combien de cas de faillite ont été enregistrés, par industrie, pour les années en question?

3. Quel est, en moyenne, le montant des faillites de chaque catégorie pour les années en question?

N° 1630—*M. Peters*—29 juillet

Quels relevés ont été faits par le ministère des Mines et des Relevés techniques ou par le ministère de l'Industrie pour déterminer le rôle que peut jouer le gouvernement fédéral afin d'assurer que le nord de l'Ontario tire le meilleur avantage possible des gisements de cuivre et de zinc que l'on vient de découvrir dans la région de Timmins?

*N° 1631—*M. Aiken*—29 juillet

1. En vertu de quelle autorisation le ministre des Travaux publics a-t-il ordonné que les préposés d'ascenseurs dans l'édifice du centre (édifices du parlement) soient dorénavant bilingues?

2. Quelle autorisation ou coutume confère au ministre le droit d'établir la ligne de conduite régissant l'embauchage d'employés dans les édifices du parlement?

3. Quelles épreuves fera-t-on subir à ces employés en vue de déterminer leur bilinguisme?

N° 1632—*M. Jorgenson*—29 juillet

1. Quels sont les règlements qui régissent les usines d'éviscération de la volaille au Canada?

2. Les règlements régissant les usines d'éviscération de la volaille aux États-Unis sont-ils acceptables au Canada?

N° 1633—*M. Jorgenson*—29 juillet

1. Quel est le volume total, en livres, des dindes importées des États-Unis au Canada depuis le 1er janvier 1964 jusqu'à ce jour?

2. Quel est le volume total, en livres, de dindes vivantes, *a*) d'une pesanteur de plus de vingt livres, *b*) d'une pesanteur de moins de vingt livres?

3. Quelle est la valeur totale des dindes éviscérées, *a*) d'une pesanteur de plus de vingt livres, *b*) d'une pesanteur de moins de vingt livres, importées au Canada durant la même période?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 116

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 30 JUILLET 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pearson, appuyé par M. Diefenbaker, propose,—Que les hommages formulés aujourd'hui dans la Chambre à l'occasion de la nouvelle que le très honorable sir Winston Churchill quittera le Parlement soit transmis à sir Winston, en témoignage de la haute estime où le tient la population du Canada.

Ledit projet de résolution, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

M. Ormiston, appuyé par M. Pascoe, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-114, Loi approuvant le paiement, à titre gracieux, d'une indemnité aux personnes qui ont été blessées alors qu'elles aidaient au gouverneur général à préserver et maintenir la paix et l'ordre publics ainsi qu'aux personnes à la charge de ceux qui ont été tués dans de telles circonstances, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

La Chambre poursuit sa séance en comité;

A cinq heures du soir, M. l'Orateur reprend le fauteuil.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Le Bill S-37, Loi concernant The Guarantee Company of North America, est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent de la banque et du commerce.

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir de nouveau fait rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le comité des subsides reprend sa séance et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures trente-deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1964-836, en date du 4 juin 1964, autorisant, en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme par la Société d'assurance des crédits à l'exportation de l'achat à la Canadian Vickers Limited, Montréal, P.Q., de services de génie et d'outillage de production par le président de l'Inde à l'intention du Laboratoire aéronautique national à Belur, Bangalore, Inde, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

Par M. Sharp,—Arrêté en conseil C.P. 1964-984, en date du 2 juillet 1964, autorisant, en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme par la Société d'assurance des crédits à l'exportation de l'achat d'outillage de production à l'Automatic Electric (Canada) Limited, Brockville, Ontario, par la Philippine Long Distance Telephone Company, Manille, les Philippines, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

Par M. Sharp,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1094, en date du 16 juillet 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, de contrats d'assurance par la Société d'assurance des crédits à l'exportation en vue de l'expédition de 350 mille tonnes métriques de blé à la République socialiste tchécoslovaque antérieurement au 28 octobre 1964, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

Par M. Sharp,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1095, en date du 16 juillet 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, de contrats d'assurance par la Société d'assurance des crédits à l'exportation en vue de l'expédition de 400 mille tonnes métriques de blé à la République populaire de Pologne antérieurement au 4 novembre 1964, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

A dix heures quarante et une minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1634—*M. Laprise*—30 juillet

1. En vertu de la Loi de dégrèvement d'impôt dans les zones désignées, combien d'industries se sont établies dans le Québec et à quels endroits?

2. Quelle est la valeur des investissements de chacune d'entre elles?

3. Quel est le nombre d'employés de chacune de ces industries?

N° 1635—*M. Laprise*—30 juillet

Le ministère du Travail a-t-il pris des dispositions pour que la région de Parent (P.Q.) soit déclarée zone désignée, de telle sorte que les personnes non protégées par les règlements du ministère de la Défense et obligées d'aller travailler dans un autre endroit par suite de la fermeture du poste de radar, puissent obtenir un remboursement de leurs frais de déménagement?

*N° 1636—*M. Watson* (Assiniboïa)—30 juillet

1. Quel est le nombre de préposés d'ascenseurs automatiques dans l'édifice de l'Ouest?

2. Combien de ces employés étaient des préposés d'ascenseurs expérimentés lorsqu'ils ont assumé ce travail pour la première fois?

3. Combien ont coûté ces ascenseurs automatiques?

4. A-t-on demandé des soumissions pour l'achat d'ascenseurs non automatiques? Le cas échéant, quelle fut la soumission la plus basse?

5. Pourquoi engage-t-on des préposés pour les ascenseurs automatiques de l'édifice de l'Ouest lorsque ces ascenseurs fonctionnent plus rapidement selon la méthode automatique?

N° 1637—*M. Mather*—30 juillet

Le gouvernement songe-t-il à acheter un ou peut-être deux avions DC-8 à l'usage des fonctionnaires du gouvernement et d'autres personnes en visite officielle? Dans l'affirmative, quel est le coût estimatif de ces avions?

Dépôt de bills—Lundi prochain

30 juillet—*M. Choquette*—Bill intitulé: «Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1964, en ce qui concerne l'État fédéral du Canada».

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

LE COMITÉ PERMANENT DE LA BANQUE ET DU COMMERCE

étudiera

le ou après le LUNDI 3 AOÛT

Bill S-37, Loi concernant The Guarantee Company of North America.—*M. Watson* (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie).

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le vendredi 31 juillet	
371 É.O.	Comptes publics (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 117

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 31 JUILLET 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le bill suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Bill S-39, Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd.—*M. Nugent.*

Ledit bill est réputé avoir été lu une première fois, et la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre, suivant les dispositions de l'article 103(2) du Règlement.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15*(3) *du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1, 2 et 3 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-38, Loi modifiant la Loi électorale du Canada (Limitation des dépenses d'élection);

M. Brewin, appuyé par M. Orlikow, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Index codifié et tableau des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* visant la période écoulée entre le 1er janvier 1955 et le 30 juin 1964. (Versions française et anglaise)

A six heures trois minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1638—*M. Horner* (Acadia)—31 juillet

1. Quel a été le coût de l'exploitation du pâturage en commun de Suffield pour les années 1961, 1962 et 1963?

2. Quel a été le total des droits de pâturage perçus pour les années 1961, 1962 et 1963?

3. L'Armée trouve-t-elle beaucoup plus facile d'exercer un contrôle sur les bestiaux dans la zone de bombardement depuis qu'on a établi ce pâturage en commun?

4. Le quartier-général de l'armée à Suffield a-t-il formulé des protestations à cause de l'utilisation d'une partie de son terrain comme pâturage en commun et dans le cas de l'affirmative, quelle en était la nature?

5. Le sou par jour pour chaque bête recueilli à des fins municipales a-t-il été distribué à toutes les municipalités environnantes d'où proviennent les bestiaux, étant donné le fait qu'on n'a pris aucun terrain sur la zone de réaménagement local n° 24 et, dans la négative, quelles sont les raisons pour lesquelles on ne l'a pas fait?

N° 1639—*M. Aiken*—31 juillet

1. Quels sont les postes, offerts par le ministère des travaux publics à Ottawa, dont le concours à été annoncé par la Commission du service civil et qui demeurent toujours vacants?

2. Quelle est, dans chaque cas, la raison pour laquelle on ne peut trouver un candidat qui puisse remplir ces fonctions?

N° 1640—*M. Stenson*—31 juillet

Le ministère des Forêts connaît-il un moyen de combattre la maladie de l'orme-liège qui anéantit beaucoup d'ormes en Ontario et au Québec et, dans le cas de l'affirmative, le ministère envisage-t-il de venir en aide aux municipalités pour combattre cette maladie?

N° 1641—*M. Orlikow*—31 juillet

1. Combien de catégories de cellules y a-t-il au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul et combien d'heures par jour les prisonniers doivent y passer dans chaque cas?

2. Quelles facilités de logement comporte chaque catégorie de cellules: ameublement, installations sanitaires, éclairage et chauffage?

3. Combien de ces cellules la Commission Archambault a-t-elle déclarées impropres au logement et combien de détenus y logent actuellement?

4. Quels sont les projets du ministère de la Justice en vue de donner suite aux recommandations de la Commission Archambault?

5. Depuis l'émeute de 1962, quelle somme a-t-on dépensée pour la construction de nouveaux bâtiments et quels sont-ils?

6. En quoi consiste la ration quotidienne des détenus?

7. Combien de personnes sont employées au pénitencier et quels sont *a*) la classe, *b*) les fonctions *c*) le salaire de chacune?

8. Combien de diplômés d'université y sont employés à plein temps et quels sont *a*) la classe, *b*) les fonctions et *c*) le salaire de chacun?

9. Combien y a-t-il présentement de postes vacants au pénitencier en question et de quelles classes d'emploi s'agit-il?

N° 1642—*M. Enns*—31 juillet

1. Quel est le montant de la subvention annuelle que le Parlement a accordé à Radio-Canada ces cinq dernières années?

2. Quelle somme a-t-on versée annuellement aux artistes, aux rédacteurs de textes et aux réalisateurs (autres que les employés à plein temps de Radio-Canada)?

3. Combien de cette somme sert à rémunérer les artistes canadiens?

4. Combien d'émissions musicales et dramatiques a-t-on réalisées dans chacune des régions durant chacune des cinq dernières années?

5. Combien de personnes faisaient partie du *Talent Relations Board* à Toronto durant chacune des cinq dernières années et comment justifie-t-on toute augmentation?

6. Si le nombre des émissions musicales et dramatiques réalisées dans les diverses régions diminue, Radio-Canada croit-il s'acquitter encore d'une de ses six fonctions principales, à savoir l'encouragement des talents canadiens ainsi qu'il est mentionné à la page 18 du présent Rapport annuel?

N° 1643—*M. Côté* (Chicoutimi)—31 juillet

1. Quels sont les noms du président, du vice-président et des membres de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale?

2. Ces personnes sont-elles bilingues?

3. Quel est le traitement de chacune?

4. Leur bureau se trouve-t-il dans l'édifice de l'Aviation civile internationale à Montréal?

5. Quel est le nombre total de fonctionnaires canadiens auprès de l'OACI?

N° 1644—*M. Douglas*—31 juillet

Quelle a été l'augmentation proportionnelle des prix des biens et services obtenus par le gouvernement fédéral pendant chaque année depuis 1956 en ce qui concerne les catégories suivantes: *a*) dépenses courantes (i) traitements et salaires des employés du gouvernement fédéral, (ii) services fournis par des employés qui ne relèvent pas du gouvernement ou par l'entreprise privée et (iii) biens achetés par le gouvernement fédéral, *b*) immobilisations?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 118

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 3 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Choquette, appuyé par M. Pilon, demande à présenter un bill intitulé: «Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1964, en ce qui concerne l'État fédéral du Canada.»

Ladite motion, mise aux voix est rejetée sur division.

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

*N° 883—*M. Pigeon*

A quelle somme s'élèvent, pour le ministère des Travaux publics, tous les contrats adjugés ou toutes les commandes placées sans appel de soumissions publiques depuis le 22 avril 1963?

N° 1264—*M. Knowles*

1. Combien de conseils et de comités consultatifs compte l'Administration fédérale, et quels sont les noms de tous ces conseils, comités, etc.?

2. Combien souvent chacun de ces conseils ou comités consultatifs doit-il se réunir?

3. Combien de fois par année chacun de ces conseils ou comités consultatifs s'est-il, en fait, réuni durant chacune des dix dernières années?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A dix heures trente-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1645—*M. Jorgenson*—3 août

1. Le gouvernement a-t-il terminé les négociations menées avec toutes les provinces relativement au renouvellement de l'entente principale de l'ARDA?

2. Combien d'ententes ont été conclues sous ce rapport?

3. Envisage-t-on de modifier ces ententes?

4. Quelle était la participation proportionnelle du gouvernement fédéral pour chaque province selon les anciennes ententes?

5. Quelle est la participation proportionnelle du gouvernement fédéral pour chaque province selon les nouvelles ententes?

N° 1646—*M. Crouse*—3 août

Les gens de mer qui travaillent à bord des navires du ministère des Mines et des Relevés techniques sur le littoral de l'Est reçoivent-ils le même salaire que les gens de mer qui font le même travail, dans la même région, à bord des bateaux du ministère des Transports et, sinon, *a*) quelle est la différence entre les deux échelles de salaires, *b*) pour quelles raisons y a-t-il une différence et *c*) quelles mesures le ministère du Travail a-t-il prises en vue d'éliminer cet écart?

N° 1647—*M. Orlikow*—3 août

1. Depuis la nomination des administrateurs des syndicats des transports maritimes, combien d'autres personnes ont été appelées à faire partie du SIGM aux postes de vice-président, de secrétaire-trésorier, d'agent de port, de préposé à l'assignation ou d'organisateur à plein temps?

2. Combien de personnes occupant l'un ou l'autre des postes susmentionnés ont résigné leurs fonctions ou ont été destituées depuis la nomination des administrateurs des syndicats des transports maritimes et *a*) à quelle date chacune a-t-elle terminé son service et *b*) pour quelles raisons?

3. *a*) Quels sont les vice-présidents du SIGM du Canada et quelles fonctions exercent-ils, *b*) quel est le nom des agents de port à Vancouver, Fort William, Thorold, Toronto, Montréal, Québec et Halifax, *c*) quels sont les surveillants employés à plein temps par le SIGM à chacun de ces ports, *d*) quels sont les préposés à l'assignation du SIGM à Montréal, *e*) quels sont les organisateurs du SIGM rémunérés à plein temps et à temps partiel dans chacun de ces ports, *f*) qui est le secrétaire-trésorier du SIGM du Canada?

4. *a*) Depuis la nomination des administrateurs des syndicats des transports maritimes, y a-t-il des personnes qui font partie du personnel du SIGM qui ont eu un casier judiciaire? Dans le cas de l'affirmative, quel est le nom et le casier de chacune? *b*) Depuis la nomination des administrateurs des syndicats des transports maritimes, y a-t-il eu, parmi les nouveaux employés, des personnes qui ont jamais été accusées devant les tribunaux de quelque acte criminel? Dans le cas de l'affirmative, quelles étaient les accusations?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 155—*M. Douglas*—3 août

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le ministre du Bien-être social du gouvernement de la Saskatchewan et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la proposition faite par le ministre du Bien-être social en vue d'offrir du travail à ceux qui reçoivent une aide sociale.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mercredi 5 août	
16	Procédure et organisation.....	3 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 119

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 4 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—

1. Copie d'un bail, en date du 1er février 1961, passé avec l'*Air Terminal Transport Limited* pour le maintien et l'exploitation d'un poste de limousines et de taxis à l'aéroport international de Malton.

2. Copie d'un permis, en date du 30 octobre 1962, délivré à la *Moore's Taxi 1961 Ltd.* pour le maintien et l'exploitation d'un poste de limousines et de taxis à l'aéroport international de Winnipeg. (Texte anglais)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 juillet 1964, demandant copie de toute convention entre la Northern Transportation Company et la personne ou les personnes de qui le L.S.M. «Sally» a été acheté.—(*Avis de motion portant production de documents n° 147*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 juillet 1964, demandant copie de la demande de soumission ou de soumissions pour un navire destiné à naviguer dans les eaux de l'Arctique, comme il est plus

particulièrement énoncé dans la réponse à la question 1446 figurant aux *Débats* du 15 juillet, à la page 5689.—(*Avis de motion portant production de documents n° 149*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 407*), en date du 29 avril 1964, demandant l'état suivant: A-t-on retenu les services de la société Tandy-Richards Advertising Limited ou lui a-t-on passé un contrat de relations extérieures ou de travaux pour le compte de toute agence ou ministère du gouvernement ou de toute société de la Couronne depuis le 8 avril 1963? Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces contrats et quelle en est la valeur?

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 juin 1964, demandant copie des télégrammes que le premier ministre a reçus depuis que les projets des résolutions n°s 44 et 45 sur les deux drapeaux et les deux hymnes apparaissent au *Feuilleton*.—(*Avis de motion portant production de documents n° 125*)

A dix heures trente-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1648—*M. Groos*—4 août

1. Combien de quais du gouvernement y a-t-il dans chaque province?

2. Quelle échelle de tarifs a-t-on autorisée pour les usagers de ces quais?

3. Les tarifs sont-ils identiques dans chaque province et, sinon, quelles sont les différences?

4. Combien d'argent a été perçu dans chaque province des usagers de ces quais du gouvernement dans les années 1962 et 1963?

5. Y a-t-il eu des changements de politique depuis 1960 en ce qui concerne les tarifs à prélever pour l'usage des quais du gouvernement et, dans l'affirmative, quels sont-ils?

N° 1649—*M. Cyr*—4 août

Est-il permis à un employé du gouvernement fédéral dont les services relèvent de la Commission du service civil de prendre une part active *a*) à la politique fédérale en faveur d'un député ou d'un parti durant une période non électorale, *b*) à la politique fédérale en faveur d'un candidat ou d'un parti durant une campagne électorale, *c*) à la politique provinciale en faveur d'un député ou d'un parti durant une période non électorale, *d*) à la politique provinciale en faveur d'un candidat ou d'un parti durant une campagne électorale?

*N° 1650—*M. Jorgenson*—4 août

1. Combien de membres du personnel de la Société Radio-Canada ont participé au championnat omnium de golf au Canada tenu à Montréal?

2. Combien de ces participants étaient *a*) des preneurs de vues, *b*) des techniciens, *c*) et autres?

N° 1651—*M. Korchinski*—4 août

1. Quel est le nombre d'immigrants hongrois qui, après l'insurrection, ont été admis au Canada?

2. Quel est le nombre de ceux qui, depuis, ont quitté le Canada?

3. Quel est le nombre de ceux qui sont devenus citoyens canadiens?

4. Quel est le nombre de demandes pour devenir citoyen canadien qui ont été refusées à cause d'infraction au Code criminel?

5. Quel est le nombre de demandes qui ont été refusées pour d'autres raisons?

6. Quel a été le montant global d'argent dépensé par le gouvernement canadien au chapitre de ces immigrants?

N° 1652—*M. Korchinski*—4 août

1. Combien de provinces ont signé avec le gouvernement fédéral une entente relativement au programme des moyens de développer les ressources?

2. Combien de provinces ont complété ces programmes?

3. Quelle somme d'argent le gouvernement fédéral a-t-il versée à chacune des provinces?

4. Selon l'entente, pour quelle date prévoit-on l'achèvement des projets?

N° 1653—*M. Noble*—4 août

1. Combien d'entreprises a-t-on convenu d'aider d'après le programme de l'ARDA?

2. Combien de ces entreprises se trouvent en Ontario?

3. Combien y en a-t-il dans chacune des neuf autres provinces?

N° 1654—*M. Southam*—4 août

Aux termes de la loi de 1957 sur le Conseil des Arts du Canada, *a*) combien de demandes de subventions a-t-on reçues de la province de Saskatchewan pour les arts, les humanités et les sciences sociales, *b*) de ces demandes, combien ont été acceptées et combien rejetées, *c*) quelle a été la somme totale des subventions accordées en 1963, *d*) à ce jour, quels en sont les chiffres, pour 1964, de la province de Saskatchewan, *e*) quelle a été la somme totale des subventions accordées par le Conseil des Arts du Canada à chacune des neuf autres provinces en 1963 et, jusqu'à ce jour, en 1964?

N° 1655—*M. Southam*—4 août

1. Combien de fois le ministère des Travaux publics a-t-il reçu des soumissions identiques en 1963 et, jusqu'à présent, combien en 1964?

2. Ces cas ont-ils été soumis à la Section des coalitions du ministère de la Justice?

N° 1656—*M. Douglas*—4 août

1. Quel est le montant global versé à une personne seule, selon le programme fédéral-provincial de réorientation professionnelle?

2. Quel est le montant global versé, selon le programme fédéral-provincial de réorientation professionnelle à une personne mariée sans personnes à charge?

3. Quel montant accorde-t-on pour chaque personne à charge, selon le programme fédéral-provincial de réorientation professionnelle?

4. Combien de personnes se sont inscrites en vertu du programme au Canada?

5. Combien de personnes, à chaque mois, depuis le 31 décembre 1963, ont abandonné les cours?

N° 1657—*M. Cowan*—4 août

Pour le mois de juillet 1964, quel fut le montant des recettes en provenance d'annonces publicitaires de langue française et celui de langue anglaise au poste de radio CJBC, Toronto?

Dépôt de bills—Jeudi prochain

4 août—*M. Aiken*—Bill intitulé: «Loi concernant les fonctionnaires du Parlement».

. . . . . .

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 5 août	
16	Procédure et organisation.....	3 h. p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 120

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 5 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Tardif, du comité permanent des comptes publics, présente le cinquième rapport dudit comité, dont voici la teneur:

1. En vertu d'une résolution adoptée par le Comité le 18 juin 1964, des fonctionnaires de la Société Radio-Canada ont été convoqués et ont comparu devant votre Comité.

2. Le présent rapport porte sur six réunions qui ont eu lieu le 2 et le 7 juillet 1964 et où ont témoigné M. J.-Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada et M. V. F. Davies, contrôleur de la Société, ainsi que M. A. M. Henderson, auditeur général du Canada et M. A. B. Stokes, directeur de la vérification.

3. Votre Comité a étudié les états financiers de 1961-1962 et 1962-1963 de la Société Radio-Canada que l'auditeur général mentionne aux paragraphes 158 et 137 de ses rapports à la Chambre des communes pour les années se terminant le 31 mars 1962 et 1963 respectivement. Les deux rapports annuels de la Société ont facilité l'étude du Comité ainsi que les rapports sur les comptes supplémentaires que l'auditeur général du Canada a adressés au conseil d'administration de la Société le 6 décembre 1962 et le 22 novembre 1963 et dont on a distribué des exemplaires aux membres du Comité pour leur propre gouverne le 30 juin 1964.

4. Après avoir examiné et discuté les documents susmentionnés avec le président et le contrôleur de la Société qui comparaissaient à titre de témoins, de même qu'avec l'auditeur général du Canada et le directeur de la vérification, le Comité a tiré cinq conclusions principales. Les voici, en plus des recommandations y afférentes du Comité:

Rapport annuel de la Société

5. Le Comité a observé que le rapport annuel de la Société, que dépose chaque année le ministre désigné en vertu de la Loi sur la radiodiffusion de

1958, limite en général ses explications ou ses commentaires sur les états financiers et les comptes qui y figurent, aux comptes statutaires signalés par l'auditeur général dans son rapport au Ministre en vertu de la Loi sur l'administration financière.

Bien qu'aucune loi n'oblige la Société à fournir dans son rapport annuel des renseignements financiers supplémentaires, les membres du Comité sont d'avis que le rapport annuel d'une société de la couronne chargée d'un service national de ce genre devrait donner une idée plus précise du genre ou des domaines généraux d'exploitation en ajoutant à son rapport des tableaux et des graphiques, indiquant le détail des recettes, des dépenses et de son exploitation en général, y compris les immobilisations.

Les membres du Comité ont remarqué avec intérêt l'importance que la Société accorde à l'exécution de son mandat national en ce qui concerne les genres ou les catégories de programmes à la télévision et à la radio, la répartition de son effectif selon les classes et les fonctions, ses budgets d'exploitation et d'immobilisation ainsi que les recettes et les dépenses des réseaux et des stations. Le Comité a manifesté le désir d'obtenir des renseignements indiquant brièvement les coûts d'exploitation pertinents de *a*) la radio et la télévision en général, et *b*) les coûts d'exploitation pertinents des réseaux français et anglais de la radio et de la télévision. Quant à ses demandes d'immobilisations, le Comité croit que la Société devrait en donner le détail indiquant ainsi les domaines généraux où se feront ses dépenses de capital, plus spécialement en ce qui concerne l'aménagement et l'agrandissement des services de la télévision d'État dans les régions isolées. De la même façon, en donnant le détail prévu de ses dépenses futures en capital, y compris les derniers coûts estimatifs du regroupement prévu de ses installations, la Société permettrait au Parlement et au public de mieux comprendre la nature du programme futur de la Société. En conséquence, le Comité recommande que

> le président et le conseil d'administration de la Société adoptent des mesures destinées à améliorer le contenu du rapport annuel de la Société en y incluant des renseignements supplémentaires d'ordre financier, comme il est indiqué ci-dessus, tant pour ses budgets d'exploitation que d'immobilisation afin de fournir au Parlement et au public des renseignements supplémentaires.

Le Comité a reçu avec satisfaction du président l'assurance qu'on prendrait les mesures nécessaires pour inclure dans les rapports annuels de la Société les renseignements supplémentaires d'ordre financier que le Comité réclame.

État de l'exploitation

6. Le Comité a noté que non seulement l'état annuel d'exploitation compris dans les états financiers statutaires de la Société ne révélait pas les recettes ou les pertes brutes provenant chaque année de la vente des «Programmes avec réclame» mais que l'auditeur général avait commenté que les prix des «Programmes sans réclame», au compte d'exploitation, englobaient plusieurs programmes offerts à la réclame mais qui de fait ne pouvaient être vendus.

Le Comité est d'avis qu'on pourrait améliorer la présentation de l'état d'exploitation (1) en définissant de nouveau les articles actuels, ou en y ajoutant d'autres catégories, de façon à montrer séparément le coût des programmes sans réclame qui sont offerts en vente et (2) en séparant sur le bilan les recettes ou les pertes brutes provenant de toutes les sortes de réclame au cours de l'année financière. Encore ici, le Comité croit qu'il serait avantageux que ces renseignements supplémentaires établissent la distinction entre *a*) la radio et la télévision en général, et *b*) les coûts d'exploitation pertinents des réseaux

français et anglais de la radio et de la télévision. Le Comité croit qu'il est nécessaire de divulguer ainsi les détails des résultats financiers de l'activité commerciale d'une société de la couronne si le Parlement et le public veulent être en mesure de les juger et d'en comprendre la signification profonde indépendamment du fait que la Société peut, à cause de son mandat, s'intéresser avant tout à exploiter un service à l'échelle nationale. En conséquence, le Comité recommande que

> le président et le conseil d'administration modifient la présentation de l'état annuel d'exploitation de la société de façon à ce qu'apparaissent isolément à l'avenir et pour chaque année financière (1) les programmes réalisés sans réclame mais offerts en vente et (2) les recettes ou les pertes brutes provenant de toutes les sortes de ventes à réclame.

Le Comité s'est montré satisfait d'apprendre du président qu'il était possible de modifier l'état de l'exploitation et il espère que cela pourra se faire avec les données comparatives dès l'année financière 1964-1965.

Ampleur des prévisions de dépenses d'exploitation et d'immobilisation

7. Le Comité a exprimé son inquiétude au sujet de l'augmentation des frais annuels d'exploitation prévus par la Société et qui, selon le président, augmenteront dorénavant chaque année, en supposant que le Parlement votera les crédits nécessaires. Le président a fait observer, au sujet des installations de Montréal et de Toronto, que les dépenses de 83 millions de dollars, prévues par la Société dans son bilan au 31 mars 1963, ont fait l'objet d'une nouvelle revision et sont maintenant portées à 105 millions de dollars. En outre, le Comité tient à consigner dans son rapport que, d'après le bilan au 31 mars 1963, déposé par le secrétaire d'État à la Chambre le 14 juillet 1964, les estimations actuelles du coût des travaux de regroupement des installations de la Société se chiffrent par 128 millions de dollars. Le Comité a aussi formulé sa vive inquiétude relativement au chiffre important des grandes dépenses d'immobilisation prévues par la Société pour regrouper ses installations, si nous le comparons au coût d'extension des services à des régions qui ne sont pas présentement bien desservies.

Le président a expliqué au Comité comment la Société prépare ses budgets annuels et ses prévisions de dépenses qu'elle soumet ensuite à l'approbation du Conseil du Trésor avant de les présenter au Parlement pour obtenir les crédits nécessaires. Il a indiqué comment les prévisions budgétaires annuelles de la Société, aux comptes d'exploitation et d'immobilisation, sont fondées sur le montant dont la direction prévoit avoir besoin pour continuer d'exploiter efficacement un service national de radiodiffusion, compte tenu de tous les facteurs coûts connus et du montant des recettes prévues. Le Comité a remarqué que la direction de la Société a maintenu les dépenses annuelles de la Société dans les limites de ses budgets d'exploitation et d'immobilisation.

Néanmoins, le Comité est sérieusement inquiet des niveaux qu'ont atteints les dépenses d'exploitation et d'immobilisation de la Société depuis l'introduction de la télévision comme service national en 1955. Les dépenses d'exploitation qui se chiffraient au total par 40 millions de dollars pour l'année financière 1955-1956 ont atteint la somme de 108 millions de dollars pour l'année financière 1962-1963. Le Comité souligne que la Chambre des communes, par l'entremise du Comité des subsides, a la responsabilité bien précise d'exercer une régie sur les montants des fonds publics à engager à l'avenir pour le maintien et l'amélioration du service national de radiodiffusion. Le Comité est donc heureux des mesures prises le 25 mai 1964 par le gouvernement qui a institué

un Comité consultatif de la radiodiffusion et il recommande que le problème soit considéré comme l'un des premiers objectifs du comité en question.

Autorité du Contrôleur sur les comptables régionaux

8. Le Comité n'a pas caché son inquiétude en apprenant que le Contrôleur n'a pas d'autorité bien définie sur le personnel des services de comptabilité de tous les bureaux régionaux de la Société au pays et il s'est dit d'accord avec la proposition de l'auditeur général voulant que les comptables régionaux soient directement responsables au Contrôleur au siège social de la Société en vue d'exercer efficacement un contrôle interne des finances. De l'avis du Comité, il y a longtemps que cette autorité aurait dû être définie et il a été heureux d'apprendre du président que l'on doit bientôt prendre la chose en considération.

Lorsque la question aura été réglée à la satisfaction de l'auditeur général, celui-ci est prié d'en informer le Comité.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement

9. Le Comité a fait remarquer que l'auditeur général avait posé des questions au sujet du rapport n° 19 qui paraît dans le volume 4 du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement publié le 17 avril 1963. En répondant aux membres du Comité sur ces points, le président a dit qu'il n'était pas d'accord avec toutes les recommandations de la Commission royale et a expliqué que celle-ci n'avait apparemment pas saisi la nature du problème.

Le Comité recommande que le secrétaire d'État dépose en Chambre un mémoire officiel exposant le point de vue des autorités de la Société et leur réponse à chacune des questions traitées par la Commission royale dans son rapport n° 19 et que cette mesure soit prise avant que la Chambre n'étudie les crédits de la Société Radio-Canada.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages (*fascicules n°s 11, 12 et 19*) y relatif est annexé.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 11 aux Journaux*)

M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre, —Copie d'un bail, en date du 9 septembre 1954, passé avec la *Murray Hill Taxis Limited* pour une parcelle de terrain à l'aéroport de Montréal et le privilège du maintien et de l'exploitation d'un poste de taxis, ainsi que d'un bail supplémentaire, en date du 7 novembre 1956, et d'un permis, en date du 16 avril 1962, délivré à la société susdite. (Texte anglais)

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1166—*M. Latulippe*

1. Combien de demandes d'aide le gouvernement canadien a-t-il reçues de la Croix Rouge canadienne et de la Croix Rouge internationale au cours de 1962-1963 et *a*) quelles étaient ces demandes d'aide dans chaque cas, *b*) quels montants furent accordés dans chaque cas?

2. Quelles sont les autres sociétés d'aide et de bienfaisance qui ont demandé de l'aide au gouvernement en 1962-1963 et *a*) quelles étaient ces demandes d'aide dans chaque cas, *b*) quels furent les montants accordés?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1362—*M. Herridge*

1. Quelle somme globale le gouvernement fédéral a-t-il fournie pour la construction de ponts sur des cours d'eau navigables depuis le 1er janvier 1960?

2. Où se trouvent ces ponts et quel montant le gouvernement fédéral a-t-il versé dans chaque cas?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

Les avis de motions portant production de documents *n*os *134 et 155* sont réservés à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous les décrets, délibérations, permis, licences, lettres et plans émis ou déposés aux termes des dispositions de la loi sur la protection des eaux navigables ou des lois adoptées antérieurement visant la permission accordée au Pacifique-Canadien d'aménager le chevalet Kitsilano de False Creek, à Vancouver (C.-B.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 151—M. Basford*)

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est ordonné,—Qu'il soit déposé à la Chambre un exemplaire de l'Ordre de préséance, Armée canadienne, 1964, ainsi que de l'Ordre de préséance, 1955.—(*Avis de motion portant production de documents n° 154—M. Churchill*)

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant l'application de la Partie I de la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 25 de ladite loi, chapitre 34, Statuts du Canada, 1959.

A six heures cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1658—*M. Chatterton*—5 août

1. Est-ce que le corps de l'intendance a pris possession du dépôt central de l'approvisionnement à l'arsenal maritime d'Esquimalt en Colombie-Britannique? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quand la prise de possession a-t-elle eu lieu, *b*) avant la prise de possession comment se composait le personnel, c) comment se composait-il à la fin de juillet 1964, *d*) quelle est la raison qui justifie une augmentation du personnel?

2. Avant la prise de possession, les livraisons étaient-elles faites par des chauffeurs civils? Dans le cas de l'affirmative, quel était le montant annuel à débourser par chauffeur civil et quel est le montant annuel qu'actuellement il faut débourser par chauffeur militaire, y compris les dépenses de l'entraînement, le salaire et les allocations, le recrutement, les uniformes et toutes dépenses directes ou indirectes?

3. Est-ce que le corps de l'intendance, responsable du dépôt, fournit des locaux supplémentaires pour effectuer son travail? Dans le cas de l'affirmative, quelles en sont les raisons et quel en est le coût?

4. A-t-on transformé l'hôpital de la marine à Esquimalt en un organisme interarmes? Dans le cas de l'affirmative, *a*) combien y avait-il de membres du personnel avant le changement, *b*) combien y en a-t-il maintenant, et c) quelle est la raison de l'augmentation du personnel?

N° 1659—*M. Basford*—5 août

1. Quel était le nombre de personnes employées à la Division des affaires indiennes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à la fin de la dernière année financière?

2. Quel était le nombre d'employés possédant un diplôme universitaire ne dépassant pas *a*) le niveau du baccalauréat, *b*) le niveau de la maîtrise, c) le niveau du doctorat?

3. Quel était le nombre de personnes appartenant à chacun des groupes susmentionnés qui travaillaient en Colombie-Britannique?

4. Quel est le nombre maximum d'affectations prévues par le concours 64-758 de la Commission du service civil pour le poste de spécialiste en développement de la communauté?

5. Quel est le nombre de ces affectations prévu pour la Colombie-Britannique?

N° 1660—*M. Barnett*—5 août

1. Pour chacune des années financières commençant en 1920-1921, quelles ont été les dépenses faites par la Direction des Services de la Marine du ministère des Transports sur la côte maritime de la Colombie-Britannique pour les aides à la navigation, y compris les frais d'immobilisation et d'opération des aides visuelles et l'opération et le service des aménagements portuaires et la constitution et l'entretien des services de sauvetage de la marine?

2. Pour chacune des années financières commençant en 1920-1921, quelles ont été les dépenses faites par le ministère des Transports pour la constitution et l'opération des aides électroniques à la navigation sur la côte maritime de la Colombie-Britannique?

3. Pour chacune des années financières commençant en 1920-1921, quelles ont été les dépenses faites au sujet de la côte maritime de la Colombie-Britannique pour la constitution et l'opération des services sous la Direction des règlements de la marine du ministère des Transports?

N° 1661—*M. Barnett*—5 août

1. Pour chacune des années financières depuis que ces dépenses ont commencé, quels ont été les montants dépensés en Colombie-Britannique à l'ouest des Cascades pour la construction, l'entretien et l'opération des aménagements pour les voyages civils par air, y compris les aménagements terrestres et les aides à la navigation aérienne?

2. En plus des montants inclus ci-dessus, quel est le coût estimatif des aménagements construits au début pour le ministère de la Défense nationale et qui ont été transférés depuis à l'usage civil?

3. Quelle est la valeur annuelle estimative des aménagements fournis pour le voyage par air des civils à l'aéroport de Comox, dans la mesure où ces dépenses ne sont pas faites directement par l'intermédiaire du ministère des Transports?

N° 1662—*M. Barnett*—5 août

Quelles sont, pour chacune des années financières à partir de 1920-1921, les dépenses que la direction des subsides de la Commission maritime canadienne a faites à l'égard, *a*) du littoral atlantique du Canada, *b*) du littoral pacifique du Canada?

N° 1663—*M. Barnett*—5 août

Quelles sont, pour chacune des années financières à partir de 1920-1921, les dépenses faites à l'égard du littoral de la Colombie-Britannique par la division des relevés hydrographiques canadiens?

N° 1664—*M. Barnett*—5 août

A compter de l'année 1920-1921, quelles sont, pour chaque année financière, les dépenses effectuées par la Direction du génie (ports et rivières) du ministère des Travaux publics, sur la côte maritime de la Colombie-Britannique, relativement *a*) au montant total, *b*) au port de Vancouver, *c*) à la rivière Fraser—port de New-Westminster, *d*) au port de Victoria, *e*) au reste de la côte, réparties de façon à indiquer les totaux concernant (i) les quais et radeaux pour navires à vapeur, y compris le coût auxiliaire du dragage et des brise-lames, et (ii) les ports de pêche, y compris les quais, les radeaux, le dragage et les brise-lames auxiliaires?

N° 1665—*M. MacEwan*—5 août

Que compte faire le gouvernement par l'entremise du Bureau national de placement pour assurer la main-d'œuvre spécialisée qu'exige la nouvelle *Maritime Cans Limited* à Dartmouth, (N.-É.) où il est censé exister une pénurie de main-d'œuvre?

N° 1666—*M. Mullally*—5 août

1. Combien de projets ont été approuvés dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard en vertu du programme d'encouragement aux travaux d'hiver pour 1963-1964?

2. Combien de municipalités ont participé à ces projets?

3. Quel a été le nombre total d'heures de travail par homme requis pour tous ces projets?

4. Quelle a été le montant total de la contribution du gouvernement fédéral au coût de la main-d'œuvre pour les projets approuvés?

N° 1667—*M. Caouette*—5 août

1. Quelle quantité d'énergie électrique a été produite dans la province de Québec durant les années 1961, 1962 et 1963 et quelle partie de cette production a été exportée hors du Québec?

2. Quelle quantité d'énergie électrique a été produite dans la province d'Ontario durant les années 1961, 1962 et 1963 et quelle partie de cette production a été exportée hors de l'Ontario?

3. Combien d'énergie électrique de la province de Québec a-t-on exportée aux États-Unis?

4. Combien d'énergie électrique canadienne a-t-on exportée aux États-Unis?

N° 1668—*Mme Jones*—5 août

1. Le ministre du Commerce a-t-il reçu une lettre du syndicat United Packing House Workers of America, district 10 de Saskatoon, exprimant qu'il est vivement intéressé à ce que tous les efforts possibles soient déployés afin que soient négociés des contrats prévoyant qu'une partie du blé d'exportation vendu en vertu d'un crédit à long terme soit convertie en farine moulue?

2. Quelles mesures le Ministre peut-il annoncer qui soient de nature à soulager le problème qui confronte les employés de la meunerie à Saskatoon?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 121

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 6 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Aiken, appuyé par M. Jorgenson, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-115, Loi concernant les fonctionnaires du Parlement, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Il est résolu,—Qu'une somme d'au plus $1,037,030,109.84, c'est-à-dire l'ensemble

a) des trois douzièmes du total de tous les articles énoncés au budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1965, présentés à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, *sauf* le crédit n° 20 du ministère des Affaires extérieures pour lequel la proportion est de deux douzièmes, savoir: $987,817,169.42;

b) des trois nouveaux douzièmes du montant des crédits n°s 15 et 25 du ministère des Transports (annexe A) dudit budget principal, savoir: $7,044,425;

c) des deux nouveaux douzièmes du montant du crédit n° 60 du ministère de l'Agriculture, du crédit n° 20 du Service législatif (annexe B) dudit budget principal, savoir: $4,235,450;

d) d'un nouveau douzième du montant du crédit n° 25 du ministère de l'Agriculture, du crédit n° 20 du ministère des Pêcheries, des crédits n°s 10, 15, 25, 45 et 60 du ministère des Mines et des Relevés techniques, du crédit n° 1 de l'Office national du film, des crédits n°s 15 et 35 du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, du crédit n° 25 du Conseil privé, du crédit n° 1 du ministère des Transports, du crédit n° L10 des Prêts, Placements et Avances (annexe C) dudit budget principal, savoir: $6,442,850;

e) des trois douzièmes de tous les crédits à voter au budget supplémentaire (A), présenté à la Chambre des communes à la session actuelle du Parlement, *sauf* le crédit n° 56a du ministère de la Défense nationale et les crédits n°s L17a et L37a des Prêts, Placements et Avances, dont aucune proportion n'est accordée, savoir: $31,260,558.75;

f) des deux nouveaux douzièmes du montant du crédit n° 12a du ministère de la Justice, du crédit n° L12a des Prêts, Placements et Avances (annexe D) dudit budget supplémentaire A, savoir: $229,656.67,

soit accordée à Sa Majesté au titre de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec le consentement unanime, l'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est remise à plus tard aujourd'hui.

La Chambre se forme de nouveau en comité des voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Il est résolu: Qu'en vue de pourvoir aux crédits accordés à Sa Majesté au titre de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1965, la somme de $1,037,030,109.84 soit accordée sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des voies et moyens obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. McIlraith, appuyé par M. MacNaught, obtient la permission de la Chambre de présenter le Bill C-116, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965, qui est lu une première fois.

Avec l'assentiment unanime, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

(*Appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (documents)

Les articles n°s 136 et 138 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

L'article n° 123 est appelé et, du consentement unanime, est réservé.

(*Bills privés*)

L'ordre n° 1 est appelé et, à la demande du gouvernement, est réservé.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-6, Loi constituant en corporation la Bank of Western Canada;

Mme Konantz, appuyée par M. Lloyd, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

La question est mise en délibération;

M. Perron, appuyé par M. Laprise, propose: Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois à compter de ce jour.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-111, Loi ayant pour objet la revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes;

M. Gordon, appuyé par M. McNaught, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat, et ledit débat est interrompu.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente et une minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Sommaire des arrêtés en conseil rendus durant le mois de juin 1964. (Versions française et anglaise)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 4 mars 1964, demandant copie de toutes les lettres, de tous les télégrammes, documents ou autres communications échangés entre le ministre de l'Agriculture, les fonctionnaires de son Ministère ou de l'Administration de la remise en valeur et de l'aménagement des terres agricoles (ARDA) et les ministres, fonctionnaires ou représentants du gouvernement de l'Île du Prince-Édouard sur tout sujet relatif à l'ARDA depuis l'inauguration de ce programme.—(*Avis de motion portant production de documents n° 26*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 22 juillet 1964, demandant copie de toute la correspondance échangée depuis le 22 mai 1964 entre le ministre de l'Agriculture et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba au sujet de l'aide fédérale aux régions frappées de sécheresse dans les provinces en question.—(*Avis de motion portant production de documents n° 142*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 29 juillet 1964, demandant copie de la demande faite par la Northern Transportation Company en 1956 en vue de modifier la base de l'octroi de permis à ses navires afin d'inclure toute la région des secteurs Mackenzie et Athabasca et copie des raisons données par la Commission en accordant cette demande.—(*Avis de motion portant production de documents n° 146*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 juillet 1964, demandant copie de lettres de citoyens du comté de Lotbinière et de résolutions des corporations municipales du comté de Lotbinière adressées au premier ministre ou à des ministres du cabinet protestant à la suite de la décision du gouvernement de ne plus opérer la station de radar de Saint-Sylvestre, comté de Lotbinière.—(*Avis de motion portant production de documents n° 137*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 juillet 1964, demandant copie de toutes les lettres et de tous les télégrammes que le premier ministre, les ministres et/ou les ministères de la Production de défense, de l'Industrie, du Nord canadien et des Ressources nationales, ainsi que le ministre des Postes, ont reçu depuis le 1er juin 1964 au sujet de la vente des biens de la réserve Kitsilano, à Vancouver, et le texte des réponses à ces lettres et télégrammes.—(*Avis de motion portant production de documents n° 144*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 août 1964, demandant un exemplaire de l'Ordre de préséance, Armée canadienne, 1964, ainsi que de l'Ordre de préséance, 1955.—(*Avis de motion portant production de documents n° 154*)

A dix heures trente-six minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1669—*M. Latulippe*—6 août

1. Quels sont les commissions internationales, les comités ou les autres organismes auxquels le Canada participe soit au sein de l'ONU soit au sein d'autres organismes?

2. Quels sont la nature et le but de chacun de ces groupes, quel rôle spécifique le Canada y joue-t-il et quels pays en font partie?

3. Quel est le personnel canadien de chacun de ces groupes, qui les dirige et quelle proportion représentent-ils par rapport aux autres pays?

4. Quelles ont été les dépenses annuelles faites par le Canada à l'égard de chacun de ces groupes depuis leur création?

5. Quelles furent les augmentations ou les diminutions de personnel et de crédits pour chacun de ces groupes depuis leur début et, dans chaque cas, quelles raisons motivèrent ces augmentations ou ces diminutions?

6. Au cours des dix dernières années, le Canada s'est-il retiré de quelque groupe que ce soit? Dans l'affirmative, quels sont-ils et pourquoi?

7. Quelles conditions sont requises généralement avant que le Canada accepte de participer à titre de membre d'une commission internationale des Nations Unies?

N° 1670—*M. Choquette*—6 août

1. Combien d'immigrants sont-ils venus au Canada entre 1901 et 1911?
2. Par pays d'origine, quelle est leur répartition?
3. Quel est le nombre d'anglophones et quel est le nombre de francophones?

N° 1671—*M. Choquette*—6 août

1. Combien d'immigrants sont-ils venus au Canada entre 1911 et 1921?
2. Par pays d'origine, quelle est leur répartition?
3. Quel est le nombre d'anglophones et quel est le nombre de francophones?

N° 1672—*M. Choquette*—6 août

1. Combien d'immigrants sont-ils venus au Canada entre 1921 et 1931?
2. Par pays d'origine, quelle est leur répartition?
3. Quel est le nombre d'anglophones et quel est le nombre de francophones?

N° 1673—*M. Choquette*—6 août

1. Combien d'immigrants sont-ils venus au Canada entre 1931 et 1941?

2. Par pays d'origine, quelle est leur répartition?
3. Quel est le nombre d'anglophones et quel est le nombre de francophones?

N° 1674—*M. Choquette*—6 août

1. Combien d'immigrants sont-ils venus au Canada entre 1941 et 1951?
2. Par pays d'origine, quelle est leur répartition?
3. Quel est le nombre d'anglophones et quel est le nombre de francophones?

N° 1675—*M. Choquette*—6 août

1. Combien d'immigrants sont-ils venus au Canada entre 1951 et 1961?
2. Par pays d'origine, quelle est leur répartition?
3. Quel est le nombre d'anglophones et quel est le nombre de francophones?

N° 1676—*M. Choquette*—6 août

1. Combien d'immigrants sont-ils venus au Canada entre 1961 et 1964?
2. Par pays d'origine, quelle est leur répartition?
3. Quel est le nombre d'anglophones et quel est le nombre de francophones?

N° 1677—*M. Choquette*—6 août

Quand les bureaux d'immigration de Bordeaux et de Marseille, en France, seront-ils inaugurés?

N° 1678—*M. Choquette*—6 août

Le gouvernement du Canada a-t-il l'intention de créer des consulats à Bordeaux et à Marseille?

N° 1679—*M. Choquette*—6 août

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'instituer une prime de $1 sur le porc de catégorie «B»?
2. Comment en coûterait-il au trésor public si une telle prime était instituée?

N° 1680—*M. Bell*—6 août

La session plénière de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'expansion, tenue à Genève au mois de mars 1964, et à laquelle a assisté le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a-t-elle adopté le principe spécial qui se lit comme il suit: «Tous les pays doivent collaborer à l'élaboration de mesures qui aideront les pays en voie d'expansion à instituer des moyens de transport maritime et autres, favorisant leur expansion économique, afin d'assurer l'utilisation libre des moyens de transports internationaux, l'amélioration des taux de transport-marchandises et d'assurance en faveur des pays en voie d'expansion, et de promouvoir le tourisme en ces pays, afin d'augmenter leurs revenus et de réduire leurs dépenses à l'égard du commerce invisible». Dans le cas de l'affirmative, comment a voté le Canada, et pour quelles raisons?

N° 1681—*M. Dinsdale*—6 août

La récente mise à pied de quatorze employés du parc national de Riding Mountain signifie-t-elle que le gouvernement a décidé de ne pas construire le poste d'accostage qui s'impose à cet endroit? Sinon, quand entreprendra-t-on la réalisation de ce projet qui avait été prévu pour l'an dernier?

N° 1682—*M. Aiken*—6 août

1. Relativement au concours n° 64-1852 de la Commission du service civil, à quels départements de l'État seront affectés les candidats heureux?

2. Pour quels postes exigera-t-on une connaissance de l'anglais et du français?

3. Des nominations ont-elles été faites aux termes de ce concours?

N° 1683—*M. Aiken*—6 août

1. Relativement au concours n° 64-263 de la Commission du service civil, demandant des préposés à la planification et aux recherches, au ministère des Travaux publics, quels postes exigent une connaissance de l'anglais et du français?

2. Quels postes annoncés aux termes de ce concours sont actuellement vacants?

N° 1684—*M. Aiken*—6 août

1. Relativement au concours n° 64-661 de la Commission du service civil, demandant un surveillant de la comptabilité de construction au ministère des Travaux publics, quelles fonctions particulières exigent la connaissance écrite et parlée de l'anglais et du français?

2. Dans ce concours, un bilingue a-t-il préférence sur un ancien combattant qui a droit à la préférence statutaire?

N° 1685—*M. Côté* (Chicoutimi)—6 août

1. Depuis dix ans, soit durant la période s'étendant du 1er janvier 1954 au 31 décembre 1963, quel a été l'accroissement de la masse monétaire ou quelle a été la création de nouveaux crédits ou capitaux?

2. Quel a été le montant pour chaque année?

3. Quel a été le pourcentage de l'augmentation pour chaque année?

4. Quel a été pour chaque année durant cette période l'accroissement de nouveaux capitaux à la Banque du Canada?

5. Quel a été l'accroissement global pour chaque année séparément durant cette période de nouveaux crédits dans les banques commerciales ou à charte?

N° 1686—*M. Laprise*—6 août

1. Combien de pays ont à date fait part de leur désir de participer à l'Exposition de 1967 et quels sont-ils?

2. Selon les prévisions, combien d'autres pays devraient annoncer prochainement leur intention de prendre part à cette Exposition?

3. Par suite de l'intérêt que suscite cette Exposition les responsables craignent-ils de manquer de place sur les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène, si bien que des espaces prévus pour du gazon ou des nappes d'eau devront être consacrés à l'agrandissement de bâtiments ou à la construction de nouveaux?

4. Avec moins de verdure et d'eau, l'emplacement de l'Exposition pourrait-il avoir une allure moins attrayante?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 122

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 7 AOÛT 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Gordon, appuyé par M. MacNaught: Que le Bill C-111, Loi ayant pour objet la revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et, après avoir fait de nouveau rapport de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté le Bill C-116, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 7 août 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Wilfred Judson, juge puîné, de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouver-

neur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui, 7 août à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

A l'honorable
Orateur de la Chambre des communes

Avec le consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions.*

Sur motion de M. Walker, appuyé par M. Rinfret, il est ordonné,—Que le nom de M. Mackasey soit substitué à celui de M. Lachance sur la liste des membres du comité spécial de la procédure et de l'organisation.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 8 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-49, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867 à 1960), en ce qui a trait au quorum de la Chambre des communes;

M. Knowles, appuyé par M. Barnett, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

Un message est reçu de l'honorable juge Judson, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait connaître qu'il s'est adressé à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

«Qu'il plaise à Votre Honneur,

«Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

«Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

«Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1965.»

«Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner.»

Sur ce, le greffier du Sénat, d'ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, s'est ainsi exprimé:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Gordon, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) sur la situation de la Caisse d'assurance-chômage et sur les opérations faites en vertu de l'article 86 de la Loi sur l'assurance-chômage, pour l'année close le 31 mars 1964, conformément à l'article 87 de ladite loi, chapitre 50, Statuts du Canada, 1955.

Par Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine,—Rapport sur le fonctionnement des accords conclus avec les provinces aux termes de la Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre 28, Statuts du Canada, 1957. (Version française)

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Comité consultatif de l'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 90(2) de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50, Statuts du Canada, 1955. (Version anglaise)

A six heures quatre minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1687—*M. Perron*—7 août

Le ministère du Travail considère-t-il comme définitivement impossible une entente entre la Commission d'assurance-chômage et le Gouvernement canadien et les autorités de la sécurité sociale de l'État du Maine, aux termes de laquelle les Canadiens qui travaillent dans cet État pourraient réclamer des prestations d'assurance-chômage lors de leur retour au Canada?

*N° 1688—*M. Harley*—7 août

Quelles mesures le gouvernement adoptera-t-il en vue de donner suite aux recommandations du comité d'enquête spécial sur les aliments et drogues relativement à l'institution d'un comité d'enquête interdépartemental sur les pesticides?

N° 1689—*M. McCutcheon*—7 août

1. Quel est le nombre total d'hommes, répartis selon leur province natale, qui font partie de la réserve de l'A.R.C.?

2. Quel est le nombre total d'hommes, répartis selon leur province natale, qui font partie de la réserve de la M.R.C.?

3. Quel est le nombre total d'hommes, répartis selon leur province natale, qui font partie de la réserve de l'Armée du Canada?

N° 1690—*M. Prittie*—7 août

La Commission du service civil ou l'un des ministères ou des organismes suivants de l'État ont-ils édicté un règlement ou une prescription aux termes desquels les personnes reconnues coupables d'un délit ne sont pas admissibles à un emploi et sinon, combien de telles personnes ont obtenu un emploi en 1962 et en 1963: ministère de la Justice, ministère du Commerce, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ministère des Affaires des anciens combattants, ministère de la Production de défense, ministère de l'Agriculture, Société Radio-Canada, Office national du Film, Office fédéral du charbon, Commission de la Capitale nationale et Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion?

N° 1691—*M. Francis*—7 août

1. M. Roy Faibish détient-il actuellement un poste à la Société Radio-Canada ou dans une division quelconque du gouvernement, ou dans une société de la Couronne quelconque? Dans le cas de l'affirmative, en quoi consistent les fonctions et les attributions de M. Faibish?

2. M. Roy Faibish a-t-il témoigné devant son honneur le juge Harold W. Pope, commissaire nommé aux termes de la Partie I de la loi sur les enquêtes?

3. M. Faibish a-t-il fait une déclaration publique au sujet de l'extrait suivant du rapport sur l'enquête faite par son honneur le juge Pope, page 37: «Il n'est pas facile non plus d'expliquer l'ordre de M. Faibish de payer les allocations alors qu'apparemment il n'était pas au courant des renseignements que le Directeur avait en sa possession et d'après lesquels il jugeait qu'une enquête était nécessaire»?

4. Si M. Faibish a fait une telle déclaration au sujet de cet extrait, quand l'a-t-il faite et quelle en est la teneur?

Avis de motions émanant des députés

N° 60—*M. Horner* (Jasper-Edson)—7 août

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait songer à établir au Canada un régime étatisé de consultation juridique qui permettrait aux habitants du pays d'avoir facilement accès à la loi, quelle que soit leur condition économique.

N° 61—*M. Grégoire*—7 août

Que, à compter du jour suivant le jour où cette motion sera adoptée, nonobstant les dispositions du Règlement, ou d'ordres spéciaux, les heures de séance de la Chambre de neuf heures du matin à minuit le lundi, mardi, mercredi et jeudi, et de neuf heures du matin à six heures du soir le vendredi, et que cet ordre spécial reste en vigueur jusqu'à ce que soit terminée l'étude de l'article 44(A) des ordres du jour inscrits au nom du gouvernement.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 11 août	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*à huis clos*)	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 12 août	
16	Procédure et organisation	12 h. 15 p.m.
	Le jeudi 13 août	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill S-37*)	10 h. a.m.
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 123

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 10 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Exemplaire (en français et en anglais) d'une brochure intitulée: «Le Régime de pension du Canada».

M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—

1. Rapport des ministres et gouverneurs du Groupe des dix pays participant aux Accords généraux d'emprunt, et Annexe préparée par les Suppléants du Groupe. (Versions française et anglaise)

2. Communiqué sommaire—Dix-neuvième rapport annuel du Fonds monétaire international, accompagné des chapitres 3 et 4 dudit rapport annuel du Fonds. (Texte anglais)

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1416—*M. Coates*

1. Quels sont le nombre et l'emplacement des établissements *a*) de l'armée, *b*) de l'aviation, *c*) de la marine, qui ont été fermés ou dont l'activité a été réduite dans les douze derniers mois?

2. Quels sont le nombre et l'emplacement de chacun des établissements comme ci-dessus, qu'il est question de ne plus mettre en service lors des douze prochains mois?

M. Hellyer, membre du conseil privé de la reine, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1544—*M. Fisher*

Un organisme du gouvernement fédéral, comme par exemple, le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, a-t-il conclu des ententes en vue d'un service de nolisement par l'Ontario Central Airlines Limited depuis le 22 avril 1963 et, dans le cas de l'affirmative, *a*) quels étaient le but et le coût de ce service, *b*) des ministres du Cabinet fédéral représentant une circonscription électorale de l'Ontario détiennent-ils des actions dans ladite compagnie et, dans le cas de l'affirmative, quels sont ces ministres?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

De son siège à la Chambre, M. Diefenbaker demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, en vertu de l'article 26 du Règlement, pour la discussion d'une affaire précise d'une importance publique pressante, et énonce ainsi la question:

«Les tout derniers événements survenus à Chypre qui compromettent gravement la paix du monde, mettent en péril la solidarité de l'Alliance de l'OTAN et placent notre contingent canadien, auprès de la force des Nations Unies chargée d'y maintenir la paix, dans une situation critique à cause du mandat vague qu'on lui a confié sans lui attribuer l'autorité nécessaire pour jouer un rôle efficace.»

M. Diefenbaker remet ensuite à M. l'Orateur un exposé de l'affaire dont il propose la discussion. Après en avoir donné lecture à la Chambre, M. l'Orateur demande: «Le très honorable député est-il autorisé à présenter sa motion?»

Et comme il n'y a pas d'opposition, M. l'Orateur accorde la parole au très honorable député.

Sur ce, M. Diefenbaker, appuyé par M. Starr, propose,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Il s'élève un débat;

Avec l'assentiment unanime, M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—

1. Copie d'une résolution adoptée par le Conseil de sécurité, le 9 août 1964, au sujet du renouvellement des hostilités à Chypre. (Texte anglais)

2. Texte de la lettre adressée, le 28 juillet 1964, par le représentant permanent de Chypre auprès des Nations Unies au Secrétaire général de l'Organisation, renfermant la réponse du gouvernement de Chypre au message du Secrétaire général en date du 22 juillet. (Textes français et anglais)

3. Texte du message reçu par le Secrétaire général des Nations Unies, le 6 août 1964, de la part du président de la République de Chypre. (Texte anglais)

Le débat se poursuit sur la proposition de motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Starr: Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après plus ample discussion, ladite motion est retirée avec la permission de la Chambre.

Le Bill C-111, Loi ayant pour objet la revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dis-

positions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Deschatelets, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de la Commission de la capitale nationale, Partie II—Comptes et états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) de l'Office national du film, Canada, pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 20(2) de la Loi nationale sur le film, chapitre 185, S.R.C., 1952, y compris le rapport de l'auditeur général concernant les comptes dudit Office.

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 mars 1964, demandant une liste des noms et adresses auxquels le Bill C-130 de la 1re session du 26e Parlement intitulé: «Loi pourvoyant au règlement des réclamations des Indiens», a été expédié (non compris les exemplaires distribués par l'Imprimeur de la Reine) ainsi que d'une copie de toute lettre ou autre communication qui l'accompagne.—(*Avis de motion portant production de documents n° 58*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre (**Question n° 883*), en date du 3 août 1964, demandant l'état suivant: A quelle somme s'élèvent, pour le ministère des Travaux publics, tous les contrats adjugés ou toutes les commandes placées sans appel de soumissions publiques depuis le 22 avril 1963?

A dix heures trente-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1692—*M. Coates*—10 août

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de supprimer le service qu'assure le remorqueur CANSO du ministère des Travaux publics? Dans le cas de l'affirmative, *a*) le CANSO sera-t-il remplacé, *b*) si l'on ne projette pas de remplacer le CANSO, que fera-t-on de l'équipage de ce remorqueur?

2. A-t-on demandé des soumissions, avant le 22 avril 1963, pour remplacer ce remorqueur, et l'administration actuelle a-t-elle annulé cette demande de soumissions?

N° 1693—*M. Coates*—10 août

1. Un accord a-t-il été conclu entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis en vue de la construction d'aides à la navigation pour la province de Terre-Neuve?

2. Quel est le coût de construction de ces installations, et quel montant acquittera le gouvernement fédéral?

3. Construira-t-on des maisons d'habitation en rapport avec ce projet? Dans le cas de l'affirmative, combien d'unités construira-t-on et quelles dispositions prend-on à cet égard?

N° 1694—*M. Coates*—10 août

1. Quel est le coût de service estimatif du bureau outre-mer de l'Office du Tourisme du gouvernement canadien pour l'année financière 1964-1965?

2. Combien de personnes sont employées dans ce bureau?

3. Combien de demandes de renseignements ont été reçues jusqu'à ce jour dans ce bureau?

4. Quel est le coût de service estimatif, pour l'année financière 1964-1965, du bureau de New York de l'Office du Tourisme du gouvernement canadien?

5. Combien de personnes sont employées dans ce bureau?

6. Combien de demandes de renseignements ont été reçues jusqu'à ce jour dans ce bureau?

N° 1695—*M. Coates*—10 août

Quelles sont les intentions du gouvernement relativement à la construction d'un édifice fédéral à Amherst, Nouvelle-Écosse?

N° 1696—*M. Groos*—10 août

1. Le gouvernement a-t-il l'intention d'autoriser des compagnies d'exploration pétrolière à effectuer des opérations sismiques au large de la côte de la partie inférieure de l'île Vancouver (C.-B.)? Dans le cas de l'affirmative, existe-t-il une date limite, chaque année, pour la cessation de ces opérations?

2. Existe-t-il quelque limitation à l'étendue ou à l'ampleur de ces opérations?

3. Croit-on que ces opérations peuvent exercer un effet néfaste sur les pêcheries de la côte ouest?

N° 1697—*M. Groos*—10 août

1. Le ministre des Affaires des anciens combattants a-t-il reçu, du président de la Fédération des anciens combattants canado-britanniques du Canada, de Hamilton, Ontario, une lettre datée du 5 août exprimant l'inquiétude ressentie à l'égard des piètres traitements accordés aux anciens combattants âgés hébergés dans des maisons de santé privées sous les auspices du ministère des Affaires des anciens combattants?

2. Le ministre ordonnera-t-il une enquête au sujet de ces allégations et informera-t-il la Chambre du résultat de cette enquête ainsi que des mesures qu'il jugera appropriées en vue de protéger la santé et le bien-être de ces anciens combattants?

N° 1698—*M. Crouse*—10 août

Le gouvernement a-t-il envisagé la construction à Bridgewater (N.-É.) d'un nouvel édifice public qui servirait amplement à loger le bureau de poste et les autres services fédéraux de la localité?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 11 août	
308 É.O.	Agriculture et colonisation (*à huis clos*).....	9 h. 30 a.m. 3 h. 30 p.m.
	Le mercredi 12 août	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.
	Le jeudi 13 août	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill S–37*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 124

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 11 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Honey, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le deuxième rapport dudit comité, dont il est donné lecture ainsi qu'il suit:

Le Comité recommande:

1. Que permission lui soit accordée d'ajourner d'un endroit à un autre au Canada;

2. Que le secrétaire accompagne les membres du Comité;

3. Que lorsque le Comité s'ajournera d'un endroit à un autre, les membres du Comité soient défrayés de leurs dépenses réelles de subsistance et de déplacement.

Avec l'assentiment unanime, sur motion de M. Honey, appuyé par M. Brown, ledit rapport est agréé.

Le Bill C-111, Loi ayant pour objet la revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente-deux minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Favreau, membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) concernant la fourniture et l'application de matériaux de revêtement des routes dans l'Ontario, présenté le 13 juillet 1964 par la Commission sur les pratiques restrictives du commerce, en vertu de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

A dix heures trente-cinq minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1699—*M. Crouse*—11 août

Combien de livres de pétoncle l'ensemble des services des forces armées ont-ils achetées durant 1962 et 1963?

N° 1700—*M. MacRae*—11 août

1. Est-ce que le ministère de la Défense nationale a entrepris la pulvérisation des broussailles au Camp Gagetown? Dans le cas de l'affirmative a-t-on reçu des plaintes à l'effet que cette opération a lourdement endommagé les récoltes de la région de Mangerville, dans le comté de Sunbury au Nouveau-Brunswick?

2. Est-ce que le ministère a pris les dispositions nécessaires pour s'assurer de l'importance des dégâts? Le cas échéant, quels sont les détails concernant les dégâts?

3. Est-ce que le ministère a pris les dispositions nécessaires pour dédommager les fermiers qui ont subi des pertes? Le cas échéant, de quel ordre sont ces dispositions et dans quelle mesure les fermiers seront-ils dédommagés?

N° 1701—*M. Fisher*—11 août

Le National-Canadien se propose-t-il de fermer son bureau d'Auden, Ontario et, dans le cas de l'affirmative, quelles ont été les recettes annuelles de ce bureau pour chacune des cinq dernières années?

*N° 1702—*M. Fisher*—11 août

1. Quels sont, dans la mesure où le ministère des Transports en est au courant, la chronologie et les détails relatifs à l'accusation portée contre le capitaine Kurt Steinick, d'un cargo norvégien, pour avoir pollué les eaux, affaire qui semblait réglée lorsqu'il perdit son cautionnement pour ne pas s'être présenté devant le tribunal de Port-Arthur?

2. En vertu de quelles dispositions du Code criminel ou de n'importe quelle autre loi du gouvernement fédéral, peut-on poursuivre ceux qui polluent les eaux navigables et les ports?

3. Est-ce qu'il est en le pouvoir de la Commission des ports de la Tête des lacs de surveiller et de poursuivre ceux qui enfreignent la loi?

4. Est-ce que la Commission des ports de la Tête des lacs a le pouvoir d'établir un dépôt qui puisse recevoir les huiles souillées et autres détritus des bateaux qui se servent du port? Le cas échéant, a-t-elle pris des mesures dans ce sens?

5. Est-ce que le ministère a l'intention de renforcer ses règlements sur la pollution des eaux navigables, par les navires?

N° 1703—*M. Fisher*—11 août

1. La conférence du Conseil national des Affaires indiennes tenue récemment à Sault-Sainte-Marie a-t-elle bénéficié de l'aide ou de l'appui financier de la Commission du Centenaire?

2. Un représentant ou un agent officiel de la Commission du Centenaire assistait-il à la conférence de Sault-Sainte-Marie? Dans le cas de l'affirmative, a-t-il séjourné, en même temps que les membres du Conseil, au motel dont certains membres du Conseil ont été expulsés?

3. La Commission du Centenaire a-t-elle procuré les fonds nécessaires au transport par avion des délégués à la réunion du Conseil? Dans le cas de l'affirmative, quel montant et pour qui?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 12 août	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.
	Le jeudi 13 août	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill S–37*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 125

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 12 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Honey, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le troisième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Conformément à son Ordre de renvoi du 6 mai 1964, votre Comité présente à la Chambre des communes ses conclusions, observations et recommandations ainsi qu'il suit:

CHAPITRE I—GÉNÉRAL

Conformément à l'ordre de renvoi du 6 mai 1964, le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation devait étudier la question suivante et en faire rapport:

> «Qu'afin que l'industrie du tabac continue à remplir son rôle essentiel dans l'économie de notre pays, le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à étudier les possibilités actuelles de recherches et d'expérimentation, en ce qui concerne la production et le traitement du tabac, dans notre pays, et à recommander les moyens qu'il juge à propos en vue d'encourager et d'aider la production du tabac canadien.»

Le Comité a tenu neuf réunions et a entendu les témoignages des personnes et associations suivantes:

a) M. J. A. Anderson, directeur général des recherches, ministère de l'Agriculture, Ottawa;
b) M. Norman A. MacRae, directeur associé (tabac), ministère de l'Agriculture, Ottawa;
c) M. L. S. Vickery, surintendant, station expérimentale du tabac, Delhi (Ont.);
d) *The Ontario Flue Cured Tobacco Growers' Marketing Board,* Tillsonburg (Ont.);

e) *The Burley Tobacco Marketing Association of Ontario,* Chatham (Ont.);
f) La Coopérative du tabac du district de Joliette, Saint-Jacques (Qué.);
g) La Commission des producteurs de tabac à pipe et à cigares de Québec, Saint-Jacques (Qué.);
h) La Coopérative agricole de la vallée d'Yamaska, Saint-Césaire (Qué.);
i) La Coopérative Fédérée de Québec;
j) La Commission des producteurs de tabac jaune, Lanoraie (Qué.);
k) Les Producteurs de tabac jaune de la province de Québec, Saint-Thomas (Qué.);
l) M. Austin J. Stanton, directeur adjoint (agriculture), Direction de l'agriculture et des pêches, ministère du Commerce, Ottawa.

Le Comité tient à remercier tous ceux qui ont rendu témoignage ainsi que le secrétaire, M. D.-E. Lévesque, et le personnel du Service des comités de l'avoir si bien aidé dans l'accomplissement de sa tâche.

Ayant terminé l'étude recommandée dans l'ordre de renvoi, le Comité fait maintenant rapport de ses constatations.

CHAPITRE II—INTRODUCTION

Le succès de l'industrie canadienne du tabac dépend des exportations et des ventes au pays d'un produit qui, à son tour, doit tabler sur les résultats d'un programme de recherches précis et coordonné dans les domaines (1) de la production, (2) de la commercialisation, (3) de la fabrication et (4) de la santé. Le Comité a étudié tout ce qui relève des recherches dans les deux premiers domaines susmentionnés. Par contre, nous avons pensé que les recherches concernant la fabrication incombaient surtout aux compagnies de tabac et, pour cette raison, nous n'avons pas approfondi ce troisième domaine. Quant aux recherches concernant la santé, le Comité a estimé que cette question sort largement du cadre de ses attributions et il ne l'a pas longuement examinée.

Ces dernières années, la marge de bénéfice de l'industrie du tabac a diminué, bien que la production de tabac par acre ait considérablement augmenté. Des témoignages présentés au Comité démontrent que les marchés intérieurs et étrangers n'ont pu absorber toute la production et que, de temps à autre, il en est résulté une vaste accumulation de stocks de tabac. Par conséquent, la production de toutes les variétés de tabac cultivées au Canada a sérieusement baissé.

En 1964, la production de tabac jaune (qui représente 93 p. 100 du tabac cultivé au Canada) s'est limitée à 45 p. 100 de la superficie qu'on lui avait allouée à l'origine. Les producteurs du Québec ont également dû adopter de rigoureuses mesures restrictives. En 1963, le Canada a produit 180 millions de livres de tabac jaune, bien que sa production puisse facilement atteindre 300 millions de livres par an.

En 1964, les planteurs ontariens de tabac burley exploitent seulement 25 p. 100 de leur superficie de base, et, en 1960, vu l'accumulation des réserves de tabac burley en Ontario, les producteurs ont volontairement pris la décision de suspendre la culture de cette variété pendant un an. La production de tabac burley au Canada a diminué d'environ 20 p. 100, tombant à 73 millions de livres de 1954 à 1963, alors que cette production se chiffrait à 88 millions pendant la décennie précédente. Il y a 20 ans, les producteurs de tabac burley cultivaient 8,000 acres et ils possédaient le matériel nécessaire pour l'exploitation d'une telle superficie. A l'heure actuelle, les planteurs de tabac burley

doivent se limiter à cultiver 4,000 acres. Le sol et les conditions climatiques du Canada offrent pourtant de vastes possibilités d'accroissement de la culture du tabac burley.

Actuellement, la province de Québec assure à elle seule toute la production de tabac canadien à cigares. La production annuelle de cette variété a atteint au cours des trois dernières années une moyenne de 5,500,000 livres, ayant une valeur marchande moyenne de $1,400,000. Ces deux dernières années, les achats de tabac à cigares ont baissé et, ainsi, il reste actuellement une réserve invendue de plus d'un million de livres provenant des récoltes de 1962 et de 1963. La production du tabac à pipe au Québec est encore plus alarmante; en effet, de 3,000,000 de livres en 1943, elle est tombée à 350,000 livres en 1963.

CHAPITRE III—RECHERCHES SUR LA PRODUCTION

Les recherches sur la production faites au Canada ont eu pour objet d'améliorer la qualité de la feuille de tabac. Grâce à ces recherches et à la collaboration des producteurs et des compagnies acheteuses, le Canada a réussi à produire une bonne feuille de tabac en ce qui concerne l'arôme, la saveur, la capacité de remplissage, la texture, la couleur et la maniabilité, qui répond généralement aux besoins des marchés extérieurs et intérieurs.

Le Comité félicite les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Canada et leur personnel de leurs réalisations dans les recherches sur la production. Il reconnaît, en outre, que ces gains ne pouvaient pas être accomplis sans la collaboration des producteurs et des compagnies acheteuses. Les gains ont été particulièrement importants en ce qui concerne la feuille de tabac jaune et burley, car on reconnaît que le Canada produit un tabac jaune et un tabac burley comparables en qualité à tout ce que le monde produit aujourd'hui.

Tout en exprimant ses félicitations, le Comité se hâte de signaler que le Canada aurait pu faire mieux dans le domaine des recherches sur la production, si nos travailleurs scientifiques avaient eu à leur disposition assez d'argent et de main-d'œuvre pour exécuter le travail.

Le directeur général des recherches au ministère de l'Agriculture a appris au Comité que le Canada accomplit «à peu près moins d'un vingtième du travail (en recherches agricoles) qui se fait aux États-Unis». Le Comité est d'avis que les fonds affectés par le Canada à toutes les recherches agricoles sont très insuffisants, qu'il est impérieux que ces fonds soient accrus de manière à tenir compte de la réalité et que le montant en soit proportionné à la position du Canada comme pays agricole.

En 1963, le gouvernement fédéral a dépensé approximativement $375,000 pour les recherches sur le tabac. Le directeur général a déclaré dans son témoignage que, toute proportion gardée, cette attribution de fonds était une juste part du montant total affecté aux recherches qu'a faites le ministère de l'Agriculture du Canada. Cependant, à cause des facteurs suivants mentionnés au cours des témoignages, le Comité est d'avis qu'une proportion insuffisante de l'affectation est consacrée aux recherches dans l'industrie du tabac.

a) Le tabac est probablement la plus capricieuse de toutes les plantes et elle répond violemment aux changements de toutes les conditions environnantes. La nature même de la plante exige un degré de recherches supérieur à celui des autres récoltes, comme les céréales.

b) Le Canada ne peut pas toujours bénéficier directement des recherches sur le tabac effectuées dans les autres pays et les recherches faites sur le tabac au Canada ne sont pas une répétition de celles qui s'accomplissent ailleurs. De façon générale, les travaux de recherches de toutes sortes effectués dans d'autres pays, bien qu'ils soient mis à

la disposition du Canada, ne sont souvent que d'une utilité limitée pour nous. Les recherches canadiennes doivent être exécutées dans les conditions de milieu qui existent dans notre pays. Au Canada, nous n'avons pas avancé assez vite. Les méthodes culturales du cultivateur comme l'utilisation d'engrais, le choix des variétés, l'irrigation, le sarclage, l'enlèvement des rejetons et le séchage influent beaucoup sur les propriétés chimiques et physiques, la saveur et l'arôme de la feuille.

c) Les ministères provinciaux de l'Agriculture, les collèges d'agriculture et les universités ne contribuent pas directement aux recherches sur la production du tabac. Ce fait est particulier au tabac parce qu'en ce qui concerne la plupart des autres cultures ces institutions prêtent leur concours aux recherches sur la production.

d) Les trois principaux concurrents du Canada sur le marché mondial (les États-Unis, la Rhodésie et l'Inde) ont fait des progrès rapides dans l'expansion des moyens de recherches. Il faut maintenant des recherches intensives afin que le producteur canadien puisse répondre aux exigences toujours nouvelles des consommateurs et des fabricants domestiques ou étrangers de tabac.

e) A l'heure actuelle, les producteurs de tabac ont à faire face à plusieurs problèmes critiques qui justifient une étude spéciale, peut-être au moyen de programmes-éclairs, afin que les réponses puissent être trouvées avant qu'un dommage irréparable soit causé au producteur individuel ou à l'ensemble de l'industrie. Ces problèmes comprennent la moucheture causée par les intempéries, le tabac gris, la répression de la croissance des rejetons, l'immunité contre les insecticides et la création et l'essai des herbicides.

f) A cause du niveau actuel élevé du rendement par acre, le Comité est d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'accorder beaucoup d'importance à l'accroissement du rendement. Cependant, il y a lieu d'améliorer grandement la qualité de la feuille et le Canada se doit d'instituer un programme de recherches qui nous tiendra sur le même pied ou en avant des autres pays producteurs de tabac.

CHAPITRE IV—RECHERCHES SUR LA COMMERCIALISATION

Même si le Canada produit du tabac jaune et du tabac burley de qualité supérieure, la production a baissé parce que nous n'avons pas donné toute l'expansion voulue à nos marchés d'exportation. C'est ce qui constitue présentement le plus grave problème de l'industrie canadienne du tabac.

A l'heure actuelle, les consommateurs et les fabricants de tabac, au Canada et à l'étranger, ont des exigences qui varient constamment et dont il faut tenir les producteurs au courant par des travaux de recherches intensives. Il importe de suivre attentivement les tendances du marché et les exigences du consommateur.

Généralement parlant, le programme d'étude des marchés laissait entrevoir les besoins des acheteurs de tabac jaune sur les marchés intérieur et extérieur et le Comité s'inquiète que l'on n'ait pas tenu compte des tendances du marché en ce qui a trait au tabac burley et au tabac à cigares.

Selon les témoignages présentés au Comité, il appert, que, depuis dix ans, le programme de production de tabac burley a été sensiblement modifié par suite des nouvelles exigences des consommateurs qui se sont adonnés rapidement au tabac à cigarettes de type burley. En 1960, les stocks de tabac à pipe et de tabac à chiquer avaient atteint un tel point que les sociétés d'acheteurs ont demandé aux producteurs de burley de ne pas en cultiver cette année-là. Du jour au lendemain, les producteurs se sont rendu compte qu'il leur fallait modifier de façon sensible leur programme de production.

Une nouvelle variété de tabac et de nouvelles méthodes de fertilisation, de manutention et de séchage, mises au point à la station de recherches d'Harrow, ont permis aux producteurs qui les ont adoptées en 1961 d'obtenir un tabac à cigarettes de type burley. Ils ont continué à cultiver cet excellent tabac en 1962 et 1963, mais il était trop tard puisque les acheteurs étrangers avaient trouvé de nouvelles sources d'approvisionnement. Lorsque nos vendeurs ont tenté de reprendre les marchés en question, ils ont constaté qu'il fallait attribuer le changement du chiffre de ventes à autre chose que la qualité de notre tabac: nos prix étaient trop élevés. Il semble que les producteurs aient commencé dix ans en retard à produire le tabac à cigarettes de type burley plutôt que le tabac à pipe ou à chiquer. Le Comité est d'avis que l'on aurait dû disposer de meilleurs moyens d'étudier les marchés en vue de pouvoir offrir plus vite au consommateur le tabac à cigarettes de type burley et de tenir le producteur au courant des exigences changeantes du consommateur, au Canada et à l'étranger.

Quant à la production de tabac à pipe et de tabac à cigares, la diminution inquiétante est probablement attribuable au fait que l'on trouve, en général, ces tabacs «trop forts». Nos tabacs ne pourront affronter la concurrence des tabacs plus doux qui sont bien établis sur les marchés d'exportation avant que l'on ait réussi, dans le cadre du programme canadien de recherches, à mettre au point le type de tabac à cigares et à pipe plus doux que demande le consommateur. Le Comité est heureux de constater que l'une des commissions ministérielles de recherches collectives travaille présentement à régler le problème en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec et les coopératives de Saint-Jacques et de Saint-Césaire.

Une qualité meilleure de tabac en feuilles ne représente dans l'ensemble qu'une partie des exigences des marchés d'exportation. Selon le Comité, il est clair que l'on doit créer au Canada des conditions propres à favoriser ces marchés. Pour satisfaire à ces exigences, il faut produire du tabac à un prix qui puisse affronter la concurrence sur le marché mondial et être capable d'assurer aux acheteurs étrangers un approvisionnement constant de tabac en feuilles de qualité supérieure.

Le Comité a parlé de la nécessité d'offrir sur le marché mondial un tabac dont le prix pourrait affronter la concurrence. Pour permettre à l'industrie canadienne du tabac d'y arriver, il faut,—et c'est le facteur le plus important,—que le producteur canadien puisse réduire sensiblement ses frais de production. La capacité de production inutilisée qui résulte des restrictions imposées à l'égard des superficies cultivées, les frais élevés d'établissement des éléments de production, le coût élevé de la main-d'œuvre (par comparaison à certains pays concurrents) et d'anciennes méthodes de récolte et de séchage sont tous des facteurs qui font du tabac canadien un produit coûteux sur le marché mondial.

CHAPITRE V—RECHERCHES SUR LA FABRICATION

Le Comité n'a pas entendu de témoignages portant directement sur les recherches à l'échelon de la fabrication du tabac au Canada. Les sociétés qui s'intéressent au produit définitif du tabac effectuent la majeure partie des recherches dans ce domaine. Ces sociétés font beaucoup de travail relatif à l'analyse de la fumée, à l'efficacité des filtres et aux variations des recettes pour le mélange de différentes qualités et de différentes espèces de tabac.

Il est évident que les sociétés manufacturières désirent présenter au public un produit satisfaisant et acceptable. Il est aussi évident que les sociétés doivent effectuer suffisamment de recherches pour satisfaire aux exigences des fumeurs, autrement le succès financier du fabricant ne serait jamais assuré.

CHAPITRE VI—RECHERCHES RELATIVES À LA SANTÉ

Le Comité a entendu des témoignages portant que jusqu'ici aucun ingrédient du tabac n'a été identifié comme dommageable à la santé. Les témoignages enten-

dus par le Comité indiquent que si un tel ingrédient existe réellement et peut être isolé et identifié, il sera possible de faire disparaître par la recherche les dangers qu'il fait courir à la santé.

L'industrie canadienne du tabac a mis la somme de $300,000 à la disposition de la recherche de la cause ou des causes du cancer du poumon. Il a été établi devant le Comité que seulement $200,000 de cette somme ont été dépensés. Il reste donc une somme de $100,000 dollars disponible à cette fin. On a déclaré devant le Comité qu'à l'heure actuelle il ne se fait pas au Canada de recherches pour tenter d'établir s'il y a dans le tabac un ingrédient qui soit dommageable à la santé.

Encore que ce ne soit pas partie du mandat du Comité, nous croyons qu'il est du devoir du gouvernement fédéral de donner l'exemple dans ce domaine particulier de la recherche. Les témoins entendus par le Comité ont indiqué que l'industrie du tabac désirait coopérer dans cette étude. Nous félicitons l'industrie pour son attitude réaliste et responsable en cette affaire.

CHAPITRE VII—RECOMMANDATIONS

Après l'examen des témoignages, le Comité estime et recommande donc:

1. Que le gouvernement établisse instamment un programme de recherches sur le marché du tabac. Le ministère de l'Agriculture du Canada n'a pas de programme de ce genre et nous croyons comprendre qu'une telle initiative ne rentre peut-être pas strictement dans ses attributions. Le ministère du Commerce travaille en collaboration avec les commissions ou offices de producteurs, les sociétés commerciales et les gouvernements provinciaux en vue d'essayer de vendre le tabac sur le marché étranger, mais il n'a prévu aucun programme d'étude du marché. Le Comité s'étonne que l'industrie canadienne du tabac n'en ait pas établi. Les recherches entreprises dans le domaine de la production en vue de permettre au producteur de tabac canadien de répondre aux exigences toujours changeantes du consommateur ne sont guère profitables, si ces exigences ne font pas de temps à autre l'objet d'une vérification et si elles ne sont pas portées à la connaissance des chercheurs scientifiques en ce secteur. Si un programme efficace de recherches concernant la mise sur le marché avait été mis à exécution dix ans passées, la situation des industries du tabac burley et du tabac à cigares au Canada serait peut-être aujourd'hui toute différente. Dans cette recommandation le Comité ne veut pas empiéter sur le domaine de la stimulation des ventes, lequel est hors de ses attributions. Le Comité tient à souligner, cependant, comme la plus urgente dans le présent rapport la recommandation portant que des dispositions soient immédiatement prises en vue d'établir un programme satisfaisant de recherches sur le marché de l'industrie canadienne du tabac, en insistant tout particulièrement sur les besoins des marchés d'exportation. A l'étude du marché rattachons les recherches sur la production. En d'autres termes, nous devons nous assurer des besoins de l'acheteur et voir ensuite à produire le genre de tabac demandé. Cela est particulièrement important à l'endroit de nos ventes d'exportation. Ainsi la récolte de tabac jaune de 1963 ne contenait pas suffisamment de tabac des qualités supérieures pour répondre aux besoins du marché d'exportation. Il y a lieu de souligner que la demande de tabac jaune sur les marchés étrangers pourrait augmenter sensiblement, si les producteurs canadiens pouvaient produire les qualités supérieures en des quantités beaucoup plus fortes.

2. Les fonds affectés au Canada à l'étude de la production sont insuffisants; ils ne permettent pas au personnel de s'acquitter des tâches ordinairement requises pour que l'industrie canadienne du tabac suive les progrès des pays concurrents. Des témoignages ont établi que, comparativement à d'autres pays producteurs de tabac, notre programme de recherches, sous le rapport du montant d'argent alloué et du nombre d'employés, est plutôt modeste et que les fonds prévus pour un tel programme au Canada ne sont pas suffisants. Le Comité recommande de vérifier et d'augmenter les fonds affectés aux recherches sur la production. Il propose d'attribuer plus d'importance aux sujets suivants:

   a) L'établissement d'un programme intensifié de recherches en vue d'en arriver à des méthodes de production plus mécanisées, portant particulièrement sur les procédés de séchage et de cueillette afin de diminuer le coût élevé de la production du tabac canadien.

   b) Des recherches spéciales en vue de découvrir un tabac à cigares plus doux à produire au Canada.

   c) Des recherches en vue d'augmenter l'utilisation du tabac à pipe cultivé au Canada. On sait qu'en ces dernières années les tabacs à pipe importés sont devenus très en vogue. On devrait voir à produire des variétés canadiennes pouvant plaire tout autant aux fumeurs. Il faudrait surtout entreprendre des recherches sur les produits chimiques qui, ajoutés au tabac à pipe, produisent une fumée très agréable et aromatique.

   d) L'établissement de programmes d'extrême urgence dans un effort pour résoudre les problèmes que posent les mouchetures causées par les intempéries, le tabac gris, la répression des rejetons (éléments chimiques d'inhibition), l'immunité contre les insecticides et en vue de faciliter le perfectionnement et l'essai de nouveaux herbicides. Les témoignages ont convaincu le Comité que le manque de fonds et de personnel entrave les recherches dans les domaines susmentionnés.

3. Le Comité est frappé par les témoignages concernant l'établissement des comités de recherches en groupe. Ce sont des comités de travail qui se sont occupés ou qui s'occupent présentement des questions de séchage et de l'utilisation de l'air chaud à circulation forcée, des problèmes du mouchetage causé par les intempéries, et s'appliquent à fournir aux fabricants de cigares des tripes plus douces. Ce dernier comité, toujours actif, se compose de représentants du ministère de l'Agriculture du Québec et des coopératives de Saint-Jacques et de Saint-Césaire. Le Comité croit que la fonction des organismes en question pourrait être accrue et rendue plus efficace, s'ils relevaient d'une Commission consultative de recherches composée de représentants du ministère de l'Agriculture, des ministères provinciaux de l'Agriculture concernés ainsi que des producteurs et des fabricants. Cette Commission consultative de recherches aurait comme attributions de recommander la formation de comités de recherches en groupe, d'en recevoir des rapports de temps à autre et de présenter annuellement un rapport au ministre de l'Agriculture. Elle aurait également, en général, à diriger et à coordonner toutes les recherches entreprises par l'industrie du tabac dans les domaines de la production, de la fabrication et de la mise en vente. Le Comité recommande l'établissement d'une telle Commission consultative de recherches.

4. Le Comité note avec intérêt l'aide considérable apportée, de temps à autre, au programme des recherches par l'*Imperial Tobacco Company of Canada* et loue cette compagnie pour son initiative et sa collaboration. Le Comité note également qu'en Rhodésie les producteurs eux-mêmes apportent leur quote-part pour défrayer le coût d'un vaste programme de recherches. Le Comité recommande que le ministère de l'Agriculture du Canada encourage la coopération avec les producteurs ainsi qu'avec toutes les compagnies dans le domaine des recherches. Étant donné la situation présente des producteurs de tabac, qui doivent se contenter de cultiver de faibles superficies, faire face au coût élevé de la production et à des marchés d'exportation restreints, nous ne recommandons pas, pour le moment, la participation financière des producteurs à un programme conjoint. D'après le Comité, il revient à l'État d'exécuter en tout temps un programme efficace de recherches. Les producteurs et toutes les sociétés songent à établir un programme commun de recherches dont la portée dépasserait les recherches qui, de l'avis du Comité, doivent relever de l'État. Le Comité est d'avis que la Commission consultative de recherches ci-devant mentionnée pourrait dresser et coordonner un tel programme commun.
5. Le Comité propose l'affectation d'un montant suffisant à l'agrandissement et à l'amélioration de la station expérimentale de Delhi, Ontario; elle pourrait, de la sorte, remplir pleinement son rôle de station principale d'expérimentation sur le tabac jaune. Selon les preuves apportées au Comité, on manque passablement d'espace à Delhi et il faudrait de plus vastes installations.

Le Comité ne fait aucune recommandation touchant l'importance de l'extension des installations; mais, à son avis, la preuve indique que le gouvernement devrait envisager l'agrandissement en cause et l'exhorte à agir en conséquence.

6. Le Comité recommande que les tabacs à pipe et à cigares fassent l'objet d'une attention spéciale dans le programme de recherches de la ferme expérimentale de l'Assomption, Québec. Ayant appris que le personnel de la station n'est pas complet, le Comité recommande au gouvernement de faire immédiatement une étude portant sur les besoins en personnel et les installations pour que l'établissement soit en mesure de fonctionner d'une manière tout à fait efficace.
7. Le Comité propose une revision complète des installations de recherches relativement à la production du tabac burley, à la ferme expérimentale d'Harrow, Ontario. D'après les témoignages entendus au Comité, le rajout d'un laboratoire devant servir à certains essais relatifs à la teneur en chlore et en nicotine du tabac burley a fait l'objet de demandes répétées.
   Vu que les recherches relatives à l'industrie du tabac burley se concentrent à Harrow, le Comité est d'avis que cette station devrait disposer de toutes les installations dont elle peut avoir besoin et fait une recommandation en conséquence.

Un exemplaire des Procès-verbaux et Témoignages du Comité (*Fascicules n°s 1 à 7 inclusivement*) est annexé au présent rapport.

(*Les procès-verbaux et les témoignages joints audit rapport sont enregistrés à titre d'appendice n° 12 aux Journaux*)

M. MacEachen, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Lettres en date du 31 juillet et du 7 août 1964, échangées entre le juge V.L. Dryer, président du Conseil d'administration des Syndicats des transports maritimes, et le ministre du Travail au sujet de la comparution des administrateurs devant un comité parlementaire.

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—Que lesdites lettres soient publiées en appendice au hansard de ce jour.

L'avis de motion portant production de documents *n° 134* est réservé à la demande du gouvernement.

Suivant l'ordonnance provisoire adoptée le 20 avril 1964, il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute la correspondance échangée entre le ministre du Bien-être social du gouvernement de la Saskatchewan et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet de la proposition faite par le ministre du Bien-être social en vue d'offrir du travail à ceux qui reçoivent une aide sociale.—(*Avis de motion portant production de documents n° 155—M. Douglas*)

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

Avec l'assentiment unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Sur motion de M. McIlraith, appuyé par M. Laing, le rapport des Commissaires de la Régie intérieure, présenté le 23 juin 1964 et publié dans les *Procès-verbaux* du 27 juillet 1964, est agréé.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 juillet 1964, demandant copie de toutes les instructions générales à tous les ministères du gouvernement relativement à l'expédition des approvisionnements du gouvernement dans le T.N.-O. et dans les régions de l'Ouest et de l'Arctique central.—(*Avis de motion portant production de documents n° 150*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 juillet 1964, demandant copie de toutes les lettres et de tous les documents envoyés au ministre du Travail par les marins qui se plaignent d'être encore sur la liste «ne pas embarquer» compilée par le Syndicat international des gens de mer, et ses réponses quand il y en a.—(*Avis de motion portant production de documents n° 141*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre (*Question n° 182*), en date du 3 juin 1964, demandant l'état suivant: A quelle somme s'élèvent, pour chaque ministère de l'État ou chaque société de la Couronne, tous les contrats adjugés ou toutes les commandes placées sans appel de soumissions publiques depuis le 22 avril 1963?

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1704—*M. Tucker*—12 août

Le gouvernement songe-t-il à établir à Terre-Neuve un bureau régional de l'assurance-chômage qui s'occupera des affaires touchant à cette province? Dans le cas de l'affirmative, quelle décision a-t-on prise à ce sujet?

N° 1705—*M. Madill*—12 août

1. Combien de commentateurs de langue anglaise sont affectés à notre réseau de langue anglaise?

2. Combien de commentateurs de langue française sont affectés à notre réseau de langue anglaise?

3. Combien de commentateurs de langue anglaise sont affectés à notre réseau de langue française?

4. Combien de commentateurs de langue française sont affectés à notre réseau de langue française?

N° 1706—*M. Prittie*—12 août

1. L'Administration du Centenaire de la nation a-t-elle reçu du Conseil du Centenaire de Richmond un projet de concours ouvert à tous les compositeurs pour la création d'une marche musicale qui servirait de thème officiel à toutes les cérémonies du Centenaire?

2. L'Administration a-t-elle pris une décision à ce sujet?

N° 1707—*M. Crouse*—12 août

Le gouvernement a-t-il l'intention d'agrandir le quai de Liverpool dans le comté de Queens (Nouvelle-Écosse) dont les dimensions actuelles sont insuffisantes pour satisfaire aux expéditions de la région?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le jeudi 13 août	
307 É.O.	Banque et commerce (*Bill S–37*).....	10 h. a.m.
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 126

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 13 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, le Bill C-111, Loi ayant pour objet la revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit;

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 13 août 1964

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Wilfred Judson, juge puîné de la Cour suprême du Canada, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat aujourd'hui 13 août, à 5 h. 45 du soir, afin de donner la sanction royale à un certain bill.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général
A. G. CHERRIER

L'honorable
Orateur de la Chambre des communes,
Ottawa.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills privés*)

Les ordres n°s 1 et 2 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Le Bill S-38, Loi constituant en corporation la Congrégation des Sœurs Maristes, est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent des bills privés en général.

Le Bill S-27, Loi concernant la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, est étudié de nouveau en comité plénier, et, après avoir fait rapport de nouveau de l'état de la question, le comité obtient l'autorisation d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu de l'honorable juge Judson, à titre de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend en conséquence au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Loi ayant pour objet la revision de certains arrangements fiscaux avec les provinces et l'adaptation des arrangements fiscaux et des dispositions relatives à l'impôt qu'entraîne le paiement, à des pères ou mères qui résident dans certaines provinces, d'allocations aux jeunes.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921, —trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Et sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Le débat se poursuit;

M. More, appuyé par M. Stefanson, propose le sous-amendement suivant: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?»

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures trente minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1964, demandant copie de tous les télégrammes et de toute la correspondance échangés entre le gouvernement de la province du Manitoba et/ou ses ministres et le gouvernement du Canada et/ou ses ministres, de même qu'entre les représentants des employés d'Air-

Canada à Winnipeg et le gouvernement du Canada ou ses ministres pour ce qui est des nouveaux congédiements à la base de réparations d'Air-Canada à Winnipeg.—(*Avis de motion portant production de documents n° 2*)

A dix heures trente-huit minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à dix heures et demie du matin, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1708—*M. MacEwan*—13 août

1. Quels sont les noms des soumissionnaires et les montants des différentes offres soumises pour les réparations du remorqueur Glenlivet II?

2. A qui se propose-t-on d'adjuger le contrat?

N° 1709—*M. Coates*—13 août

1. Quels sont les noms des fonctionnaires fédéraux qui travaillent dans la circonscription de York-Sunbury (Nouveau-Brunswick)?

2. Quels postes occupent-ils?

3. Quel est leur traitement annuel?

N° 1710—*M. Coates*—13 août

1. A-t-on entamé ou complété des négociations pour l'achat de deux avions à réaction DC-8 qui seraient au service du premier ministre, des membres du conseil des ministres et d'autres personnages importants?

2. Dans le cas de l'affirmative, quel est le coût de ces avions?

N° 1711—*M. Coates*—13 août

1. Le ministère de l'Agriculture a-t-il pris des mesures en vue de déterminer l'étendue des dommages causés aux récoltes par les vers légionnaires, dans les provinces maritimes et, dans le cas de l'affirmative, quelle est l'étendue de ces dommages?

2. Le ministère a-t-il pris des mesures en vue d'indemniser les cultivateurs qui ont subi des pertes? Dans le cas de l'affirmative, quelles sont les dispositions prises à cette fin et dans quelle mesure dédommagera-t-on les cultivateurs?

N° 1712—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—13 août

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a-t-il fourni des renseignements concernant les dommages causés aux récoltes dans la circonscription de Victoria-Carleton par les vers légionnaires? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels sont ces renseignements, b) le gouvernement songe-t-il à dédommager les cultivateurs des pertes qu'ils ont ainsi subies sans qu'il en soit de leur faute ou négligence?

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

LE COMITÉ PERMANENT DES BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL

étudiera,

le ou après le LUNDI 17 AOÛT

Bill S-38, Loi constituant en corporation la Congrégation des Sœurs Maristes.—*M. Dubé.*

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 127

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 14 AOÛT 1964

Dix heures et demie du matin

PRIÈRE

M. Pennell, du comité permanent de la banque et du commerce, présente le septième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-37, Loi concernant The Guarantee Company of North America, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée (*moins les sommes votées au titre des crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL, 1964-1965

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

1 Administration centrale $1,130,500 00

Rapport à faire de la résolution.

Rapport est fait de ladite résolution, qui est agréée, et le comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 6 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-47, Loi modifiant la Loi sur les poids et mesures (Poids-limite des emballages);

M. Orlikow, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1713—*M. Howard*—14 août

Depuis que M. A. E. Fry a été nommé surintendant de l'agence indienne du Yukon, à quelles dates exactes a-t-il visité la tribu Iskut au lac Iskut (Colombie-Britannique) et lors de chaque visite, *a*) quels moyens de transport a-t-il empruntés pour se rendre, *b*) quelle a été la durée du séjour, en minutes, heures, jours ou semaines selon le cas, *c*) a-t-il rencontré des Indiens de l'endroit et, dans le cas de l'affirmative, lesquels et quelle a été la longueur de la ou des rencontres, *d*) a-t-il rencontré des personnes autres que les Indiens de l'endroit et, dans le cas de l'affirmative, qui et quelle a été la longueur de la ou des rencontres, *e*) quels moyens de transport a-t-il empruntés pour partir?

N° 1714—*M. Fairweather*—14 août

1. Quelle est l'étendue des régions touchées par l'infestation des légionnaires dans le centre du comté de Kings, au Nouveau-Brunswick, et à combien estime-t-on les pertes subies?

2. Quels programmes fédéraux, provinciaux ou conjoints sont présentement entrepris en vue d'éliminer ou d'atténuer l'infestation?

3. Quelle aide financière accorde-t-on, en vertu d'une loi fédérale, aux cultivateurs qui ont subi des pertes financières à la suite de cette infestation?

*N° 1715—*M. Fairweather*—14 août

1. A quelle date le ministre ou ses fonctionnaires recevront-ils une délégation représentant la Fédération canadienne de l'agriculture qui «essayera de négocier une politique plus équitable et plus facile à administrer» concernant le programme d'aide intérimaire pour le transport des grains de provende?

2. Les députés des régions touchées auront-ils l'occasion de participer aux réunions avec la délégation?

3. Quels sont les autres changements de politique envisagés aux fins *a*) de réduire plutôt que d'augmenter le prix des grains de provende et *b*) de rendre l'administration de la politique intérimaire moins compliquée et moins coûteuse?

N° 1716—*M. Fairweather*—14 août

1. Quel est le coût total de la passe migratoire qui a été aménagée sur la rivière au Saumon dans le comté de Queens, au Nouveau-Brunswick, en 1963?

2. Combien d'hommes ont été employés à l'aménagement de cette passe et combien de temps a-t-il fallu pour en terminer la construction?

3. A quel chiffre s'est élevé le dernier dénombrement des saumons utilisant cette passe?

N° 1717—*M. Choquette*—14 août

Relativement au poste de télévision que la Société Radio-Canada doit inaugurer prochainement dans la ville de Québec, *a*) dans quelle proportion les émissions seront-elles en provenance de la ville de Québec et *b*) dans quelle proportion les émissions seront-elles en provenance d'ailleurs?

N° 1718—*M. Choquette*—14 août

Relativement au poste de télévision que la Société Radio-Canada doit inaugurer prochainement dans la ville de Québec, *a*) quel en est le gérant ou l'administrateur, *b*) quel en est le directeur des programmes et *c*) quels en sont les membres du personnel?

N° 1719—*M. Choquette*—14 août

1. Combien y a-t-il de postes de télévision au Canada et quels sont-ils?

2. Combien y a-t-il de postes français de télévision au Canada, quels sont-ils et comment sont-ils répartis à travers le pays?

3. Combien de cesdits postes ont une programmation de nature bilingue?

N° 1720—*M. Choquette*—14 août

1. Combien y a-t-il de stations radiophoniques au Canada et quelles sont-elles?

2. Combien y a-t-il de stations radiophoniques françaises au Canada, quelles sont-elles et comment sont-elles réparties dans chacune des dix provinces du pays?

3. Combien de cesdites stations ont une programmation de nature bilingue?

N° 1721—*M. Choquette*—14 août

La Société Radio-Canada entreprend-elle actuellement l'établissement d'un réseau national de radiodiffusion française? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date prévue un tel réseau national sera-t-il complété?

N° 1722—*M. Lambert*—14 août

1. Combien de soumissions ont été reçues relativement à la demande d'offres annoncée par le ministère des Travaux publics pour l'espace de bureau requis par *a*) le ministère du Travail et *b*) le ministère du Nord canadien?

2. Quels étaient les noms des soumissionnaires au sujet de ce qui précède, et quel était le montant du loyer annuel dans chacune de ces soumissions?

3. Quel était l'emplacement des immeubles dans chaque soumission?

4. Les soumissionnaires respectifs étaient-ils les propriétaires des immeubles en question et, dans le cas de la négative, quelle était la nature de leur intérêt par rapport à ces immeubles?

5. Si une propriété quelconque était sujette à l'exercice d'une option, une option quelconque *a*) a-t-elle été exercée ultérieurement à l'option des soumissions ou *b*) n'a-t-elle pas été exercée ultérieurement à l'option des soumissions et, dans le cas de l'affirmative, dans quel cas?

6. Un financement quelconque par hypothèque sur une des propriétés au sujet de laquelle des contrats de bail ont été signés était-il conditionnel à l'obtention d'un contrat de bail à long terme avec le gouvernement du Canada et, dans le cas de l'affirmative, dans quel cas?

N° 1723—*M. Fairweather*—14 août

Existe-t-il au port de Saint-Jean (N.-B.) des installations qui permettent le déchargement de même que le chargement des grains? Sinon, quels projets la Commission des ports nationaux a-t-elle prévus en vue d'ajouter les installations nécessaires et à quelle date seront-ils mis à exécution?

Avis de motion portant production de documents—Mercredi prochain

N° 157—*M. Lambert*—14 août

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des appels d'offres publiés par le ministère des Travaux publics pour l'espace de bureau requis par les ministères du Travail et du Nord canadien.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mardi 18 août	
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*).....	11 h. a.m.
	Le mercredi 19 août	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 128

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 17 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Une pétition introductive de bill privé est présentée, suivant les dispositions de l'article 70(1) du Règlement.

M. Pennell, appuyé par M. Roxburgh, propose,—Que le deuxième rapport du comité permanent des privilèges et des élections, présenté à la Chambre le 15 juin 1964, soit maintenant agréé.

Il s'élève un débat;

M. Beaulé, appuyé par M. Grégoire, propose l'amendement suivant: Que le rapport du comité des privilèges et élections ne soit pas accepté maintenant, mais qu'il soit retourné audit comité des privilèges et élections, et que ledit comité recommande à la Chambre, de faire étudier le dossier des témoignages, devant les contradictions assermentées apparentes, par le procureur général d'Ontario, et laisse à celui-ci, le soin de prendre les procédures et décisions qui s'imposent.

Après discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Beaulé,	Drouin,	Grégoire,	Plourde,
Caouette,	Gauthier,	Laprise,	Rondeau—9.
Dionne,			

CONTRE

Messieurs

Alkenbrack,	Barnett,	Béchard,	Bigg,
Badanai	Basford,	Benson,	Brewin,
Balcer,	Batten,	Berger,	Brown,

Byrne,
Cadieu,
Cadieux,
Cantin,
Cardiff,
Cardin,
Carter,
Chapdelaine,
Chatterton,
Churchill,
Clancy,
Coates,
Côté (Longueuil),
Cowan,
Crossman,
Cyr,
Danforth,
Deachman,
Deschatelets,
Diefenbaker,
Doucett,
Douglas,
Dubé,
Dupuis,
Fane,
Favreau,
Fleming,
Forgie,
Foy,
Francis,
Gelber,
Godin,
Granger,
Greene,
Groos,
Guay,
Gundlock,
Habel,
Haidasz,
Hales,
Hamilton,
Harkness,
Harley,
Hays,
Hellyer,
Honey,
Horner
(The Battlefords),
Howe
(Hamilton-Sud),
Jewett (Mlle),
Kennedy,
Klein,
Knowles,
Korchinski,
LaMarsh (Mlle),
Lambert,
Lamontagne,
Laniel,
Laverdière,
Leblanc,
Leduc,
Lessard
(Lac-Saint-Jean),
Lessard
(Saint-Henri),
Lloyd,
Loiselle,
Loney,
Macdonald,
MacEachen,
MacEwan,
MacInnis,
McBain,
McCutcheon,
McIlraith,
McMillan,
McWilliam,
Madill,
Martin (Essex-Est),
Martin (Timmins),
Martineau,
Mather,
Matheson,
Matte,
Millar,
Monteith,
Moore,
More,
Muir
(Cap-Breton-
Nord et Victoria),
Mullally,
Nesbitt,
Nicholson,
Nixon,
Noble,
Nowlan,
Nugent,
O'Keefe,
Ormiston,
Otto,
Ouellet,
Patterson,
Pearson,
Pennell,
Pepin,
Peters,
Pickersgill,
Pilon,
Prud'homme,
Pugh,
Rapp,
Regan,
Ricard,
Rinfret,
Rock,
Rouleau,
Roxburgh,
Sauvé,
Scott,
Sharp,
Simpson,
Smallwood,
Southam,
Starr,
Stefanson,
Stenson,
Stewart,
Tardif,
Turner,
Walker,
Watson
(Châteauguay-
Huntingdon-
Laprairie),
Webb,
Webster,
Whelan,
Willoughby,
Winch,
Winkler,
Woolliams—146.

La question principale, mise aux voix, est agréée sur division.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?»

Le débat se poursuit;

L'honorable ministre de la Justice (M. Favreau) invoque le Règlement, signalant que le débat devrait porter sur le sous-amendement dont est actuellement saisie la Chambre;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'ORATEUR: Il y a une règle fondamentale qui veut que le débat porte sur la question à l'étude.

«De façon générale, on ne peut soulever, dans un débat, une question qui ne serait pas pertinente si elle était proposée à titre d'amendement, et un amendement ne peut être proposé aux fins d'exposer des arguments qui ne se rapportent pas à la question principale.»

Il s'agit d'un commentaire qui figure à la page 421 de la 16e édition de May.

«En traitant d'une question, un député ne peut aborder un sujet qui ne lui est pas pertinent.»

Voilà ce que déclare May à la page 451 de son ouvrage. A la page 421 encore, je relève ceci: «La présentation d'un amendement a plutôt pour effet de restreindre la portée du débat qui, autrement serait général. Cela n'est pas évident dans le cas du genre d'amendement qui propose de biffer tous les mots d'une question et d'y substituer une proposition différente (mais évidemment pertinente). Mais c'est exact même dans ce cas. Car un amendement de ce genre, en circonscrivant le débat à la question principale et à l'amendement, en tant que proposition de rechange, tend à exclure l'examen d'autres possibilités.»

Or, on a cité aujourd'hui l'alinéa 2 du commentaire 202 de Beauchesne, quatrième édition, qu'il serait bon de relire: «Vu que la proposition d'un sous-amendement fait naître un nouveau sujet dans la discussion, il faut, pour éviter la confusion, liquider ce nouveau sujet séparément. En conséquence, une proposition d'amendement devient, pendant qu'elle subit des modifications, en quelque sorte une motion de fond à laquelle un amendement a été proposé. La motion initiale est donc mise de côté; pour l'instant, la proposition d'amendement devient une question distincte à examiner tant qu'on ne l'a pas résolue.»

Le paragraphe 3 du même commentaire dit ceci: «L'objet d'un sous-amendement étant de modifier un amendement, il ne devrait pas élargir la portée de l'amendement mais se rapporter à des questions non visées par celui-ci; si l'intention est de soulever des questions étrangères à l'amendement, le député devrait attendre qu'il ait été statué sur l'amendement pour en proposer un nouveau.»

Dans le même ordre d'idées, on peut lire, aux pages 424 et 425 de la 16e édition de May: «On peut aussi recourir à une autre méthode, qui consiste, pour ainsi dire, à intercepter un amendement avant qu'il soit offert à la Chambre dans sa forme originale, en proposant de modifier l'amendement présenté en premier lieu. Dans ce cas, la question posée par l'Orateur a trait au premier amendement comme s'il s'agissait d'une question distincte, et au second comme si c'était un amendement ordinaire. Évidemment, la question initiale est mise de côté pendant quelque temps, et l'amendement lui-même devient, pour ainsi dire, une question de fond. Si l'on ne procédait pas ainsi, trois points seraient

examinés en même temps; la question, l'amendement proposé et le sous-amendement . . .»

Alors, si nous devons nous en tenir aux principes touchant l'à-propos du débat énoncé dans les deux autorités que je viens de citer, Beauchesne et May, le débat doit maintenant se restreindre à la question dont le plébiscite proposé fait l'objet.

Après quoi, le très honorable chef de l'opposition (M. Diefenbaker) en appelle à la Chambre de la décision de la présidence.

M. l'Orateur met aux voix la question suivante: «La décision de l'Orateur est-elle maintenue?»—Et la décision est maintenue par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Asselin (Richmond-Wolfe), Badanai, Barnett, Basford, Batten, Beaulé, Béchard, Benson, Berger, Blouin, Boulanger, Byrne, Cadieux, Cantin, Caouette, Cardin, Caron, Carter, Côté (Longueuil), Cowan, Crossman, Cyr, Deachman, Deschatelets, Dionne, Drouin, Dupuis, Émard, Eudes, Favreau, Foy, Francis, Frenette, Gauthier, Gelber, Godin, Gray, Greene, Guay, Habel, Haidasz, Harley, Hays, Hellyer, Jewett (Mlle), Klein, Konantz (Mme), LaMarsh (Mlle), Lamontagne, Laniel, Laprise, Laverdière, Leduc, Lessard (Lac-Saint-Jean), Lessard (Saint-Henri), Loiselle, Macaluso, Macdonald, MacEachen, McIlraith, McLean (Charlotte), McMillan, Martin (Essex-Est), Matheson, Matte, Moreau, Mullally, Nicholson, Nixon, O'Keefe, Otto, Patterson, Pearson, Pennell, Pepin, Pickersgill, Pilon, Plourde, Prud'homme, Regan, Rinfret, Robichaud, Rondeau, Rouleau, Roxburgh, Ryan, Sauvé, Sharp, Stewart, Tardif, Temple, Walker, Watson (Châteauguay-Hundington-Laprairie), Whelan—94.

CONTRE

Messieurs

Alkenbrack, Brewin, Cadieu, Cardiff, Churchill, Clancy, Coates, Crouse, Danforth, Diefenbaker, Doucett, Douglas, Fane, Fleming, Flemming, Girouard, Gundlock, Hales, Hamilton, Harkness, Horner (The Battlefords), Kennedy, Knowles, Korchinski, Lambert, MacEwan, MacLean (Queens), MacRae, McBain, McCutcheon, Madill, Martin (Timmins), Millar, Monteith, Moore, More, Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria), Nesbitt, Noble, Nowlan, Nugent, Ormiston, Peters, Pugh, Rapp, Ricard, Scott, Simpson, Smallwood, Southam, Starr, Stefanson, Stenson, Vincent, *Wadds (Mme), Webb, Webster, Willoughby, Winch—59.

* Ci-devant Mme Jean Casselman, du district électoral de Grenville-Dundas.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?»

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Il est ordonné,—Que cette Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le 20 août 1964, demeure ajournée jusqu'à deux heures de l'après-midi le lendemain, et que l'application des ordres permanents et provisoires pertinents soit suspendue à cet égard.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. McIlraith, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires (en français et en anglais) des Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 12 août 1964, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952.

A dix heures trente-deux minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1724—*M. Woolliams*—17 août

1. Au sujet de l'élargissement de la Route transcanadienne à l'endroit où elle rencontre la 16e Avenue à Calgary-Nord, quelle est, s'il y a lieu, la quote-part financière du gouvernement fédéral dans cette amélioration nécessaire?

2. En vertu des accords conclus avec les provinces, l'Autorité fédérale verse-t-elle sa quote-part pour l'amélioration et l'élargissement de la Route transcanadienne, sans tenir compte de son parcours?

N° 1725—*M. Coates*—17 août

1. Pourquoi a-t-on demandé des soumissions relativement à la route rurale n° 2 à Amherst (N.-É.)?

2. Le point de départ de la route en question a-t-il été changé et, dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

3. Combien de soumissions ont été reçues et quels en étaient les montants?

4. Quel est le nom du soumissionnaire qui a obtenu ce service?

5. Quel était le montant du contrat précédent?

6. Durant combien longtemps le transporteur précédent a-t-il fourni ce service?

N° 1726—*M. Caouette*—17 août

1. Quelles sont les immobilisations effectuées par le gouvernement fédéral pendant chacune des années financières depuis 1953 pour chacun de ses ministères *a*) dans la province de Québec, *b*) dans les autres provinces canadiennes?

2. Quelles sont les immobilisations de chacune des sociétés de la Couronne pendant chacune des années financières depuis 1953 *a*) dans la province de Québec, *b*) dans les autres provinces canadiennes?

3. Quelles sont les immobilisations du chemin de fer Canadien-National pendant chacune des années financières depuis 1953 *a*) dans la province de Québec, *b*) dans les autres provinces canadiennes?

4. Quels sont le nombre et le montant total des prêts effectués et en vigueur actuellement par la Société du crédit agricole *a*) dans la province de Québec, *b*) dans les autres provinces canadiennes?

5. Quel est le montant annuel, depuis 1945, des allocations versées aux anciens combattants *a*) dans la province de Québec, *b*) dans les autres provinces canadiennes?

6. Quel est le montant des prêts actuellement en vigueur et des prêts actuellement garantis par la Société centrale d'hypothèques et de logement *a*) dans la province de Québec, *b*) dans les autres provinces canadiennes?

7. Quel est le montant versé annuellement, depuis 1945 *a*) dans la province de Québec, *b*) dans les autres provinces canadiennes, par le gouvernement fédéral (i) pour les allocations familiales, (ii) pour les pensions de vieillesse, (iii) pour l'assistance-vieillesse, (iv) pour les allocations aux aveugles, (v) pour

les allocations aux invalides, (vi) pour l'assistance-chômage, (vii) pour l'aide à la santé et au sport amateur, (viii) en subventions et prêts aux hôpitaux, (ix) en octrois et subventions à l'hygiène?

8. Quel est le montant des sommes perçues annuellement, depuis 1945 *a*) dans la province, de Québec, *b*) dans les autres provinces canadiennes, par le gouvernement fédéral (i) en taxes directes (A) impôt sur le revenu des particuliers, (B) impôt sur le revenu des sociétés, (C) impôt sur les successions, (ii) en taxe de vente de toutes sortes, (iii) en droits de douane et d'accise perçus aux ports d'entrée?

9. Quels sont le tonnage et la valeur des marchandises arrivées au Canada pendant chacune des années financières depuis 1953 par les ports maritimes et aériens situés *a*) dans la province de Québec, *b*) dans les autres provinces?

10. Quels sont le tonnage et la valeur des marchandises *a*) brutes, *b*) semi-ouvrées, c) finies, qui ont quitté le Canada, pendant chacune des années financières depuis 1953 (i) en provenance du Québec, (ii) des autres provinces, (A) par les terminus maritimes, (B) par les terminus aériens, (C) par chemin de fer, (D) par camion?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mardi 18 août	
307 É.O.	Bills privés en général (*Bill S–38*)	9 h. 30 a.m.
308 É.O.	Défense (*Forces de réserve*)	11 h. a.m.
	Le mercredi 19 août	
16	Procédure et organisation	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 129

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 18 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Loiselle, du comité permanent des bills privés en général, présente le cinquième rapport dudit comité ainsi qu'il suit:

Le Comité a étudié le Bill S-38, Loi constituant en corporation la Congrégation des Sœurs Maristes, et est convenu d'en faire rapport sans modification.

M. Deschatelets, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre, —Documents relatifs à une demande de soumissions publiques, faite par le ministère des Travaux publics, concernant la location d'espace pour le compte de l'administration centrale, à Ottawa, du ministère des Travaux publics et du ministère du Nord canadien.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécesssaires pour

la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Quatorzième rapport du greffier des pétitions, conformément à l'article 70(7) du Règlement, ainsi qu'il suit:

Le greffier des pétitions a l'honneur de faire connaître que la pétition des requérants dont les noms suivent, déposée après le 1er avril 1964 et présentée le 17 août, est conforme aux prescriptions de l'article 70 du Règlement. Toutefois, cette pétition a été déposée après le délai spécifié à l'article 93 du Règlement.

Peter Colwell Bawden et Edgar Peter Lougheed, tous deux de la cité de Calgary (Alberta), et Gordon Fripp Henderson, de la cité d'Ottawa (Ontario), en vue d'obtenir une loi constituant en société *Mountain Pacific Pipeline Ltd.*, et pour d'autres fins.—*M. Deachman.*

A dix heures trente minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1727—*M. Harkness*—18 août

1. Depuis le 1er janvier 1964, combien d'officiers ayant rang de Commodore de la Marine, de Brigadier de l'Armée ou de Commodore de l'air de l'Aviation royale du Canada, ou d'officiers de grade supérieur à ceux-ci, ont cessé de faire partie des forces armées permanentes ou ont été avertis qu'ils seraient mis à la retraite, ou se sont démis de leurs fonctions?

2. Dans chaque cas, quel est le nom de l'officier en cause, son emploi, son âge et s'il y a lieu, le temps, exprimé en années et en mois, qu'il lui restait à servir avant d'atteindre l'âge normal de la retraite?

3. Dans chacun des cas en question, préciser si l'officier qui se retire à l'âge normal de la retraite, s'est démis volontairement de ses fonctions ou si on lui a demandé de le faire?

4. Combien d'officiers, dont les grades sont mentionnés au paragraphe 1, ont reçu de l'avancement, quels sont leurs noms et l'âge qu'ils avaient lors de leur promotion?

5. A combien s'élèvera le montant global de leurs pensions calculées à compter du jour de leur mise à la retraite jusqu'à la date à laquelle ils auraient normalement pris leur retraite?

N° 1728—*M. Flemming* (Victoria-Carleton)—18 août

1. L'Office d'expansion de la région atlantique étudie-t-il de nouveau la question de l'allocation d'une subvention de $20 millions au Nouveau-Brunswick pour le projet de Mactaquac étant donné que, d'après une déclaration du premier ministre de Terre-Neuve, le projet de Hamilton Falls est susceptible d'être mis en voie sous peu et que l'énergie obtenue des chutes Hamilton sera fournie aux provinces de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard par l'entremise d'une station de distribution situé à Sackville, Nouveau-Brunswick, à un coût estimatif de quatre millièmes par kilowatt-heure?

2. L'Office d'expansion de la région atlantique songe-t-il à accorder une aide financière en vue de la distribution de l'énergie produite à Hamilton Falls, pour remplacer le projet de Mactaquac?

3. Quels sont, en détail, les plans des projets de Hamilton Falls, de l'aménagement de Passamaquoddy et de Chignecto Tidal que l'Office d'expansion de la région atlantique a maintenant en main?

N° 1729—*M. Macquarrie*—18 août

1. Est-que le gouvernement prévoit instituer une fête nationale pour commémorer, le 11 janvier 1965, la naissance du premier Premier Ministre canadien, Sir John A. Macdonald, qui eût lieu il y a 150 ans? Le cas échéant, quelles sont les personnes ou associations qui ont été chargées d'organiser une telle fête?

2. Quelle est la nature des cérémonies déjà prévues?

3. Est-ce que le gouvernement collabore avec le gouvernement de la province d'Ontario dans la préparation des célébrations qui conviennent à cet événement historique?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(*Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre*)	
	Le mercredi 19 août	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 130

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 19 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. l'Orateur présente le dixième rapport du comité spécial de la procédure et de l'organisation, dont voici la teneur:

Données documentaires

1. On a chargé le Comité d'étudier les procédures et l'organisation de la Chambre et de proposer des changements propres à hâter l'expédition des affaires publiques ou à raffermir l'autorité du Parlement et à le rendre plus efficace. A cette étape des travaux du Comité, il semble opportun de présenter à la Chambre un rapport sur ce qui a été accompli jusqu'ici.

2. Le Comité a été établi au moyen d'une résolution de la Chambre, adoptée le lundi 9 mars 1964, et ses membres ont été nommés par résolution de la Chambre en date du vendredi 20 mars. Le Comité a tenu une première réunion le lundi 23 mars et a présenté son premier rapport à la Chambre le mercredi 25 mars. A cette occasion, trois sous-comités ont été formés et chargés d'étudier la procédure, l'organisation et l'effectif, et ont été placés respectivement sous la présidence de M. Knowles, M. Lambert et Mlle Jewett.

3. Le Comité a tenu 20 réunions, y compris celle au cours de laquelle le présent rapport a été adopté. Dix rapports ont été présentés à la Chambre, dont trois traitaient de la procédure, trois de l'organisation, deux de l'effectif, tandis que les deux autres étaient des rapports de portée générale.

Recherches

4. Depuis qu'il a été constitué, le Comité a attaché une grande importance aux travaux de recherches. Parmi les premiers documents mis à la disposition du Comité, il convient de signaler deux mémoires détaillés sur les procédures et l'organisation du Parlement britannique et du Parlement français, préparés par M. le Secrétaire après que lui-même et M. l'Orateur eurent visité ces deux institutions. Par la suite, M. Lambert a rapporté des renseignements précieux

sur les institutions parlementaires de l'Allemagne de l'Ouest, de la Hollande et de la Belgique, qu'il a visitées en sa qualité d'ancien Orateur. Au début de juin, M. Philip Laundy, récemment ajouté au personnel de la Bibliothèque du Parlement, a été détaché de façon permanente auprès du Comité et a déjà entrepris plusieurs projets de recherches pour le compte du Comité.

5. M. le Secrétaire a également rédigé un mémoire sur les procédures et l'organisation des Parlements d'Australie et de Nouvelle-Zélande, en se fondant sur les renseignements recueillis par M. Robert Thompson, leader national du Parti du Crédit social, qui a visité ces deux pays. Plus récemment, deux mémoires sur le Parlement de Victoria et sur celui de la Nouvelle-Galles du Sud, du Commonwealth australien, ont été préparés pour le Comité par M. C. B. Dobson.

6. Les crédits de M. l'Orateur pour l'année 1964-1965 comprennent un montant spécial prévu au crédit n° 20 pour le travail que poursuit le Comité et cette somme a servi en partie à financer d'autres travaux de recherches. Ainsi, trois étudiants diplômés, Mme Susan Robertson, M. Robert Armstrong et M. Michael Kirby, ont travaillé pendant les mois d'été à des recherches pour le compte du Comité sous la direction générale de M. Laundy.

7. M. l'Orateur a également écrit à vingt-sept universitaires de marque, versés dans le fonctionnement du gouvernement et recrutés ici et là à travers le Canada, en leur demandant leurs recommandations et avis sur certaines questions dont est saisi le Comité. L'un d'entre eux, M. Denis Smith, professeur et vice-président de l'université Trent, a déjà été retenu par le Comité pour étudier ce que doivent être le rôle et les fonctions rêvés de l'Orateur. Le Comité se propose d'autoriser d'autres travaux de recherches qui porteront sur des sujets différents.

8. La conférence de Couchiching, cette année, a porté sur le thème suivant: «Structure et organisation de l'État»; quatre membres du Comité, Mlle Jewett, M. Baldwin, M. Fairweather et M. Knowles y ont pris part à titre d'animateurs de la conférence. M. Laundy s'y est rendu en qualité d'observateur et a remis au président un rapport détaillé des délibérations. (Des exemplaires de ce rapport sont à la disposition des députés que le sujet peut intéresser). Les délibérations de la conférence ont, dans une large mesure, touché des questions dont est saisi le Comité. Le texte intégral des délibérations de la conférence, qu'on doit publier sous peu—espère-t-on—permettra au Comité de mieux juger de la valeur des travaux de Couchiching et des questions qui y ont été débattues.

Procédure

9. Trois des rapports présentés par le Comité ont porté sur la réforme de la procédure. La Chambre a adopté, à titre d'essai, des propositions relatives aux questions suivantes:

— Les questions orales à l'appel de l'ordre du jour;
— L'institution d'un bref débat sur les questions urgentes au moment de l'ajournement, trois jours par semaine;
— Les avis de motions portant production de documents;
— Les déclarations à l'occasion de motions.

10. Même si ces innovations n'apportent pas une solution radicale aux difficultés auxquelles doit faire face la Chambre en matière de procédure, elles constituent néanmoins, selon nous, des améliorations appréciables. Les débats engagés au moment de l'ajournement ont fourni aux députés des deux côtés de la Chambre une occasion de formuler des critiques d'ordre pratique, en leur permettant de soulever des questions qui les intéressent particulièrement, mais qui ne présentent pas une urgence suffisante pour qu'il en soit discuté pendant

la période quotidienne des questions. Cette période a été rendue plus cohérente et plus rigide et, pour la première fois, les déclarations à l'occasion des motions ont été regularisées et réglementées. Enfin, une meilleure façon de procéder en ce qui concerne les motions portant production de documents a contribué sensiblement à l'efficacité de la Chambre.

11. Pendant plus de huit semaines, le Comité s'est préoccupé presque exclusivement de la question fondamentale de la durée des débats. Même s'il n'a pas été possible jusqu'ici d'en arriver à une proposition concrète qui constituerait un compromis acceptable par tous les partis, on semble de plus en plus d'accord pour reconnaître que des grands efforts doivent être faits si on désire vraiment trouver la solution idéale à cette épineuse question de l'emploi et de la répartition du temps d'une session. Le Comité est d'avis qu'on ne saurait légiférer dans ce domaine ni s'en remettre à l'initiative unilatérale du gouvernement à cet égard. Toute modification du Règlement tendant à mieux répartir la durée des travaux de la Chambre doit, à notre avis, être le résultat de consultations entre tous les partis, puisque la mise en œuvre de toute réforme dans ce secteur exige la bonne foi de tous. Une solution découlant d'un accord entre les partis présuppose le désir de transposer cet accord dans la réalité.

12. Le Comité n'estime pas que le temps consacré à l'étude du problème de base a été perdu. Ce n'est qu'à la suite de patientes et fécondes négociations qu'on parviendra à une solution qui tienne compte des droits et des intérêts de tous, du groupe ministériel comme des partis de l'Opposition. Nous continuerons de rechercher comment le Parlement peut utiliser le temps dont il dispose et nous sommes confiants de trouver éventuellement une solution satisfaisante.

13. Le Comité se préoccupe présentement d'autres questions de procédure, notamment de la façon de tenir les scrutins en Chambre, des dispositions du Règlement relatives aux finances ainsi que des séances de la Chambre en regard de l'organisation des travaux.

Organisation

14. Des entretiens avec les hauts fonctionnaires du ministère des Travaux publics ont permis au Comité de formuler des recommandations pratiques quant à la rénovation prochaine de la Chambre et de l'immeuble central. Le Comité a également recommandé l'installation dans toutes les tribunes d'appareils d'écoute permettant d'y suivre l'interprétation simultanée. Un contrat à cet égard est sur le point d'être accordé.

15. En outre, une salle de comité a été munie des appareils nécessaires à l'interprétation simultanée et, si cette expérience est heureuse, toutes les autres salles de comité seront munies du même outillage. (*Voir* les quatrième et septième rapports).

16. De nouvelles recommandations du Comité ont permis d'améliorer le format du *Feuilleton*.

17. Le Comité s'est déclaré favorable à la pagination uniforme des deux versions du *Hansard* et il est à souhaiter que cette innovation puisse se réaliser dès la prochaine session. (*Voir* le huitième rapport).

18. Les membres du Comité ont visité l'Imprimerie nationale et le Bureau des traductions afin d'observer sur place certaines difficultés que comporte la publication du *Hansard*. On projette également de rendre visite à la Direction des comptes rendus de la Chambre. Ces prises de contact ont provoqué, nous semble-t-il, une certaine amélioration des relations entre les divers services et un adoucissement des problèmes les plus épineux dont avait discuté le Comité.

19. Le Comité désire rendre hommage à l'efficacité souriante de l'Imprimerie et du Bureau des traductions en face de difficultés nombreuses. Le Comité estime que les députés devraient visiter plus souvent ces deux services. La publication quotidienne du *Hansard,* dans les deux langues, semble tellement une chose tout à fait normale qu'il serait bon que les députés deviennent un peu les obstacles que doit surmonter un service apparemment routinier. Ceux qui se consacrent jour après jour à cette tâche gigantesque seraient sans doute sensibles à une manifestation d'intérêt de la part des députés.

20. Le Comité est en outre d'avis que le Directeur des services législatifs devrait être autorisé à étudier avec les fonctionnaires en cause, c.-à-d. les sténographes parlementaires, les traducteurs et les imprimeurs, les moyens d'améliorer davantage la publication du *Hansard* et d'autres documents de la Chambre.

Effectif

21. Dans son sixième rapport, le Comité a tracé les grandes lignes d'une réorganisation profonde du personnel et des services de la Chambre, réorganisation qui a été maintenant mise en œuvre avec l'approbation de la Commission de la régie intérieure.

22. On a nommé un directeur de l'administration, un directeur des services législatifs et un secrétaire des Associations parlementaires; le poste de sergent d'armes a été associé à celui de directeur des immeubles. Les trois directeurs constituent le Bureau du personnel que préside le directeur de l'administration; il connaît les questions relatives au personnel et à l'administration et en assure le règlement.

23. Une étude complète du reclassement de toutes les fonctions du personnel de la Chambre est déjà entreprise; elle devrait entraîner un remaniement de traitement là où la chose s'impose.

24. On a également prévu, pour la première fois, la création d'une procédure formelle applicable aux griefs de façon que les légitimes doléances des employés de la Chambre soient suivies d'un redressement aussi rapide qu'ordonné.

25. Le Comité s'est montré pleinement conscient de la nécessité d'améliorer les relations extérieures du Parlement. On a déjà pris, en ce sens, diverses mesures concrètes. Le nouveau dépliant en couleurs contenant un plan de la Chambre, qui est sans aucun doute familier à tous les députés, est officiellement en circulation à l'heure actuelle et le public lui a réservé le meilleur accueil. Le nouveau dépliant est fourni à tous les touristes qui visitent le Parlement; annuellement, plus de 1,000 exemplaires peuvent être fournis gratuitement à chaque député qui en fait la demande. En commandant le nouveau dépliant à un million d'exemplaires, on en a réduit le coût unitaire d'impression à deux cents et demi, soit moins du tiers du coût de l'ancien dépliant en noir et blanc.

26. Le Comité estime que le nouveau dépliant n'est que la première mesure d'un programme à long terme tendant à procurer un choix de publications bien rédigées et illustrées avec goût, des cartes postales et autres documents qui permettront aux Canadiens et aux visiteurs étrangers—c'est là notre vœu—d'avoir une meilleure notion de ce que signifie le Parlement. A ces fins, le Comité a également recommandé la création d'un comptoir de ventes, d'une décoration digne, à l'usage des touristes. (*Voir* le neuvième rapport).

27. Autre effort dans ce domaine des relations extérieures: on a recruté auprès d'une douzaine d'universités canadiennes des étudiants qui secondent, pendant l'été, le personnel régulier de protection. Nous espérons élargir, d'année en année, ce programme de recrutement de manière que toutes les universités du Canada soient représentées. Ce programme a fourni aux étudiants un

emploi à la fois utile et lucratif et a augmenté leur connaissance du Parlement. Il a contribué à une meilleure compréhension entre jeunes Canadiens de toutes les provinces en leur permettant de se rencontrer et de travailler ensemble.

28. Tandis que le Comité se montre à bon droit satisfait de ce qui a été accompli au cours des cinq mois, un fait demeure: beaucoup reste à faire. Dans certains secteurs de sa compétence, la tâche essentielle n'a pas encore été entreprise. Nous sommes persuadés néanmoins que, étant donné l'occasion qui nous est offerte et grâce à une collaboration de bon aloi, le Comité ne manquera pas de formuler des décisions qui contribueront—ce sont les termes mêmes du décret établissant le Comité—«de raffermir l'autorité du Parlement et de la rendre plus efficace».

Suivant les dispositions de l'article 39(4) du Règlement, les deux questions suivantes sont transformées en ordres de dépôt de documents, savoir:

N° 1570—*M. Howe* (Hamilton-Sud)

Jusqu'ici, quels sont les bourses d'étude, les bourses d'entretien, les prêts ou les autres sortes d'aide financière (sorte, nombre et montant) que le **gouvernement du Canada octroie: *a*) aux étudiants en médecine non diplômés, *b*) aux étudiants en médecine qui poursuivent des études postuniversitaires,** *c*) aux étudiants en art dentaire non diplômés, *d*) aux étudiants en **art dentaire qui poursuivent des études post-universitaires, *e*) aux infirmières non diplômées *f*) aux infirmières diplômées qui poursuivent des études post-universitaires, *g*) aux étudiants en pharmacie?**

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

N° 1690—*M. Prittie*

La Commission du service civil ou l'un des ministères ou des organismes suivants de l'État ont-ils édicté un règlement ou une prescription aux termes desquels les personnes reconnues coupables d'un délit ne sont pas admissibles à un emploi et sinon, combien de telles personnes ont obtenu un emploi en 1962 et en 1963: ministère de la Justice, ministère du Commerce, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ministère des Affaires des anciens combattants, ministère de la Production de défense, ministère de l'Agriculture, Société Radio-Canada, Office national du Film, Office fédéral du charbon, Commission de la Capitale nationale et Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion?

M. Stewart, secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, dépose la réponse à l'ordre susdit.

L'avis de motion portant production de documents *n° 134* est réservé à la demande du gouvernement.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1222, en date du 6 août 1964, autorisant, en vertu de l'article 21 de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, la revision des contrats d'assurance, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, approuvés originairement par l'arrêté en conseil C.P. 1963-1564 du 24 octobre 1963, en vue de l'expédition à la République populaire de Bulgarie de 250,000 tonnes métriques de blé ou de l'équivalent sous forme de farine, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961.

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1730—*M. Fairweather*—19 août

1. A quelle date prévoit-on terminer les travaux d'aménagement du chemin de la péninsule de Kingston qui ont été entrepris en vertu du programme de construction de routes d'accès aux ressources dans la province du Nouveau-Brunswick?

2. Combien de milles de route reste-t-il à reconstruire?

3. Combien en coûtera-t-il pour achever l'exécution de ce programme conjoint?

N° 1731—*M. Dionne*—19 août

1. Quelles sont les raisons invoquées par les représentants de la Commission de la sécurité de l'emploi du Maine et du New Hampshire qui empêchent qu'une entente soit conclue de façon à rendre admissibles aux avantages de la loi sur l'assurance-chômage les travailleurs canadiens en territoire américain?

2. Quel a été, au cours des années 1962 et 1963, le nombre des travailleurs canadiens employés en territoire américain dans les états du Maine, du New Hampshire, de New York et du Vermont?

3. Quelles sont les modalités des ententes conclues avec les autres États américains sur le même sujet et à quelles dates ont été signées ces différentes ententes?

4. Quelles sont les propositions qui ont été soumises par les représentants du gouvernement canadien aux représentants américains en vue d'en arriver à une entente?

N° 1732—*M. Crouse*—19 août

Le gouvernement a-t-il l'intention d'aménager dans le comté de North-Queens (Nouvelle-Écosse), un aéroport pouvant desservir les régions de la Vallée d'Annapolis et de la rive sud de la province?

N° 1733—*M. MacEwan*—19 août

L'unité n° 1231 de la *United Steelworkers of America* a-t-elle fait parvenir au ministre des Transports une résolution lui demandant d'allonger les pistes de l'aéroport de Trenton (Nouvelle-Écosse) et d'y installer un système d'éclairage? Dans le cas de l'affirmative, le ministre accordera-t-il à ces importantes questions une attention immédiate?

N° 1734—*M. Dionne*—19 août

1. Quel est le nombre des bureaux d'immigration entretenus par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration à l'étranger?

2. Combien de personnes sont employées dans ces bureaux et quels sont leurs traitements?

N° 1735—*M. Dionne*—19 août

Combien de demandes de prêts agricoles ont été soumises à la Société du crédit agricole par les agriculteurs du comté de Kamouraska au cours des années 1960, 1961, 1962, 1963 et, sur ce nombre, combien ont été acceptées?

N° 1736—*M. Loney*—19 août

Quels projets le ministère des Forêts envisage-t-il actuellement dans la circonscription de Bruce sous le régime du programme de l'ARDA?

N° 1737—*M. Macquarrie*—19 août

1. L'étude entreprise sur les possibilités de la construction de la chaussée de l'Île du Prince-Édouard tient-elle compte du fait que des voies ferroviaires ne sont pas requises?

2. Le gouvernement a-t-il reçu de particuliers des offres relatives à la construction de cette chaussée et, dans l'affirmative, quelle a été sa réponse?

N° 1738—*M. Laprise*—19 août

Combien avons-nous payé en intérêts sur notre dette nationale depuis la Confédération?

Dépôt de bills—Vendredi prochain

19 août—*M. Rynard*—Bill intitulé: «Loi concernant la fête du Commonwealth».

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 131

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 20 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Martin (Essex-Est), membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Exemplaires (en français et en anglais) des instruments diplomatiques suivants:

1. Accord établissant un régime provisoire applicable à un système commercial mondial de télécommunications par satellites, fait à Washington le 19 août 1964.

2. Accord spécial relatif à l'accord établissant un régime provisoire applicable à un système commercial mondial de télécommunications par satellites, fait à Washington le 19 août 1964.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?

2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?

3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?

4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?

Le débat se poursuit;

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

Avis de motions (*documents*)

Les articles n°s 136 et 138 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

L'article n° 123 est appelé et, du consentement unanime, est réservé.

(*Bills privés*)

Le Bill S-37, Loi concernant The Guarantee Company of North America, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois sur division et adopté.

Le Bill S-38, Loi constituant en corporation la Congrégation des Sœurs Maristes, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Les ordres n°s 3 et 4 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill S-39, Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd.;

M. Horner (Acadia), au nom de M. Nugent, appuyé par M. Stefanson, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ledit bill est lu une deuxième fois et déféré au comité permanent des chemins de fer, des canaux et des lignes télégraphiques.

La Chambre reprend le débat sur la proposition de motion de Mme Konantz, appuyée par M. Lloyd: Que le Bill S-6, Loi constituant en corporation la Bank of Western Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la proposition de motion de M. Perron, appuyé par M. Laprise: Que le bill ne soit pas lu maintenant une deuxième fois, mais qu'il soit lu une deuxième fois dans six mois à compter de ce jour.

Le débat se poursuit;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

Le débat reprend sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

(Délibérations sur la motion d'ajournement)

A dix heures trente et une minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la reine,—Rapport de la Commission d'assurance-chômage pour l'année terminée le 31 mars 1964, con-

formément à l'article 95(2) de la Loi sur l'assurance-chômage, chapitre 50, Statuts du Canada, 1955. (Version anglaise)

A dix heures quarante minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le lundi 17 août 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1739—*M. Smith*—20 août

1. Quelles sont les normes établies par le ministère de la Défense nationale à l'égard des blocs de béton fabriqués selon la méthode autoclave?

2. Les normes établies pour les blocs de béton fabriqués par la méthode autoclave sont-elles les mêmes que dans le cas des blocs fabriqués selon d'autres méthodes?

3. Combien existe-t-il au Canada d'entreprises qui fabriquent des blocs de béton selon la méthode autoclave et qui sont connues du ministère de la Défense nationale?

4. Quels sont les noms et adresses des entreprises en question?

N° 1740—*M. Barnett*—20 août

Pour chacune des années financières à partir de 1950-1951, quelles dépenses a effectuées la Direction des subventions de la Commission maritime canadienne à l'égard des services suivants: *a*) entre ports ou localités à Terre-Neuve, *b*) entre ports ou localités à Terre-Neuve et à d'autres endroits au Canada, *c*) services interprovinciaux entre les autres provinces atlantiques, *d*) entre ports ou localités dans la province de Québec, *e*) entre ports ou localités dans la province de la Nouvelle-Écosse, *f*) entre ports ou localités dans la province du Nouveau-Brunswick, *g*) entre ports ou localités dans la province de l'Île du Prince-Édouard?

N° 1741—*M. Horner* (Acadia)—20 août

1. Combien d'hommes sont à l'emploi de l'Armée à la station expérimentale de Suffield pour surveiller les bestiaux égarés dans les principales régions d'opération?

2. Combien de bestiaux l'Armée a-t-elle mis en fourrière chaque année de 1957 à 1963?

3. Quel est le montant des frais exigés pour l'entretien et le montant global des frais perçus?

N° 1742—*M. Beaulé*—20 août

1. Quel est le coût du contrat de la Canadian Arsenals pour la fabrication de munitions pour le compte de C.I.L.?

2. La C.I.L. a-t-elle refusé près de 50 p. 100 de la production et, dans l'affirmative, pourquoi?

3. Combien coûteront les travaux supplémentaires requis?

4. Quel est le nombre d'heures supplémentaires que les employés devront accomplir pour exécuter le contrat?

5. Qui assumera la perte?

N° 1743—*M. Coates*—20 août

Le vieux phare et les autres bâtiments y attenants, au port Advocate (N.-É.), ont-ils été démolis par le ministère des Transports? Le cas échéant, pourquoi?

N° 1744—*M. Nesbitt*—20 août

1. En avril ou mai 1963, a-t-on consenti un prêt à l'Inde relativement à la vente d'un certain nombre d'avions Caribou?

2. A quelles conditions a-t-on vendu les avions en question et de combien d'appareils s'agissait-il?

3. Quelles étaient les conditions du prêt?

4. A-t-on livré de ces avions à l'Inde et, dans le cas de l'affirmative, combien?

5. Des remboursements ont-ils été effectués à l'égard de ce prêt, et, dans le cas de l'affirmative, à quelles conditions et pour quels montants?

N° 1745—*M. Millar*—20 août

1. Le ministère de la Défense nationale est-il propriétaire d'une automobile qui porte une plaque d'Ontario 1964, n° 27120F? Dans le cas de l'affirmative, à quelle direction du ministère cette voiture est-elle affectée?

2. Qui avait la charge de cette automobile entre 10 h. 30 et 11 h. 30 du matin le lundi 17 août 1964?

3. Combien de personnes occupaient cette voiture durant cette période? A quel service sont-elles attachées et quels postes détiennent-elles?

4. Quelle mission effectuait cette voiture ainsi que ses occupants pour le compte du ministère de la Défense nationale, durant la période susmentionnée?

N° 1746—*M. Ouellet*—20 août

Le gouvernement canadien prend-il des mesures en vue d'augmenter les allocations familiales à $30 par mois afin de les porter au niveau des autres secteurs de l'économie nationale en expansion? Sinon, pourquoi ne prend-il pas de telles mesures?

N° 1747—*M. Deachman*—20 août

1. Quelle est la valeur totale des marchandises importées du Japon en 1963?

2. Quelle est la valeur totale des marchandises exportées au Japon en 1963?

3. Quelle est la balance du commerce entre le Canada et le Japon pour 1963?

N° 1748—*M. Irvine*—20 août

1. Songe-t-on à permettre l'importation au Canada, sans droits tarifaires de chaises de relaxation et autres appareils médicaux, employés au traitement des enfants arriérés, lorsque ces articles ne sont pas fabriqués au Canada?

2. Songe-t-on à exempter des droits tarifaires tous les appareils médicaux importés au Canada, lorsque ces appareils ou des appareils similaires ne sont pas fabriqués en ce pays? Dans l'affirmative, quelle décision a-t-on prise, et quand l'annoncera-t-on?

N° 1749—*M. Irvine*—20 août

1. Quelles sont les demandes que le ministère des Transports étudie présentement et qui concernent l'obtention de permis de stations de radio (A.M. et/ou F.M.) et de télévision par tout le Canada?

2. Qui sont les requérants, et quelles seront les fréquences et la puissance des postes qu'ils se proposent d'exploiter?

3. Où sera située chacune des stations de radio proposées et quel sera le rayonnement de chacune?

4. A quelles autres stations les requérants s'intéressent-ils?

5. A quelles stations les stations projetées seront-elles affiliées?

N° 1750—*M. Côté* (Chicoutimi)—20 août

1. Par suite de l'annonce faite par l'honorable ministre du Revenu national à l'effet que 300,000 employeurs canadiens pourront déposer à leurs banques locales les déductions mensuelles de l'impôt sur le revenu de leurs employés, le gouvernement prendra-t-il des mesures en vue de permettre aux petits et moyens patrons qui traitent leurs affaires par l'intermédiaire des Caisses Populaires et des Credit Unions de déposer ces déductions d'impôt dans leur coopérative d'épargne et de crédit?

2. Des ententes seront-elles conclues dans ce sens avec les fédérations des Caisses Populaires et des Credit Unions?

AFFICHAGE DES BILLS PRIVÉS

LE COMITÉ PERMANENT DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES

étudiera,

le ou après le LUNDI 24 août

Bill S-39, Loi constituant en corporation la Meota Pipe Lines Ltd.—*M. Nugent.*

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 132

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 21 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné,—Que soient publiées en appendice au hansard de ce jour les allocutions du très honorable Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, du très honorable Vincent Massey et de l'honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation de la province de Québec, à l'ouverture de la troisième Conférence du Commonwealth sur l'éducation, à Ottawa le vendredi 21 août 1964.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

(*A cinq heures du soir, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(3) du Règlement*)

(*Bills publics*)

Les ordres n°s 1 à 8 sont appelés et, à la demande du gouvernement, sont réservés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-54, Loi modifiant la Loi sur les vacances annuelles (Trois semaines après cinq ans d'emploi);

M. Knowles, appuyé par M. Winch, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

L'heure réservée aux affaires inscrites au nom des députés est expirée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par Mlle LaMarsh, membre du conseil privé de la reine,—«Données des Programmes sur la protection contre la radiation», volume 2, n° 6, juin 1964. (Versions française et anglaise)

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er avril 1964, demandant copie de toute correspondance et de tous télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement et toute autre organisation ou service de l'État, et toute autre personne, groupe, ou organisation depuis le 20 décembre 1963 relativement au Bill C-130 de la 1re Session du 26e Parlement intitulé «Loi pourvoyant aux Réclamations des Indiens».—(*Avis de motion portant production de documents n° 59*)

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la reine,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1275, en date du 13 août 1964, autorisant en vertu de l'article 21A de la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, le financement à long terme, par la Société d'assurance des crédits à l'exportation, de la vente par la Dominion Steel and Coal Corporation, Limited, Sydney, Nouvelle-Écosse, de rails et d'accessoires de voie ferrée en acier à la Ferrocarril Del Pacifico, S.A. de C.V., Guadalajara, Jalisco, Mexique, conformément à l'article 21B de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952, modifiée en 1960-1961. (Texte anglais)

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi prochain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1751—*M. Latulippe*—21 août

1. A combien s'élevaient mensuellement les allocations familiales versées à l'égard des enfants âgés de 8 et 14 ans, au 1er juillet 1934, au 1er juillet 1944, au 1er juillet 1954 et au 1er juillet 1964?

2. Le gouvernement a-t-il envisagé l'opportunité d'augmenter les allocations familiales pour qu'elles soient plus conformes à l'augmentation du coût de la vie, tel qu'il se compare à 1944?

N° 1752—*M. Latulippe*—21 août

1. Quel est le produit national brut du Canada pour les années 1934, 1944, 1954 et 1964?

2. Quelles immobilisations ont été effectuées au Canada durant les années 1934, 1944, 1954 et 1964?

N° 1753—*M. Mather*—21 août

1. Quelle quantité totale de marchandises a-t-on achetée en Russie en 1963?

2. Quelle quantité totale de marchandises a-t-on achetée en Chine en 1963?

3. Quelle quantité totale de marchandises a-t-on vendue à la Russie en 1963?

4. Quelle quantité totale de marchandises a-t-on vendue à la Chine en 1963?

*N° 1754—*M. Valade*—21 août

1. Quelle est la quantité, en unité, de drapeaux trifoliés comme celui suggéré par le gouvernement actuel, qui ont été importés au pays, venant du Japon ou d'autres pays?

2. Quels sont le nom, l'adresse de chacun des importateurs?

N° 1755—*M. Ouellet*—21 août

1. Combien le gouvernement fédéral a-t-il versé à la province de Québec pendant chacune des années financières 1961-1962, 1962-1963, 1963-1964 et 1964-1965 (estimation) aux titres suivants, en détail; *a*) subventions sans condition, *b*) subventions conditionnelles, *c*) versements aux particuliers (i) prestations d'assurance-chômage, (ii) allocations familiales, (iii) sécurité de la vieillesse, (iv) autres?

2. Quel est le montant global de tous les versements effectués au cours de chacune des années financières susmentionnées?

3. Quelle est la quote-part par tête qu'il a versée à l'égard de chacun de ces titres? Établir une comparaison avec la quote-part par tête qu'il a versée aux neuf autres provinces.

*N° 1756—*M. Crouse*—21 août

Le ministre du Commerce peut-il nous dire si des drapeaux trifoliés ont été importés au Canada *a*) du Japon *b*) d'autres pays? Dans le cas de l'affirmative, à l'égard, respectivement, des pays mentionnés dans *a*) et *b*) combien en ont été importés et quelle est la valeur de ces importations?

*N° 1757—*M. Churchill*—21 août

1. Quelle est la signification spéciale de la petite feuille d'érable rouge sur les armoiries du Canada?

2. Quels sont les termes de la note explicative relative à la petite feuille d'érable rouge qui apparaît dans la brochure sur les armoiries du Canada, publiée en 1923 par le Secrétariat d'État?

3. Quelle note explicative de cette petite feuille d'érable rouge apparaît dans la brochure sur les armoiries du Canada publiée par le Secrétariat d'État en 1964?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 26 août	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 133

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 24 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

Suivant les dispositions de l'article 39(4), la question suivante est transformée en ordre de dépôt de documents, savoir:

N° 1434—*M. Herridge*

1. Quelle ligne de conduite suivra-t-on en ce qui concerne l'achat ou l'expropriation des terres qui entourent le lac Buffalo Pound, en vue de l'aménagement du barrage de la rivière Saskatchewan?

2. Combien de parcelles de terrain a-t-on achetées ou expropriées?

3. Quels étaient le nombre d'acres, la valeur cotisée et le montant versé pour chaque parcelle achetée ou expropriée?

M. Beer, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, dépose la réponse à l'ordre susdit.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années

à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique?

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Relevé des recettes de quayage et relevé des droits de mouillage pour l'année terminée le 31 mars 1964, conformément à l'article 14 de la Loi sur les ports et jetées de l'État, chapitre 135, S.R.C., 1952. (Version anglaise)

Par M. Pickersgill,—Arrêté en conseil C.P. 1964-1190, en date du 30 juillet 1964, retirant de la gestion de la compagnie du National-Canadien et tranférant à la province d'Ontario l'administration et la régie d'à peu près 0.527 acre de terrain des chemins de fer de l'État situé dans le township de Wabigoon, district de Kenora, Ontario, conformément à l'article 19 de la Loi sur les chemins de fer Nationaux du Canada, chapitre 29, Statuts du Canada, 1955. (Texte anglais)

A dix heures trente minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Mercredi prochain

N° 1758—*M. Howard*—24 août

Depuis que M. A. E. Fry est surintendant de l'Agence indienne du Yukon, à quelles dates précises a-t-il visité Atlin (C.-B.) et, pour chacune de ces visites, *a*) par quels modes de transport est-il arrivé, *b*) combien de temps est-il resté, exprimé en minutes, heures, jours, ou semaines, selon le cas, *c*) a-t-il rencontré des Indiens indigènes et, dans l'affirmative, qui étaient-ils et quelle a été la durée de la réunion ou des réunions, *d*) a-t-il rencontré d'autres gens que des Indiens indigènes et, dans l'affirmative, qui étaient-ils et combien de temps la réunion ou les réunions ont-elles duré, *e*) quel a été son mode de transport au départ?

*N° 1759—*M. Fisher*—24 août

1. A la librairie des publications du gouvernement à Ottawa, détaille-t-on le rapport principal de la Commission Rowell-Sirois à $6.50 quand le prix marqué est de $5 et, dans le cas de l'affirmative, quelle en est la raison?

2. Le mémoire Creighton de la même commission se vend-il $2 alors que le prix marqué est de 0.75 et, dans le cas de l'affirmative, quelle en est la raison?

3. Le premier volume de la Commission Glassco se vend-il $7.75 alors que le prix marqué est de $6 et, dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

4. En vertu de quelle autorité a-t-on majoré le prix marqué des publications du gouvernement?

N° 1760—*M. Fisher*—24 août

1. Pour assurer le service sur la côte de Terre-Neuve, le National-Canadien a-t-il nolisé des navires depuis le 1er janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, *a*) à quelle date les a-t-il nolisés, *b*) quels sont le nom et l'adresse des propriétaires, *c*) sous quelles conditions et pour combien de temps les a-t-il nolisés, *d*) quelle somme a-t-il payée chaque année et à qui a-t-il versé l'argent, *e*) quels sont les fonctionnaires du National-Canadien chargés du nolisement, *f*) combien de tonnes chaque navire a-t-il transportées du 1er janvier 1951 au 31 décembre 1963 et *g*) quelle est la capacité en tonnes de chacun des navires?

2. Le National-Canadien a-t-il accordé un boni en plus du prix du nolisement, du 1er septembre 1951 au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, quel était le montant de ce boni et le nom de la personne qui l'a reçu?

3. Le National-Canadien a-t-il payé des salaires aux membres de l'équipage d'un des navires nolisés depuis le 31 janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, *a*) quel montant a-t-il versé aux membres de l'équipage de chacun des navires, *b*) à qui a-t-il versé chacun des montants?

4. Le National-Canadien a-t-il fait, à ses propres frais, des réparations à des bateaux nolisés depuis le 1er janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, combien ont coûté les réparations de chaque bateau et quel était le nom des bateaux en question?

5. Le National-Canadien a-t-il des comptes non encore payés et qui résultent de réparations de bateaux n'appartenant pas au National-Canadien à Saint-Jean, Terre-Neuve, depuis le 1er janvier 1951 jusqu'au 31 décembre 1963; dans le cas de l'affirmative, quels sont *a*) le nom du bateau réparé et *b*) la valeur des réparations de chaque bateau pour chacune des années mentionnées?

6. Quel est le montant réel des réclamations de marchandises perdues présentées à North-Sydney pour chaque année depuis le 1er janvier 1954 jusqu'au 31 décembre 1963? Quel est le montant réel que le National-Canadien a payé aux réclamants chaque année depuis le 1er janvier 1954 jusqu'au 31 décembre 1963?

7. Reste-t-il des comptes non payés et dus au National-Canadien pour transport de marchandises effectué entre le 1er janvier 1959 et le 31 décembre 1962 et dont le montant excède $1,000? Dans le cas de l'affirmative, *a*) quels quels sont le nom et l'adresse des débiteurs; *b*) quelles mesures a-t-on prises pour recouvrer l'argent et *c*) à quelle date ont été contractés les frais qui ne sont pas encore payés?

N° 1761—*M. Fisher*—24 août

Le Service de la faune canadienne a-t-il reçu une copie du mémoire de M. Thomas O. Nelson, de Fergus Falls, Minn., daté du 1er août 1964, dans lequel il réclame une nouvelle ligne de conduite concernant la présentation des canards et des oies? Le cas échéant, le Service a-t-il étudié les raisons soumises par M. Nelson et quel jugement le Service a-t-il porté sur la valeur de ces arguments?

N° 1762—*M. Fisher*—24 août

1. Quand a-t-on doté la localité de Red Rock, Ontario, d'un bureau de poste?

2. Brièvement, quel espace alloue-t-il aux cases postales et aux bureaux de travail?

3. Est-ce que le bureau de poste rencontre les exigences que requiert normalement une localité de cette importance?

4. A-t-on songé à construire un nouveau bureau de poste? Si non, pourquoi?

*N° 1763—*M. Fisher*—24 août

1. Quelles sont les personnes qui choisissent et éditent le résumé de presse hebdomadaire du bureau du Premier ministre?

2. Quelles sont les directives formelles ou lignes de conduite données à ces personnes dans la préparation de ce résumé?

3. Quel est le coût estimatif de ce travail, y compris tout service de coupures sur lequel il repose?

4. Quelles priorité ou attention est accordée aux nouvelles de presse qui critiquent l'administration, le cabinet, le parti libéral ou le Premier ministre, ou s'opposent à leur politique?

5. Quel est l'objet de ce résumé?

6. Combien d'exemplaires en sont distribués?

N° 1764—*M. Fisher*—24 août

1. Quelles parties de la route Transcanadienne situées à l'ouest de la Tête des Lacs jusqu'à la frontière du Manitoba a-t-on terminées?

2. A quelle date les travaux ont-ils été terminés? Quel est le nom des entrepreneurs et le pourcentage de la quote-part versée par le gouvernement fédéral relativement à chaque contrat?

3. Combien de fois et à quels intervalles les autorités fédérales examinent-elles les travaux terminés afin de s'assurer de leur qualité et dans quelle mesure ils satisfont aux conditions requises?

4. Sur combien de tronçons le gouvernement a-t-il découvert des failles qui exigent des réparations considérables?

5. Si l'autorité fédérale ne vérifie pas la durabilité de la construction, quels renseignements reçoit-elle de l'autorité provinciale au sujet de l'état de ces tronçons complétés?

6. Combien de milles de route terminés sur ce tronçon répondent aux normes de la route Transcanadienne?

7. Dans la mesure où les autorités fédérales le savent, quelle partie est actuellement en voie de construction et à quelles dates limites devront se terminer les parties inachevées?

8. Pourquoi met-on un si grand nombre d'années à terminer la construction de ce tronçon de la route Transcanadienne?

N° 1765—*M. MacEwan*—24 août

M. G. H. Southam, le coordonnateur des comités consultatifs du Centre national des arts d'exécution projeté, a-t-il reçu du Collège canadien des organistes un mémoire demandant qu'un orgue à tuyaux soit installé dans le nouveau Centre? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on pris une décision à ce sujet? Si non, quand prévoit-on qu'une décision sera prise?

N° 1766—*M. Martineau*—24 août

La Commission de la capitale nationale a-t-elle cédé du terrain à la Corporation, dite la Corporation de la Cité des Étudiants de Hull, pour l'aménagement d'une Cité Étudiante de la région du Parc de la Gatineau? Dans l'affirmative, *a*) à quelles conditions ce terrain a-t-il été cédé, *b*) quels sont les directeurs de cette Corporation?

N° 1767—*M. Ryan*—24 août

1. Quand déplacera-t-on les voies d'évitement et les installations de chargement de chemins de fer de la région de la ville de Toronto limitée au nord par la rue King West, au sud par la rue Front, à l'est par la rue Simcoe et à l'ouest par l'avenue Spadina?

2. Quelles parties des cours de triage des chemins de fer dans la ville de Toronto, situées au sud de la rue Front entre les rues Yonge et Bathurst, ne seront plus requises par les chemins de fer et seront mises en vente?

N° 1768—*M. Ryan*—24 août

1. Depuis l'inauguration de la Voie maritime, quelle a été la moyenne annuelle et par saison, en pieds-cubes seconde, du débit du canal Welland?

2. Quel est l'accroissement prévu du débit obtenu par le dédoublement des écluses?

Avis de motions portant production de documents—Mercredi prochain

N° 158—*M. Howard*—24 août

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute correspondance, de tous télégrammes ou autres documents échangés entre qui que ce soit à Atlin (C.-B.), et le bureau du surintendant des Affaires indiennes à Whitehorse (Territoire du Yukon), depuis le 1er janvier 1962, relativement à toute question touchant les Affaires indiennes.

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 26 août	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 134

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 25 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?
2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?
3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?
4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuilles d'érable unique?

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

(*Délibérations sur la motion d'ajournement*)

A dix heures trente et une minutes du soir, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant», est réputée avoir été présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée être agréée.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Le document suivant, remis au greffier de la Chambre, est déposé sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 5 août 1964, demandant copie de tous les décrets, délibérations, permis, licences, lettres et plans émis ou déposés aux termes des dispositions de la loi sur la protection des eaux navigables ou des lois adoptées antérieurement visant la permission accordée au Pacifique-Canadien d'aménager le chevalet Kitsilano de False Creek, à Vancouver (C.-B.).—(*Avis de motion portant production de documents n° 151*)

A dix heures quarante minutes du soir, M. l'Orateur prononce l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1769—*M. Crouse*—25 août

Le gouvernement songe-t-il à exécuter un programme d'améliorations le long de la côte, entre le nouveau quai du gouvernement et le terminus de traversiers Bluenose, à Yarmouth (N.-É.) et, dans le cas de l'affirmative, quand inaugurera-t-il ce programme?

N° 1770—*M. Scott*—25 août

1. La Commission des services publics du Township de Scarborough, ou le Township de Scarborough lui-même, ont-ils exprimé des vues au gouvernement en ce qui concerne une infraction possible à la loi sur les coalitions, infraction qui touche les soumissionnaires d'ampoules électriques? Si on a exprimé de telles vues, comment les autorités y ont-elles répondu?

2. Pour donner suite aux vues exprimées, a-t-on ordonné de faire une enquête aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions? Si le gouvernement n'a pas entrepris une telle enquête, quelles sont les mesures qu'il a prises?

3. Quels résultats a apportés ladite enquête instituée en vertu de la loi?

N° 1771—*M. Scott*—25 août

1. Le gouvernement a-t-il reçu un mémoire du Conseil relatif aux animaux de laboratoire en ce qui concerne la protection des animaux utilisés à des fins de recherches scientifiques? Dans l'affirmative quand a-t-on reçu le mémoire en question?

2. Le gouvernement a-t-il l'intention de prendre des mesures au cours de la présente session au sujet des questions abordées dans ledit mémoire?

N° 1772—*M. Scott*—25 août

1. En ce qui a trait au nouveau service de traversier pour marchandises entre North-Sydney et Port-aux-Basques, le gouvernement a-t-il décidé à quelle extrémité du parcours se fera le transbordement des marchandises, à North-Sydney ou à Port-aux-Basques? Dans le cas de l'affirmative, quelles considérations sont entrées en ligne de compte relativement à la décision du gouvernement?

2. Le gouvernement a-t-il fait une étude des conséquences économiques d'une telle décision sur la situation économique de North-Sydney et de Port-aux-Basques, et s'il en est ainsi, de quel ordre était cette étude et quelles en ont été les conclusions?

3. Si la décision mentionnée au premier paragraphe n'a pas encore été prise, quand le gouvernement envisage-t-il être en état de l'annoncer?

N° 1773—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—25 août

1. Combien d'employés ont été démis de leur emploi à la base navale de Point-Edward depuis l'annonce qu'a faite le ministre de la Défense nationale le 5 décembre 1963?

2. Combien de ces employés le Service national de placement a-t-il réengagés?

3. Combien sont encore sans emploi?

N° 1774—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—25 août

Quelle a été, en dollars, la valeur des contrats adjugés à la North-Sydney Marine Railway Company Limited par le ministère de la Production de défense dans chacune des années financières 1954 à aujourd'hui, pour les réparations, les radoubs et les conversions?

N° 1775—*M. Muir* (Cap-Breton-Nord et Victoria)—25 août

Quelles démarches sont prises par le gouvernement afin d'assurer de l'emploi à la North-Sydney Marine Railway Company Limited de North-Sydney (N.-É.) en lui adjugeant les radoubs et/ou les réparations d'un vaisseau de la marine?

N° 1776—*M. Thompson*—25 août

Le ministère de la Défense nationale a-t-il l'intention de garder l'aéroport de Rockcliffe en service comme base d'hydravions?

N° 1777—*M. Côté* (Chicoutimi)—25 août

Est-ce que le gouvernement se propose d'étudier et de réaliser le projet de construction d'une jetée au Labrador et Terre-Neuve qui permettrait de relier cette province au continent et d'y construire un tronçon de la route Trans-Canada, des lignes de chemin de fer, de transmission électrique tout en améliorant le climat des régions du golfe et du fleuve Saint-Laurent ainsi que du Saguenay le tout à un coût moindre que la canalisation du Saint-Laurent?

N° 1778—*M. Scott*—25 août

1. Le gouvernement fédéral a-t-il reçu de M. Thomas O. Nelson, 406, rue South Cascade, Fergus Falls, Minnesota, une communication signalant qu'il était nécessaire d'entreprendre, sous l'égide des divers échelons du gouvernement canadien, des programmes conjoints dans le domaine de la conservation et de la protection des oiseaux sauvages du continent et, dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour régler les problèmes particuliers soulevés dans ladite communication?

2. Quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour favoriser la collaboration entre les divers organismes provinciaux et gouvernementaux en vue d'atteindre les objectifs exposés dans ladite lettre?

RÉUNIONS DES COMITÉS

Salle	Comité	Heure
	(Sous réserve de modifications, d'un jour à l'autre)	
	Le mercredi 26 août	
16	Procédure et organisation.....	12 h. 15 p.m.

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964

N° 135

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 26 AOÛT 1964

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Gordon, membre du conseil privé de la reine, dépose à la Chambre,—Exemplaire d'une lettre et d'une annexe, en date du 25 août 1964, adressées au ministre des Finances par le Conseiller et chargé d'affaires a.i. de l'Ambassade du Japon à Ottawa au sujet des mesures de réglementation volontaire en ce qui concerne l'exportation de certains produits vers le Canada au cours de l'année civile 1964. (Versions française et anglaise)

Avec l'assentiment unanime, il est ordonné que ledit document soit publié en appendice aux *Procès-verbaux* de ce jour.

Les avis de motions portant production de documents *n°s 134 et 158* sont réservés à la demande du gouvernement.

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. Pearson, appuyé par M. Favreau: Que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour établir officiellement, à titre de drapeau du Canada, un drapeau incorporant l'emblème proclamé par Sa Majesté le Roi George V le 21 novembre 1921,—trois feuilles d'érable réunies sur une même tige,—aux couleurs rouge et blanche alors désignées pour être les couleurs du Canada, les feuilles rouges étant placées sur champ blanc entre deux bandes bleues bordant verticalement le drapeau.

Sur la proposition de motion d'amendement de M. Diefenbaker, appuyé par M. Nowlan: Que tous les mots après «Que», à la première ligne, soient retranchés et remplacés par ce qui suit:

«comme la proposition de changer le drapeau national du Canada aura une portée sur l'unité et la destinée du Canada maintenant et pendant des années

à venir, le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures nécessaires pour la tenue d'un plébiscite avant que la Chambre des communes prenne une initiative quelconque, afin que tous les Canadiens puissent légitimement se prononcer sur un drapeau national.»

Et sur la proposition de motion de sous-amendement de M. More, appuyé par M. Stefanson: Que l'amendement soit modifié par l'adjonction des mots:

«et que, lors d'un tel plébiscite, au nombre des questions à poser au peuple devront figurer les suivantes:

1. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien?

2. Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié de façon à indiquer les principaux héritages des deux races fondatrices?

3. Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable?

4. Êtes-vous partisan d'un modèle à feuilles d'érable unique?

Le débat se poursuit, et ledit débat est interrompu.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Lamontagne, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 avril 1964, demandant copie de toutes demandes et demandes de renseignements relatives à l'achat, la concession à bail ou le loyer des terres des réserves indiennes dans l'agence indienne du Lac Burns, depuis le 1er janvier 1963.—(*Avis de motion portant production de documents n° 60*)

Par M. Lamontagne,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 avril 1964, demandant copie de toute la correspondance et de tous les télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement ou toute agence ou toute division de celui-ci et toute autre personne, tout autre groupe ou toute autre organisation se rapportant aux terres de la réserve indienne à l'agence indienne du lac Burns, depuis le 1er janvier 1963.—(*Avis de motion portant production de documents n° 90*)

A six heures du soir, M. l'Orateur prononce d'office l'ajournement de la Chambre jusqu'à demain, à deux heures de l'après-midi, suivant l'ordre adopté le vendredi 26 juin 1964.

L'Orateur

ALAN A. MACNAUGHTON

APPENDICE

AUX

PROCÈS-VERBAUX

LETTRE ET ANNEXE

CONCERNANT

LES CONTINGENTS DU JAPON

AMBASSADE DU JAPON
OTTAWA

Bureau 1005, Édifice Fuller,
75, rue Albert,
Ottawa 4 (Ont.)

Le 25 août 1964.

L'honorable Walter L. Gordon,
Ministre des Finances,
Chambre des communes,
Ottawa.

Monsieur le ministre,

Je vous écris au sujet des consultations annuelles qui se sont déroulées entre le Gouvernement canadien et mon Ambassade en ce qui concerne les mesures de réglementation volontaire que le Japon doit appliquer pendant l'année 1964 à l'exportation de certains produits vers le Canada.

Je désire vous informer qu'à la suite de ces consultations mon gouvernement a décidé d'appliquer, pour l'année civile 1964, les contingents volontaires d'exportation indiqués dans l'Annexe de la présente. Pour ce qui est de la rayonne filée et des tissus de filament de rayonne, le gouvernement japonais suivra de près la tendance des exportations vers le Canada.

Dans le cas où les contingents sont répartis entre les exportateurs japonais, les répartitions seront établies de façon que les expéditions soient échelonnées sur toute l'année aussi également que possible.

Je profite de l'occasion pour répéter que ces mesures de restriction volontaire sont adoptées de plein gré par le Gouvernement japonais suivant sa politique établie qui est d'assurer l'accroissement graduel et ordonné des exportations japonaises en vue de ne pas nuire outre-mesure aux industries indigènes des pays importateurs.

En outre, je voudrais vous rappeler que le Gouvernement japonais attache la plus haute importance à ce que soit évitée toute situation qui permettrait à d'autres pays d'accroître leurs ventes au Canada de produits visés par la réglementation japonaise, du fait que le Japon s'est engagé à limiter ses propres expéditions. Si une telle déviation du commerce devait se produire, j'espère que votre gouvernement serait disposé à reprendre les pourparlers avec mon gouvernement à toute époque où les événements amèneraient mon gouvernement à croire une telle reprise justifiée, afin de protéger les intérêts légitimes du Japon.

En vous communiquant ces renseignements, je présume qu'en 1964 le Canada n'invoquera pas, à l'égard des produits figurant dans l'Annexe et faisant l'objet de quantités fermes, les dispositions de l'Article XIX de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ni celles de l'Échange de lettres joint en annexe à l'Accord commercial de 1954 entre le Canada et le Japon.

Je profite de l'occasion pour réaffirmer ma ferme conviction qu'en adoptant nous-mêmes ces mesures restrictives, nous contribuerons à ouvrir la voie à une nouvelle expansion de nos échanges commerciaux réciproques, sur une base ordonnée, pour le plus grand bien de nos deux pays.

Recevez, monsieur le ministre, les assurances de ma haute considération.

Saburo Kimoto,
Conseiller et chargé d'affaires a.i.

ANNEXE

Contingents volontaires sur l'exportation au Canada de certains produits japonais pour l'année 1964

TEXTILES

Poste	*Fibre*	*Quantité*
Corsages	Coton	198,000 douzaines
	Rayonne filée	124,000 douzaines
	Tissus synthétiques	15,000 douzaines
		337,000 douzaines

REMARQUE: Les sous-contingents du coton et de la rayonne filée peuvent être augmentés d'au plus 10 p. 100 chacun et le sous-contingent des tissus synthétiques d'au plus 25 p. 100 par virement entre les trois sous-contingents. Cependant, le total des expéditions en vertu des trois sous-contingents ne doit pas dépasser 337,000 douzaines.

Chemises (excepté les chemises de travail et les chemises habillées de coton)	Coton (chemise sport seulement)	223,000 douzaines
	Rayonne filée (tous genres de chemises)	177,000 douzaines
	Tissus synthétiques (tous genres de chemises) ...	38,000 douzaines
		438,000 douzaines

REMARQUE: Les sous-contingents du coton et de la rayonne filée peuvent être augmentés d'au plus 10 p. 100 chacun et le sous-contingent des tissus synthétiques d'au plus 25 p. 100 par virement entre les trois sous-contingents. Cependant, le total des expéditions en vertu des trois sous-contingents ne doit pas dépasser 438,000 douzaines.

Chemises habillées et chemises de travail	Coton	99,000 douzaines
Pantalons et shorts de dessus	Coton	95,000 douzaines
	Rayonne filée	138,000 douzaines
	Tissus synthétiques	12,000 douzaines
		245,000 douzaines

REMARQUE: Les sous-contingents du coton et de la rayonne filée peuvent être augmentés d'au plus 10 p. 100 chacun et le sous-contingent des tissus synthétiques d'au plus 25 p. 100 par virement entre les trois sous-contingents. Cependant, le total des expéditions en vertu des trois sous-contingents ne doit pas dépasser 245,000 douzaines.

Autres vêtements du groupe des vestons et des pantalons sport: vêtements de dessus (comprend les complets, manteaux, imperméables, vestons, jumpers, jupes, etc.)	Coton	215,000 douzaines
	Rayonne filée et tissus synthétiques	85,000 douzaines
		300,000 douzaines

REMARQUE: L'un ou l'autre des sous-contingents peut être augmenté d'au plus 10 p. 100 par un virement sur l'autre sous-contingent. Le total des expéditions ne doit pas dépasser 300,000 douzaines.

Poste	*Fibre*	*Quantité*
Autres vêtements du groupe des vestons et des pantalons sport: vêtements de dessous (comprend les vêtements de nuit, les sous-vêtements tissés, etc.)	Coton	57,000 douzaines
	Rayonne filée et tissus synthétiques	21,000 douzaines
		78,000 douzaines

REMARQUE: L'un ou l'autre des deux sous-contingents peut être augmenté d'au plus 10 p. 100 par un virement sur l'autre sous-contingent. Le total des expéditions ne doit pas dépasser 78,000 douzaines.

T-shirts et autres chemises tricotées	Coton	294,000 douzaines
	Rayonne filée et tissus synthétiques	129,000 douzaines
		423,000 douzaines

REMARQUE: L'un ou l'autre des deux sous-contingents peut être augmenté d'au plus 10 p. 100 par un virement sur l'autre sous-contingent. Le total des expéditions ne doit pas dépasser 423,000 douzaines.

Autres vêtements tricotés	Coton	103,000 douzaines
	Rayonne filée et tissus synthétiques	108,000 douzaines
		211,000 douzaines

REMARQUE: L'un ou l'autre des deux sous-contingents peut être augmenté d'au plus 10 p. 100 par un virement sur l'autre sous-contingent. Le total des expéditions ne doit pas dépasser 211,000 douzaines.

Galon élastique	Toutes fibres textiles	420,000 livres
Bande élastique, tissée	Toutes fibres textiles	433,800 livres
Tissus	Coton	28,900,000 yds. car.

REMARQUE: 1. Dans le cadre du contingent d'ensemble des tissus de coton, le velours côtelé teint sera limité à 1,740,000 yards carrés.

2. Le gouvernement japonais fera de son mieux pour obtenir des producteurs et exportateurs japonais que dans le contingent, la proportion de tissus écrus, de guingan et de velours lisse de coton ne soit pas moindre qu'elle ne l'était les trois années précédentes.

Taies d'oreiller	Coton	198,000 douzaines
Draps	Coton	706,000 unités

REMARQUE: L'un ou l'autre des contingents des Taies d'oreiller ou des Draps peut être augmenté d'au plus 5 p. 100 par un virement sur l'autre contingent en utilisant les taux de conversion suivants:

Taies d'oreiller ..... 1 douzaine = 13.008 yds. car.
Draps ..... 1 unité = 6.200 yds. car.

Dessus de lit	Toutes fibres textiles	630,000 unités
Essuie-vaisselle	Toutes fibres textiles	400,000 douzaines
Gants de toilette pour dames, cousus	Toutes fibres textiles	322,000 douzaines

Poste	*Fibre*	*Quantité*
Rubans des catégories suivantes: Faille, Lingerie Grosgrain, Satin à bordure tissée, Ruban cordé, Galon de fixation de coutures	Rayonne filée et tissus synthétiques	145,000 livres

REMARQUE: Le ruban cordé de toutes catégories fera l'objet d'une réglementation dans les limites de ce contingent; il convient de remarquer que le ruban cordé du genre suivant, qu'ont utilisé les distillateurs canadiens, est expressément compris:
«Ruban cordé, d'une largeur d'environ ¼ de po., de fibres textiles synthétiques ou artificielles, à bordures noires et surface or, expédié en bandes coupées de différentes longueurs ou en rouleaux de ruban continu.»

Tissus	Nylon	2,815,000 yds. car.

NOTES EXPLICATIVES

1. Tous les contingents précités s'appliquent à l'ensemble des exportations de la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1964.

2. Dans le tableau ci-dessus le mot «synthétique» comprend les filaments de rayonne et toutes les autres fibres synthétiques ou artificielles à l'exception de la rayonne filée. Voir aussi la note n° 4 relativement au mélange de fibres.

3. A propos de la disposition de virement de 10 p. 100, et aussi de façon plus générale, le gouvernement japonais fera tout en son pouvoir pour amener les producteurs et exporteurs japonais à répartir leurs envois de façon qu'il n'y ait pas de concentration excessive sur un article en particulier à l'intérieur des catégories contingentées.

4. Le tableau qui suit indique les normes appliquées par le gouvernement japonais pour distinguer entre les catégories de contingents portant sur les textiles synthétiques ou artificiels qui constituent un mélange de divers éléments de fibres. Les normes s'appuient sur le principe fondamental de la valeur principale exprimée en pour cent du poids de la teneur en fibres, de sorte que les pourcentages varient considérablement.

DÉFINITION	FIBRES CONSTITUANTES	POUR-CENT (DU POIDS) DE LA TENEUR EN FIBRES
Coton	Coton et soie	88% et plus de coton
	Coton et laine	67% et plus de coton
	Coton et filament de rayonne	40% et plus de coton
	Coton et rayonne filée	30% et plus de coton
	Coton et fibre synthétique	51% et plus de coton
Rayonne filée	Rayonne filée et laine	91% et plus de rayonne filée
	Rayonne filée et soie	91% et plus de rayonne filée
	Rayonne filée et jute, lin	71% et plus de rayonne filée
	Rayonne filée et fibre synthétique	71% et plus de rayonne filée
	Rayonne filée et coton	71% et plus de rayonne filée
	Rayonne filée et filament de rayonne	Sans égard au pour cent de la teneur en fibres
Filament de rayonne	Filament de rayonne et coton	61% et plus de filament de rayonne
	Filament de rayonne et fibre synthétique	51% et plus de filament de rayonne

DÉFINITION	FIBRES CONSTITUANTES	POUR-CENT (DU POIDS) DE LA TENEUR EN FIBRES
Fibre synthétique	Fibre synthétique et filament de rayonne	50% et plus de fibre synthétique
	Fibre synthétique, jute, lin	50% et plus de fibre synthétique
	Fibre synthétique et coton	50% et plus de fibre synthétique
	Fibre synthétique et rayonne filée	30% et plus de fibre synthétique

---

AUTRES PRODUITS TEXTILES SECONDAIRES À L'ÉGARD DESQUELS LES RESTRICTIONS VOLONTAIRES SONT MAINTENUES

1. Chandails, pullovers et cardigans de laine.
2. Gants et mitaines en tricot de laine.
3. Casquettes et chapeaux de papier et cloches de chapeau.
4. Foulards et cache-nez en mélange de soie et de rayonne de soie.
5. Gants et mitaines en rayonne, à l'exclusion des gants de toilette pour dames, cousus.
6. Draps de lit en tissus autres que du coton.
7. Taies d'oreiller en tissus autres que du coton.
8. Vestons et pantalons sport en laine, e.g. Complets, pantalons, jupes, robes, vestons, etc.

REMARQUE: A l'égard de ces articles, le gouvernement japonais a l'intention d'établir, pour l'année 1964, des contingents d'exportation destinés à assurer des augmentations modérées et ordonnées en fonction des quantités effectivement expédiées au cours des cinq années précédentes.

CHAUSSURES DE CAOUTCHOUC

Les contingents établis pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1963 sont les suivants:

Chaussures imperméables	2,020,000 paires
Chaussures de toile	2,700,000 paires

REMARQUES: 1. L'expression «chaussures imperméables» signifie les chaussures imperméables en caoutchouc vulcanisé, y compris les chaussures à semelles de caoutchouc ou de simili-caoutchouc et à empeignes d'étoffe, doublées ou non, ainsi que les chaussures moulées d'une seule pièce de matière plastique, doublées ou non.

2. L'expression «chaussures de toile» signifie les chaussures à semelles de caoutchouc ou simili-caoutchouc et à empeignes extérieures d'imitation, à l'exclusion des pantoufles et sandales.

POSTES RÉCEPTEURS DE T.S.F. À TRANSISTORS

Le contingent établi pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1964, concernant les postes comptant trois transistors ou plus, y compris toutes les catégories ou combinaisons de tels radios, est de 441,000 postes.

LAMPES POUR POSTES RÉCEPTEURS DE T.S.F. ET DE TÉLÉVISION

Le contingent établi pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1964 est de 2,920,000 unités. Le gouvernement canadien a fourni au gouvernement japonais une liste des genres de lampes dont le Canada est importateur plutôt que producteur. Les genres de lampes figurant sur cette liste ne seront pas assujettis au contingentement.

BOUTONS DE POLYESTER

Le contingent établi pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1964 est de 1,300,000 grosses. Le contingent s'applique aux boutons de polyester de toutes catégories et dimensions.

USTENSILES DE TABLE EN ACIER INOXYDABLE

Le contingent établi pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 1964 est de 802,000 douzaines d'ustensiles. Le contingent s'applique aux couteaux, fourchettes et cuillers de table en acier inoxydable dont la longueur est inférieur à 26 centimètres et dont le manche est fait de métal.

FEUILLETON DES AVIS

Questions—Lundi prochain

N° 1779—*M. Dinsdale*—26 août

1. Combien de films de représentation théâtrale l'Office national du film a-t-il produits?

2. Quel a été le coût réel de chacun, y compris le pourcentage que chacun a véritablement représenté dans le total des frais généraux?

3. A quelle fin chacun était-il destiné?

4. Quelle ligne de conduite l'Office national du film se propose-t-il à l'endroit des futurs films de représentation théâtrale?

5. Combien de pièces cinématographiques originales l'Office national du film a-t-il produites en chacune des cinq dernières années?

6. Combien de pièces cinématographiques originales ont été produites pour le compte de l'Office national du film par des sociétés privées du Canada en chacune des cinq dernières années?

N° 1780—*M. Chatterton*—26 août

1. Quels services de bac ou de navire au Canada, le gouvernement fédéral ou tous autres organismes de l'État, y compris les sociétés de la Couronne, exploitent-ils ou subventionnent-ils?

2. Quels endroits ces services relient-ils?

3. Pendant la dernière année financière, combien l'exploitation de chacun de ces services a-t-elle coûté au contribuable canadien?

4. Quel pourcentage du coût global de l'exploitation de ces services le contribuable canadien paie-t-il?

5. Quels nouveaux services de bac ou de navire le gouvernement se propose-t-il d'établir?

6. Combien ces services coûteront-ils approximativement par année au contribuable canadien et quel pourcentage ce prix représente-t-il par rapport au coût global du service?

N° 1781—*M. Dinsdale*—26 août

1. Combien de films cinématographiques de langue anglaise, au complet avec la bande sonore, d'une durée d'une demi-heure ou d'une heure, ont été réalisés à forfait l'année dernière pour Radio-Canada *a*) pour l'Office national du film et *b*) par des compagnies canadiennes de réalisation cinématographique?

2. Combien de films d'expression anglaise, au complet avec la bande sonore, d'une durée d'une demi-heure ou d'une heure, ont été réalisés l'année dernière par Radio-Canada même?

3. Combien de films d'expression française, au complet avec la bande sonore, d'une durée d'une demi-heure ou d'une heure, ont été réalisés à forfait l'année dernière pour Radio-Canada *a*) par l'Office national du film et *b*) par des compagnies canadiennes de réalisation cinématographique?

4. Combien de films d'expression française, au complet avec la bande sonore, d'une durée d'une demi-heure ou d'une heure, ont été réalisés l'année dernière par Radio-Canada même?

5. Quels sont les projets de Radio-Canada en ce qui concerne l'expansion ou la diminution de ses opérations cinématographiques? En particulier, Radio-Canada se propose-t-elle de suivre les recommandations de la Commission Glassco et de se procurer une plus large proportion de ses réalisations cinématographiques de l'Office national du film et de compagnies privées canadiennes de réalisation cinématographique?

N° 1782—*M. Coates*—26 août

Le gouvernement a-t-il l'intention de commencer à construire l'institution des jeunes délinquants à Springhill (N.-É.), au mois d'octobre, ou cette construction sera-t-elle remise au printemps de 1965?

N° 1783—*M. Coates*—26 août

1. Quel est le montant des contrats que le ministère de la Défense nationale a accordés à «Enamel, Heating and Products Limited» au cours des années financières 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962, 1962-1963, 1963-1964, et la valeur estimative des contrats pour 1964-1965?

2. Quel était le nombre d'employés durant les années ci-dessus mentionnées?

3. Combien de personnes sont actuellement employées à l'usine d'Amherst (N.-É.)?

N° 1784—*M. Coates*—26 août

1. Est-il dans l'intention du gouvernement d'agrandir les installations portuaires de Port Phillip, comté de Cumberland (N.-É.), pendant l'année financière 1965-1966?

2. Quel serait le coût prévu de l'entreprise?

N° 1785—*M. Coates*—26 août

A combien évalue-t-on les sous-contrats accordés au Canada par les entrepreneurs principaux à la Fairy Aviation pour les années financières 1959-1960, 1960-1961, 1961-1962, 1962-1963, 1963-1964?

N° 1786—*M. Côté* (Longueuil)—26 août

1. Quel est le montant d'argent actuellement dans le fonds de pension du Service civil du Canada?

2. A quel endroit cet argent est-il placé et à quel taux d'intérêt?

N° 1787—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—26 août

1. Un tranquillisant du nom générique de «Amphemidone» a-t-il jamais été disponible au Canada? Dans le cas de l'affirmative, sous quels noms de commerce a-t-il été vendu et par quelles compagnies?

2. S'il n'est plus disponible au Canada, pourquoi l'a-t-on retiré du marché?

N° 1788—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—26 août

1. Combien de psychologues travaillent à plein temps ou à temps partiel pour le pénitencier fédéral de Kingston, Ontario?

2. Quel est le nombre actuellement vacant de postes de psychologues à plein temps ou à temps partiel?

N° 1789—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—26 août

1. Combien de psychiatres travaillent à plein temps ou à temps partiel pour le pénitencier fédéral de Kingston, Ontario?

2. Quel est le nombre actuellement vacant de postes de psychiatres, à plein temps ou à temps partiel?

N° 1790—*M. Howe* (Hamilton-Sud)—26 août

1. Le gouvernement effectue-t-il ou appuie-t-il des travaux de recherche relatifs au désalinage des eaux de mer? Dans le cas de l'affirmative, dans quelles institutions et sous quelle direction ces travaux sont-ils effectués?

2. Quel montant annuel le gouvernement contribue-t-il à l'égard de chacun de ces projets?

*N° 1791—*M. Fairweather*—26 août

Songe-t-on à permettre aux députés de prendre part à une tournée du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest en vue de se renseigner et de se rendre compte de la situation, afin qu'ils puissent profiter des mêmes avantages obtenus par des ambassadeurs et des fonctionnaires supérieurs du gouvernement lors de leur récent voyage?

N° 1792—*M. Fairweather*—26 août

1. Le quai de Young's Cove, Grand Lake, Nouveau-Brunswick, est-il la propriété du gouvernement du Canada ou celle du gouvernement du Nouveau-Brunswick?

2. Si le gouvernement du Canada possède ce quai, le vendrait-il à des particuliers?

N° 1793—*M. Fairweather*—26 août

Pour les cinq dernières années au sujet desquelles des chiffres sont disponibles, quelles sont, comparativement, les sommes dépensées ou approuvées relativement à la restauration, à la reconstruction ou à l'acquisition de sites ou d'ouvrages historiques en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick?

ROGER DUHAMEL, m.s.r.c., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, Ottawa, 1964